

M<sup>GR</sup> LESUR ET FR. BOURNAND

UN

GRAND ÉVÊQUE



M<sup>GR</sup> FREPPÉL



LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, ÉDITEUR

PARIS







## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



**UN GRAND ÉVÊQUE**

---

**MONSEIGNEUR FREPPEL**

« Je ne me connais au cœur que  
deux passions : l'amour de l'Église  
et l'amour de la France. »

Propriété de l'éditeur,

*Bobray*



*A Sa Grandeur*

*Monseigneur GONINDARD,*

*Archevêque de Rennes.*

*Respectueux hommage de ses dévoués serviteurs  
en N. S.*

MGR LESUR,  
FRANÇOIS BOURNAND.







## INTRODUCTION

**M**ONSEIGNEUR Freppel a été une des belles figures de l'Episcopat français.

A la fois professeur de talent, écrivain distingué, remarquable orateur parlementaire, évêque d'une grande piété, il a été aussi une des gloires de la chaire française et un grand patriote.

L'amour de Dieu et l'amour de la Patrie ont tenu une large place dans son cœur.

Faire revivre cette image d'un éminent prélat, a été pour nous un véritable bonheur. Nous n'avons, en faisant ce modeste livre, qu'un seul regret, celui de n'avoir pas un talent digne du haut personnage dont nous voulons parler.

Si dans ces quelques pages, les chrétiens qui lisent encore des œuvres de foi et de piété, les élèves de nos écoles catholiques, les bons religieux et les saintes

religieuses, trouvent quelque chose de bon à glaner et pensent que nous avons bien parlé du cher et regretté évêque d'Angers, ce sera pour nous la meilleure des récompenses, car là surtout était notre ambition.

*Dercy-Mortiers, le 25 février 1893.*

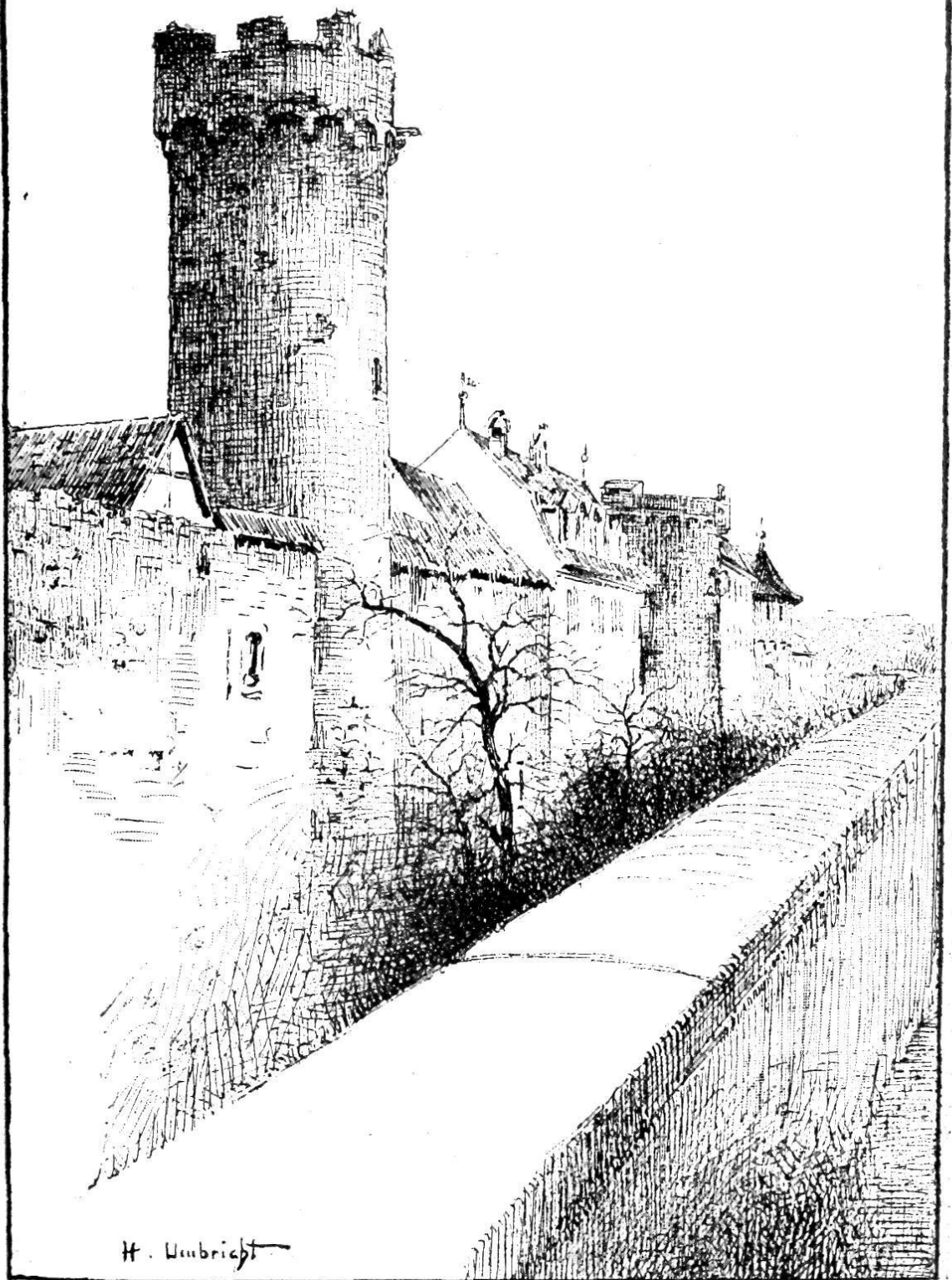
**EMILE LESUR.**

**FRANÇOIS BOURNAND.**

Professeur à l'École Professionnelle Catholique. Ancien Vice-Président du Cercle Catholique de Saint-Roch.

Prélat de S. S. Léon XIII, Protonotaire A. J. P., Chanoine Titulaire de la Primatiale de Carthage.





H. Umbrecht

Une vue d'Obernai.

*(Dans l'avant-dernière maison est né Mgr Freppel.)*





## LA JEUNESSE DE L'ABBÉ FREPPEL

La naissance de Charles-Emile Freppel. — La petite ville d'Obernai. — Sa description. — Les sœurs de la Providence. — A l'école. — « Je veux être évêque ! » — Au collège communal d'Obernai. — Au grand séminaire de Strasbourg. — Une lettre du Père Lacordaire. — L'évêque de Strasbourg. — Un digne homme. — La mère de l'abbé Freppel. — A Paris. — Les impressions. — A l'Ecole des Carmes. — Au collège de Saint-Arbogaste. — Un mot du Prince-Président. — Un conseil du Père Lacordaire. — Le chapelain de Sainte-Geneviève. — Ses sermons.

**C**HARLES-ÉMILE FREPPEL naquit à Obernai, le 1<sup>er</sup> juin 1827, à sept heures du matin.

Il était fils légitime de Xavier-François Freppel, greffier de la justice de paix d'Obernai, et de Marie-Francine-Elisabeth Schlosser, son épouse.

Il nous a laissé lui-même une belle description de sa ville natale :

« Entre le Rhin et les Vosges s'étend une vallée que Dieu s'est plu à enrichir des dons de la nature. Nulle part ailleurs, le ciel ne s'est montré plus pro-

digue de ses bienfaits, ni la terre plus féconde dans ses produits ; jetée là le long de la grande artère de l'Europe civilisée, entre deux nations qu'elle rapproche ou qu'elle divise, la race à qui Dieu destinait ce sol privilégié, devait se ressentir d'une situation pareille. De même que le sang germain et le sang gaulois allaient se mêler dans ses veines, ainsi unirait-elle à la vivacité de l'intelligence l'énergie persévérante de la volonté. (1)

» Quand l'Évangile vint saisir ce peuple si fortement trempé, il ne fit qu'ajouter à ses qualités natives en les élevant. Tandis que les Amand, les Materne, les Arbogaste illustraient le siège épiscopal par l'éclat de leur sainteté, des légions de vierges se pressaient sur les pas des Odile et des Attal, pour embaumer les montagnes et les vallées du parfum de leurs vertus. Pas de région où la foi catholique ait jeté de plus profondes racines ; comme si Dieu avait voulu que ce peuple exposé à toutes les vicissitudes de la patrie terrestre, se rattachât plus étroitement à la grande patrie des âmes pour y retrouver, à chaque change-

(1) Le lecteur trouvera en tête de ce volume une vue d'Obernai et un portrait de Mgr Freppel, par son compatriote le peintre distingué, Honoré Umbricht.

ment de régime, une force et une consolation. Aussi, ce qui domine dans son histoire, par-dessus les rivalités des nations qui en ont fait depuis dix siècles l'enjeu de leurs luttes, c'est la constance d'une foi restée inébranlable devant les bandes de Gustave-Adolphe, comme sous les sicaires de la Révolution.

» Et comme l'esprit militaire s'associe merveilleusement à l'esprit chrétien pour la défense de deux grandes causes qu'il y a ici-bas, l'un et l'autre devaient se rencontrer dans cette race fidèle en ses promesses, jalouse de ses libertés publiques, et ne se donner qu'à ceux qui l'aiment et qui savent se faire aimer d'elle.

» Bref, en résumant les traits qui la distinguent, on ne saurait mieux la définir qu'en l'appelant une race religieuse et guerrière, une race de missionnaires et de soldats (1).

(1) Situé sur le penchant d'une colline verte de vignobles, Obernai apparaît, dans la belle saison, comme un nid au milieu de la verdure. Les murs sont crépis à la chaux et badigeonnés de rose et d'azur; les persiennes sont rouges ou vertes; les toits, en pointe, garnis de tuiles saumon. Devant chaque porte, cinq à six marches à monter; — puis un perron qu'abrite une marquise. A l'intérieur grimpe en colimaçon un escalier de bois qui conduit au premier et unique étage. Par derrière, le jardin. Ajoutez à ce décor une petite rivière, courant à travers la rue principale, avec un murmure, sur les cailloux, le long des berges sans maçonnerie. Un autre ruisseau fait à la ville comme une ceinture en circulant

Le petit Freppel semblait d'une nature si fragile qu'on se dépêcha de lui conférer le baptême, mais la vigueur du sang et la beauté du climat eurent raison de cette débilité.

Il eut pour premières maîtresses les Sœurs de la Providence.

A l'âge de huit ans, il quitte les bonnes Sœurs pour aller à l'école où il ne reste d'ailleurs qu'une année.

Comme on lui demandait à cette époque s'il voulait être prêtre, il répondait déjà crânement : « Non, je veux être évêque ! »

Il entra ensuite, à la fin des vacances de 1836, au collège communal d'Obernai, bon collège où les études étaient sérieuses.

En 1844, il était reçu bachelier et entra aussitôt au grand séminaire de Strasbourg où il édifia tout le monde par sa grande piété et son amour de la science.

Rappelons à ce sujet que, dans un pèlerinage fait dans les fossés extérieurs ; derniers débris de fortifications célèbres jadis et tout armées de hautes tours dont survivent çà et là quelques débris. — Les habitants au langage rude et pittoresque — amalgame d'allemand et de français, — sont hospitaliers et pieux. Grands parleurs, race vigoureuse et forte, ils passent pour aimer la lutte, mais au demeurant soignent la besogne et se montrent pleins de déférence pour leurs prêtres. (Oscar Havard. *Le Monde.*)



à Notre-Dame-des-Ermites, il avait fait vœu de ne jamais se coucher sans avoir récité une prière à la Sainte-Vierge au pied de son lit, et il ne manquait jamais de le faire.

L'abbé Freppel, étant en relations avec le P. Lacordaire, écrivit au célèbre dominicain, à la veille de son sous-diaconat, pour lui demander conseil.

Le P. Lacordaire lui répondit :

« Paris, 10 juin 1848.

» Monsieur,

» Je ne puis vous donner un conseil précis sur votre entrée en religion, soit parce que j'ignore les dispositions de votre âme, soit à cause des obligations plus étroites où les besoins de madame votre mère peuvent vous placer. Si votre directeur approuve la pensée où vous êtes de vous consacrer à Dieu dans la vie religieuse comme vous me le dites en effet, cela est d'un grand poids et vous permet de croire à tout ; au moins, il n'y aura pas d'imprudence à essayer. D'un autre côté, si madame votre mère peut se passer de vous, l'obstacle antérieur aura disparu. Dans cette supposition, vous pourriez achever votre quatrième année de théologie et venir passer quelques jours dans le noviciat de Chalais, près de Grenoble, afin de voir de plus

près notre genre de vie Dans la supposition contraire, je crois qu'il faudrait vous mettre à la disposition de Mgr l'évêque de Grenoble et vous occuper du ministère qui vous serait confié, tout en ne perdant pas de vue l'affaire de votre vocation et en poursuivant autant que possible, dans la *Somme* de saint Thomas, le cours de vos études théologiques. Le moment venu, il vous sera aisé de vous mettre en rapports avec nous.

» Veuillez agréer, monsieur, les vœux que je forme pour votre persévérance et votre bonne direction dans un dessein si grave.

» F. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,  
» des Fr. Prêch. »

Le 17 juin 1848, le jeune Freppel reçut le sous-diaconat, dans la cathédrale de Strasbourg, des mains mêmes de Mgr Roess.

Il alla passer quelque temps chez ses parents pour se reposer de ses fatigues.

Une lettre de son évêque vint lui apprendre que, malgré sa grande jeunesse, il le nommait professeur d'histoire au petit séminaire de Saint-Louis.

L'année suivante, le 23 novembre 1849, son évêque obtenait pour lui de la Congrégation romaine une dis-

pense d'âge de dix-huit mois, et, dans la cathédrale de Strasbourg, quelques jours avant Noël, il était ordonné par Mgr Rœss (1).

Quelque temps après, l'abbé Cruice, supérieur de la maison des Carmes, ayant entendu parler des qualités du jeune prêtre, désira l'avoir. Sur la demande expresse de l'archevêque, l'abbé Freppel fut appelé à

(1) Le 27 décembre 1819, l'abbé Freppel célébrait sa première messe à Blienschwiller. Sa mère, qui s'était retirée dans cette paroisse, eut ce jour-là sa première consolation de veuve : M. Freppel était mort depuis deux ans. Quelques mois après, on installait l'abbé directeur du collège de Saint-Arbogaste, à Strasbourg. Il ne devait occuper qu'un an ce poste honorable : sa destinée était ailleurs. Mais, avant de franchir le seuil de la carrière illustre de Charles-Emile, je m'arrête un instant, Mes Frères, à un détail concernant l'homme intime, qui explique par conséquent l'homme de l'action extérieure.

Au moment où l'abbé allait s'engager irrévocablement au service des autels, il fit par écrit un pacte religieux avec un de ses amis les plus chers ; la teneur en a passé sous nos yeux. Il s'agit de stipuler les conventions de l'affection sainte qui doit les unir, pour le profit spirituel de chacun d'eux. Ce document de jeunesse cléricale n'a rien de commun, dans son style, avec les effusions tendres dont le cœur abuse parfois, au détriment des fortes résolutions. L'amour de Dieu y éclate par des faits plus que par les protestations sentimentales. Tout y est énoncé gravement, posément, dans des considérations pratiques qui ont tout prévu et tout réglé sans ménagement. A la fin, le cœur se met de la partie en montant, dans un élan superbe, jusqu'à Dieu, pour le prendre à témoin de la sincérité du contrat. On compte sur la grâce de Jésus-Christ, on lui promet en retour la correspondance à

l'Ecole des Carmes, où il fut chargé du cours de Philosophie.

C'était un bien digne homme que cet évêque de Strasbourg, et le jeune sous-diacre Freppel a toujours conservé un souvenir ému de ce grand cœur.

Si nous voulons connaître plus intimement celui qui allait être le directeur de l'abbé Freppel, écoutons ce récit de Mgr Ricard :

« Mgr de Strasbourg, dit-il, fut longtemps en correspondance assidue avec un haut fonctionnaire de l'Université, que nous avons beaucoup connu et qui se complaisait à nous initier à ce charmant échange tout littéraire entre le spirituel recteur d'Académie et le savant évêque.

» L'universitaire est mort, il y a quelques années, sur nos bords méditerranéens, où il s'était marié, pendant qu'il exerçait les fonctions d'inspecteur d'Aca-

sa grâce, et les deux signatures sont loyalement apposées.

Depuis, les deux amis, le pacte en main, ont paru devant le Très-Haut. De son côté, le ciel a tenu parole en bénissant visiblement la carrière de l'un et de l'autre. Nul doute qu'au moment du contrôle divin, l'Eternel, en appliquant son visa, n'ait prononcé ce mot si doux à entendre : Fidélité réciproque. *Intra in gaudium Domini.*

Cette pièce est datée du jour de Pâques, 23 mars 1843. (MGR GONINDARD, *Oraison funèbre de Mgr Freppel.*)

---

démie à Ajaccio, et peu avant de devenir recteur de l'Académie d'Aix. Il s'appelait M. Cottard et a laissé d'importants travaux de linguistique, appréciés des spécialistes.

» Devenu recteur à Strasbourg, M. Cottard y fit la connaissance de l'abbé Rœss, alors en disgrâce, à la suite des célèbres démêlés suscités par l'école Rautain. Ils se lièrent d'amitié si étroite que le recteur n'hésita pas à donner l'hospitalité, au palais de l'Académie, à l'ecclésiastique disgracié. Le siège de Strasbourg devint vacant. M. Cottard, qui jouissait de la confiance de M. Guizot et de l'amitié de M. Villemain, partit pour Paris et en revint avec la nomination de l'abbé Rœss à l'évêché de Strasbourg.

» Le jour du sacre, nous a souvent raconté l'ancien recteur, au repas qui suivit la cérémonie, Mgr Rœss donna la place d'honneur à un paysan, vêtu comme le sont les gens de la campagne en Alsace, et dit au Cardinal consécrateur :

» — Eminence, mon frère s'est trouvé de bonne heure chef de la famille par le fait de la mort prématurée de mon père. Je lui dois mon éducation. Permettez que je le place comme j'aurais placé mon père, s'il était encore de ce monde !

» La mère du nouvel évêque, retenue par son grand âge, n'avait pu assister à la cérémonie. Le lendemain, Mgr Rœss pria M. Cottard de l'accompagner au village où la sainte femme demeurait.

« Quand nous arrivâmes, nous racontait encore  
» M. Cottard, madame Rœss me pria de la laisser  
» seule avec son fils et passa dans une pièce voisine,  
» d'où l'évêque sortit, après un assez long temps,  
» fondant en larmes.

» — Ma mère, dit-il à son compagnon quand ils  
» furent partis, m'a conduit dans sa chambre, et là,  
» debout, d'une voix ferme, elle m'a dit :

» — C'est ici, mon fils, la chambre où tu es né,  
» c'est ici que Dieu m'a donné sur toi l'autorité d'une  
» mère. Ne l'oublie pas : tout évêque que tu sois, je  
» garde mes droits sur mon enfant. Si j'apprenais que  
» tu ne remplis pas tous tes devoirs comme on l'attend  
» de toi, j'aurais encore la force de t'aller trouver à  
» Strasbourg et te rappeler tes obligations...

» Puis, la vieille chrétienne s'arrêta. Elle fit un  
» pénible effort sur ses jambes vacillantes, et, s'agenouillant humblement :

» — Et maintenant que j'ai rempli mon devoir,  
♦ ajouta-t-elle, monseigneur, bénissez-moi! »

Certes, c'est une belle scène chrétienne, digne des premiers âges de l'ère nouvelle, que nous raconte là l'éminent prélat (1).

Comme il l'aimait aussi sa bonne mère, l'abbé Freppel ! (1)

Il fallait voir les tristes angoisses qui naissaient dans l'esprit de la sainte femme lorsqu'elle songeait qu'elle serait séparée de son fils.

S'adressant aux Vierges de Notre-Seigneur Jésus-Christ que l'évêque alsacien avait désignées par testament pour recevoir les dépôts précieux de la mère et du fils, le panégyriste de Mgr Freppel s'écriait avec des larmes dans la voix :

« Devinez-vous, mes chères filles, ce qu'il y a eu d'affectueuse délicatesse dans la double prière qui vous a été adressée ? Car c'était bien pour répondre à la double inquiétude de la mère que le fils se faisait suppliant. L'isolement effrayait cette mère, même après

(1) Madame Freppel, femme d'intérieur, d'ordre et d'économie, type d'Alsacienne, se fit l'institutrice de son fils. C'est elle qui le dirigea dans la première partie de sa vie ; c'est elle qui fut son unique professeur, jusqu'au jour où il franchit le seuil du collège communal. Jamais mère n'eut d'ailleurs de fils plus dévoué ; tous deux restèrent liés l'un à l'autre, et la mort, survenue il y a une douzaine d'années, put seule contraindre madame Freppel à se séparer de son cher enfant. (OSCAR HAVARD.)

---

la mort : à peine a-t-elle rendu le dernier soupir, qu'il vous demande, mes chères filles, de déposer ses restes ici au milieu de vous, bien sûr que votre bon cœur saurait lui faire une large part dans vos souvenirs et dans vos prières, celle que vous savez faire à vos meilleures affections. La séparation l'effrayait plus encore : il s'efforce d'en adoucir la rigueur en venant souvent ici pendant sa vie s'en consoler lui-même dans la prière, et en demandant qu'après sa mort, son cœur fût placé dans la chapelle où elle repose. C'est pour satisfaire le désir de ce grand évêque, notre Judas Machabée à nous, que semblable au frère de ce héros, nous apportons ici son cœur, nous tous qui sommes non ses frères, mais ses fils, pour le déposer tout à l'heure sur le sépulcre de sa mère, afin que la mort qui, d'ordinaire, sépare tout ici bas, les rapproche davantage tous les deux aujourd'hui. *Et Jonathas et Simon tulerunt Judam et sepeluerunt in sepulcro patrum suorum.*

» Quand elle fut morte n'est-ce pas, mes chères filles, Mgr Freppel arrivait ici chaque année, au quatorze du mois d'août simplement et pieusement pour célébrer une sorte de fête du cœur, en offrant à Dieu pour sa mère le sacrifice qui soulage ou délivre. Rien ne l'arrêtait,



---

ni le travail, ni les préoccupations, ni l'éloignement; c'était la grande œuvre de ce jour-là ! Cette année spécialement il surmonta tous les obstacles, pour être fidèle au rendez-vous. Peut-être, mon Dieu, pressentait-il que c'était pour la dernière fois ! Alors en effet que d'ici l'amour filial envoyait à Belley prières sur prières pour tenter de lui faire prendre un repos qui peut-être aurait pu le sauver, et que là-bas le même amour filial joignait ses instances pour obtenir l'assentiment tant désiré, le grand évêque, après avoir donné pour le public des raisons qui semblaient de nature à justifier son départ, se pencha au dernier moment vers son fils spirituel et son frère dans l'épiscopat : « Je dois partir, dit-il, c'est après demain le 14 août, l'anniversaire de la mort de ma mère. Je tiens à dire la messe à la retraite ce jour-là, j'en'y ai encore jamais manqué. »

» Que de fois, en dehors de là, l'avons-nous vu renouveler fidèlement son pèlerinage. Et il partit pour séjourner quelque temps à Paris ; en est-il revenu après une absence assez prolongée, sans accourir immédiatement s'agenouiller sur la tombe de sa mère et y prier longuement toujours à genoux comme l'eût fait un enfant.

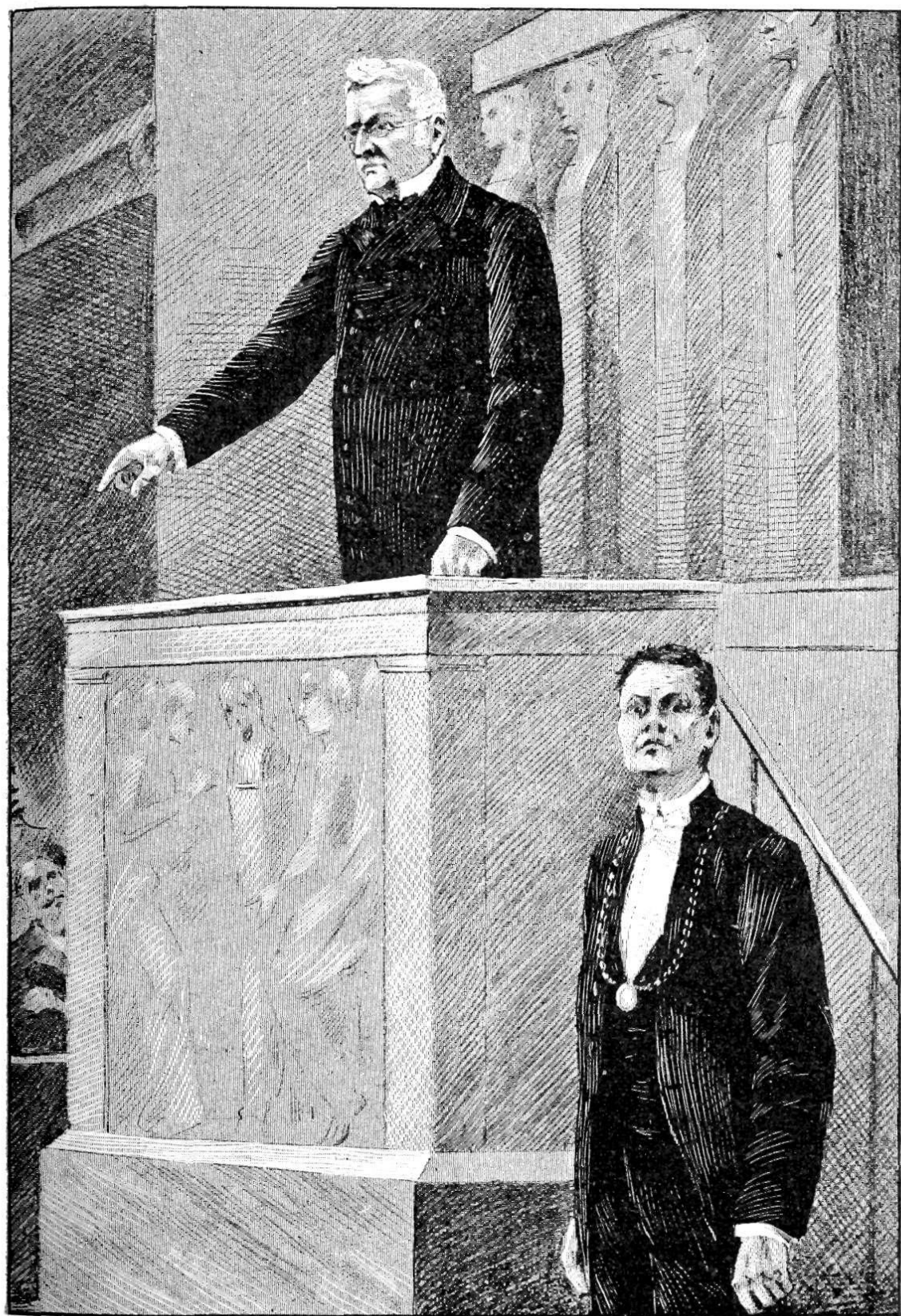
» C'était avant ses grandes luttes à la Chambre, ses

grands travaux qu'on le voyait d'ordinaire; il semblait que, n'ayant plus ni sa famille ni sa patrie, il retrouvait ici quelque chose de l'une et de l'autre qui le fortifiait pour ses combats.

» Chaque fois qu'il revenait, il nous paraissait plus grand, plus couvert de gloire, chaque fois aussi il nous devenait plus cher. A le voir au milieu de nous, l'on n'eût pas soupçonné assurément que c'est l'homme de France le plus justement en renom tant il se montrait simple, bon, accessible à tous. C'était, il est vrai, moins l'évêque que le fils qui nous visitait, et le fils venait ici comme à la maison qui lui rappelait le plus la maison maternelle.

» N'était-ce pas cela en effet? Il n'avait plus celle de la patrie, et la retraite possédait les restes d'une femme qui, pour lui, semblait l'établir, cette maison maternelle partout où elle était même après la mort : sa mère. N'est-ce pas toujours en quelque sorte un chez-soi, là où l'on est avec sa mère? »

Lorsque l'abbé Freppel vint à Paris, il y arriva à une époque de troubles politiques et d'effervescence intellectuelle. Nous trouvons une trace des diverses impressions qu'il a éprouvées et qu'il a naïvement racontées dans une lettre écrite de l'école des Carmes à



*Le petit nain se drapait à la tribune (Page 28.)*



---

un de ses intimes amis, l'abbé Kieffer (1). Cette lettre est à citer en entier, car elle est des plus curieuses et donne bien la philosophie de toute une époque

« Paris, 23 janvier 1851.

» Tu trouveras peut-être, cher et bon Michel, que je t'oublie un peu. Il n'en est rien pourtant. Je pense bien souvent à toi, et, ces jours derniers, je t'associais dans mon esprit à tout ce que j'ai vu et entendu. Heureux si j'avais pu t'avoir à mes côtés !

» Tu as sans doute suivi dans le journal les discussions si importantes de l'Assemblée nationale ; mais il fallait voir et entendre, car les feuilles publiques ne peuvent rendre d'une manière assez fidèle ces tourments parlementaires. Ah ! elles sont belles ces discussions de tribune, mais terribles !

» Quels orateurs ! Quelle dignité dans Berryer, quel beau geste et quelle noble figure ! Quelle harmonie dans les phrases de Lamartine ! Quelle brièveté concise et militaire dans Cavaignac !

» Tout à coup une petite voix aiguë perce au milieu du discours de M. Baroche : « Je demande la parole ! » Tout le monde de regarder le banc de M. Thiers ; le

(1) Cette lettre a été communiquée par l'abbé Kieffer au R. P. Et. Cornu, jésuite.

---

*démon du Midi allait parler.* Je l'ai entendue, cette petite voix glapissante, et il m'en restera un éternel souvenir. Le *petit nain* se drapait à la tribune et l'assemblée était suspendue à sa bouche. Quelle verve étincelante d'ironie et de finesse ! Il fallait tout cet art infernal pour amener la Montagne à voter avec lui contre Bonaparte.

» Et le général Changarnier ; il fallait voir cette pose du soldat en face des batteries ! Et la triple salve d'applaudissements ! Mais ce que M. Veillot a oublié de dire dans son compte rendu, c'est que Changarnier a réellement perdu le fil de ses idées et oublié une partie du petit discours qu'il avait préparé. Au moins c'est là mon avis.

» Ce sont des scènes qu'il faut renoncer à décrire. J'ai eu le bonheur d'avoir des cartes d'entrée pour les tribunes réservées, deux jours de suite. Je t'assure que je me suis dit à plusieurs reprises : Si Michel pouvait assister à ces deux séances !

» Le résultat de ces discussions, c'est un triomphe complet pour la République, et, je le crains bien, un nouveau pas vers la Sociale, s'il plait au Seigneur de nous éprouver par un nouveau bouleversement ; ce que je n'espère pas.

» Je trouve les appréciations de M. Veillot sur le fameux vote de l'Assemblée très justes ; mais il est partial en faveur du Président qui a autant de torts à se reprocher que la Chambre. Mais trêve de politique ; c'est un thème qui commence à devenir ennuyeux, à force d'être banal.

» Cependant il est un autre point sur lequel j'aime à te donner quelques détails ; c'est le cours de M. Michelet au Collège de France. En province, on tourne la chose un peu trop au tragique ; je t'assure que c'est une farce d'un comique excellent, seulement je trouve indigne de la part d'un gouvernement qui se respecte de tolérer un pareil jongleur.

» M. Michelet a la fine fleur des étudiants de Paris, c'est-à-dire des étudiants en médecine qui en sont à la douzième année et les élèves en droit qui en sont toujours à leur premier examen.

» On ne peut s'aventurer à l'amphithéâtre du Collège de France ni en soutane, ni en soutanelle. Je résolus d'y aller, mais je me déguisai parfaitement. Je mis la petite redingote que tu sais, une cravate blanche, des lunettes bleues, un pardessus, et je me rendis aux cours de Michelet avec un jeune avocat de ma connaissance ; car l'abbé Martin est loin de parta-

ger mon intrépidité, ou plutôt ma témérité pour ces sortes de choses : il y avait au moins douze jeunes gens. Le professeur se fit attendre quelque peu et dans l'intervalle, vacarme épouvantable. « A bas les jésuites ! Roux-Lavergne est-il ici ? » se met à demander un jeune homme à figure effrayante. Ce Roux-Lavergne est celui qui fait l'article de l'*Univers* contre Michelet. Si j'avais été reconnu, je crois que j'aurais été assommé.

» Quand Michelet entra, applaudissements frénétiques. J'étais tout yeux et tout oreilles pour le prophète. Quel ne fut pas mon étonnement, en entendant l'homme le plus bête et le plus plat que j'aie vu et entendu de ma vie ! Je m'attendais au moins à un beau parleur, à un geste, à une action puissante. Quelle illusion ! Michelet parle péniblement : pas une phrase élégante ou bien tournée. Le dernier cuistre de l'Université parle mieux.

» Je t'avoue que je ne fus pas indigné. Ce qu'il disait était tellement stupide que je fus pris d'un violent accès de rire. Tu sais que je me contrains difficilement. A la fin, je craignais d'être reconnu. Sa thèse était celle-ci : « Le christianisme est un immense mensonge ; il ne peut donner la fraternité parce qu'il refuse la liberté. »



---

» Tu crois peut-être qu'il a fait quelques efforts pour prouver son sujet ; point : il a parlé de tout excepté de la matière annoncée. Il a parlé de la vie des étudiants à Paris, de l'École polytechnique, de l'École normale, de l'École de médecine, de l'exposition de peinture au palais National, du Code civil. Je pouffais de rire, et, il faut le dire à la décharge de l'auditoire, il y eut peu d'applaudissements, sauf quand il proférait une impiété : alors tout le monde applaudissait, ce qui promet beaucoup pour l'avenir !

» Faut-il ajouter qu'il y avait une quarantaine de dames qui applaudissaient, elles aussi ? Au dix-neuvième siècle à Paris, en plein Collège de France ! Je répare en ce moment le temps que la politique m'a fait perdre, et je travaille du matin au soir. J'en suis à ma treizième leçon de philosophie. Mais à côté j'ai deux ouvrages à faire. L'un est un *Mémoire* que l'archevêque m'a chargé de rédiger sur la doctrine de Bonnetty. Sa Grandeur veut le condamner par un avertissement ; elle a tort, car, bien que le système soit faux, un blâme épiscopal serait déplacé au moment actuel : *Hoc sub secreta propter quasdam circumstantias*. L'autre est une brochure intitulée : *Rationalisme et Raison* et qui verra le jour après Pâques.

» Je suis en rage de travail, mais aux vacances prochaines, je m'en donnerai derechef.

» Tu as dû lire sur le journal que nous avons eu une séance littéraire présidée par l'archevêque.

» Il y a eu quelques productions remarquables : le jeune Wescher, de Strasbourg, a lu une pièce de vers très bien faite.

» J'ai assisté, ces jours derniers, à une cérémonie qui m'a vivement ému. A dix heures du soir, dans les caveaux de Saint-Sulpice, a eu lieu une grande réunion d'ouvriers présidée par M. Gallardin dont vous avez lu l'*Histoire des Trappistes* au réfectoire l'an dernier et qui d'ailleurs fait un cours aux Carmes. Figure-toi des émeutiers réunis dans une église souterraine, harangués par M. de Ravignan et M. Bautain et applaudissant avec un enthousiasme inexprimable la parole sainte qui leur est annoncée. Il n'y a que Paris pour offrir des scènes pareilles. J'y ai entendu la plus belle voix de ténor de Paris, M. Alexis Dupont ; c'était délicieux.

» J'allais oublier, mon cher ami, que je ne t'ai pas encore souhaité la bonne année. Mais je te ferai remarquer que les Parisiens prétendent au privilège d'avoir tout le mois de janvier pour leurs vœux de

bonne année. Sans scruter à quel point sont fondées ces prétentions, j'en profite toujours ; ou plutôt trêve de formules banales.

» J'ai porté à l'autel le jour de l'an, avec mon sacrifice, les vœux, que je me plais à répéter ici : c'est le souhait que ta santé se conserve, ou plutôt s'améliore. Comme j'ai une confiance illimitée en Notre-Dame-des-Victoires, j'y prierai pour toi à cet effet.

» Tu m'annonces dans ta dernière lettre que tu as reçu à mon adresse deux volumes qui me sont dédiés par M. l'abbé André. Je ne le connais ni d'Adam ni d'Eve, mais j'accepte ses livres avec plaisir. Si ce n'étaient pas des *hommages*, je te les offrirais, mais on n'offre pas des présents reçus : ce n'est pas français.

« Je ne tiens pas précisément à l'*Exposition du Pentateuque*, mais je lirai avec plaisir la traduction de Rosmini. Je te prie donc de m'envoyer le livre intitulé : *Idéologie et Logique* par la diligence de Paris ; cela ne te coûtera pas beaucoup de port. Tu n'as qu'à y mettre mon adresse.

» Je t'engage à mieux fermer tes lettres. Le directeur de la poste m'a fait avertir que ta dernière est arrivée décachetée. Mais ce n'est pas le reproche le plus grave que j'aie à t'adresser à ce sujet ; un

grief plus sérieux, c'est la brièveté de la susdite, qui, au lieu de quatre pages bien serrées, n'en a que deux et demie moins un huitième. Je ne veux pas te soumettre à la loi du talion et exiger six pages pour six pages, mais au moins quatre. Il est généreux d'aller au delà ; il serait lâche de rester en deçà.

» La lettre d'Alfred m'a fait plaisir. Je vais lui répondre. Je te prie de me rappeler au bon souvenir de M. Schall et de tous ces messieurs. Présente également mes amitiés à ta famille et particulièrement à M. Bitteng quand tu le verras. Dis-lui, s'il te plaît : *dass die Demokraten noch ziemlech starck sind in Paris, und dass man nur mit Augst das Jahr 1852 noehern sicht.* Et que deviendront les *Conservativen Erdmænner*, comme les appelle M. Guerber dans son dernier *Schulblatt* ? Je ne sais si je puis te communiquer mon rire ; mais c'est bien toute une matinée durant que j'ai ri avec l'abbé Martin, pour cette expression singulière. Adieu !

» Ton ami,

» EMILE FREPPEL. »

» Je te prie d'accepter cette petite image parisienne. Je vais faire un article contre Michelet ; mais je le

---

ferai signer par un de mes amis ; cependant cela mérite réflexion. »

L'abbé Freppel avait déjà professé une année à l'Ecole des Carmes, lorsqu'il reçut une lettre de son évêque le rappelant brusquement dans son diocèse et lui annonçant qu'il le mettait à la tête du collège de Saint-Arbogaste.

Ce n'était certes pas une sinécure, car tout était presque à organiser, nous pourrions même dire à créer.

Le Père Lacordaire lui écrivait :

« J'ai été bien aise d'apprendre par vous que Monseigneur l'évêque de Strasbourg vous avait confié la direction du collège fondé par lui. Je ne doute pas que vos talents et vos vertus ne soient fort utiles à cet établissement, et que Dieu ne le favorise de ses grâces. Cette marque de confiance de votre évêque vous a séparé des Carmes, et je le regrette en particulier pour moi. »

Mais la direction de l'abbé Freppel ne devait pas durer longtemps, Mgr Roess ayant résolu de céder cette école libre aux jésuites.

L'abbé, en compensation, était nommé vicaire à Saar-Union, mais il ne voulut pas de ce poste. Paris

l'attirait maintenant. D'ailleurs, le Prince-président ayant fait un voyage à Strasbourg, l'évêque lui présenta tout son clergé. En entendant le nom du supérieur du collège de Saint-Arbogaste, le Prince dit : « Monsieur Freppel, je vous connais ; vous étiez à Paris l'année dernière ; il y faut revenir ! » (1).

L'abbé Freppel résolut de se rendre dans la capitale et il s'ouvrit de son projet au Père Lacordaire qui lui donne un excellent conseil dans cette lettre :

(1) Un compatriote célèbre, dont Mgr Freppel estima et loua toujours beaucoup les talents et la vertu, l'abbé Bautain, se trouvait, en 1852, auprès de l'évêque de Strasbourg, lorsqu'on vint à parler du jeune directeur de Saint-Arbogaste et du projet qu'il avait formé de se fixer à Paris. Le grand-vicaire du cardinal Morlot fit entendre que celui-ci ne recevrait peut-être pas très volontiers dans son diocèse un prêtre qui paraissait assez plein de lui-même. Mgr Ræss répliqua d'un ton grave et convaincu : « Acceptez ce jeune prêtre plein de talent : si vous savez le gagner, je vous assure qu'il fera honneur au diocèse de Paris et à l'Église. » Ce témoignage favorable jailli spontanément d'une intelligence clairvoyante et d'un cœur paternel ne devait pas être démenti.

La résolution de l'abbé Freppel était irrévocable ; ce ne fut pas toutefois sans un serrement de cœur qu'il dit adieu à sa mère, à la terre d'Alsace, à ses collègues et à ses amis, pour se jeter dans l'incertain de l'avenir. La capitale, qu'il avait entrevue déjà, offrait à sa passion d'apprendre d'irrésistibles séductions : il trouverait là de riches bibliothèques, des cours variés, des hommes sérieux, un courant d'idées très actif et d'incomparables instruments de travail. (Le P. Coanux.)

---

« Flavigny, 30 juin 1832.

» Monsieur l'abbé,

» J'apprends avec peine que vous devez quitter le collège de Saint-Arbogaste ; mais puisqu'il en est ainsi, et que vous ne pouvez encore décider de vous d'une manière définitive, je ne vois pas pourquoi vous n'accepteriez point une place de chapelain à Sainte-Geneviève de Paris. Il y aura, je crois, un concours ; mais vous n'êtes point embarrassé sous ce rapport. Je vous aurais donné ma voix d'avance, si je n'avais pas cru nécessaire, à cause de mon absence de Paris, de donner ma démission de membre du conseil institué à cet effet. Mais ma voix de plus ou de moins ne fait rien à votre affaire. Mgr l'archevêque, qui vous connaît, sera sans doute charmé de vous accueillir et de vous donner une stalle à Sainte-Geneviève.

» Ce sera pour vous une préparation à la vie apostolique et religieuse, si Dieu vous fait la grâce de persévérer dans vos desseins.

» Père HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,  
» des Frères-Prêcheurs. »

L'abbé suivit le conseil du Père Lacordaire. Le

10 septembre 1852, il reçut de Strasbourg un permis pour concourir.

Il passa son examen dans le Panthéon et fut reçu troisième.

Il aurait voulu faire de cette église de Sainte-Genève un centre de prières, de pèlerinages.

« De même que la prière descend de la montagne Sainte-Genève pour enlacer les esprits et les cœurs dans un réseau mystérieux et invisible, disait-il dans un sermon, ainsi faut-il que la doctrine rayonne de ce sommet sacré sur les intelligences ; ainsi faut-il que la parole de Dieu s'y fasse entendre à tous ; vive, profonde, savante pour la jeunesse des écoles échelonnée dans ce quartier des études et du savoir humain ; élevée et pratique tout ensemble pour les pieux fidèles que leur dévotion à Sainte-Genève attire dans cette enceinte ; instructive et attachante pour les classes ouvrières qui ont besoin tout à la fois de trouver dans la religion un frein et une consolation.

» Le passé et le présent se réunissent d'ailleurs pour assigner à l'église patronale de Paris cette destination particulière.

» Oui, c'était une grande idée, de la part d'un de



---

nos vieux rois, que d'avoir construit sur ces hauteurs la basilique de Sainte-Geneviève, afin d'en faire un centre d'enseignement pour toute la capitale. Car c'est d'ici, de cette montagne fameuse que la science de la religion s'était jadis répandue sur toute l'Europe. C'est à quatre pas du lieu où je vous parle que les Pierre Lombard, les Thomas d'Aquin, les Albert le Grand étalaient devant leurs contemporains émus et ravis les magnificences de la doctrine chrétienne. C'est sur les flancs de cette colline que les Abélard et les Guillaume de Champeaux tenaient suspendue à leurs lèvres une jeunesse avide d'instruction religieuse : que Hugues et Richard de Saint-Victor initiaient les esprits aux méditations les plus profondes.

» Depuis lors, la montagne Sainte-Geneviève est restée ce qu'elle était auparavant, le berceau des grandes écoles, le siège d'institutions sans rivales dans le monde, le rendez-vous des sciences, des lettres et des arts. Voilà pourquoi il fallait que la chaire catholique se dressât sur cette cime, visible à tous, abordable à tous, pour y faire entendre sous toutes les formes, à travers les bruits et les contradictions humaines, la parole et les enseignements de Dieu. »

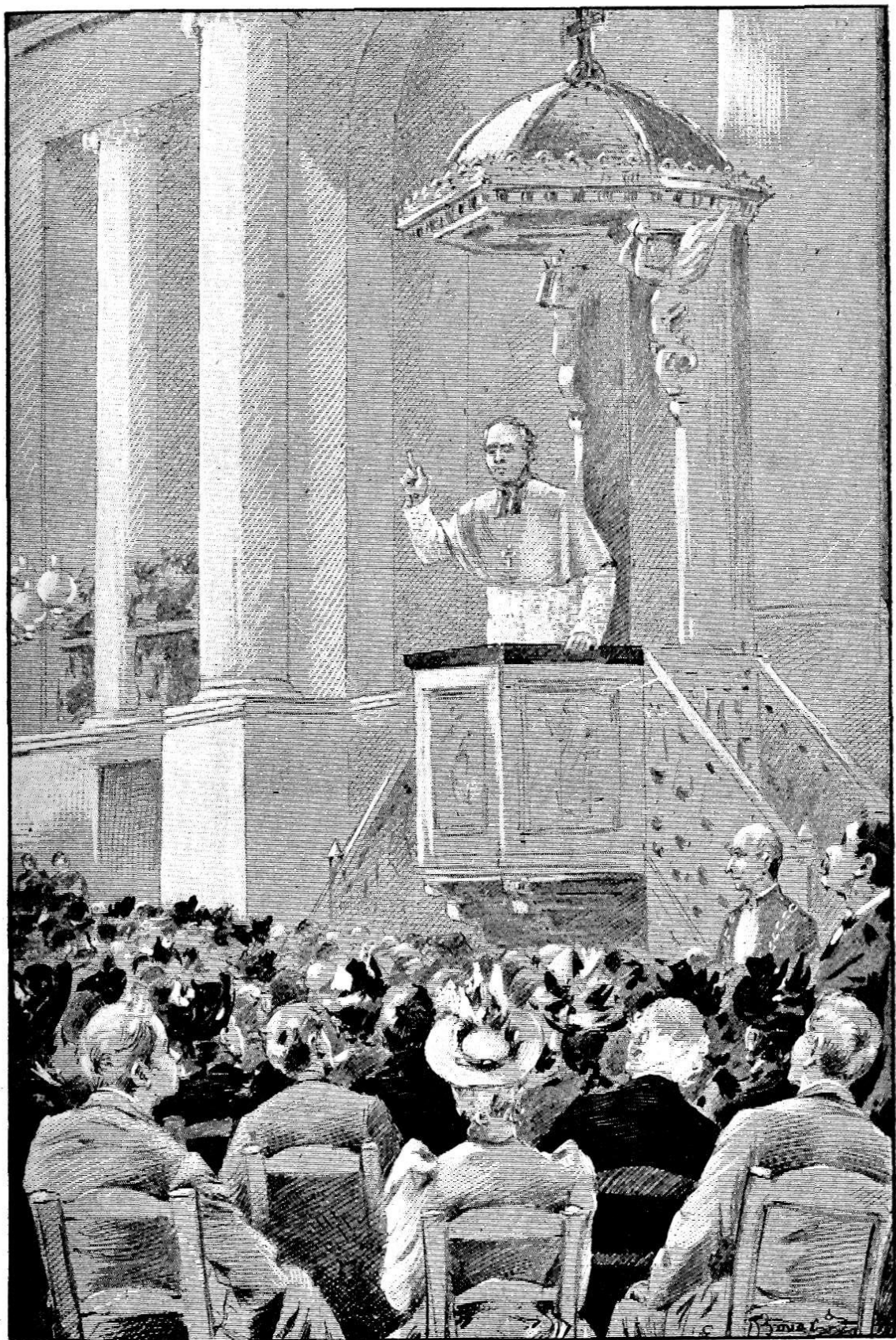
Mgr Freppel garda toujours de Sainte-Geneviève, un souvenir impérissable.

Plus tard, quand il fut devenu député, il prit la défense des chapelains de Sainte-Geneviève que les francs-maçons avaient juré de détruire.

« Esprit élevé, dit-il, orateur remarquable, ancien élève de M. Cousin, condisciple et émule de Jouffroy et de Damiron, M. l'abbé Bautain, dont tout le monde connaît le mérite philosophique et littéraire, se préoccupait avant tout de mettre à profit la réouverture de l'église Sainte-Geneviève (1) pour les intérêts de la science et de l'éloquence sacrée. Il parlait de ce fait avéré, incontestable, que *l'éloquence de la chaire est une de nos plus belles gloires nationales*, celle de toutes qu'on peut le moins nous contester. Dans toutes les autres branches de la science et de l'art, en philosophie, en littérature, en poésie, les nations étrangères peuvent nous disputer la palme ; mais des noms qui aient marqué dans l'éloquence de la chaire à l'égal de Bossuet, de Bourdaloue, de Fénelon, de Massillon (2), en dehors de la France, on n'en citerait pas un. Leur

(1) Rendue au culte par le décret du 6 décembre 1851.

(2) Consulter mon volume : *l'Éloquence et la Littérature chrétiennes*.



Monseigneur Freppel à la Madeleine. (Page 46.)



supériorité est assurée et leur gloire est sans rivale.

» Pourquoi ne pas reprendre ces nobles traditions ? Pourquoi ne pas ouvrir au clergé de France une grande école, une école centrale, une école normale d'orateurs sacrés ? Pourquoi ne pas établir de concours où l'on ferait appel à tous les talents, à toutes les aptitudes, pour faire refleurir une branche si importante de la littérature nationale ?

» Avec sa large enceinte, avec ses vastes auditoires, avec ses grands souvenirs religieux et patriotiques, la basilique de Sainte-Geneviève semblait tout naturellement marquée pour un tel but. Ce que serait à l'égard du clergé de France l'école des Carmes pour l'érudition profane, la Sorbonne pour la théologie, Sainte-Geneviève allait le devenir pour l'éloquence sacrée. Et cette trilogie de la science, de la théologie et de l'éloquence sacrée permettrait de continuer des traditions qui sont une partie intégrante de notre patrimoine national. »

« Ainsi raisonnait l'éminent penseur que je viens de nommer et ceux qui ont eu la bonne fortune de collaborer à son œuvre. Eh bien ! messieurs, je défie qui que ce soit, dans cette enceinte et au dehors, voire même M. Benjamin Raspail, de dire que ce n'était pas

là une grande et belle pensée, une pensée éminemment chrétienne et patriotique. »

Mais, lui objectera-t-on, cette pensée a-t-elle été féconde?

« Mon Dieu, messieurs, répond le spirituel prélat, je ne ferai aucune difficulté d'en convenir, il n'en est pas sorti dès les premiers jours, des Bossuet ni des Massillon, pour la raison bien simple que les hommes de génie sont rares en religion comme en politique ; et quoi qu'en ait dit le poète, il ne suffit pas d'un regard de Louis pour enfanter des Corneilles. Le génie a ses temps d'arrêt et la nature semble se reposer aujourd'hui plus que jamais des efforts qu'elle a faits dans les temps passés. Si l'on ne voit pas surgir des Bossuet et des Massillon, je ne m'aperçois pas davantage que les Berryer et les Mirabeau soient très nombreux, soit dit en passant et sans vouloir blesser aucun orateur de cette Chambre... »

Et il terminait sa défense par cet admirable cri d'une âme chrétienne meurtrie :

« Pour moi, qui aurai eu cette douleur, une des plus grandes de ma vie, de voir profaner une église où se sont passées les meilleures années de ma jeunesse sacerdotale, j'irai dans ce temple dont vous au-

---

rez fait un désert sans âme et sans vie ; j'irai au milieu de cette insurrection du paganisme prier le patriarche de Paris d'obtenir de Dieu qu'il épargne à la France les malheurs que pourrait lui attirer une pareille profanation (1). »

Dans une lettre adressée à Mgr l'archevêque de Paris, Mgr Freppel disait ces paroles, à la fois paroles de protestation et paroles d'espérance : « Bannir la religion catholique d'un temple où, depuis trente-quatre ans, le culte s'exerçait avec un tel éclat, c'est une profanation manifeste ; abattre la croix qui surmonte le dôme de Sainte-Geneviève, ce serait un vrai sacrilège ; mais ce qu'un simple acte administratif a pu faire, un autre pourra le défaire. Ces reliques, devant lesquelles nous aimions à prier pour la patrie française, reviendront sous ces voûtes qui, dès l'origine, avaient été destinées à les recevoir. Cette croix abattue dans un moment d'oubli remontera au sommet sacré d'où elle dominait la capitale ; et le jour où nos prières auront obtenu cette réparation, sera un jour de joie pour Paris et pour la France ! »

De toutes parts, le nouveau chapelain de Sainte-Geneviève était demandé pour prêcher. Il parut alors

(1 Séance du 19 juillet 1881.

dans les principales chaires de Paris et de la province et sa réputation d'orateur n'ayant pas tardé à s'étendre, on le retenait d'avance pour le carême à Saint-Roch, à Saint-Louis d'Antin, à la Madeleine, à Saint-Germain l'Auxerrois.

Un des premiers qui fit appel à son talent ce fut l'abbé Deguerry, l'intrépide victime de la Commune (1). Quand le 9 février 1873 l'abbé Freppel, devenu évêque d'Angers, monta dans la chaire de la Madeleine pour prononcer un sermon en faveur de l'Œuvre du patronage catholique des Alsaciens-Lorrains, il ne put se défendre d'une vive émotion et c'est avec une voix tout attendrie qu'il parla ainsi :

« En reparaissant pour la première fois dans l'une des chaires de cette capitale, où il m'avait été donné si souvent de faire entendre la parole de Dieu, je ne puis me défendre d'une émotion bien vive quand je pense au lieu où je parle et aux circonstances qui me ramènent au milieu de vous. C'est dans cette même église de la Madeleine que j'ai débuté, il y a quelque vingt ans, jeune prêtre de l'Alsace, arrivé à Paris sur l'invitation d'un prélat dont le zèle et l'initiative éga-

(1) Consulter mon ouvrage : *Le Clergé pendant la Commune*, 4 vol. in-8° illustré, Tolra éditeur.



---

laient la bonté. La chaire où je viens de monter fut la première qui s'ouvrit devant moi, et celui qui voulut bien m'y introduire était l'un des hommes dont le souvenir ne s'efface plus jamais du cœur de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Il aimait la jeunesse et se plaisait à l'encourager ou à l'aider de ses conseils, comme il pouvait d'ailleurs lui servir de modèle par sa parole et par ses actes. »

De tous côtés, on essayait aussi d'obtenir son concours soit pour des fêtes de charité, soit pour des cérémonies religieuses







## L'ABBÉ FREPPEL ET LA SORBONNE.

L'abbé Freppel nommé professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. — La Chaire de Droit Canon. — Son discours d'ouverture. — L'Histoire de l'Éloquence sacrée depuis Notre-Seigneur jusqu'à Bossuet — Un portrait par M. Maret. — La suppression des facultés de théologie. — Les leçons à la Sorbonne.

**L** y avait à peine trois ans que l'abbé Freppel était arrivé à Paris, qu'il fut nommé professeur suppléant d'éloquence sacrée à la Sorbonne (1).

C'était à la fin de l'année 1855.

On lui attribua la chaire de Droit canon.

(1) Le jour où on voulut supprimer les facultés de théologie, Mgr Freppel s'élançant à la tribune s'écria :

« Les facultés de théologie méritent-elles de conserver dans l'instruction publique la place qu'elles y occupent depuis soixante-dix ans, je devrais dire depuis qu'il y a des universités au monde, puisque les facultés de théologie ont été le noyau primitif de tous ces établissements...

« Si l'on posait une pareille question en Angleterre ou en Allemagne, à Oxford comme à Cambridge, à Bonn comme à Leipsick, à Berlin comme à Vienne, elle y causerait une profonde surprise : catholiques, protestants, libres-penseurs, tous répondraient d'une voix que, à quelque point que l'on se place, la théologie a son rang marqué dans l'ensemble des études universitaires, et qu'un

Ce fut le 10 décembre 1855 que l'abbé Freppel prononça son discours d'ouverture. Il y avait choisi pour sujet *l'Histoire de l'éloquence sacrée* depuis Notre-Seigneur et les apôtres jusqu'à Bossuet (1).

On peut voir d'ailleurs la plus grande partie de ce discours qui fut imprimé, où il expose son programme et qui est véritablement le résumé de l'œuvre patrologique.

« Jésus-Christ, l'Évangile c'est l'éloquence sacrée s'élevant à l'idéal, c'est le fleuve de la parole sainte enseignement supérieur d'où l'on voudrait l'exclure systématiquement ne serait plus qu'un enseignement décapité. (*Exclamations à gauche. Très bien! très bien! à droite.*)

« Voilà ce que l'on répondrait à une pareille question dans tous ces pays, où la science est en honneur au moins autant que parmi nous. Et pourquoi? Parce que, en raison même de sa nature et de son objet, la théologie a toujours été et restera toujours la première de toutes les sciences. »

(1) En parlant des qualités nécessaires au professeur de cette chaire, M. Maret traçait lui-même le portrait des qualités que possédait l'abbé Freppel.

« Un cours d'éloquence sacrée, disait-il, doit être, à mon sens, un cours de patrologie envisagé principalement sous le rapport littéraire. On ne demande pas à un professeur de Sorbonne des préceptes d'éloquence qu'on a déjà étudiés en rhétorique, ni surtout des sermons. *L'Histoire de la littérature ecclésiastique*, principalement à l'époque des Pères, voilà ce qui convient, et ce qui pourrait être d'une utilité immense. Le professeur d'éloquence sacrée doit donc réunir à une connaissance étendue de l'antiquité ecclésiastique des aptitudes littéraires très développées. »

---

ramassé dans sa source. Sortant de là, elle s'échappe, elle s'épanche par des canaux divers. Comme le rayon de lumière qui, traversant le prisme, reparait sous différentes couleurs, ainsi la parole sacrée, sans rien perdre de son unité doctrinale, reçoit néanmoins, de chaque apôtre qui la transmet, le cachet de son originalité, l'empreinte de son génie. Simple et grande dans le chef de la hiérarchie, affectueuse et tendre dans le disciple bien-aimé; véhémence, rude dans cet Hébreu de l'ancienne marque que le Christ appelait le fils du tonnerre; vive et imagée dans saint Jude, la parole évangélique coule des lèvres de saint Paul avec toute la plénitude de sa force et de sa vie. Là, dans la bouche de cet homme, *le plus éloquent peut-être qui fut jamais*, la parole est un glaive qui brille, qui frappe, qui renverse. C'est son âme tout entière qui passe au dehors, qui déborde dans ces pages qu'on dirait écrites avec du feu. On sent que les langues humaines lui font défaut, qu'elles le gênent, qu'elles l'entravent : c'est un instrument qu'il dompte plutôt qu'il ne s'en sert, qu'il fatigue, qu'il tourmente pour lui faire rendre des sons qu'il n'a pas; tant la doctrine jaillit de son âme abondante et vive, tant l'inspiration le presse, le subjugue; et lorsqu'ainsi à bout d'haleine

---

vous suivez ce torrent d'idées qui vous entraîne à travers le temps et l'éternité; lorsqu'à la suite de ce grand homme, vous contemplez le monde entier suspendu à la personne du Christ; et le Christ lui-même reliant à Dieu tout l'ensemble des choses, laissant derrière vous ces étrangetés de style, ces audaces de langage, ces sons heurtés, ces tours hébraïques, ces constructions forcées, bizarres, ces antiphrases insolites, cette syntaxe extraordinaire, vous sortez de vous-mêmes et vous vous écriez dans le ravissement de votre âme : ou l'éloquence n'est rien, ou cela est éloquent, car cela est beau, cela est grand, cela est divin.

» Avec saint Paul, l'éloquence apostolique atteint son apogée. Et maintenant, MM., pour juger de ce qu'a dû être, après les apôtres, l'éloquence chrétienne, non pas abandonnée à elle-même, (la parole sacrée ne l'est jamais), mais privée de cette inspiration plus haute qui se renferme dans les lettres divines, transportez-vous s'il vous plait, par la pensée, dans l'une de ces assemblées primitives, telles que les décrivaient, Pline le Jeune dans son épître à Trajan et Justin le martyr dans sa première apologie. On se réunit, on célèbre la liturgie, on lit quelques pages de l'Évangile ou un fragment d'une lettre apostolique; puis l'évêque

---

ou le chef de la communauté se lève, il commente ce qu'on vient de lire, il y met son âme et son cœur; après quoi l'on se donne le baiser de paix et l'on se sépare.

Vous comprenez, messieurs, ce qu'a dû être cette éloquence du cœur, elle a dû être sans recherche et sans apprêt, c'est-à-dire simple et vraie. Je veux bien qu'il ne soit pas sorti de là une littérature brillante et polie.

Les premiers chrétiens ne cultivaient guère les Muses. Ils n'en avaient pas le loisir ni probablement trop le goût; aussi, bien que vraie, je trouve presque naïve l'observation de Moehler qu'à la différence des littératures profanes, la littérature chrétienne n'a pas commencé par la poésie. Si toutefois il est une poésie intime, douce effusion d'une belle âme qui rend vivement ce qui la touche, si l'éloquence se mesure aux sentiments qui l'enflamment, aux transports qu'elle excite, comment ne pas trouver de l'une et de l'autre dans cette gracieuse épître à Diognète qui dépeint la vie des premiers fidèles sous des couleurs aussi fraîches qu'animées, dans ces lettres de saint Clément, où le langage de la plus ardente charité revêt une onction et un charme infinis; et mieux encore dans

les écrits de Polycarpe et d'Ignace dont l'éloquence enflammée puise dans une passion nouvelle, dans la passion du martyr des accents inconnus jusqu'alors.

« Hommes héroïques, qui laissant loin derrière eux tout ce que Rome et la Grèce avaient eu de force et de courage, mettent au service de la vérité les deux grandes choses par lesquelles le christianisme a conquis le monde, le zèle de la parole et le sang du martyr.

« Aussi, messieurs, vous le concevez sans peine, l'éloquence chrétienne ne pouvait pas en rester là. Elle devait, comme toutes choses, grandir sous la lutte. Et quelle lutte ! Non, jamais nous ne comprendrons, nous qui n'avons le plus souvent que tout juste assez de foi pour croire, ou qui n'en avons pas assez pour persécuter ceux qui croient, jamais nous ne comprendrons ce qu'il y a eu dans cette lutte des trois premiers siècles de l'Église, dans cette lutte de la parole aux prises avec la force brutale, d'énergie et de grandeur. C'est le monde romain tout entier se soulevant contre cette parole qui attaque son passé, qui menace son avenir. Comme tous les systèmes vaincus qui n'ont pas conscience de leur force, qui n'ont pas foi en eux-mêmes, le paganisme a recours au glaive et

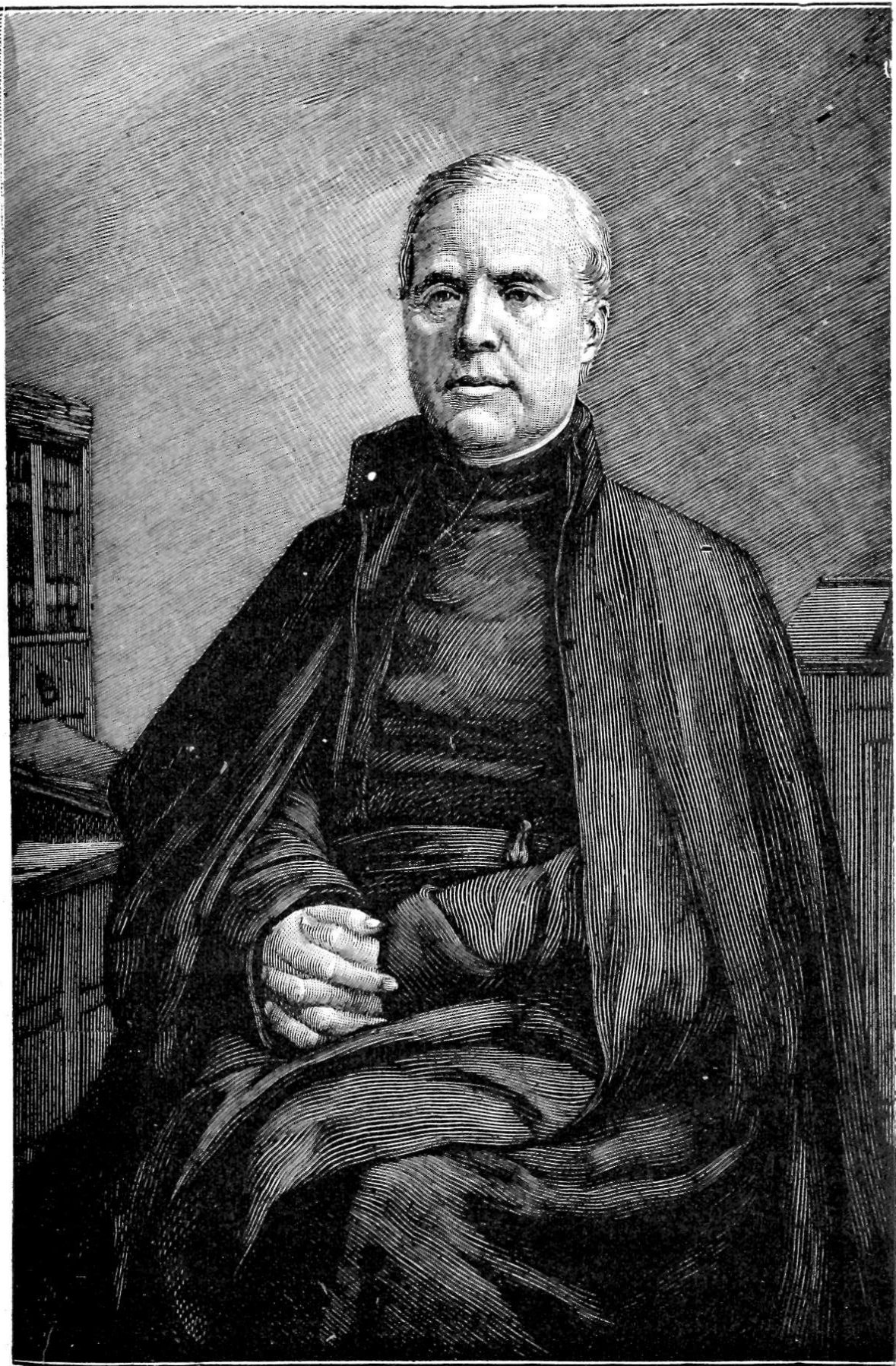


---

au mensonge. Il frappe et il calomnie. Alors l'apologie chrétienne se lève en face des bûchers : ce qu'elle demande, c'est d'être écoutée; ce qu'elle revendique, c'est ce qui appartient à tous, une place au soleil, et un rang dans le monde : Dieu et la vérité feront le reste. Calme et savante dans saint Justin, comme il convenait au philosophe martyr, vive, lumineuse, pressante, dans Tatien, dans Athénagore, dans Théophile d'Antioche, l'apologie chrétienne redouble de force avec le péril et se multiplie à mesure qu'on l'étouffe. Ici encore, messieurs, dans ces écrivains, dans ces orateurs du deuxième et du troisième siècles, vous ne chercherez pas tant l'élégance des formes, le brillant, le poli de l'expression, l'harmonie d'une diction pure et châtiée, les richesses d'une belle ordonnance. Nous ne sommes plus, pour la perfection du style, aux beaux temps de la Grèce et de Rome. Rappelez-vous bien que ce sont des athlètes que vous avez sous les yeux, des athlètes de la vérité qui luttent, qui combattent; et lorsqu'on voit des athlètes descendre dans la lice, lorsqu'on les suit de l'œil au fort de la mêlée, quand la sueur ruisselle sur leur front, que le sang s'échappe de leurs membres meurtris, qu'ils sont là haletants, épuisés : on ne leur demande pas si leur arme est ar-

tivement sculptée, si la lame est d'un acier luisant, poli, si la garde de leur épée est enrichie d'or ou de pierreries, on s'inquiète peu de savoir si leurs vêtements sont en désordre, si la poussière recouvre leur corps : on regarde à terre, et si l'adversaire a plié sous leurs coups, on applaudit à leur triomphe et on couronne leur front.

» Ne croyez pas cependant que cette grande époque n'ait pas été féconde en chefs-d'œuvre de tout genre. L'éloquence chrétienne s'y déploie sous toutes ses formes; Ici, c'est l'École d'Alexandrie avec son immortelle phalange d'érudits éloquents, d'orateurs philosophes. C'est Clément qui, recueillant autour du christianisme toutes les semences de vérité éparses dans le vieux monde, explique la science par la foi et confirme la foi par la science; c'est, plus grand que son maître, Origène, la merveille d'un siècle si fertile en merveilles, enfant martyr, docteur dès le berceau, qui d'une main terrasse Celse et de l'autre élève à l'Écriture un monument colossal de foi et d'érudition; esprit vaste et pénétrant, qui, embrassant toutes choses, en scrute les principes, en sonde les profondeurs, et qui jusqu'au milieu de ses erreurs les plus hardies a su tenir la critique en balance et forcer le



Le Révérend Père Félix.



---

blâme à douter de lui-même. Ailleurs, à l'extrémité opposée, sur cette terre des Gaules fécondée par le sang des martyrs de Lyon, c'est Irénée, dont le vaste savoir, dont le sens droit et judicieux tempère la vivacité du génie oriental par la sagesse pleine de mesure de l'esprit occidental. Plus bas, sous le ciel brûlant de l'Afrique, c'est cet éloquent prêtre de Carthage, dont la fougue passionnée brise tout ce qu'elle rencontre, dont l'ardente imagination colore tout ce qu'elle touche, ce stoïcien du christianisme, qui accable nos faiblesses sous les colères de sa grande âme, cet âpre et rude Africain que Dieu semble avoir placé au berceau de l'Église, comme pour prouver à tous que si la religion inspire le génie, elle sait se passer de lui, lorsqu'épris de lui-même, le génie secoue son frein. C'est l'élève de Tertullien, cet évêque à l'âme si belle, qui toujours sur la brèche attaque l'erreur, défend la vérité, cet intrépide champion de la foi, dont chaque écrit néanmoins, chaque lettre exhale un parfum de sentiment qui charme, qui attache. C'est avec saint Cyprien, toute cette pléiade d'écrivains apologistes, Minutius Félix, Arnobe, Lactance enfin, dont la plume trempée aux sources les plus pures de l'antiquité classique dit assez que pour atteindre à la perfection de l'art, l'élo-

quence chrétienne n'a besoin que d'une existence plus paisible, de jours plus sereins.

» Un jour, messieurs, s'il plaît à Dieu, nous raconterons cette grande lutte, nous suivrons l'éloquence chrétienne à travers ses combats et ses triomphes...

» L'invincible Athanase ouvre cette immortelle série, Athanase, dont je ne puis pas prononcer le grand nom, sans me sentir remué jusqu'au fond de mon âme : héros de la doctrine, à qui un demi-siècle de luttes n'a pu arracher un instant de faiblesse, et dont la mâle figure, traversant les âges entre Arius et Julien, ces deux ennemis de la foi, plane encore au-dessus de nous comme une image de terreur pour quiconque persécute la vérité, et comme une vision d'espérance pour quiconque la soutient. Puis voici les trois grands Cappadociens qui se lèvent, frères par l'amitié, frères par le génie. A leur tête, c'est Basile, esprit grave et profond, dont le goût attique ne craint pas d'enrichir de toutes les couleurs de l'Orient ces lettres, ces homélies, ces traités où l'onction la plus douce s'allie avec bonheur à la plus exquise délicatesse ; c'est Grégoire de Nysse, non moins judicieux avec bien moins d'abondance et d'éclat ; c'est cet orateur poète, à l'imagination si

---

brillante et si facile, qui le premier chanta sur une lyre chrétienne ces saintes tristesses de l'âme, dont les suaves accents, ignorés des poètes profanes, ont retenti jusqu'au milieu de nous dans les méditations religieuses de notre âge, Grégoire de Nazianze qui, également habile à varier tous les tons, déploie tout à coup dans ses invectives contre Julien une vivacité, une verve que rien n'égale, et dont la vie agitée, tableau fidèle des vicissitudes de son temps, se dépouille de tout éclat sur le premier siège de l'Orient, pour s'éteindre au bourg d'Arianze, obscure et solitaire. Au-dessus d'eux enfin s'élève un homme qui les résume, qui les surpasse : merveilleux génie, en qui revivent avec l'inspiration de saint Paul, avec la fermeté de Jean-Baptiste, l'imagination d'Homère, la magnificence de Platon, la raison sévère et passionnée de Démosthène ; Chrysostome qui, au milieu des voluptés de l'Orient, lutte au nom du Christ contre le paganisme des mœurs : orateur sans rival, soit que du haut de sa chaire d'Antioche, il ranime par sa parole un peuple consterné, soit que sur son siège de Constantinople, il tonne sans relâche contre les vices de la cour, sauve des fureurs de la multitude un ministre, son ennemi, soit qu'enfin loin de son

---

troupeau, relégué malgré son caractère et ses cheveux blancs au pied du mont Taurus, cet héroïque vieillard remue encore le monde, en jetant à travers l'Orient et l'Occident les derniers cris de sa grande âme.

» Assurément, messieurs, voilà de la grande et haute éloquence, et les lettres chrétiennes n'auraient-elles à présenter que ces noms-là au milieu de tous ceux que j'omets, qu'il faudrait à coup sûr leur décerner la palme de l'éloquence. Mais ce n'est là qu'un siècle, moins encore, ce n'est que la moitié d'un siècle, car voici l'Occident qui à son tour revendique une large part dans cette moisson de gloires et de triomphes. Avec moins d'éclat peut-être, moins de couleur et de variété, l'Occident réunit plus de clarté, de méthode, une sagacité plus pénétrante et plus vive. Saint Jérôme est le brillant anneau qui relie entre elles ces deux littératures aux traits communs et divers, comme il convient à des sœurs. Tandis que son éducation toute romaine lui fait porter dans ses immenses travaux d'érudition un coup d'œil plus sûr, une critique plus sévère, et dans ses lettres, si charmantes de naturel et d'abandon, une finesse d'observation, une précision de style qui n'est qu'à lui, on sent bien, en parcourant les écrits de ce grand homme,



---

que le soleil de l'Orient, embrasant de ses feux le solitaire de Bethléem, colore son imagination, enflamme sous sa plume sa verve de controversiste; il y a même dans ce caractère de Dalmate qui se roidit jusqu'à la dureté, qui s'enfle jusqu'à l'hyperbole, je ne sais quoi d'âpre et de violent qui, dépassant le monde grec et romain, touche à un monde qui n'est pas encore. Avant lui déjà, saint Hilaire, évêque de Poitiers, avait mérité par la vigueur de son orthodoxie, par la véhémence entraînant de sa parole, par ses aperçus neufs, lumineux sur la Trinité, d'être surnommé l'Athanase des Gaules. Puis un autre enfant des Gaules, dont le nom rappelle ce qu'il y a eu dans l'antiquité chrétienne d'une part de plus tendre, de plus ingénu, de plus délicat, et de l'autre de plus ferme et de plus imposant, saint Ambroise, a su embellir tous les points de la doctrine par les charmes d'une élocution brillante et fleurie, et, qui mieux est, convertir les cœurs par la charité qui persuade et l'onction qui guérit. Enfin, messieurs, pour couronner tout cet ensemble de merveilles, pour relier dans une vaste et magnifique synthèse tous les travaux de l'éloquence chrétienne semés dans l'espace de quatre siècles à travers l'Orient et l'Occident, l'Afrique et les Gaules,

Dieu tira des conseils de sa providence un homme, un des plus grands qui aient paru dans le monde. Parti des dernières profondeurs du vice et de l'erreur, après avoir mesuré aux égarements de son propre génie la grandeur et la faiblesse de l'esprit humain, il fut donné à cet homme d'embrasser dans son ensemble l'édifice de la vérité, d'en pénétrer les fondements, d'en parcourir toutes les parties, d'en saisir les proportions, d'en contempler le faite, afin qu'à cette hauteur, recueillant sur ses lèvres les traditions du passé, il pût les renvoyer en flots de lumière à travers les âges futurs. Esprit universel, s'il en fut jamais, rien n'échappe à son coup d'œil, à tel point qu'à l'heure où je parle, nous qui, à quatorze siècles de lui, avons remué toutes les idées, agité tous les problèmes, nous sommes encore, croyants ou incroyants, nous sommes obligés de compter avec le génie de cet homme et, suivant la trace de ses pas, recueillant toutes les lueurs de son esprit, de nous demander, sur un point quelconque de la doctrine, ce qu'Auguste a pensé, et ce qu'Auguste a cru. Je m'arrête, messieurs, à ce grand nom qui ferme la première période de l'histoire de l'éloquence chrétienne. »

Ayant reçu de l'abbé Freppel son discours d'ouver-

ture, le Père Félix lui écrivit cette belle lettre de remerciements.

« Paris, 25 janvier 1856.

» Monsieur le professeur,

« Je vous remercie de l'honneur et du plaisir que vous m'avez fait en m'envoyant votre discours d'ouverture. C'est un admirable début, et je me suis dit en vous lisant, que quand on commence de la sorte, on a lieu d'espérer d'aller *bien loin*. Que Dieu vous seconde et vous soit toujours propice dans une carrière qui s'ouvre pour vous avec tant d'éclat. Dieu, sans contredit, a sur vous des desseins pour sa gloire et pour le salut des âmes, et vous êtes de ceux qui entendent l'appel de Dieu et qui y répondent avec dévouement.

» Je ne finirai pas sans vous remercier, en mon nom et au nom de mes frères, des choses gracieuses que vous avez dites à l'adresse de notre petite compagnie ; j'étais tenté en les lisant de regretter que vous ne lui eussiez pas donné un orateur de plus. Mais à chacun son poste, vous êtes avec nous, puisque vous réalisez, pour votre part et dans la position que la Providence vous fait, la grande formule de notre Frère : *Ad Majorem Dei gloriam !*

» Agréez, avec mes sincères remerciements, l'expression de mon parfait dévouement et de mes sentiments respectueux.

» FÉLIX, S. J. »

Il fallait l'entendre parler dans cette salle de la Sorbonne, de ces admirables grands maîtres de l'éloquence sacrée en France, avec quels accents enthousiastes il mêlait à la grandeur religieuse la grandeur de la patrie, de la France.

« Parlant à des Français, s'écriait-il, je n'ai pu mieux faire au début de mon enseignement que d'offrir à leur admiration une de leurs plus belles gloires nationales, celle qu'à moins d'une mauvaise foi ou d'une ignorance extrême, on peut le moins nous disputer. Je ne veux pas dire que, en dehors de l'éloquence sacrée, sur plus d'un point, notre littérature nationale, justement fière de ses chefs-d'œuvre, ne puisse prétendre à une supériorité réelle. Toujours est-il que partout ailleurs la contestation est possible, la lutte existe. Ainsi, à la grandeur mâle et sévère de Corneille, à la grâce, à la délicatesse, aux peintures émouvantes de Racine, l'Angleterre oppose, non sans quelque motif, l'originalité forte, les créations vivantes

---

de Shakespeare ; l'Italie nous offre dans le Dante et dans le Tasse des poèmes épiques que certainement nous n'avons pas égalés ; en face de nos Descartes, de nos Malebranche, l'Allemagne montrera une liste de penseurs, dont les conceptions, si elles ne tiennent pas contre le bon sens, la précision française, révèlent du moins dans l'esprit philosophique de ce grand peuple une vaste étendue, une pénétration rare. Je n'ai pas mission pour prononcer dans de si grands débats, je n'ai pas grâce d'état pour cela. Tout ce qu'il me suffit de faire observer, c'est que, d'un côté et de l'autre, il y a des noms qui peuvent tenir l'admiration en suspens. Mais des noms qui aient marqué dans l'éloquence sacrée à l'égal de ceux de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Massillon, depuis les Pères dont les ouvrages sont devenus pour toutes les nations chrétiennes un patrimoine commun, *en dehors de la France, on n'en citerait pas un*. Leur supériorité est assurée, leur gloire est sans rivale. Voilà pourquoi je suis heureux de placer nos études sous les auspices de ces grands noms, dont l'honneur, après l'Eglise, revient tout entier à la patrie. A vous, Messieurs, de payer votre admiration à ces gloires qui sont les vôtres, à moi de m'inspirer du voisinage de ces

hommes, afin de n'être pas trop indigne d'eux ni trop au-dessous de vous. »

Et une autre fois, quels accents il trouvait pour célébrer ce grand dix-septième siècle et ce magnifique orateur chrétien Bossuet :

« Aussi; Messieurs, vous le sentez bien, nous touchons à de plus grandes choses. Comme preuve nouvelle de cette fécondité inépuisable du génie chrétien que je ne me lasse pas d'admirer, il fallait qu'il succédât pour l'Église à une époque de deuil, à un siècle de lutttes, un siècle de gloire et de triomphes, un siècle qui, à l'exemple du quatrième et du treizième, pût élever à la pensée religieuse des monuments d'inimitable structure, un siècle qui, permettez-moi de le dire, recueillant tous les rayons de lumière disséminés derrière lui, brillât entre le seizième et le dix-huitième, entre l'hérésie et l'incrédulité, ces deux grandes puissances de l'erreur, comme le soleil qui se lève et qui se couche sur les ténèbres; un siècle enfin, où l'éloquence chrétienne, déployant tous ses moyens, pût atteindre au faite de la perfection. Dieu fit ce grand siècle. Il choisit la France pour qu'elle en fût à la fois la tête et le cœur. Du sein toujours fécond de ce noble pays surgirent une foule d'hommes dont

l'assemblage divers forma la plus belle réunion d'esprits supérieurs qu'il y eût jamais. Au milieu de ce brillant cortège que lui faisaient à l'envi l'art et la poésie, les sciences et la philosophie, l'éloquence sacrée parut comme une reine environnée de tout l'éclat de sa puissance. Et enfin, comme le mouvement du siècle se personnifie plus ou moins dans un homme qui le fait naître ou le dirige, parmi ces écrivains sacrés qui portèrent si haut l'éloquence chrétienne, il s'éleva un de ces hommes qui semblent avoir reçu de Dieu le pouvoir de reculer les bornes de l'intelligence humaine ; il a vécu à peu de distance de nous, sa tombe vient de toucher au berceau de notre âge, et déjà, effrayée de sa grandeur, l'imagination le reporte en arrière. Pour trouver un modèle à sa grande figure, pour comparer les accents de sa voix, elle sort du monde moderne, elle cherche au loin parmi les prophètes de l'Orient ou les Pères de l'Église, et, réunissant dans une merveilleuse harmonie l'inspiration de saint Paul, l'élévation de saint Augustin, la profondeur de saint Thomas, elle se plaît à retrouver au front de cet homme le reflet de ces trois immortels génies.

» Le siècle qui, au milieu de ces gloires rassemblées,

a contemplé cette gloire unique, qui, suspendu aux lèvres de cet homme, a frémi d'enthousiasme au son de sa voix, c'est le dix-septième siècle, et cet homme vous l'avez nommé, c'est Bossuet. »

En présentant au public ses leçons de la chaire d'éloquence sacrée, le professeur écrivait dans une magistrale introduction :

« Un des résultats les plus satisfaisants de la science moderne, c'est d'avoir dirigé l'attention des esprits vers l'étude des Pères. En dépit des préjugés que l'ignorance ou la mauvaise foi avait su répandre au siècle dernier, tout le monde a fini par reconnaître qu'il serait honteux pour une société chrétienne d'ignorer ceux qui l'ont initiée à la justice et à la vérité. De louables efforts ont été faits depuis cinquante ans pour ramener parmi nous le goût de ces saines et fortes études ; et l'on a vu des plumes laïques payer à nos gloires religieuses le tribut d'admiration qu'elles méritent. On ne saurait se dissimuler néanmoins que cette voie est à peine frayée ; et il s'en faut bien que la littérature chrétienne soit connue du grand nombre au même degré que celle de la Grèce ou de Rome. Si les Pères du quatrième et du cinquième siècle ont dû à l'éclat de leur éloquence le privilège d'être moins



ignorés, ceux des trois premiers sont encore loin de jouir de la même faveur ; et, dans cette période si féconde et si animée, les *Pères apostoliques* et leur époque ont eu à souffrir, en France du moins, de cette sorte d'indifférence qu'explique d'ailleurs la sévérité naturelle du sujet. »

Et il ajoutait :

« J'ai toujours pensé que les écrits des premiers Pères forment la *meilleure apologie de la religion catholique*. »

L'auditoire de l'abbé Freppel se recrutait surtout parmi les hommes instruits et les jeunes gens des écoles de la capitale. C'est pour ces derniers que le savant professeur commença ses conférences sur la *Divinité de Jésus-Christ*. Le style de cet ouvrage diffère assez sensiblement de celui des autres œuvres de l'apologiste : il est plus chaud, plus coloré, plus brillant. On y sent passer en maint endroit le souffle qui anima l'éloquence de Lacordaire. C'est qu'en effet le célèbre dominicain exerça sur la jeunesse sacerdotale de l'abbé Freppel une grande influence. Il admirait le prodigieux talent du maître et subissait l'ascendant de ses idées. Plusieurs lettres de l'orateur de Notre-Dame, pleines de paternels et sages conseils en vue de

l'avenir du jeune prêtre, attestent la nature des relations qui s'étaient établies entre eux. On sait encore que, pendant quelques années, l'abbé lui confia la direction de sa conscience (1).

L'abbé Freppel adorait les voyages. Son plus grand plaisir c'était de pouvoir, pendant les vacances, retourner dans sa chère Alsace et visiter les pays du nord de l'Europe.

Rien de curieux et d'intéressant comme les lettres qu'il adressait alors à ses intimes qui devenaient les confidents de ses pensées.

Voici à ce sujet une lettre qu'il écrivait en 1861 à son ami l'abbé Kieffer, son ancien collègue de Saint-Arbogaste :

« Berlin, le 21 juillet 1861.

» Mon cher ami,

» Tu seras sans doute étonné de recevoir de moi une lettre datée de Berlin ; mais je crois qu'un envoi que ma mère a dû te faire t'aura préparé à cette surprise. Ne pouvant pas m'embarrasser d'une soutane qui me ferait regarder comme une bête curieuse dans les pays ultra-protestants que je parcours, je n'ai pris

(1) Mgr Gonindard.



Monseigneur Darboy, archevêque de Paris.



avec moi qu'une soutanelle et ma redingote. J'ai chargé ma mère d'adresser ma soutane à Saverne, où je compte faire ma première station en Alsace. Tu auras donc la bonté de garder ce dépôt jusqu'à mon arrivée, qui, je le crains bien, ne sera pas prochaine.

» Après une année de travail et de fatigue, j'ai senti le besoin de faire un long voyage, et je traverse l'Allemagne dans tous les sens, faisant ainsi une excursion moitié scientifique, moitié de pur agrément. Je m'arrête à chaque université, où je suis quelques cours, pour juger de la force des études et de l'état religieux des esprits. Tout cela est fort utile à connaître pour moi. C'est ainsi que j'ai visité les universités de Halle, d'Iéna, et je suis en ce moment à entendre les plus célèbres professeurs de l'Allemagne, à l'Université de Berlin : Ranke, Stahl, Hengstenberg, etc. J'en suis médiocrement satisfait. *La Sorbonne est encore mieux que tout cela.* Ah ! qu'il est nécessaire de voir les choses de près et par soi-même, pour porter un jugement impartial et éclairé !

» Berlin, où je suis depuis trois jours, est une fort belle ville, probablement la plus belle de l'Europe après Paris, avec lequel toute comparaison serait une folie. Je pars la semaine prochaine pour Dresde et

Leipzig, où je m'arrêterai quelque temps : puis je compte aller à Prague et à Vienne. Tu vois que je parcours le centre de l'Europe ; mais je ne crois pas qu'au point de vue théologique, historique, on puisse faire un travail intéressant. Je t'en dirai davantage à notre prochaine entrevue. En attendant, je te prie de mettre ma soutane sous cloche jusqu'à mon arrivée, et je t'embrasse de tout cœur.

» E. FREPPEL,

» étudiant à l'Université de Berlin. »

Quelque temps après, Mgr Plantier, l'illustre évêque de Nîmes, félicitait l'abbé Freppel de sa belle étude sur *Saint Irénée*. Son suffrage si précieux est digne d'être cité en entier :

« Nîmes, le 5 décembre 1861.

» Il m'est impossible, monsieur l'abbé, d'accepter les paroles trop bienveillantes dont vous accompagnez, en me l'adressant, l'hommage de votre travail sur *saint Irénée*, mais je reçois avec reconnaissance cet hommage lui-même.

» Enfant de cette grande Église de Lyon dont *saint Irénée* fut presque le fondateur et le premier historien, élevé dès ma jeunesse sacerdotale dans une

---

société de prêtres qui l'a choisi pour protecteur et qui s'abrite sous son nom, j'ai toujours eu pour cet évêque si digne des premiers temps un culte profondément filial. Je me suis également nourri des enseignements du docteur. Ses ouvrages sont une des plus antiques sources de la science et de la tradition chrétiennes ; ils en sont aussi l'une des plus fécondes. Il a tout dit sur les écoles philosophiques et sur les sectes dissidentes qui s'agitèrent autour de l'Église naissante.

» De même qu'il nous a fait connaître les blasphèmes et les folies, il nous a transmis aussi les réfutations qu'il en a faites, et par elles, dès l'origine, il a préparé des armes victorieuses pour la controverse de tous les siècles.

» Simple prêtre, je me bornais à admirer ; évêque, j'en ai fait usage, et le peu de vigueur qu'on a bien voulu m'attribuer dans certaines luttes contre l'hérésie n'était pour ainsi dire qu'une application de sa force.

» Il ne s'est pas contenté de combattre et de vaincre par la puissance de son génie personnel, il a proclamé en termes incomparables la suprématie de cette Église à laquelle il appartient, en vertu de sa *principauté principale*, de trancher tous les débats et de décider

souverainement toutes les questions. On ne pouvait rendre au monde chrétien un plus éclatant service que de poser ainsi, dès le commencement, cette grande base de l'autorité romaine. Plus je médite sur toutes ces gloires, plus je me prends à bénir ce saint et illustre pontife qui fut un de mes aïeux dans la foi.

» Il y eut aussi en lui ce mérite assez rare parmi les Pères ; c'est que son intelligence fut pour ainsi dire illuminée par les soleils de deux mondes. On trouve dans ses écrits toute la grâce, tout l'éclat, et, si je l'ose dire, tous les parfums de l'Orient ; rien de plus éblouissant et de plus embaumé que cette lettre sur les premiers martyrs lyonnais, dont il est regardé comme l'auteur. Conçoit-on aussi de page plus suave que celle où sa piété filiale rappelle à Florin ses contacts respectueux avec Polycarpe, le grand évêque de Smyrne, qu'il aima comme un frère et vénéra presque à l'égal d'un ange ? Il y a là une tendresse et un charme de couleur où se reflète le ciel si chaud et si pur de l'Asie.

» Lorsque ensuite vous entendez le théologien, le controversiste, c'est une précision sobre, ferme, pressée comme celle des plus hauts esprits de l'Occident. Si nous avons ses écrits dans leur intégrité, nous



verrions qu'il fut peu de Pères plus élevés et plus complets.

» Et quand on pense que ce docteur, qui fut le marteau du gnosticisme, le glaive vengeur de la vérité, le bouclier de la tradition, l'historien des premiers martyrs, finit par être aussi martyr lui-même, on se demande volontiers s'il est beaucoup d'astres plus radieux que sa gloire au firmament de l'Eglise.

» Voilà, monsieur l'abbé, tout autant de distinctions que vous avez admirablement mises en lumière. Pour leur donner plus d'éclat, vous avez encadré saint Irénée dans les contrastes divers par lesquels son siècle en a fait ressortir la noble physionomie. Je vous en félicite comme d'une grande œuvre et je vous en remercie comme d'un bienfait.

» Agréez, je vous prie, l'assurance de mon dévouement affectueux.

» † HENRI, évêque de Nîmes. »

\*  
\* \*

L'abbé Freppel disait quelquefois la messe dans la chapelle du Luxembourg. Il y fut remarqué par madame Troplong, femme du président du Sénat, qui en parla à l'Impératrice. Celle-ci, en 1862, désira l'en-

tendre dans la chapelle des Tuileries pour le Carême.

L'abbé ne put refuser, et l'auditoire n'eut pas d'ailleurs à se plaindre du choix de l'Impératrice (1).

L'Impératrice et Napoléon III, enchantés de leur prédicateur, lui témoignèrent leur satisfaction en lui donnant comme cadeau une riche tabatière en or.

Le 12 février 1863, Mgr Darboy choisit l'abbé Freppel pour faire l'oraison de son prédécesseur, le cardinal Morlot. Il fut si satisfait de ce panégyrique qu'il lui écrivit pour le remercier :

« Paris, le 18 avril 1863.

» Cher monsieur l'abbé,

» J'ai vivement regretté de ne pouvoir assister au service funèbre où vous avez prononcé l'éloge du regrettable et vénéré cardinal Morlot. Mais j'ai lu ce que je n'avais pu venir entendre, et j'en ai été très satisfait. Je viens vous en remercier, comme il m'appartient de le faire en ma qualité de légataire universel du défunt.

» Veuillez agréer, en souvenir de l'hommage éloquent que vous avez rendu à mon éminent protecteur et ami, une croix pectorale et un anneau qui viennent

(1) Ses instructions ont été éditées sous le titre de *Vie chrétienne*.

de lui. Pour d'autres, ce pourrait n'être qu'une relique ; pour vous, c'est encore un augure, au moins dans mes vœux.

» Recevez, cher monsieur l'abbé, l'assurance de mon affection.

» † G., archevêque de Paris. »

On sait que c'est vers cette époque que parut cet écrit infâme que Renan le renégat avait intitulé : *La Vie de Jésus* (1). L'admiration des libres-penseurs, des juifs et des francs-maçons pour cette œuvre satanique demandait de sérieuses réfutations.

L'abbé Freppel entra en lice et publia dans le journal *le Monde*, un curieux article.

Écoutons un peu l'indignation avec laquelle il flagelle l'œuvre du triste professeur du Collège de France :

« Strauss avait fait de son mieux pour racheter son audace par une patience de travail peu commune : il aurait cru faire outrage au bon sens public si, voulant attaquer les croyances de son pays, il avait osé se présenter à lui un roman à la main.

(1) Consulter à ce propos le livre : *Ernest Renan, sa vie et son œuvre*, par l'abbé Desportes et François Bournand (Tolra, éditeur).

» M. Ernest Renan ne s'est pas cru obligé à tant de ménagements. Ecrivain pour des Français, il aura jugé sans doute que le niveau intellectuel de ses lecteurs ne dépassait point la hauteur du roman. A quoi bon une discussion sérieuse là où il suffira de répandre un vernis poétique sur quelques bribes d'exégèse ramassées çà et là dans les écoles allemandes? Ailleurs on en rirait; en France cela pourra réussir.

» Eh bien! je le dirai tout d'abord, ce dédain pour l'intelligence du public français me blesse au cœur : il me semble que nous ne méritons pas cet affront. J'ignore si le livre de M. Renan aura le privilège de soulever l'indignation; pour ma part, j'en suis humilié et peiné. J'en suis peiné pour l'honneur de la science française, qu'on ne manquera pas de tourner en ridicule à l'étranger; j'en suis humilié pour le premier de nos corps savants, auquel appartient l'écrivain qui vient de donner au monde une telle preuve de frivolité; et, je l'avancerai sans détour, l'une des choses qui m'ont préoccupé davantage dans la lecture de ce conte facétieux, c'est de penser qu'il pourra venir à l'esprit de quelque critique allemand ou anglais de vouloir mesurer à cet écrit la force des études dans notre pays. Depuis *l'Origine des cultes* de Dupuis,

l'esprit français n'avait pas reçu d'injure plus sanglante...

» J'ai appelé le livre de M. Renan un *pur roman*, sans valeur scientifique, et je m'engage à le prouver. Un livre n'a pas de valeur aux yeux de la science, quand l'auteur y suppose démontré ce qui ne l'est pas ; qu'il affirme sans rien prouver, et nie sans raison valable ; qu'il oppose de simples conjectures à un témoignage certain ; qu'il détruit l'une par l'autre ses allégations ; qu'il trompe son lecteur par des citations fausses ou incomplètes, en attribuant aux auteurs ce qu'ils n'ont pas dit, et en plaçant dans les textes ce qui ne s'y trouve point ; qu'il prétend expliquer les faits par des causes qui n'ont aucune proportion avec eux ; qu'il imagine des hypothèses ridicules pour se débarrasser des faits qui le gênent, et qu'enfin, prenant la fantaisie pour règle, il arrange les événements à son gré, dénature le caractère des personnages et altère le sens des doctrines. Un tel livre, envisagé comme œuvre d'imagination, peut attirer à son auteur une réputation d'artiste, de dilettante ; il peut même trouver quelque crédit auprès des ignorants, mais il n'est d'aucun poids dans la balance de la critique. Quand j'aurai montré que l'ouvrage de M. Renan sa-

tisfait à toutes ces conditions, on m'accordera sans doute qu'il a sa place marquée parmi les romans sortis de la même librairie, un peu au-dessous, ou, si l'on aime mieux, à côté de *Salammbô*... » (1)

En réfutant M. Renan, l'abbé Freppel venait de s'affirmer en apologiste digne des temps anciens par l'énergie de la foi, et des temps modernes par la rare compétence de sa critique et de son érudition...

En 1863, Mgr Darboy, voulant récompenser l'abbé Freppel pour son oraison funèbre du cardinal Morlot, lui conféra le titre de chanoine honoraire de Paris.

Trois ans plus tard, en 1866, le 12 avril, le ministre de l'Intérieur, M. de La Valette, lui écrivait :

(1) Son *Examen critique de la Vie de Jésus de M. Renan* eut quinze éditions et fut traduit en toutes les langues de l'Europe. Il figura tout de suite avec honneur au premier rang des œuvres apologétiques provoquées par le livre de l'apostat, de qui Mgr Pie disait, à propos de l'accusation étrange formulée par M. Renan contre l'évangéliste saint Jean, qu'il accusait de ne pas aimer Judas :

— En vérité, pour peu qu'on ait les sentiments de saint Jean, on est bien excusable de ne pas aimer les Judas, en quelque temps qu'ils vivent et quelque nom qu'ils portent.

• • • • •

(MGR RICARD.)

---

« Paris, le 12 avril 1866.

» Monsieur,

» L'Impératrice, qui vient de prendre sous son auguste protection l'Asile impérial de Vincennes, a pensé qu'il serait possible d'occuper fructueusement les ouvriers qui s'y trouvent temporairement en traitement de convalescence, en leur faisant des lectures littéraires et des conférences sur des sujets de morale, d'hygiène, d'économie politique, de science, etc.

» J'attacherais le plus grand prix, Monsieur, à obtenir votre concours pour la réalisation des généreuses intentions de Sa Majesté, et je viens vous prier de me faire savoir s'il vous serait possible d'accepter cette mission.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» *Le Ministre de l'Intérieur,*

» LA VALETTE. »

L'année suivante, le 17 juillet, Mgr Darboy le nommait doyen des chapelains de Sainte-Geneviève, et le 17 juillet, il remplaçait Mgr Hugonin avec une indemnité annuelle de 3,500 francs.

Trois ans après, le 22 mai, le ministre de l'Instruction publique écrivait à l'abbé Freppel :

« Monsieur l'abbé,

» J'ai l'honneur de vous informer que je vous ai délégué à la présidence de la prochaine distribution de prix du collège Stanislas. En vous confiant cette mission, j'ai eu le désir de vous être agréable et de procurer aux élèves et aux maîtres de cette école la bonne fortune d'entendre votre parole sympathique.

» M. Auguste Nisard, inspecteur de l'Académie de Paris, sera chargé de vous assister dans cette solennité, et M. le directeur du collège vous fournira tous les renseignements qui pourront vous être utiles.

» Agréez, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» V. DURUY. »

La même année encore, le 28 juillet, l'évêque de Vannes lui faisait une invitation plus chère à son cœur :

« Le couronnement de la statue miraculeuse de sainte Anne près Auray, doit avoir lieu le 30 septembre. Tous les évêques de Bretagne assisteront. Le clergé sera nombreux... J'ose espérer que vous accep-



---

terez de nous faire un discours de circonstance. Si vous me permettez de vous annoncer, vous me rendrez un grand service, et vous justifierez par ce discours la haute opinion que nous avons de vous dans notre pays, où vos ouvrages vous ont précédé. »

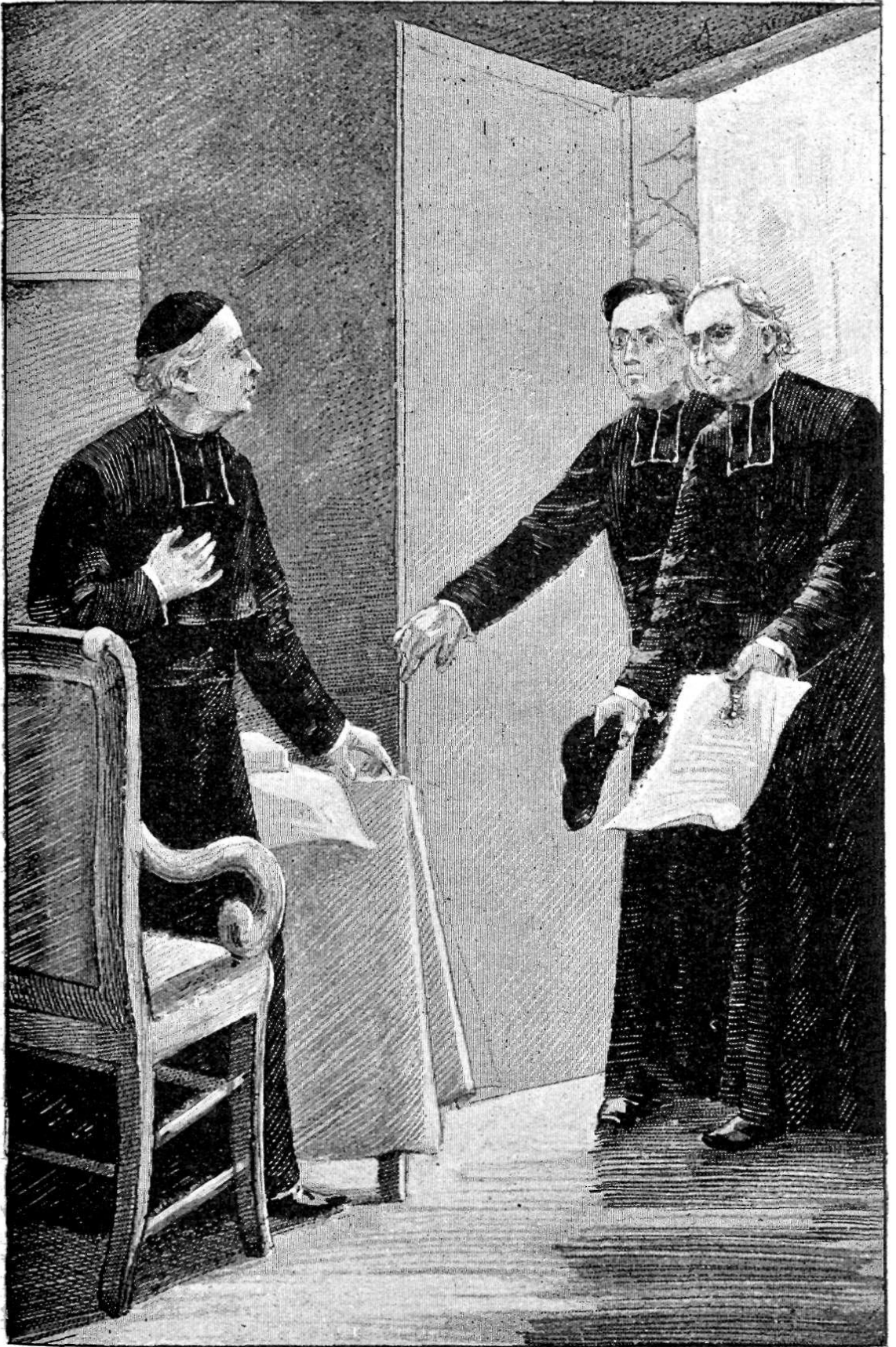
Rappelons aussi qu'en 1868, au mois d'août, l'abbé Freppel parcourait le champ de bataille de Waterloo ; c'est à ce moment qu'on lui apporta son diplôme et sa croix de chevalier de la Légion d'honneur.

« A son retour de Waterloo, raconte M. le curé actuel d'Andlau, il arriva vers dix heures du soir à Saverne où j'étais vicaire. Le lendemain, qui était un dimanche, je le laissai dormir jusqu'à neuf heures, car je connaissais son faible sur ce chapitre. Je savais aussi combien les Savernais aimaient à l'entendre prêcher, et je fis suspendre à la porte de l'église cette affiche : *A onze heures, sermon par M. Freppel.* Après la messe, je lui signifiai qu'il allait nous faire une petite harangue. « Pas possible ; je suis fatigué. D'ailleurs on ne monte pas en chaire comme cela sans préparation. — Mais vous avez une heure devant vous ; c'est autant qu'on vous en a donné en 1852, pour voret improvisation de concours, et sur quel triste sujet :

Aujourd'hui vous choisirez quelque chose de plus joyeux. » Et je lui montrai l'annonce en passant. « Qu'as-tu fait? s'écria-t-il, c'est une trahison! — Soit, mais toute la ville va venir; vous ne voudrez pas causer pareille déception à nos braves paroissiens. — Eh bien! je prêcherai sur le Haut-Barr. » Le Haut-Barr est un château des Vosges dominant Saverne.

» A onze heures, nous entendîmes une de ses plus ravissantes allocutions. *Premier point* : Saverne ancienne ville romaine, avec ses vestiges de vieux temples, rappelle le passage du paganisme au christianisme. *Deuxième point* : Le Haut-Barr, château du moyen âge, est l'emblème de la foi robuste de cette époque, ferme comme le Roc, qui sert de fondement à la forteresse. Où en êtes-vous? *Troisième point* : La vallée, avec son chemin de fer, son canal, ses ponts audacieux, ses tunnels, etc., c'est l'industrie moderne. L'industrie moderne, la vapeur ont les avantages, puisqu'elles transportent les missionnaires de l'Évangile jusqu'aux extrémités du monde. Tout dépend de l'usage.

» Sur ma demande, avant de se coucher il écrivit cette improvisation superbe, en quatre pages bien serrées, sans une rature et presque sans variantes, tant



Monseigneur Freppel recevant le diplôme et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. (Page 87.)



---

sa mémoire était sûre et tenace ! Je garde encore le manuscrit. »

On sait que l'abbé Freppel fut appelé à Rome :

Le cardinal Bizzarri lui écrivait, le 15 février 1869 :

« A la suite d'une décision prise par la Congrégation cardinalice spécialement établie pour la préparation du futur concile général, décision approuvée par le Saint-Père, le cardinal soussigné, président de la Commission pour les affaires des Réguliers, est heureux de vous annoncer que vous êtes élu comme consultant dans cette commission chargée d'étudier tout ce qui se rapporte aux Réguliers. Il vous fait savoir, en même temps, que l'expresse volonté du Saint-Père est que vous gardiez le secret pontifical sur toutes les matières qui seront traitées. »

Le 23 mars, un bref analogue nommait l'abbé Freppel *consulteur* de l'importante commission chargée des affaires diplomatico-ecclésiastiques.

Le professeur quitta donc sa chaire de Sorbonne et partit pour Rome, où il s'occupa sérieusement des affaires du concile, où il fit tout pour aider à la proclamation de l'infailibilité du pape. (1)

(1) Il venait d'être nommé évêque. — Voir au chapitre suivant.





## L'ÉVÊQUE D'ANGERS

**Un désir de Pie IX. — Un décret de l'Empereur Napoléon III. — Une lettre écrite de Rome. — L'arrivée à Angers. — Une lettre à l'Evêque de Strabourg. — L'amour de Mgr Freppel pour son diocèse. — Une intention du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. — Refus du siège métropolitain de Chambéry. — Les visites du diocèse. — Ce que raconte Mgr Denéchau. — L'OEuvre des Missions. — Une réponse de Mgr Guibert.**

**L**E siège épiscopal d'Angers était devenu vacant par suite du décès de Mgr Angebault. Pie IX fit exprimer au gouvernement impérial son plaisir d'y voir nommer l'abbé Freppel.

Par décret en date du 27 décembre 1869, l'Empereur Napoléon III ratifia le choix de Pie IX. Mgr Freppel reçut la consécration épiscopale, à Rome, le 18 avril 1870, dans l'Eglise de Saint-Louis-des-Français.

Mgr Roess avait écrit à ce sujet au ministre :

« Monsieur le ministre,

» C'est la première fois depuis vingt-huit années d'épiscopat que je prends la liberté d'intervenir auprès du gouvernement dans la nomination d'un évêque ; c'est dire assez à Votre Excellence que je ne me suis décidé à cette démarche que par des motifs graves et après y avoir mûrement réfléchi devant Dieu.

» J'ai appris par plusieurs de mes collègues dans l'épiscopat présents à Rome que Sa Majesté l'Empereur songeait à M. l'abbé Freppel pour le siège épiscopal d'Angers.

» Tous les prélats qui m'en ont parlé applaudissent hautement à ce choix. Votre Excellence voudra bien me permettre de me joindre à ce concert d'applaudissements, en la priant de rassurer, si besoin en était, la conscience de Sa Majesté sur le choix de M. l'abbé Freppel, qui a été élevé dans mon diocèse et que j'ai suivi avec attention dans toutes les phases de son honorable existence. Ses grandes qualités et sa haute capacité, son jugement droit, ses connaissances variées, son intelligente expression, sa conduite sacerdotale, son esprit de conciliation et son dévouement à l'Empereur sont connus de tout le monde



» Mieux que tout autre, M. Freppel pourra rendre heureux un des plus importants diocèses, répondre à l'attente de l'Empereur et trouver un accueil empressé auprès des évêques de la province ecclésiastique de Tours.

» Après avoir rempli ce devoir de conscience, je prie Votre Excellence d'agréer... »

Dans son témoignage officiel, l'évêque de Strasbourg déclare aussi le doyen de Sainte-Geneviève très digne de toute dignité ecclésiastique et même de la dignité épiscopale pour sa science et son zèle des âmes.

Le ministre entièrement décidé écrit à l'élu :

« Paris, le 20 décembre 1869.

» Monseigneur,

» Je me félicite de pouvoir vous annoncer que, sur ma proposition, l'Empereur a signé le décret qui vous nomme évêque d'Angers. Sa Majesté connaissait déjà et avait apprécié vos titres à l'épiscopat, et en les plaçant sous ses yeux j'ai eu une tâche bien facile. Permettez-moi d'ajouter que j'ai été très heureux d'avoir à la remplir. Je suis sûr d'avance que votre nomina-

tion sera accueillie, dans votre diocèse et par le clergé en général, avec une grande faveur. Tout le monde sait de quel esprit vous êtes animé ; tous les amis du gouvernement, tous les amis de la religion ont une égale confiance dans vos lumières, dans votre dévouement, dans votre désir éclairé de conciliation, votre amour pour l'Église et pour le bien public.

» Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments les plus dévoués.

» DUVERGER. »

C'est de Rome qu'il écrivait aux fidèles de son diocèse cette admirable lettre où il expliquait comment, à l'exemple du Christ, l'évêque doit aimer son Église.

« Lorsque Dieu, disait-il, s'apprête à former le cœur d'un évêque, il ne lui suffit pas d'y placer cet amour de fraternité qui fait incliner notre âme vers tous les membres de la grande famille humaine. Non ; il crée, il développe en lui ce qu'il y a de plus vif, de plus délicat, de plus profond dans les affections d'ici-bas : il emprunte au cœur du père cette bonté et cette sollicitude de l'homme qui s'est senti revivre avec bonheur dans d'autres lui-même ; il prend dans le cœur de

l'époux cet attachement tendre et fort qui tient une vie enchaînée pour toujours à une autre vie ; et c'est du mélange de ces deux sentiments purifiés, agrandis, transformés par sa grâce, qu'il fait le cœur d'un évêque.

» Travail divin, Nos Très Chers Frères, changement mystérieux qui s'accomplit dans l'âme du prêtre, en vertu de son élection et par la grâce du sacrement. Oui, si je ne me fais pas illusion sur moi-même, il me semble que déjà ces sentiments sont devenus les miens, et qu'en m'unissant à l'église d'Angers par des liens indissolubles, Dieu a dilaté mon cœur pour y renfermer toute cette famille spirituelle qui désormais devra être la mienne. D'où vient, en effet, que ma pensée est constamment au milieu de vous et que mon cœur recherche les vôtres à travers la distance qui nous sépare ? Pourquoi ma main tremble-t-elle d'émotion en vous traçant ces lignes ? Hier encore j'étais pour vous un inconnu ; je ne vous connaissais pas davantage. Mon lieu de naissance n'est pas le vôtre, et la première partie de ma vie s'est écoulée loin de vous. Vos villes, je les ignore ; vos campagnes, je ne les ai jamais touchées du pied. Et cependant, à l'heure présente, toutes ces choses m'émeuvent et

---

m'attendrissent. Tout ce qui vous touche m'intéresse ; et il n'est pas de détails sur vous et vos familles qui me trouve indifférent. Chaque fois que les vents de la patrie m'apportent quelque nouvelle de l'Anjou, je sens mon âme qui tressaille comme au son d'une voix bien-aimée. Quand j'entends faire autour de moi l'éloge de votre loi et de vos vertus, j'éprouve la joie d'un père devant lequel on rend justice au mérite de ses enfants. Votre passé me rend fier ; votre présent m'encourage ; votre avenir me préoccupe. Ah ! n'est-ce point là cet esprit de famille que la grâce divine communique à l'Évêque, et ce sentiment de la paternité spirituelle qu'elle fait naître en lui pour élever son âme à la hauteur de ses devoirs ? »

. . . . .

« Tout ce que nous avons pu amasser de lumière et d'expérience sur le chemin de la vie, disait-il encore dans sa première lettre, nous devons l'appliquer à la recherche des moyens les plus propres à augmenter votre bonheur. Nos journées ne seront pleines qu'autant que le souci de votre avenir éternel en aura rempli tous les instants, et nos années ne compteraient pour rien, si, du premier jour jusqu'au dernier, votre progrès dans la sainteté ne restait l'objet constant de

---

nos efforts. L'œil fixé sur la devise que vos ancêtres avaient recueillie de la bouche de saint Martin pour la placer dans leurs armes : *Non recuso laborem*, nous n'aurons le droit de reculer devant aucun sacrifice, et notre vie elle-même ne nous appartiendrait plus s'il fallait la donner pour le salut de vos âmes. »

Lorsqu'il monta pour la première fois dans la chaire de sa cathédrale, au jour de son entrée solennelle, il renouvela ses protestations de paternelle tendresse.

« Venez, s'écriait-il, venez en toute confiance, à votre évêque, dans vos peines et dans vos souffrances ; vous trouverez toujours en lui un cœur ouvert à tous les besoins, le ferme et ardent désir de vous être utile, de travailler au salut de vos âmes, de vous offrir de son mieux ses conseils, ses encouragements, ses consolations... »

Aussitôt arrivé à Angers, Mgr Freppel visita tous les établissements religieux de la ville.

Il a, d'ailleurs, raconté dans une lettre écrite à l'évêque de Strasbourg, quelles furent ses premières impressions dans sa ville épiscopale.

« Angers, le 6 août 1870.

» Monseigneur,

» Je vous prie de m'excuser de ce que je ne vous ai pas écrit plus tôt ; mais depuis mon arrivée à Angers, c'est à peine si je trouve le temps de dire mon bréviaire. Réceptions officielles et visites officielles, tournées dans les principaux établissements et communautés religieuses de ma ville épiscopale, voilà de quoi m'absorber du matin au soir. Les conditions matérielles et morales de mon diocèse ont dépassé mon attente à tous égards. L'installation de l'évêque en ville et à la campagne est superbe ; mais ce qui vaut encore mieux, c'est l'excellent esprit des populations angevines et la belle couronne d'établissements religieux qui s'est formée autour d'Angers. Vous en jugerez par vous-même quand vous me ferez le plaisir de venir me voir ; mais je puis dire, dès aujourd'hui, que le diocèse d'Angers est décidément l'un des meilleurs de la France. On m'a fait un accueil enthousiaste, et je suis ravi de tout ce que je vois et entends autour de moi.

» Lors de mon passage à Paris, je n'ai pas cru devoir demander à voir l'empereur, qui faisait ses malles

---

pour rejoindre l'armée. Toute conversation sur nos affaires religieuses eût été intempestive ; c'est partie remise à plus tard. Mais je me suis longuement entretenu avec MM. Émile Ollivier et Hamille, auxquels j'ai expliqué de mon mieux la question de l'infaillibilité, à laquelle ils n'entendent pas grand'chose ni l'un ni l'autre. Je me suis convaincu une fois de plus que les évêques de la minorité ont fait tout le mal ; mais leur crédit a bien baissé, et, si je ne m'abuse, on nous estime plus qu'eux. Pour ce qui me concerne, j'ai obtenu du ministère tout ce que je demandais, et ce n'est pas peu dire. Car mon palais, qui est plus grand que le Louvre, exige de fortes réparations, et l'on y jetterait un demi-million qu'il n'y paraîtrait guère. C'est le plus beau monument d'architecture civile romane que nous possédions en France (1).

» Vous devez comprendre, monseigneur, à quel point les nouvelles de la guerre m'intéressent, puisque notre chère Alsace en est le principal théâtre. La défaite des Français à Wissembourg m'a rempli d'indignation contre Mac-Mahon. Comment ! il envoie trois régiments pour défendre la trouée la plus défa-

(1) Consulter *l'Histoire de l'art chrétien*, par M. François Bourmand (2 vol. illustrés).

vorable que présentent nos frontières ! Et il néglige de relier cette division au gros de l'armée ! Pour quiconque connaît la contrée, comme vous et moi, c'est insensé. Si c'est ainsi que l'armée française est conduite, nous pouvons nous attendre aux plus grands désastres. L'armée française est invincible, mais à condition qu'elle soit bien dirigée.

» Et puis, l'abandon du Saint-Père par nos troupes est-il bien de nature à attirer les bénédictions du Ciel sur nos armes ? Je suis plein d'inquiétude et je presse tout mon clergé et tout mon peuple de redoubler de prières avec moi. Pauvre chère Alsace ! fallait-il qu'elle revit les Prussiens, grâce à l'incapacité de nos généraux ?

» Écrivez-moi vos impressions, cher monseigneur, et annoncez-moi une belle victoire. Ma mère surtout a besoin d'être consolée par la perspective du succès. Ici, on est très patriote, mais la nouvelle de l'abandon de Rome par nos troupes a singulièrement refroidi l'élan de nos populations si chrétiennes. J'attends avec impatience de vos bonnes nouvelles et vous prie d'agréer la nouvelle assurance de mon respectueux et inaltérable attachement.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »



Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon avait eu l'intention d'offrir le siège métropolitain de Chambéry à Mgr Freppel. Il pensait ainsi récompenser à la fois son beau talent et ses services à la cause de la religion. Mais le gouvernement avait compté sans le bon vouloir de l'évêque d'Angers qui n'entendait nullement quitter son diocèse où il se plaisait tant et où il se trouvait attaché par tant de doux liens.

Mgr Mermillod, l'un de ses admirateurs les plus sincères, désirait beaucoup ce changement, et, pour décider son ami, il faisait appel aux sentiments qui pouvaient le plus remuer son cœur, il lui écrivait de Ferney, le 10 mai 1873 :

« Cher Seigneur,

» Vous connaissez la mort du cardinal-archevêque de Chambéry ; ce pieux et vaillant vieillard m'avait à plusieurs reprises sollicité de consentir à ce qu'il fit des démarches pour me laisser son siège ; clergé et fidèles me le demandaient ; mais je me devais à la lutte pour la vérité dans la Rome protestante, il faut être à son poste et faire son devoir.

» Je vous ai indiqué à mes amis de là-bas ; tous vous

désirent, prêtres, magistrats et députés. Vous n'aurez pas les ressources du diocèse d'Angers ; mais vous aurez les grands souvenirs de saint François de Sales et de Joseph de Maistre à garder et à féconder. Peut-être êtes-vous réservé à une métropole plus importante ; mais cher ami, si Dieu vous invite à venir sur cette terre de Savoie, fertile en hommes, consentez à cet acte de dévouement.

» Je sais que le Nonce verrait avec joie votre acceptation, si le siège vous est offert. Des démarches sont faites dans ce but, le clergé redoute un prélat qui n'aurait pas ce que vous avez à un haut degré : l'intégrité de la doctrine et la flamme de l'énergie : *lucere et ardere*.

» Je confie nos désirs à votre cœur ami et à votre âme épiscopale ; je les confie à saint François de Sales !

» Priez pour l'exilé qui vous admire de loin et croyez à mon tendre et respectueux attachement.

» GASPARD, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. »

A la suite de ces pourparlers, le directeur des Cultes lui-même, à son tour, lui écrivait :



Monseigneur Mermillod.



---

« Versailles, le 28 mai 1873.

» Monseigneur,

» Le clergé, les députés, le préfet, tous les hommes considérables de la Savoie, demandent au gouvernement d'appeler Votre Grandeur au siège de Chambéry. M. le ministre des Cultes me charge d'avoir l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'il serait extrêmement heureux de déférer à ce vœu unanime; avant de faire une proposition au Conseil des Ministres, il désire s'assurer de l'assentiment de Votre Grandeur, il connaît les liens qui l'attachent au diocèse d'Angers, mais il fait appel à son patriotisme en la priant de vouloir bien céder au désir si hautement manifesté pour une province dont l'importance pour notre pays ne se mesure pas au chiffre de la population.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance des sentiments respectueux de votre très humble et très obéissant serviteur.

» AD. TARDIF. »

Il faut lire maintenant la lettre de refus, qui est si pleine d'un sentiment délicat :

« Je suis assurément on ne peut plus flatté de la confiance que me témoignent le clergé et les fidèles de la Savoie, dit-il ; et je remercie M. le ministre des Cultes de ses bienveillantes intentions à mon égard. Mais il m'est absolument impossible de déférer à ce désir. Quitter l'Anjou, où j'ai placé toutes mes affections, serait un sacrifice au-dessus de mes forces. Les liens qui m'attachent à mon diocèse ont été formés dans les mauvais jours de la guerre, alors que je perdais, avec l'Alsace, ma patrie natale, et il semble que mes diocésains aient voulu me faire oublier cette perte par des témoignages d'affection auxquels je dois répondre par une fidélité inébranlable. J'éprouverais, à me séparer d'eux, un déchirement de cœur qui me rendrait incapable de tout lien.

» Mon excellent ami, M. le ministre de l'Intérieur, enfant de l'Anjou lui-même, sait à quel point je suis attaché à ce pays. J'y ai commencé des œuvres que je voudrais mener à bonne fin ; j'y ai pris des engagements auxquels je dois satisfaire ; je me suis imposé des charges que je ne puis léguer à personne. »

---

Ce peu d'ambition pour les honneurs et les hautes distinctions était d'ailleurs inné chez Mgr Freppel. Nous pouvons rappeler à cet effet, qu'ayant appuyé M. Jules Ferry dans sa politique coloniale, l'ancien ministre avait fait pressentir S. S. Léon XIII pour faire offrir le chapeau de cardinal au prélat. Le Saint-Père en était lui-même très désireux, mais on avait encore cette fois compté sans l'évêque d'Angers qui ayant appris la nouvelle de cette négociation, insista, supplia même, pour qu'il n'y fût pas donné suite. Dans son idée, en recevant le chapeau de cardinal, cela pouvait faire penser qu'il aurait ainsi reçu une récompense pour ses idées politiques, tandis qu'au contraire, il désirait que tout le monde comprît bien qu'il avait mené là une campagne désintéressée.

Cet amour de l'Evêque pour son diocèse était d'ailleurs partagé par les fidèles de son diocèse, et un témoin des funérailles de l'évêque a pu sincèrement écrire plus tard : « Un lien si puissant unit Angers au pontife qui la gouverne, que la ville, privée de son pasteur, interrompt ses travaux, ferme ses ateliers, congédie ses employés et clôt ses boutiques. Tous les partis portent le deuil sur le passage de l'évêque, les fronts s'inclinent et les visages se couvrent d'un voile

de tristesse. Demain, peut-être, les vieilles querelles se réveilleront, mais aujourd'hui une trêve générale désarme tous les citoyens. »

Chaque année, Mgr Freppel consacrait un grand mois à visiter une partie de son diocèse. Et dans ses visites, il pouvait voir de quelle vénération l'entouraient ses fidèles (1).

Le pieux évêque de Tulle, Mgr Denéchau, raconte comment, se trouvant un jour en visite chez un de ses parents, curé dans le diocèse d'Angers, celui-ci voulut lui faire donner la confirmation dans sa paroisse. Avec une touchante simplicité, destinée à adoucir le refus, Mgr Freppel supplia doucement son collègue de ne pas se prêter à ce pieux désir, qui le privait de la consolation de donner le Saint-Esprit à quelques-uns

(1) « Le vaillant évêque qui vient de mourir lègue à son successeur un patrimoine fortifié et agrandi. J'en atteste ces écoles libres, ces collèges, ces séminaires, ces communautés qui sont passés devant mes yeux, la mine fière et le regard assuré, prêts à toutes les épreuves comme à tous les apostolats ; j'en atteste ces deux mille prêtres qui entretiennent la vie morale dans les paroisses ; j'en atteste les héroïques fils de saint Benoît, de saint Bernard, de saint François, de saint Dominique et de saint Ignace, dont les assidues prières désarment la divine justice ; je prends à témoin, enfin, cette Université catholique si dévouée à la cause de la vérité libératrice.

(OSCAR HAVARD.)



de ses chers petits fidèles. Il ne voulait aucunement céder à autrui ce doux labeur de son ministère ; et cependant tant d'autres travaux sollicitaient ses efforts.

Mgr Freppel s'intéressait à toutes les bonnes œuvres, aussi bien à celles des missions (1) qu'à celles de son diocèse.

(1) « On ne saurait, dit Mgr Ricard, trop insister sur le prix que le zélé pasteur attachait à l'œuvre des Missions. Les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée en recueillirent souvent la preuve. Il ne savait comment leur témoigner sa reconnaissance pour le bien que ces prêtres et dévoués apôtres du peuple opéraient dans le diocèse d'Angers.

» Un jour, pendant une retraite prêchée dans une communauté par le supérieur des missionnaires, il pria le prédicateur de lui laisser faire à sa place une des conférences de l'après-midi. L'humilité du bon religieux y fut mise à une rude épreuve, la conférence roula à peu près tout entière sur le mérite des Oblats en général et de leur supérieur d'Angers en particulier.

Une autre fois, un évêque missionnaire de la même Congrégation, Mgr Faraud, était descendu, à Angers, dans la maison de ces religieux. L'évêque vint l'y prendre, pour le contraindre à loger, à l'*Hôtel de la Croix d'Or*, chez lui, où il l'entoura de soins et de prévenances admirables. Il le fit prêcher dans sa cathédrale, et, comme le bon Mgr Faraud voulait solliciter la charité des fidèles en faveur des œuvres diocésaines de Mgr Freppel, celui-ci, oubliant les lourdes charges que ces œuvres lui imposaient, obligea encore le prélat, son hôte, à prêcher au profit de ses missions du Mackensie. La quête fut abondante, elle dépassa dix mille francs ! Mgr Freppel rayonnait de bonheur. »

Il était d'ailleurs aimé de tous ses collègues.

Quand Mgr Guibert, le compatriote de M. Thiers, fut nommé archevêque de Paris, Mgr Freppel lui écrivit une lettre de félicitations. Il reçut de Mgr Guibert la réponse suivante :

» Tours, le 6 août 1871.

» Monseigneur,

« Vous avez bien raison ; mon acceptation du siège de Paris n'est qu'un acte de dévouement et d'abnégation. J'ai résisté tant que j'ai pu, mais il a fallu céder devant les insistances persévérantes du gouvernement et la manifestation des intentions du Saint-Père. J'espère que Dieu aura égard à mon sacrifice et à la peine inexprimable que j'éprouve de m'éloigner du tombeau de saint Martin et d'un diocèse où j'avais mis toutes mes affections. Je ne regretterai pas moins de m'éloigner du plus voisin de mes suffragants, qui m'était bien cher par sa science et ses qualités aimables.

» Je vous demande instamment le secours de vos prières dont j'ai un pressant besoin dans ce nouvel et difficile apostolat.

---

» Veuillez bien agréer, Monseigneur, l'assurance de tous mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

» † J.-HIPP., archevêque de Tours ».







## MGR FREPPEL GRAND PATRIOTE

**La conduite de Mgr Freppel pendant l'Année terrible. — Son patriotisme. — Une circulaire. — Deux lettres à Mgr Röss. — La lettre au roi de Prusse. — Une lettre à l'évêque de Verdun. — La douleur d'un fils de l'Alsace. — Une lettre écrite à M. Emilio Castelar, membre du Parlement espagnol. — Un mandement après le siège et la Commune. — Un témoignage de Pie IX. — Une supplique à S. S. Léon XIII.**

**D**URANT l'Année terrible, la conduite de Mgr Freppel fut admirable (1). Son patriotisme fut à la hauteur des plus rudes épreuves. Il pensa à tout et à tous, n'oublia personne, ni les présents, ni les pauvres prisonniers en Allemagne, qui

(1) Voir mon livre : *Le Clergé pendant la guerre 1870-71.* — Préface de Mgr Lesur, 1 vol. in-8° illustré. (Tolra, éditeur.)

ressentirent là-bas dans les casemates les bienfaits de cette charité épiscopale. Il vint en aide à tous, transforma les établissements diocésains en ambulances et en hôpitaux, nomma des aumôniers et des infirmiers.

« Nommé évêque d'Angers, à la fin de 1869, a dit M. V. Fournel, Mgr Freppel était sacré depuis quelques mois à peine lorsque la guerre éclata. Elle l'atteignit doublement dans son patriotisme, comme Français et comme Alsacien : aussi se multiplia-t-il pour organiser des ambulances, pour envoyer des secours aux blessés et aux prisonniers.

» En même temps qu'il s'adressait à tous les dévouements humains, Mgr Freppel faisait de pressants appels à la miséricorde divine et aux protecteurs célestes de la France. C'est à Dieu qu'il demandait le succès de nos armes, la sagesse pour nos législateurs, l'union des esprits et la constance qui honore les revers et prépare les revanches. Menacé, comme tant d'autres, par le flot des envahisseurs, il consacra solennellement le diocèse d'Angers au Sacré-Cœur de Jésus, et promit de lui élever une belle église si ce dernier malheur et cette suprême honte étaient épargnés à la Vendée et à l'Anjou. Ce vœu fut exaucé ; le

---

prélat et son peuple reconnaissants ont magnifiquement tenu leur parole (1). »

Après avoir converti son séminaire en ambulance, il écrivit cette circulaire :

« Monsieur le Supérieur,

« Nous sommes arrivés à l'un de ces moments solennels dans la vie d'un peuple, où le salut de la patrie exige un effort suprême de la part de tous ses enfants. Jusqu'ici, grâce à Dieu, le clergé s'est montré à la hauteur des circonstances difficiles que nous traversons : il est à son poste, sur les champs de bataille et dans les ambulances, recueillant les blessés sous le feu de l'ennemi, et leur prodiguant, avec les secours de son ministère, toutes les ressources de la charité chrétienne. Mais le devoir a grandi avec le péril : les dévouements ordinaires ne suffisent plus à la situation qui nous est faite par des capitulations désastreuses, et par les prétentions exorbitantes d'un ennemi qui semble vouloir se mettre au ban de la civilisation. Il faut que la nation se lève tout entière pour repousser loin d'elle la honte et le déshonneur. Or, c'est au

(1. Et. Cornut. S. J.

clergé à donner l'exemple autant qu'il est en lui. Sous l'empire d'une législation protectrice des droits et des intérêts de la religion, les élèves du sanctuaire ont joui jusqu'à présent du privilège de l'exemption militaire, et, je le dis à l'honneur de nos autorités locales, nulle d'entre elles n'a même songé à le lui disputer. Mais, en face de la patrie humiliée et meurtrie, je n'hésite pas à croire que nos braves séminaristes sont tout prêts à renoncer d'eux-mêmes au bénéfice de la loi, jusqu'à ce que l'étranger soit chassé du territoire français. C'est pourquoi, voulant concilier le respect des saints canons avec le devoir qui incombe à chacun de contribuer selon ses forces à la défense nationale, je vous charge, monsieur le supérieur, de veiller à l'exécution des mesures que je viens de prendre. Ceux d'entre les élèves du séminaire qui sont engagés dans les rangs de la cléricature se tiendront à notre disposition pour servir d'infirmiers dans les corps de troupes régulières ou auxiliaires. Quant aux autres, qui ne trouveraient pas d'empêchement dans l'état de leur santé ou dans la faiblesse de leur complexion, je vous prie de leur faire savoir de ma part que je les verrai avec grand plaisir s'engager dans la garde mobile ou dans la garde nationale mobilisée, ou dans les



légions de MM. de Cathelineau et de Charette...

» Déjà, une vingtaine d'entre eux ont devancé mon appel, et je les en félicite. Ou ils tomberont martyrs de la Patrie, et ils auront rendu à la religion le plus signalé des services ; ou ils reviendront au séminaire avec l'auréole du dévouement, et le sacerdoce ne comptera pas de membres plus fortifiés par l'épreuve du sacrifice, ni plus honorés de la confiance des peuples. Et, quoi qu'il puisse arriver, nous aurons fait tout ce qui dépendait de nous pour le salut de la France, notre mère à tous (1). »

Comme on annonçait la convocation d'une assemblée constituante, Mgr Freppel écrivit à Mgr Roess

(1) A la Chambre des Députés, le 5 avril 1881, des députés ayant émis la prétention de trouver, dans cette circulaire, un argument contre l'immunité des clercs, Mgr Freppel leur répliqua :

« J'ai écrit ces paroles, et je ne m'en dédis pas. Je m'étais souvenu que, dans l'histoire de l'Eglise, les situations extraordinaires ont toujours commandé des mesures exceptionnelles. Je m'étais souvenu qu'en temps de famine on avait vu des évêques et des prêtres vendre les vases d'or et d'argent du sanctuaire pour donner du pain aux pauvres. Mais, Messieurs, est-ce une raison pour qu'en temps ordinaire, l'Eglise ne conserve pas ses vases sacrés ? Je m'étais souvenu que, dans des temps de détresse extrême, on avait vu des femmes, les Jeanne d'Arc, les Jeanne Hachette, prendre les armes pour repousser l'envahisseur ; mais, Messieurs, est-ce une raison pour qu'en temps ordinaire vous appreniez l'exercice à vos femmes et à vos filles ? »

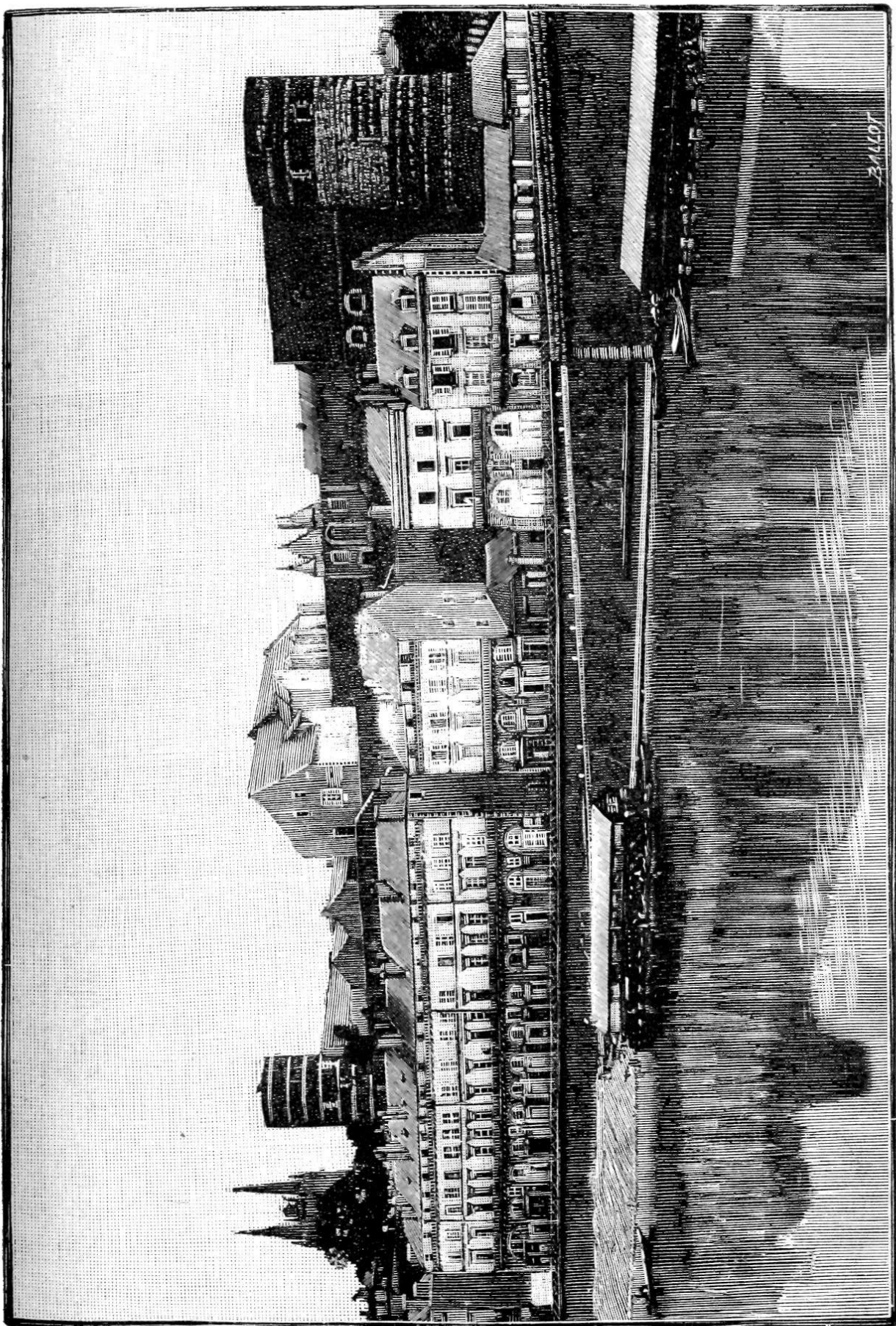
cette lettre où l'on voit combien il cherchait à se dévouer pour l'Eglise et pour la France.

« Angers, le 20 octobre 1870.

» Très cher et vénéré Seigneur,

» Je ne sais si ma lettre vous arrivera, mais comme j'en ai reçu une de M. Rapp relativement au Bon Pasteur ; il y a chance pour celle que je vous envoie. Vous pensez bien que j'étais près de vous pendant les tristes semaines que nous venons de passer. Comme vous avez dû souffrir ! Le général Ulrich, que j'ai vu à Tours, m'a raconté toute l'histoire du siège, votre noble conduite, votre indisposition, etc. J'espère qu'à l'heure présente, vous allez bien, et que nous nous reverrons bientôt. Pauvre Alsace ! mon cœur saigne quand je pense à ce malheur. Ici, nous sommes très calmes et en même temps tous très décidés à repousser l'ennemi s'il se présente.

» Mes braves Angevins sont admirables de patriotisme et j'ajoute aussi de dévouement envers leur évêque. Je n'ai que des consolations, et n'était cette malheureuse guerre, je serais au comble du bonheur



34457

Vue d'Angers.



---

dans ma belle terre d'Anjou. Que de rêves détruits ! J'espérais vous posséder quelque temps cette année, au milieu de mon clergé qui aurait été si heureux de vous voir et de vous témoigner ses respectueuses sympathies. Comme Dieu nous éprouve ! Pauvre France !

» Et dire que la question intérieure vient ajouter ses embarras à l'invasion étrangère ! Car il ne faut pas se le dissimuler, la proclamation de la République a réveillé toutes les mauvaises passions. Le midi de la France est livré à la démagogie ; Lyon n'est pas dans un meilleur état. Dès que les Prussiens seront partis, nous aurons à lutter contre les matérialistes et les athées. On voudra dénoncer le Concordat, proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, supprimer le budget des cultes, dépouiller l'école de son caractère religieux, introduire l'enseignement gratuit et obligatoire, etc. (1)

» Pour moi, je me prépare à la lutte, et je n'oublierai rien pour combattre les démagogues par la parole et par la plume.

(1) Consulter mon livre : *Le Clergé pendant la troisième République*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction de S. S. Léon XIII et approuvé par Mgr Trégaro, Mgr de Cabrières, Mgr Fèvre, Mgr Lesur, etc.

» De l'Assemblée Constituante qui va se réunir dans quelques semaines, dépendra l'avenir de la France. Jamais notre pays ne s'est trouvé dans une situation plus critique. Et à ce propos, je viens vous demander votre avis au sujet d'une proposition qui m'a été faite. Lorsqu'il fut question, il y a quelques semaines, des élections pour la Constituante, plusieurs curés du Haut-Rhin m'écrivirent pour me demander si je consentirais à vouloir affronter les luttes de la tribune comme représentant de l'Alsace. Ne pouvant pas être élu dans l'Anjou, parce qu'aux termes de la loi, un évêque ne peut pas se porter comme candidat dans le diocèse, j'étais disposé à accepter, quand survint le décret prorogeant les élections.

» Aujourd'hui que l'on va revenir à la charge, je viens vous demander votre avis.

» Plusieurs évêques m'ont écrit pour m'engager à me présenter pour la députation quelque part, afin de pouvoir défendre à la tribune les intérêts de l'Eglise, qui seront menacés à coup sûr. Malgré ma répugnance à me jeter dans ces luttes, je n'hésiterais pas à le faire si vous y voyez un devoir. Dans ce cas, j'accepterais la députation que l'on m'offre dans le Haut-Rhin, et, le cas échéant, je vous prierai d'appuyer mon élection

de votre influence souveraine auprès de MM. les curés. Le nonce du Pape, qui est en ce moment à Tours, me presse vivement de ne pas refuser. Êtes-vous également de cet avis ? J'attends votre réponse, si toutefois les correspondances ne sont pas interceptées, ce que je ne pense pas, puisque la lettre de Mgr Rapp m'est parvenue.

» J'ai de bonnes nouvelles de l'évêque de Liège et de l'archevêque de Toulouse. Ce dernier a eu maille à partir avec un préfet insensé qui se nomme Duportal.

» Voilà le concile suspendu ; donc, adieu notre voyage de Rome. Soyez sans inquiétude sur nos effets, ils sont en lieu sûr dans la Ville éternelle, malgré les horreurs qui s'y commettent. La Mère de Nazareth est en France avec quelques Sœurs de Marie-Réparatrice ; toutes se trouvent à Toulouse. J'attends avec la plus vive impatience de vos nouvelles. La poste d'Angers ne peut me garantir que ma lettre arrivera à sa destination. A la garde de Dieu ! Il n'y a rien dans ma lettre qui puisse offenser les Prussiens ; je pense donc qu'ils vous la remettront saine et sauve.

» Adieu, très cher et vénéré Seigneur, et croyez, etc.

» † CH.-EMILE, évêque d'Angers. »

N'ayant pas reçu de réponse à cette lettre, l'évêque d'Angers écrivit de nouveau à Mgr Roëss et cette lettre nous raconte encore toute la douloureuse anxiété qui existait dans son âme.

« Angers, le 20 novembre 1870.

» Cher Monseigneur,

» Je ne sais si cette lettre aura le sort des précédentes, qui ne vous sont pas, sans doute, parvenues ; mais je ne veux pas laisser passer la Saint-André sans du moins tenter de vous exprimer mes vœux et mes souhaits. Vous savez s'ils sont sincères ! Hélas ! dans quelle situation nous trouvons-nous ? Et qui eût dit, l'an dernier, que nous ne pourrions plus même correspondre librement six mois après ? J'espère que vous êtes remis des secousses du mois de septembre, bien qu'à vrai dire, je n'aie aucune nouvelle positive sur l'état de votre santé ! Je tente cette fois la voie belge, par Namur ; peut-être serai-je plus heureux que par le passé. Si vous pouvez me faire parvenir de vos nouvelles, vous savez avec quel bonheur je les recevrai. Il m'est si pénible de ne pas savoir en quel état de santé vous ont laissé ces maudits Prussiens.



» Ici, dans l'ouest, on est armé jusqu'aux dents ; l'élan patriotique est admirable, et si la France peut encore être sauvée, elle le sera certainement par nos vaillantes populations de la Bretagne et de la Vendée.

» Je me suis mis à la tête de toutes les œuvres compatibles avec mon ministère : ambulances, secours aux blessés, soulagement des militaires en campagne. Je suis admirablement secondé par mes braves Angevins, que j'aime du fond du cœur. Je corresponds assez souvent avec l'archevêque de Toulouse, qui me demande toujours de vos nouvelles ; mais comment lui en donner, n'en ayant pas moi-même ?

» Rien n'est perdu : la France peut encore se relever et faire payer cher aux Prussiens leurs sauvageries. Si vous voyiez comme moi l'ardeur qui anime nos jeunes soldats de l'Anjou et de la Vendée !

» Malheureusement, nous n'avons pas que les Prussiens à combattre ; les *rouges* nous menacent de leurs extravagances, et certainement nous aurons de rudes assauts à soutenir. Ils veulent déchristianiser la France ; mais nous luttons énergiquement. Les élections pour la Constituante sont retardées ; il faudra bien qu'elles aient lieu un jour ou l'autre. Sur l'avis du nonce et de plusieurs évêques, je suis résolu à me pré-

senter aux élections dans le Haut-Rhin, comme plusieurs curés me l'ont offert. Il faut absolument deux ou trois évêques pour combattre la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et la suppression du budget des cultes. J'espère que vous m'appuierez dans l'occasion. Ce sera une bien rude tâche, mais vous savez que je ne crains pas de parler en public et de regarder en face une assemblée, quelle qu'elle soit.

» Mais cette lettre vous arrivera-t-elle, cher Seigneur? Je l'ignore. Si oui, je vous prie de me répondre par la Suisse ou par la Belgique, pour me donner des nouvelles de notre santé.

» *Pauvre Alsace!*

» Agréez, cher Seigneur, la nouvelle assurance de mon respectueux et tendre attachement.

» † CH. EMILE, évêque d'Angers. »

Et après l'année terrible, alors que sa chère Alsace était redevenue prussienne, il écrivait encore :

« Angers, le 13 août 1871.

» Très cher et vénéré Seigneur,

. . . . .  
» J'aurais tant de choses à vous conter, que je réserve le tout pour notre prochaine entrevue.

» Sera-t-elle bien prochaine? C'est à vous qu'il appartient de décider, très cher et vénéré Seigneur. Au seul soupçon de votre arrivée dans nos contrées, le baron Pron m'a envoyé télégramme sur télégramme. Je conçois qu'une longue absence vous serait difficile dans les conjectures présentes.

» Mais quinze jours de locomotion vous feraient du bien, et je suis persuadé qu'à votre retour à Strasbourg vous trouveriez encore debout la flèche de la cathédrale. Si vous arrivez, j'inviterai tous les évêques de l'Ouest, à commencer par Poitiers, et nous vous ferons une fête dont on se souviendra.

» Il ne tient qu'à vous, cher Seigneur, de convertir mon rêve en réalité. Quant à venir en Alsace, vous savez bien que je ne le puis : les Prussiens seraient assez polis pour me reconduire à la frontière. C'est

dur cependant de ne pouvoir revoir ma chère Alsace, mes parents et mes amis !

» Agréez, cher Seigneur, la nouvelle assurance de mon profond et respectueux attachement.

» † CH. EMILE, évêque d'Angers. »

C'est alors qu'il adressa au roi de Prusse cette superbe lettre écrite dans un magnifique langage :

» Croyez-en un évêque qui vous le dit devant Dieu et la main sur la conscience : l'Alsace ne vous appartiendra jamais. Vous pourrez chercher à la réduire sous le joug ; vous ne la dompterez pas.

» Ne vous laissez pas induire en erreur par ceux qui voudraient faire naître dans votre esprit une pareille illusion. J'ai passé en Alsace vingt-cinq années de ma vie ; je suis resté depuis lors en communauté d'idées et de sentiments avec tous ses enfants ; je n'en connais pas un qui consente à cesser d'être Français. Catholiques et protestants, tous ont sucé avec le lait de leur mère l'amour de la France, et cet amour a été comme il demeurera l'une des passions de leur vie. Pasteur d'un diocèse, où certes le patriotisme est ardent, je n'y ai pas trouvé, je puis le dire à Votre

Majesté, un attachement à la nationalité française plus vif, ni plus profond que dans ma province natale. Le même esprit vivra, soyez-en sûr, dans la génération qui s'élève comme dans celles qui suivront ; rien ne pourra y faire, les séductions pas plus que les menaces. Car, pour s'en dépouiller, il leur faudrait oublier, avec leurs devoirs et leurs intérêts, la mémoire, et jusqu'aux noms de leurs pères qui pendant deux cents ans ont vécu, combattu, triomphé et souffert à côté des fils de la France ; et ces choses-là ne s'oublient point : elles sont sacrées comme la prière du temple et la tombe de l'ancêtre. Les épreuves de l'heure présente ne feront que resserrer des liens scellés une fois de plus par des sacrifices réciproques...

» Sire, ces événements vous ont fait une situation telle qu'un mot de votre part peut décider pour l'avenir la question de la paix ou de la guerre en Europe. Ce mot que je demande à Votre Majesté, comme Alsacien, pour mes compatriotes qui tiennent à la Patrie française par le fond de leur cœur, je vous le demande pour la France et pour l'Allemagne, également lasses de s'entretuer, sans profit ni pour l'une ni pour l'autre. J'ose enfin le demander au nom de Dieu, dont la

volonté ne saurait être que les nations faites pour s'entr'aider dans l'accomplissement de leurs destinées, se poursuivent de leurs haines réciproques dans les luttes sanglantes.

» Or, laissez-moi vous le répéter en terminant : avec tout homme qui sait réfléchir, la France laissée intacte, c'est la paix assurée pour de longues années ; la France mutilée c'est la guerre dans l'avenir, quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse. Entre ces alternatives, Votre Majesté, justement préoccupée des intérêts de l'Allemagne, ne saurait hésiter un instant. »

Un jour, il écrivait aussi à l'évêque de Verdun :

« Je ne demande pas, je ne veux même pas entrevoir un rachat de mon pays, au prix d'une catastrophe pour l'humanité. Autant que qui que ce soit, j'appréhende l'éventualité d'une guerre exceptionnellement redoutable. Mais la Providence a d'autres moyens, dont la mise en œuvre et l'heure opportune nous échappent. Il suffit à mon patriotisme et à ma foi de penser que, d'une part, on prie et on espère ; de l'autre, avec des vues élevées au-dessus des questions, toujours secondaires, d'amour-propre national et de

---

droits du plus fort, certaines combinaisons d'ordre général peuvent faire incliner les volontés à un grand acte de sagesse internationale. »

M. Emilio Castelar, membre du Parlement espagnol, ayant prononcé un admirable discours, où il racontait que pour la paix générale de l'Europe, il fallait rendre à la France l'Alsace-Lorraine, Mgr Freppel lui écrivit la lettre suivante :

« 13 février 1888.

» Monsieur le député,

» Permettez-moi de vous exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée en lisant le discours où vous avez si éloquemment démontré que la restitution par l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine à la France serait le gage de la paix générale pour l'Europe.

» Votre thèse est l'évidence même. La guerre de 1870 qui, en raison de nos revers, devait entraîner comme résultat logique la constitution de l'unité allemande, a eu pour conséquence anormale le démembrement de la France. Voilà le mal dont nous souffrons et qui pèse d'un égal poids sur toutes les nations européennes. C'est la cause unique de tous ces armements

si disproportionnés avec les ressources des états, et qui sont à la fois un déshonneur et un danger pour la civilisation moderne.

» Comment veut-on que, les choses étant ce qu'elles sont, l'Alsace-Lorraine, d'une part, et la France de l'autre, ne désirent point obtenir, non point par la voie des armes, mais pacifiquement de revision du traité de Francfort.

» On nous dit qu'il faudra une nouvelle guerre pour trancher définitivement la question, mais comme je le faisais observer à la tribune du Parlement français, une nouvelle guerre ne résoudrait rien du tout. Vainqueurs et vaincus n'en conserveraient pas moins leurs sentiments. Ce serait à recommencer dans quelques années, à moins d'extermination de l'un des peuples. Ce crime, le plus épouvantable dont l'histoire aurait fait mention, l'Europe le laisserait-elle commettre ? Est-ce que la France et l'Allemagne, comme grandes puissances, ne sont pas, l'une et l'autre dans sa sphère d'action, également nécessaires à l'équilibre européen et au développement de la civilisation chrétienne ! Et, s'il en est ainsi, peut-on s'arrêter un instant à l'idée d'un pareil forfait ?

» Ce qui rendrait cette guerre d'extermination tout



---

particulièrement insensée, c'est que, sauf sur un seul point, il n'est pas deux nations dont les intérêts sont moins contraires. Dans notre mouvement d'expansion légitime, nous ne nous heurtons à l'Allemagne sur aucun point du globe et nous ne la gênons pas davantage dans l'essor de sa puissance maritime et coloniale...

» Dès lors, une solution pacifique s'impose au nom de la religion et de l'humanité; et cette solution ne saurait être que le retour de l'Alsace-Lorraine à la France conformément au vœu des populations : moyennant quelques compensations ou quelques dédommagements. Ce serait l'objet de négociations que nous n'avons pas à déterminer. Mais la France et l'Allemagne sont assez riches de gloires l'une et l'autre pour n'avoir pas besoin d'en chercher de nouvelles sur les champs de bataille...

» Voyez-vous ce désarmement général, pour la joie et le profit de tous ces peuples déchargés d'un fardeau écrasant; ces milliers d'êtres humains rendus aux devoirs de la vie domestique et de la vie civile, au lieu d'être exposés à toutes les horreurs d'une guerre d'extermination ?

» N'y a-t-il pas là de quoi faire impression sur ces

hommes craignant Dieu et soucieux du jugement de l'histoire?

» Il n'y a plus d'Europe, a-t-on dit, cela peut être vrai au sens que M. Metternich attachait à ce mot; mais, en tout cas, il reste une opinion européenne, faite de tout ce qu'il y a d'honnêteté et de clairvoyance dans les hommes de notre temps. Or, il me paraît impossible que, soit dans les conseils des souverains, soit dans les assemblées populaires, on ne finisse par comprendre tout ce qu'a de lamentable et de cruel ce spectacle de millions d'hommes retenus sous les armes et toujours à la veille de s'entretuer uniquement à cause de deux provinces détachées d'un pays dont elles ne veulent à tout prix cesser de faire partie. Quoi! c'est à un tel résultat qu'auraient abouti les progrès de l'intelligence et de la moralité humaines après dix-huit siècles de Christianisme? Je n'ose pas le croire.

» Qu'il s'élève dans les Parlements des voix généreuses comme la votre; que la presse des différents pays, au lieu d'exciter chez les peuples un faux amour-propre, s'attache à leur faire comprendre que la paix est dans l'intérêt de tous, et il pourra se former une opinion générale avec laquelle les gouvernements.



PETIT Sc.

Pie IX.



seront bien obligés de compter. Quel que soit le résultat de nos efforts pour prévenir d'aussi affreuses calamités et faire prévaloir les solutions pacifiques, nous aurons rempli notre devoir. Vous avez pris à cet égard une noble initiative, dont je ne puis que vous remercier et vous féliciter sincèrement.

» Agréez, etc...

† » CH. EMILE FREPPEL,

» *Évêque d'Angers, député du Finistère.* »

Le mandement que Mgr Freppel adressa à ses diocésains après le siège et cette épouvantable Commune qui fit tant de victimes (1), montre qu'il connaissait bien les vraies causes de nos désastres et qu'il savait quels pouvaient être les remèdes efficaces :

» Ce n'est pas d'aujourd'hui que des observateurs attentifs ont jeté un regard triste et inquiet sur l'état moral de la France. Sous les dehors d'une civilisation élégante et raffinée, ils signalaient avec effroi des germes de mort et de dissolution. Sans méconnaître ce

(1) Consulter mon livre : *Le Clergé pendant la Commune, 1871* : (Tolra, éditeur), et *Catilina et la Commune*, par M. l'abbé Huot.

---

qui restait de croyances et de vertus dans la partie saine de la nation, ils suivaient de l'œil cette marée montante du vice et de l'impiété qui allaient reculant de jour en jour leurs bornes. Un abaissement général des caractères, le culte des intérêts se substituant au respect des principes, une perversion lente mais continue du sens moral, la fièvre du gain sans cesse surexcitée par l'exemple et par le succès de spéculations scandaleuses, l'habitude de ne plus demander la fortune au travail persévérant et honnête, mais à d'heureux hasards, l'absence de tout ressort dans beaucoup d'âmes énervées et amollies par l'abus des plaisirs, une légèreté d'esprit et de conduite devant lesquelles disparaissait le sérieux de la vie humaine ramenée désormais à ces deux mots : amasser et jouir, voilà les symptômes de décadence que trahissait sur bien des points l'aspect du pays.

» Pour qui voulait descendre dans l'intérieur des familles, il n'était pas difficile de s'apercevoir que le respect et l'obéissance avaient fait place à des goûts prématurés d'émancipation, en même temps que d'imprudentes faiblesses jointes à de molles complaisances relâchaient les liens de la première et de la plus fondamentale des hiérarchies humaines.

» Comment s'étonner dès lors que l'esprit d'indiscipline en fût venu à gagner tous les degrés de l'échelle sociale ? Personne ne voulant plus obéir, il devait arriver un moment où nul ne saurait plus commander.

» D'autres signes avant-coureurs d'une catastrophe peu éloignée n'excitaient pas moins les alarmes d'esprits prévoyants : l'abandon ou le mépris des professions les plus favorables au maintien des mœurs simples et austères ; l'émigration des campagnes affluant vers les grands centres pour y chercher trop souvent avec une existence délaissée des plaisirs faciles ; l'esprit de famille et la moralité publique profondément troublés par l'oubli de la grande loi du repos traditionnel, et, pour résumer ces faits dans le plus frappant de tous, l'accroissement de la population subissant un temps d'arrêt, comme si les sources mêmes de la vie avaient été atteintes par le désordre des mœurs ; c'étaient là, aux yeux d'hommes clairvoyants, autant d'indices révélateurs qui faisaient présager pour l'avenir des larmes et des ruines. »

Pie IX rendit témoignage et félicita l'évêque d'Angers de son beau et patriotique dévouement pendant la guerre, et, voulant le consoler de la blessure mo-

rale qui l'atteignait si cruellement par la perte de l'Alsace devenue allemande, il lui adressa le bref suivant :

« *A notre vénérable Frère*

» *Charles-Emile, évêque d'Angers,*

» **PIE IX, PAPE**

» Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

» Nous ne pouvons qu'approuver les actes de fermeté et de vigueur sacerdotale, et nous devons les plus grands éloges à des efforts qui ont pour but la défense des droits de l'Eglise et le bien de la société humaine. C'est pourquoi Nous vous félicitons vivement, vénérable Frère, du zèle si remarquable avec lequel, dans vos derniers écrits, vous avez élevé votre voix de pasteur pour veiller aux intérêts de votre troupeau, pour lui signaler les périls auxquels l'exposent de continuelles attaques contre la foi catholique, et pour vous opposer avec une constance épiscopale aux indignes efforts que l'on tente pour entraver le libre exercice de l'enseignement chrétien.

» Nous aimons à reconnaître que par là vous avez



---

très bien mérité de l'Eglise et de votre diocèse. Aussi Nous vous confirmons, vénérable Frère, dans vos excellentes résolutions, d'autant plus que la cause dont vous avez pris la défense est plus grave, et que plus grands sont les maux dont votre patrie est menacée par suite de la guerre entreprise contre les principes et la méthode de l'éducation chrétienne.

» Nous Nous plaisons également à rendre justice au zèle pieux et aux sentiments de religion si louables qu'un très grand nombre de vos fidèles ont su déployer en cette circonstance, sur votre initiative et sous votre direction. Nous bénissons Dieu qui a opéré ces choses parmi vous, et Nous voulons exprimer à ces chers fils les félicitations qui leur sont dues et Notre bienveillance toute paternelle.

» Daigne le Seigneur tout-puissant soutenir vos efforts par sa grâce, faire prospérer vos œuvres, unir à jamais et fortifier tous les esprits pour le combat qu'il faut livrer à la méchanceté du siècle! C'est ce que Nous lui demandons instamment; et comme gage de Notre bienveillance particulière, comme présage de tout don céleste, Nous vous accordons très affectueusement notre bénédiction apostolique, à Vous,

vénérable Frère, ainsi qu'à tout votre clergé et à tous les fidèles qui sont confiés à vos soins.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 13 décembre 1871, la vingt-sixième année de notre pontificat.

» PIE IX, *Pape.* »

L'évêque d'Angers avait d'ailleurs un véritable culte pour Pie IX. Il l'avait montré par sa courageuse et belle lettre pastorale, datée du 30 novembre 1870, sur l'invasion des Etats pontificaux par les troupes de Victor-Emmanuel.

Cette lettre pastorale, qui toucha profondément le saint Pontife, rendait un éclatant témoignage au gouvernement du Pape si lâchement calomnié.

L'évêque d'Angers y disait :

. . . . .

« Et qu'on ne vienne pas, nos très chers Frères, nous parler de la comédie plébiscitaire qui vient de se jouer à Rome, sous la menace des baïonnettes italiennes, pour couvrir la spoliation d'un faux semblant de légalité. En droit, l'insurrection contre un pouvoir légitime n'est pas plus licite à Rome qu'ailleurs, ou c'en est fait de toute autorité monarchique ou répu-

---

blicaine. En fait, jamais peuple, dans les temps modernes, n'a vécu plus content sous un sceptre moins dur ni mieux respecté. Ayant passé les deux dernières années dans la capitale du monde chrétien, nous pouvons parler en connaissance de cause et dire ce que nous avons vu et entendu.

» L'une des choses qui nous ont frappé davantage durant ce séjour prolongé, c'était l'air de satisfaction répandu sur tous les visages. Tandis que l'émeute faisait le tour des villes de l'Italie, Rome jouissait d'un calme profond. Pas le moindre déploiement de force publique au milieu des plus grandes réunions populaires dont nous ayons été témoin dans notre vie; l'ordre matériel naissait sans effort du contentement des esprits.

» Et comment aurait-il pu ne pas en être ainsi? L'absence de tout service militaire obligatoire, des charges moindres que dans n'importe quel Etat, une aisance générale entretenue par l'affluence des étrangers, une extrême facilité à se procurer à bon compte les moyens de subsistance, des foyers d'instruction plus nombreux que dans toute autre capitale, une organisation administrative et judiciaire qui ne craint pas le parallèle, des travaux d'industrie et d'art

---

comme l'entreprise récente de l'*Acqua Marcia*, qui ont fait de Rome la ville la mieux approvisionnée pour les premières nécessités de la vie : certes, voilà bien de quoi exciter l'envie de tout peuple qui ne place pas son bonheur suprême dans les menées de quelques ambitieux ou dans le désordre des rues.

» Pour troubler cet état de choses, les excitations du dehors, quelque violentes qu'elles fussent, n'auraient jamais suffi. Depuis quinze ans, le langage et les actes du Piémont ont été pour l'Etat pontifical une provocation permanente à la révolte, et, malgré ces appels réitérés à l'insurrection, personne n'a bougé. Il a fallu pour jeter la perturbation dans un milieu si paisible, il a fallu l'invasion étrangère, un régime de terreur étouffant la libre expression du vœu général, un ramassis d'Italiens venant prendre la place du *vrai peuple de Rome*, et je ne sais quel amalgame de listes de scrutin dressées sans discernement ni contrôle, c'est-à-dire la plus amère dérision du suffrage et la mystification la plus odieuse que l'on ait vu se produire à notre époque si fertile en tours de mains réussis. »

Au commencement de l'année 1887, Mgr Freppel, pensant toujours à son beau rêve d'Alsacien, adres-

---

sait à S. S. Léon XIII la supplique suivante :

« Très-Saint-Père,

» La situation entre la France et l'Allemagne est telle qu'un choc terrible peut éclater un jour ou l'autre. On frémit à la pensée d'innombrables victimes humaines qu'entraînerait une telle guerre. La partie est à peu près égale de part et d'autre, ce qui rendra la lutte plus longue. Si encore il pouvait en résulter un état de choses définitif ! Mais il est clair qu'à moins d'avoir été en quelque sorte exterminée, la nation vaincue ne songera qu'à prendre sa revanche à quinze ou vingt-cinq ans de là. Quelle que soit l'issue de la guerre, l'Europe n'en restera pas moins sous la menace d'une conflagration générale. De là des armements dont les peuples ne pourraient pas supporter le poids indéfiniment ; des causes de mécontentement qui, exploitées par les anarchistes, pourraient bien amener un bouleversement social. Il est impossible que des politiques avisés ne soient pas frappés d'un si grave péril et ne se préoccupent pas d'y chercher un remède efficace.

» Dans une telle extrémité, Très-Saint-Père, je me

permets de penser que l'intervention de Votre Sainteté pourrait seule conjurer un danger dont l'imminence saute aux yeux. Mais pour bien déterminer les conditions dans lesquelles la médiation du Chef suprême de l'Eglise pourrait se produire avec espoir de succès, il importe avant tout de préciser le nœud de la difficulté.

» Il n'est peut-être pas deux pays dont les intérêts soient moins contraires, concordent mieux, sauf sur un seul point, que la France et l'Allemagne. Mais ce point est grave. M. de Bismarck l'a très bien indiqué au Reichstag : « Nous avons une vieille querelle à vider sur la délimitation de nos frontières respectives. » L'histoire est là pour le prouver. Mais vouloir s'obstiner à se placer purement et simplement sur le terrain du droit historique, c'est la rendre insoluble. On raisonne là-dessus à perte de vue dans les chancelleries comme dans les universités. On dira d'un côté, et l'on n'aura pas tort, que l'Alsace a été incorporée pendant des siècles à l'empire d'Allemagne. On répondra de l'autre — et l'on aura raison — que la priorité historique est en faveur de la domination française et que, au dix-neuvième siècle, l'Alsace a fait partie de la France. Impossible de trancher la difficulté par

des considérations de ce genre ; et si l'on persiste à vouloir s'y renfermer, on n'aboutira qu'à des guerres sans fin.

» Mais il y a deux faits incontestables qui me semblent dominer toute la question. Le premier, c'est que depuis deux siècles la France s'est assimilé l'Alsace à tel point que l'Alsace est devenue de cœur et d'âme l'une des provinces les plus françaises de la France : personne ne l'ignore, en Allemagne comme ailleurs. Une consultation des populations de l'Alsace-Lorraine sur ce point aurait un résultat connu d'avance de tout le monde. Un deuxième fait non moins indiscutable, c'est qu'il n'y a pas, des Alpes à l'Océan, et des Pyrénées à la mer du Nord, un seul Français qui renoncera jamais à la possession de l'Alsace-Lorraine. Il n'est pas en Europe un homme tant soit peu versé dans les choses de son temps, qui n'en soit convaincu, et on ne l'ignore pas plus en Allemagne qu'en France.

» Dès lors, à moins de vouloir soulever des conflits interminables, il faut absolument tenir compte de ces deux faits, si l'on entend résoudre la question autrement que par le sort des armes, toujours variable et douteux.

» Mais d'autre part, Très-Saint-Père, il est également juste de mettre en ligne de compte les intérêts de l'Allemagne, son amour-propre national et les résultats de la guerre de 1870, à moins de vouloir de nouveau en rappeler aux armes, ce qui n'amènerait pas, d'ailleurs, un résultat définitif : la France ne saurait raisonnablement revendiquer le *statu quo ante* sans avoir aucune espèce d'égard à l'état présent des choses. Certains sacrifices, de sa part, semblent indiqués conformément au droit des gens.

» Cela étant, je demanderai à Votre Sainteté la permission d'indiquer sur quelles bases, à mon humble avis, une offre de médiation pourrait se produire avec quelque espérance de succès :

» I. — Rétrocession à la France de l'Alsace-Lorraine moyennant une indemnité de *cinq milliards* de francs à payer à l'Allemagne.

» II. — Faculté pour l'Allemagne de détruire les travaux exécutés depuis 1870 à Metz, à Strasbourg et dans d'autres villes fortes pour ajouter à leur valeur stratégique, afin que la France ne puisse pas en bénéficier.

» III. — Traité de paix comprenant un désarmement



---

réciproque, dont les conditions seraient fixées d'un commun accord.

» La première de ces clauses constituerait un sacrifice bien pénible pour la France déjà si éprouvée par suite de la crise agricole, industrielle et commerciale. Mais je suis convaincu que le patriotisme de nos populations ne leur permettrait pas de reculer devant cette charge, quelque lourde qu'elle pût leur paraître.

» La deuxième clause réduirait par le fait Strasbourg et Metz à l'état de villes ouvertes ; car la destruction des ouvrages par l'Allemagne depuis 1870 leur ôterait toute valeur comme forteresse, et la France, épuisée par une indemnité de cinq milliards ne pourrait songer à vouloir, au prix de nouveaux sacrifices, relever des forts désormais sans utilité.

» La troisième clause répondrait au vœu des deux nations et entraînerait, par voie de conséquence nécessaire, un désarmement général.

» Telles sont, Très-Saint-Père, les trois bases sur lesquelles une offre de médiation me semblerait pouvoir se produire utilement. Ni l'intérêt, ni l'amour-propre des deux pays ne pourraient en souffrir au delà d'une juste mesure. Car il est évident que, dans un

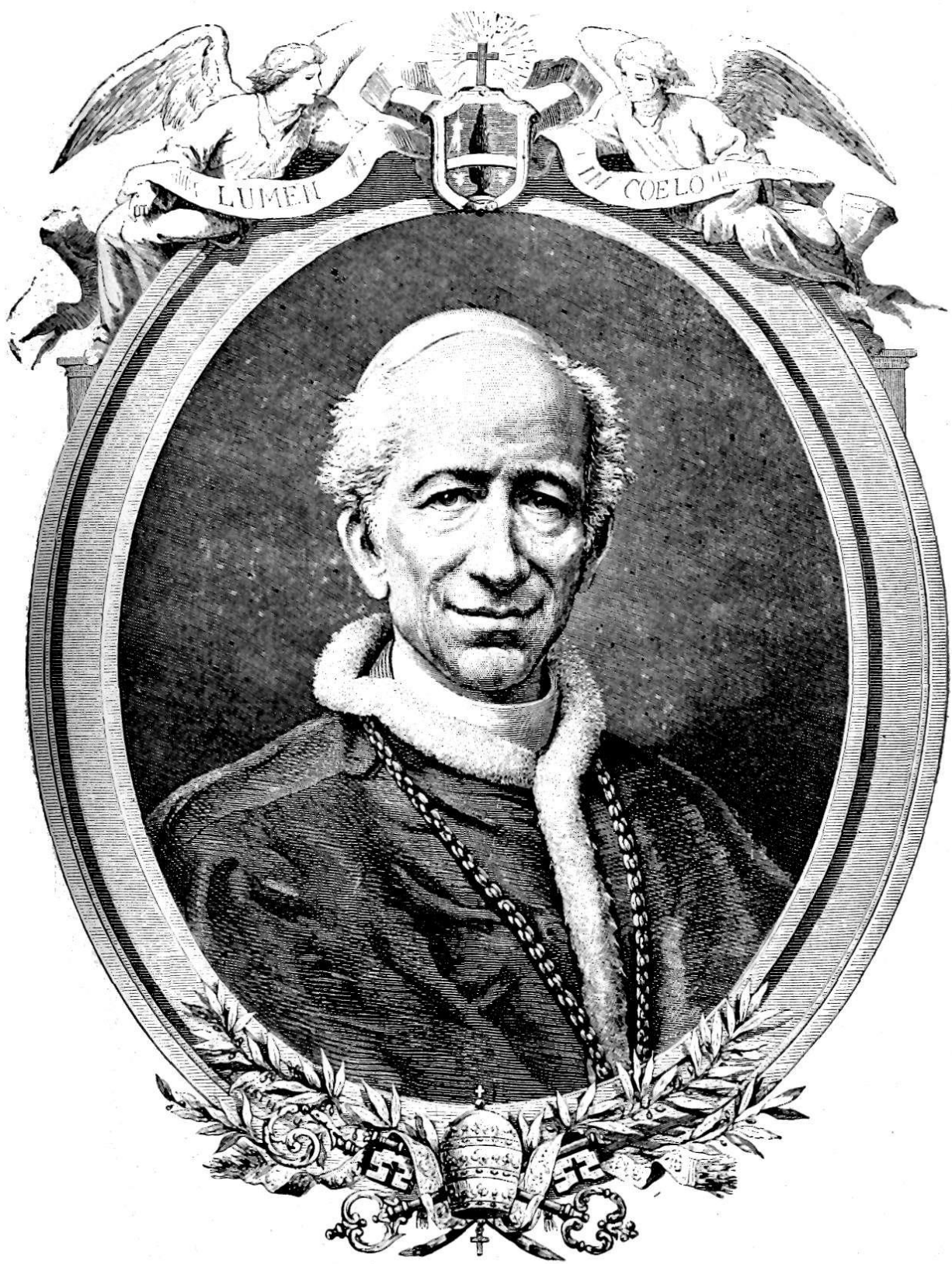
arrangement pacifique, tous les sacrifices ne sauraient être d'un seul côté.

» Quand je pense à la grandeur du but à atteindre et aux terribles éventualités qui menacent l'Europe, je me refuse à croire que des propositions aussi équitables ne trouveraient pas d'écho dans les conseils des deux pays.

» Simple député du Parlement français, je n'ai pas qualité pour en saisir le gouvernement de mon pays, d'autant moins qu'il s'agit d'une question internationale. Mais si Votre Sainteté, appréciant la situation dans sa haute sagesse, jugeait à propos de prendre l'initiative auprès des deux gouvernements à la fois, j'ai encore assez de confiance dans la modération des deux cabinets et dans le bon sens public pour espérer que sa voix serait écoutée de part et d'autre.

» Le vote du septennat au Reichstag allemand pourra ajourner le conflit ; mais tant que la question de l'Alsace-Lorraine ne sera pas résolue par une médiation basée sur de justes propositions, le progrès indéfini des armements aura pour conséquence inévitable une guerre d'autant plus sanglante qu'elle aura été plus différée et mieux préparée.

» C'est aux applaudissements du monde entier que



N. T. S. P. le Pape Léon XIII, glorieusement régnant.



---

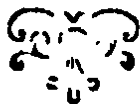
Votre Sainteté accomplirait cette œuvre de paix. L'histoire n'aurait guère de plus belle page que celle-là !... Mais je dois m'arrêter ici en priant Votre Sainteté d'excuser la liberté que j'ai prise de lui communiquer des réflexions uniquement inspirées par mon amour pour l'Église et pour mon pays.

» De Votre Sainteté, le très humble, très dévoué, très obéissant serviteur.

† » Ch.-Emile FREPPEL,

» *Évêque d'Angers,*

*Membre de la Chambre des Députés.* »







## MGR FREPPEL ET LA QUESTION SOCIALE.

**Les préoccupations de Mgr Freppel sur les questions sociales. — Ses fondations à Angers. — Les fourneaux économiques. — Les crèches. — Les banques populaires. — La lettre pastorale du 18 janvier 1879. — Le socialisme fils de l'athéisme. — L'exagération des droits de l'Etat. — L'Etat païen. — Le socialisme d'Etat et la liberté du travail. — La liberté d'association. — Le retour aux corporations et au patronat. — Un beau programme. — Une lettre au maréchal de Mac-Mahon. — Les émigrés des associations catholiques. — Le rôle de l'Eglise dans la solution de la question sociale. — Mgr Freppel et l'économiste M. Anatole Leroy-Beaulieu.**

**L**ES *questions sociales* avaient toujours vivement préoccupé Mgr Freppel. Son intelligence si vive, si pénétrante, avait saisi quels pouvaient être les besoins des pauvres, des ouvriers, des travailleurs.

Sa fondation à Angers, au plus fort de la guerre, le 21 novembre 1870, des fourneaux économiques, celle

---

de l'œuvre des crèches en 1872, la création des banques populaires, tout cela ne témoigne-t-il pas qu'il se préoccupait vivement « de rechercher ce que réclament les principes » ; — « car, disait-il, sans les principes, il n'y a rien de solide et de durable. »

Il redoutait le socialisme, qui lui apparaissait comme « le plus grand péril des temps modernes. »

Le 18 janvier 1879, il s'écriait dans une lettre pastorale : « Aveugle qui ne le voit pas », et il en montrait le terrible programme : « Détruire la propriété individuelle pour y substituer la propriété collective ; faire de l'Etat l'unique possesseur du sol et des instruments de travail ; revendiquer pour tous la même part à tous les biens et à toutes les jouissances ; ne laisser subsister aucune inégalité sociale en politique, aucune hiérarchie de droits ni de pouvoirs ; et, par suite, faire table rase de toutes les institutions existantes, religieuses, juridiques, militaires, pour reconstruire la société sur de nouvelles bases qui seraient la négation de Dieu, de l'âme immortelle, de la vie future, c'est-à-dire le matérialisme théorique et pratique ; telle est l'œuvre à laquelle travaillent des milliers d'hommes d'une extrémité du monde à l'autre, et qui, à des degrés divers, et sous des formes



multiples, se résume dans la révolution sociale » (1).

Selon Mgr Freppel, *le socialisme, fils de l'athéisme*, procède d'une fausse exagération des droits de l'Etat, et plus la foi chrétienne s'affaiblit plus il s'élève. Il disait, que pour le vaincre, il fallait à la fois le combattre sur le terrain religieux et sur le terrain scientifique. Il disait aussi, et avec juste raison, que la paix entre le capital et le travail, entre les patrons et les ouvriers, ne pouvait se faire que grâce à la doctrine chrétienne, qui seule peut mettre un frein aux convoitises des uns et à l'égoïsme des autres.

Comme il la connaissait bien, cette exagération des droits de l'Etat, si néfaste et si prisée aujourd'hui. Il en parlait comme de la plus grave de toutes les erreurs économiques communes au dix-neuvième siècle.

« Chose étrange, disait-il, à la fin du siècle dernier, on paraissait se préoccuper avant tout des droits de l'homme, de sa liberté et de sa dignité personnelles ; et à l'heure présente, de quelque côté que je me tourne, je n'entends parler que des droits de l'Etat. L'Etat, maître absolu des intelligences et des volontés, en attendant que, par une conséquence logique, il

(1) *Œuvres pastorales*, t. III, p. 361.

devienne l'unique propriétaire du sol et le possesseur exclusif de tous les biens.

» Voilà l'idéal qu'on nous propose. On appelle cela l'Etat moderne ; non, mille fois non ; ce que l'on ramènerait par là, c'est l'*État antique*, l'*État païen*, dans ce qu'il avait de plus despotique et de plus abaissé ; un Etat où il pouvait y avoir place pour tout, excepté pour le droit, la justice et la liberté (1). »

Mgr Freppel a opposé le grand principe de la liberté du travail au Socialisme d'Etat.

La Révolution française a eu le tort de détruire la liberté d'association : « Sous une apparence de liberté, c'était l'isolement qu'elle apportait à l'ouvrier, et, avec l'isolement, la faiblesse (2). »

Tous les grands publicistes chrétiens et contemporains, M. le comte de Mun en tête, se sont toujours élevés contre cette destruction de la liberté d'association. Et la France ne redeviendra grande et chrétienne que lorsque cette liberté existera effectivement.

(1) Discours sur l'idée du Droit, 1<sup>er</sup> octobre 1879. (*Œuvres pastorales*, t. IV, p. 161.)

(2) *Discours sur les Questions ouvrières*, prononcé à Paris, dans l'église de la Madeleine, le 1<sup>er</sup> février 1880. (V. *Œuvres Pastorales*, t. IV, p. 319.)

---

*Le retour aux corporations du dix-huitième siècle est une de nos chances de salut.*

Mais à côté de la liberté de l'association, il y a aussi le retour du *Patronage*.

*Le Patronage est une des bases les plus solides de la restauration chrétienne.* Ce serait le beau rôle des classes dirigeantes chrétiennes d'apporter au Patronage tout ce qu'elles ont d'activité, d'esprit, d'intelligence.

« Il faut se mêler à la classe ouvrière, s'est écrié Mgr Freppel, l'instruire, la réconcilier, calmer ses ressentiments, faire tomber ses préventions ; mais surtout, pour arriver à son vœu, il faut l'aimer... il faut l'aimer, malgré ses erreurs et ses défauts ; l'aimer, alors même qu'elle répondrait à l'amour par l'indifférence et par la haine. Il faut placer son cœur sur le nôtre pour l'élever jusqu'à Dieu : car l'amour est le levier le plus fort à l'aide duquel on puisse soulever le monde des âmes ! (1) »

Et Mgr Freppel résumait ainsi son beau programme :

« Entre l'individualisme qui, sous prétexte de liberté, condamne l'individu à l'isolement, sans appui

(1) *Œuvres oratoires*, t. IV, p. 132.

et sans lien, et le socialisme qui, prenant la tyrannie pour l'autorité, voudrait absorber toutes les forces et toutes les activités individuelles dans l'Etat, l'économie chrétienne, se tenant à égale distance de l'un et de l'autre, sait concilier l'autorité avec la liberté, en appliquant à la question ouvrière les deux principes éminemment féconds du patronage et de l'association (1). »

Du reste, les dernières années de la vie de Mgr Freppel ont été consacrées à répandre ces idées de rénovation sociale par le christianisme et il les a répandues non seulement à la tribune, dans les congrès, mais encore du haut de la chaire.

Pour lui la question sociale était devenue la question capitale. La question d'instruction religieuse et la question sociale ont été les deux grandes opérations qui ont occupé sa vie.

Dans l'Eglise de la Madeleine, à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1880 ; à la réception des associations ouvrières d'Angers, le 1<sup>er</sup> janvier 1885 ; puis le 15 janvier 1885, au Congrès régional des Cercles catholiques, le 26 mai 1890, il revient sans cesse sur ces idées qui le préoccupent plus que toutes autres.

(1) *Œuvres Oratoires*, t. IV, p. 132.

Il faut même ajouter qu'il avait annexé à la faculté des sciences de son université, un cours d'économie sociale. D'ailleurs, d'autre part, à Paris même, c'est lui qui a puissamment contribué à fonder la *Société catholique d'économie politique et sociale*, et il en avait accepté la présidence.

Le véritable socialisme, il savait le mettre en action.

Veux-t-on un exemple de la grande bonté de Mgr Freppel. Il suffit de se rappeler une démarche qu'il fit en 1878 auprès du maréchal de Mac-Mahon en faveur de deux grands coupables, et la lettre qu'il écrivait à ce sujet au Président de la République, montre comment il entendait la clémence envers les petits, les faibles, égarés par les exemples pernicieux ou les mauvaises lectures :

« Angers, le 25 août 1873.

» Monsieur le Maréchal,

» Le droit de grâce est la plus douce prérogative d'un chef d'état. Je viens vous supplier de vouloir bien l'exercer en faveur de deux enfants de mon dio-

cèse, Lebiez et Barré, condamnés à mort par jugement de la cour d'assises de la Seine. Je ne puis refuser cette démarche à des familles éplorées. N'est-ce pas d'ailleurs aux évêques qu'appartient d'implorer la clémence et la miséricorde ? Assurément il ne saurait entrer dans ma pensée de vouloir atténuer le moins du monde un crime qui a jeté l'épouvante dans la France entière. Mais ces jeunes gens, à peine sortis des bancs du collège, ne sont-ils pas les victimes du matérialisme que l'on professe aujourd'hui avec une audace si extrême ? Saturés de ces théories subversives de toute foi religieuse et de toute moralité, ils ont commis la faute énorme de s'en inspirer dans leur conduite, jusqu'à les appliquer avec une énergie sauvage.

» Les premiers coupables ne sont-ils pas ceux qui, dans leurs ouvrages et dans leurs journaux, enseignent ouvertement que l'homme n'a pas d'âme immortelle, partant pas de liberté morale et de responsabilité ? Et lorsque de malheureux jeunes gens se laissent prendre à de telles maximes, avec l'inexpérience et l'impétuosité de leur âge, l'horreur qu'inspire leur crime doit-elle exclure la compassion et la pitié ?

» A vous, Monsieur le Maréchal, d'apprécier si de

---

telles considérations ne sont pas de nature à vous faire préférer, dans le cas présent, à la peine capitale une expiation qui, s'étendant à tout le cours de la vie, permettrait aux deux criminels de revenir à de meilleurs sentiments ?

» Comme premier pasteur du diocèse auquel ils appartiennent l'un et l'autre, je serais heureux qu'il vous fût possible d'adoucir les rigueurs de la justice humaine, et d'épargner à des familles chrétiennes une flétrissure qui atteindrait tous leurs membres.

» Agréez, Monsieur le Maréchal, l'hommage de mon profond respect.

» † CH.-ÉMILE, évêque d'Angers. »

Il faut voir comment à l'ouverture du Congrès des Associations catholiques, tenu sous sa présidence à Angers, le 1<sup>er</sup> septembre 1879, Mgr Freppel montrait que rien n'était plus efficace que *la charité* pour résoudre la question sociale.

« Je le disais récemment dans une autre enceinte, un redoutable problème est venu se poser devant la société moderne ; et j'ose ajouter aujourd'hui que c'est pour elle une question de vie et de mort. Tandis que,

dans les familles plus favorisées par l'intelligence et par la fortune, la religion a fait de nos jours les plus consolants progrès ; dans la masse du peuple, au contraire, l'indifférence et l'incrédulité tendent à gagner de proche en proche. C'est là une situation pleine d'alarmes et sur laquelle il serait aussi imprudent qu'inutile de fermer les yeux.

» Au siècle dernier, l'impiété frappait au sommet pour renverser l'édifice social, et elle n'y avait que trop réussi ; aujourd'hui que le sommet s'est quelque peu raffermi, elle reprend par la base son travail de démolition. L'atelier, l'usine, la ferme, voilà le théâtre où elle opère de préférence par la parole et par l'action. C'est aux classes ouvrières qu'elle s'efforce de persuader que la religion avec ses dogmes et ses préceptes, est un mensonge et une duperie ; que le but de l'homme, c'est d'amasser et de jouir, et que le néant est le dernier mot de ses destinées ; c'est là qu'elle cherche à faire le vide dans les âmes, pour n'y laisser debout, sur les ruines de la foi et de la conscience, que des appétits grossiers et des instincts pervers.

» On tremble, pour la France et pour l'Europe, à l'idée de ce que pourraient faire ces multitudes, sans frein religieux ni moral, le jour où, renonçant à toute



espérance du côté du ciel, elles n'auraient plus conscience de leur nombre et de leur force que pour chercher à se procurer sur la terre la plus grande somme de jouissances possible. Ce serait le commencement de la guerre sociale. Et lorsqu'on voit des publicistes et des hommes d'Etat assez imprudents pour s'acharner à détruire le peu de religion qui reste encore dans les classes ouvrières, l'on reste confondu de l'aveuglement qui les porte à creuser un abîme où ils tomberaient les premiers, entraînant à leur suite la société tout entière.

» Voilà pourquoi l'épiscopat, aussi prévoyant pour l'avenir que soucieux du présent, salue de ses vœux, je ne dis pas assez, de ses meilleures bénédictions, toute œuvre qui tend la main à l'ouvrier pour l'armer de force contre les sollicitations de l'erreur et du vice. Or, voilà précisément le but de vos réunions.

» Sans doute, Messieurs, la condition matérielle du travailleur ne saurait vous trouver indifférents ; et ce sera pour nous un bonheur de vous voir aborder les problèmes d'économie sociale que soulève l'état de choses actuel. Car tout en subordonnant les intérêts du temps à ceux de l'éternité, l'Eglise n'a jamais manqué d'encourager et de bénir les œuvres qui ont

pour but d'améliorer le sort de ses enfants, de ceux-là surtout qui participent dans une moindre mesure aux biens de la terre. Je ne peux donc que m'applaudir de voir figurer sur le programme du congrès les institutions qui protègent la classe ouvrière dans l'atelier et dans la famille, les questions relatives à l'épargne et au crédit, au placement gratuit des travailleurs, à la fondation des banques populaires, à la formation des caisses de famille pour les ouvriers et les apprentis. L'œuvre si intéressante des orphelinats agricoles ne pouvait pas davantage rester absente de vos délibérations. Bref, à s'en tenir au simple énoncé des travaux qui vont vous occuper, l'on ne saurait dire que vous négligez le côté matériel ou économique des questions ouvrières. Mais, sans perdre de vue un ordre de choses si digne de votre attention, vous poursuivez néanmoins un but plus élevé, et c'est à la réforme chrétienne des travailleurs, c'est à la sanctification de la classe ouvrière que tendent principalement vos études et vos efforts. »

Mgr Freppel exposait les mêmes idées devant la Chambre des députés dans la séance du 2 février 1884. Ses paroles méritent d'être citées.

« Chacun est venu à cette tribune proposer ce qu'il



Monseigneur Dupanloup.



croit être la solution du problème qui nous préoccupe à si juste titre : la mutualité, la participation aux bénéfices, une meilleure assiette de l'impôt, le rétablissement du régime corporatif approprié aux conditions de l'industrie moderne, la liberté illimitée du travail, la revision de la Constitution, la suppression du Sénat... Enfin le gouvernement est venu à son tour nous apporter sa solution, qui consistait à dire qu'il n'en avait pas ou du moins à en ajourner l'effet à vingt ans. Messieurs, je ne veux contredire à aucune de ces solutions, pas même à celle du gouvernement...

» La Chambre me permettra cependant de lui faire remarquer que la question économique, telle qu'elle vient de se poser devant vous, a un côté moral par où elle dépasse le gouvernement et le Parlement lui-même...

» La mutualité ! nous dit M. Langlois. Très bien ; mais la mutualité ne se comprend pas avec l'égoïsme, et l'égoïsme est un sentiment ou plutôt un vice sur lequel vous ne pouvez pas légiférer...

» La participation aux bénéfices ! C'est encore mieux, surtout quand elle est appliquée par des hommes d'initiative et de cœur comme M. Laroche-Joubert. Mais, pour qu'un patron se sente porté à

admettre ses ouvriers à la participation des bénéfices, il a besoin d'être animé d'un véritable sentiment de justice, et le sentiment de la justice est encore une de ces matières qui échappent plus ou moins à l'action des lois...

» La liberté illimitée du travail ! soit ; mais si, par hypothèse, des habitudes d'oisiveté et d'inconduite éloignent l'ouvrier du travail, tous les économistes du monde ne le préserveront pas de la ruine et de la misère.

» L'élévation des salaires, ou toute autre solution approchant de celle-là ! Je ne demande pas mieux pour les ouvriers, dans la mesure du possible, mais, — et c'est encore une hypothèse que je me permets de faire, — si l'ouvrier gagne huit francs par jour et qu'il en dépense dix ou douze, parce qu'il ne sait pas modérer ses désirs et mettre un frein à ses passions, vous m'avouerez qu'il ne sera pas plus avancé pour cela et que la ruine et la misère ne s'en trouveront pas moins au bout de sa semaine et à la fin de son année.

» L'instruction ! nous disait avant-hier M. Clémenteau. L'instruction, à coup sûr, est une excellente chose : mais l'instruction, utile à tout, ne suffit à rien. L'instruction est une arme à double tranchant ; elle

---

peut être un instrument de mal comme elle peut devenir une force pour le bien ; tout dépend de l'usage qu'on en fait. Il y faut ajouter autre chose.

» L'intérêt personnel ! nous disait M. le président du conseil ; et l'honorable M. Ferry allait jusqu'à affirmer que l'intérêt personnel est le seul mobile connu du travail. Mais l'intérêt personnel, sans la justice et sans le dévouement, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est l'écrasement des petits par les grands, des faibles par les forts. L'intérêt personnel, l'unique mobile du travail ? Mais c'est la propre thèse de l'égoïsme et du matérialisme ! Car enfin, messieurs, ce n'est pas dans un seul but d'intérêt personnel, mais pour remplir le devoir de la justice et le devoir du dévouement, que l'ouvrier doit travailler pour son patron et le patron pour l'ouvrier. »

Et une autre fois, il disait encore en parlant de la *charité* et de la *justice* :

« Ici l'on confond manifestement la justice avec la charité. La justice consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, et non pas ce que l'on n'a pas reçu de lui. Du moment que le travail est rémunéré au prix convenu et dans une proportion équitable avec ce qu'il produit par lui-même et de son seul fait, le devoir de

la justice est rempli; le reste est l'affaire de la charité. Autrement il faudrait soutenir que, en justice, le salaire doit varier selon que l'ouvrier est célibataire ou père de famille, qu'il a trois ou cinq enfants, ou davantage encore. Comment soutenir une pareille théorie sans confondre l'atelier ou l'usine avec un bureau de bienfaisance ?

» Ah ! que la charité qui nous fait aimer notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu, que la charité venant achever et compléter l'œuvre de la justice, tienne compte des besoins de l'ouvrier pour mettre à son service les ressources dont elle peut disposer, rien de mieux ; c'est même là un devoir qui peut devenir, à l'occasion, tout aussi impérieux qu'un devoir de justice. Mais de grâce, que l'on ne brouille pas des notions distinctes par leur nature !

» L'Etat est le gardien de la justice, *custos justitiae*, tant que l'on voudra ; mais il n'y a aucun principe qui l'autorise à convertir en obligations de justice les actes de la charité particulière ; par conséquent, ce n'est pas sur de telles maximes que l'on peut s'appuyer pour justifier son intervention abusive dans le domaine du travail. »

Chose curieuse, ce rôle de l'Eglise dans la solution



de la question sociale, un des maîtres de la science économique, M. Anatole Leroy-Beaulieu, le voyait de la même manière que l'évêque. Ils se sont rencontrés tous deux pour proclamer l'impuissance de la science, les erreurs des révolutions et la nécessité impérieuse de la religion pour résoudre les grands problèmes sociaux.

*« La question sociale, a dit le savant économiste, se heurte à une question morale, et c'est du spirituel qu'il faut s'occuper avant tout ; ce sont les âmes qu'il faut pacifier, et la seule chose qui puisse leur inspirer l'amour de la paix, c'est l'esprit chrétien (1) »*

Plus loin le savant ajoutait encore :

*«... De toutes les réformes réclamées par la France contemporaine, la plus urgente et la plus importante, c'est une loi qui assure enfin à tous les Français ce que leur ont vainement promis tant de constitutions mortes, le plein et libre exercice du droit d'association ; mais une loi d'un large esprit libéral, garantissant à tous, riches et pauvres, patrons et ouvriers, laïques et ecclésiastiques, une égale liberté. Elle réveillerait, elle raviverait partout, dans le corps anémié et dans les membres engourdis de la France, ce qui a lentement décliné*

(1) *La papauté, le socialisme et la démocratie. Léon XIII devant ses contemporains. 1 vol. in-18 (Tolra, éditeur).*

depuis la Révolution, la vigueur virile et l'énergie vitale, et avec la virilité et la vitalité française, elle doublerait les forces sociales des temps modernes. »

Et c'est ici surtout qu'il pense comme l'évêque :

«... Comme il est déjà loin le temps où nous voulions persuader que science et raison, étant les reines légitimes du monde nouveau, devaient suffire à mener les hommes !

» Gardons-nous de l'orgueil stérile d'un doctrinarisme aveugle. Pour arrêter le socialisme, ce n'est pas assez de démontrer savamment l'inanité de sa logique, la fausseté de ses principes ou la folie de ses chimères ; il faut autre chose que la dissection des sophismes ou l'anatomie des utopies ; il faut agir sur le peuple, le disputer à la haine et à l'envie, l'arracher aux sectaires et aux passions mauvaises, et quelles ressources ont pour cela la science et les économistes ? Il y faut autre chose, une *force morale*. . . . .

« *Il faut évangéliser les masses, et la bonne parole qu'il nous faut leur porter, ce n'est pas la parole de la science, car la science, aux mains d'un enfant, c'est un engin de destruction autant qu'un instrument de vie. Ce qu'il faut au peuple, nous ne l'ignorons plus, et*

---

en cela seulement, nous sommes supérieurs à nos pères, c'est une parole morale, une parole de foi et d'amour, la seule qui vivifie et puisse donner la paix avec la vie. La paix des âmes et des cœurs, l'union des volontés, ni l'Etat ni la loi ne peuvent nous la donner. Cette paix-là ne peut nous venir que d'en haut avec l'amour... Si le règne de Dieu n'est pas encore arrivé, c'est que l'esprit chrétien n'a pas encore assez pénétré le monde... »

Et écoutez cette conclusion :

*« Si la démocratie acceptait loyalement la main que lui tend l'Église, ce serait le plus grand événement peut-être des temps modernes. »*

Quand il a écrit cette phrase, l'économiste donnait la main au grand évêque.





## MGR FREPPEL, HOMME POLITIQUE

**Mgr Freppel député. — L'origine et le caractère de l'élection de Mgr Freppel par M. Eugène Vuillot. — Les débuts parlementaires de Mgr Freppel. — La place qu'il occupa au Parlement. — Les discours, les répliques, les à-propos, les interruptions de Mgr Freppel. — Bossuet hérétique. — La loi juive du divorce. — Contre l'enrôlement des séminaristes. — Le trappiste de Bellefontaine et Louis-Philippe. — M. Isaac. — L'expédition de Solesmes. — Pour le Concordat. — L'ironie du prélat. — Pour les facultés de théologie catholique. — Le droit de vote. — Un acte de reconnaissance.**

**L'**ÉLECTION de Mgr Freppel à la Chambre des députés eut lieu en 1880. Au mois d'avril 1880, on se souvient que Mgr Freppel avait obtenu plus de 84,000 voix à Paris même pour les élections de 1877 et on lui proposa de se mettre sur les rangs pour l'élection du Finistère.

Le rédacteur en chef du journal *l'Océan* lui écrivait de Brest le 25 avril 1880 :

« Monseigneur,

» M. Louis de Kerjégu, l'un de nos meilleurs députés, vient de mourir. Notre honorable ami représentait une excellente circonscription, de laquelle nous sommes sûrs. Nous avons pensé, Monseigneur, qu'il pouvait convenir à Votre Grandeur d'accepter la succession de notre regretté défunt.

» Votre nom mis en avant dans une de nos réunions a été acclamé; cependant, il n'avait été question de Votre Grandeur que fort indirectement. Il avait été seulement dit que si l'éminent évêque d'Angers daignait accepter de représenter cette circonscription, où le triomphe du candidat catholique et royaliste était assuré, ce serait pour notre pays un grand honneur; et chacun a fait observer que clergé et laïques travailleraient avec enthousiasme au succès de votre candidature.

» Le parti révolutionnaire a vainement tenté jusqu'ici de démolir cette forteresse de la *réaction*. Ses candidats les plus populaires et les mieux choisis sont toujours sortis battus de la lutte électorale, avec un écart de 5,000 à 6,000 voix. Je ne suis pas téméraire en vous prédisant, Monseigneur, une victoire certaine.

---

» Après l'accueil fait à votre nom, je viens demander à Votre Grandeur d'accepter l'offre que je lui propose officieusement, et qu'il me sera facile de rendre officielle dès que Votre Grandeur aura bien voulu m'honorer d'une réponse. En ce moment de crise, la France catholique serait heureuse, j'en ai l'intime confiance, de se voir représentée au Parlement par un évêque qui ferait revivre la mémoire de Mgr Dupanloup, sans aucun mélange d'alliage libéral.

» Dans l'attente d'une réponse favorable, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très dévoué serviteur,

» H. CHAVANON. »

De son côté, M. Eugène Veuillot lui écrivait aussi, de crainte d'un refus de sa part :

« Paris, le 22 avril 1880.

» Le rédacteur en chef de l'*Océan* de Brest m'écrit, en son nom et au nom du comité catholique et royaliste, qu'il a été décidé qu'on vous offrirait la candidature pour la troisième circonscription vacante par la mort de M. Kerjégu; il craint que vous n'accep-

tiez pas. N'est-ce pas, Monseigneur, que cette crainte n'est pas fondée ? Ce poste de combat est digne de Votre Grandeur, et je ne puis douter que les catholiques n'aient la joie de vous y voir.

» Les délégués de la circonscription seront près de vous, ce soir ou demain ; j'ose vous prier de nous faire informer sans retard de votre décision, c'est-à-dire de votre acceptation.

» Je suis, Monseigneur, avec le plus profond respect et le plus entier dévouement, votre très humble serviteur,

» EUGÈNE VEUILLOT. »

Devant ces instances, Mgr Freppel accepta.

Voici d'ailleurs, en partie, la belle lettre-circulaire qu'il adressait à ses électeurs :

« En portant votre choix sur l'évêque d'Angers, vous avez voulu resserrer les liens qui, depuis tant de siècles, ont uni la Bretagne et l'Anjou dans une étroite communauté de vues et de sentiments. Laissez-moi ajouter que ma qualité d'enfant de l'Alsace n'a pas dû rester étrangère à une préférence que nul autre motif n'aurait pu me faire apprécier davantage. Oui, il m'est doux de penser qu'en songeant à

---

moi pour plaider sa cause dans les conseils de la nation, la Bretagne a voulu envoyer à l'Alsace un témoignage de ses regrets et de sa douloureuse sympathie. Mes compatriotes, dont le deuil est demeuré le mien, ressentiront vivement cette marque d'attention, si digne d'un peuple qui, plus que tout autre, a su garder intact le culte des souvenirs.....

» Les grandes traditions de dévouement et de sollicitude qui nous ont été léguées par nos prédécesseurs, nous ne pouvons ni ne voulons les abandonner. Car la prospérité matérielle du pays nous tient au cœur en même temps que le progrès des lumières et des bonnes mœurs, et notre maxime en toutes choses est celle-ci : Séparation et hostilité nulle part ; union et harmonie partout...

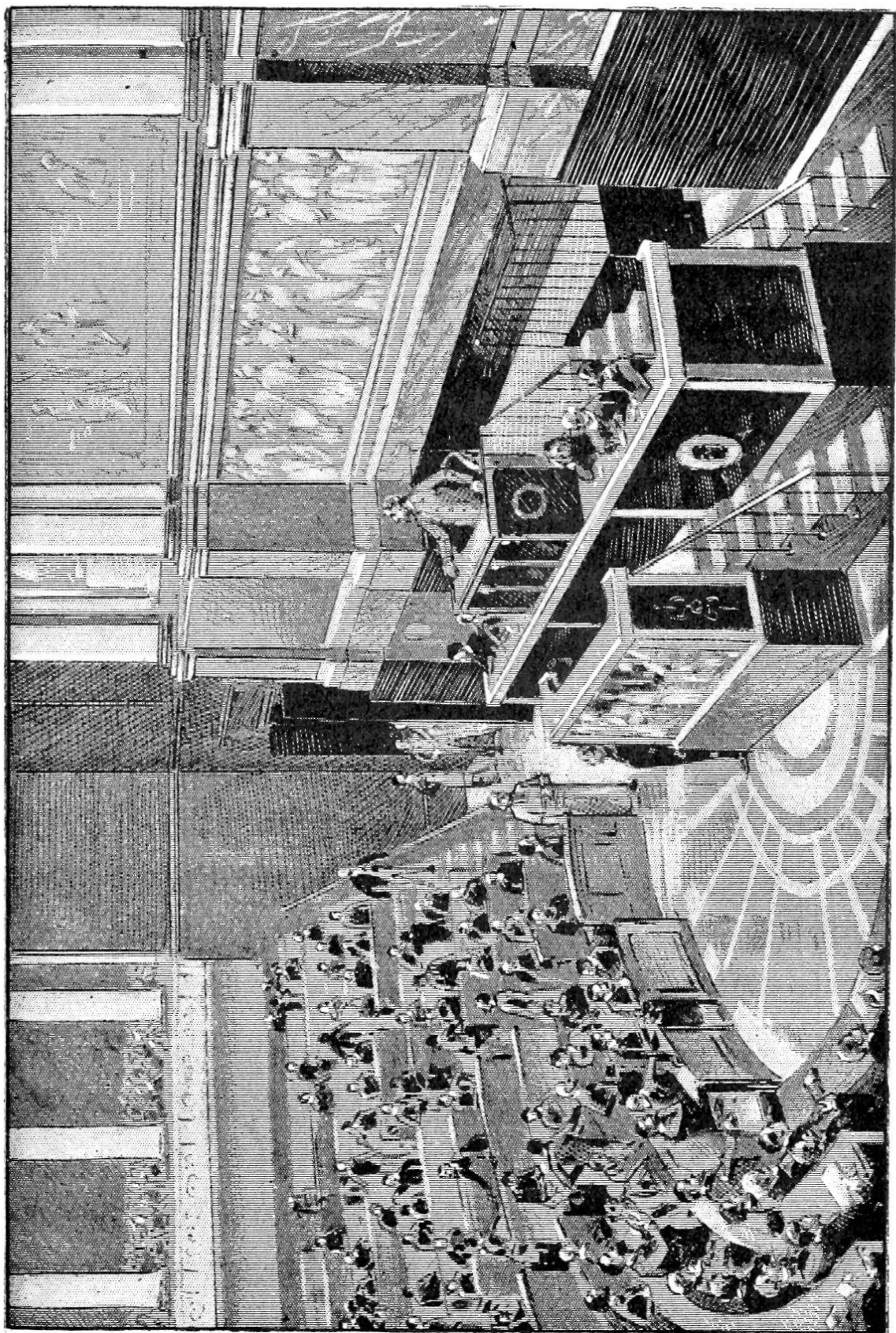
» C'est pour moi un vif regret, messieurs, de ne pouvoir en ce moment me rendre au milieu de vous et vous remercier de la confiance dont vous voulez bien m'honorer. Mais cette absence même, en ôtant tout prétexte à la contradiction, prouvera que vos suffrages, entièrement libres de toute pression, ne vous auront été inspirés que par votre raison et votre conscience. Ni de loin ni de près une part active à des luttes électorales ne saurait convenir à mon caractère.



Il faut qu'au milieu des tristesses du moment, l'élection de la troisième circonscription de Brest continue à présenter jusqu'au bout le beau spectacle qu'elle n'a cessé d'offrir depuis la première heure : celui d'une population chrétienne affirmant, par un acte solennel de la vie civile, son dévouement aux véritables intérêts de la religion et de la patrie ! »

M. Eugène Veillot a su fort bien définir l'origine et le caractère de l'élection de Mgr Freppel :

« La France était envahie, dit-il. Dans l'évêque on vit le fils de l'Alsace, le patriote. Quel feu, quel dévouement il montra pour la défense nationale ! Des élections complémentaires eurent lieu à Paris au lendemain de la Commune. Un comité de la presse conservatrice se forma et l'*Univers* en fut. Son représentant proposa et, non sans peine, fit accepter la candidature de l'évêque d'Angers, au double titre d'évêque et d'Alsacien. Notre cher candidat eut environ 70,000 voix ; il aurait été élu, si le groupe libéral du parti de l'ordre avait fait son devoir. Mais de ce côté on lui gardait rancune de ses travaux du concile ; et puis on ne voulait pas dans l'Assemblée d'autre évêque que Mgr Dupanloup. Du reste, cette tentative donna plus tard des fruits. C'est en souvenir de la can-



« Monsieur Freppel, vous avez la parole. » (Page 189 .)



didature parisienne que le Finistère ouvrit à Mgr Freppel la carrière politique. Nous pouvons l'affirmer.

• Cette carrière, il y était appelé par la nature même de son talent, la trempe de son caractère et les nécessités de notre temps. Il fallait qu'un évêque portât la vérité dans ces Chambres révolutionnaires, antichrétiennes, et parlât de cette tribune au pays. Quel autre eût pu le faire mieux que l'Evêque d'Angers? Peu importe qu'il ait pour le moment lutté en vain, s'il a dit ce qu'il fallait dire et jeté des semences qui produiront des fruits! Mgr Freppel a eu là un grand rôle et rendu de grands services. Sa vie s'y est consumée; mais donner sa vie pour la défense de l'Eglise, n'était-ce pas son vœu, sa passion et, comme il le disait lui-même, son devoir? Il n'a certainement pas regretté, sur son lit de mort, de s'être épuisé à prononcer ce dernier discours qu'une majorité imbécile et odieuse a presque refusé d'écouter (1). »

Un journaliste a ainsi rendu compte des débuts parlementaires de Mgr Freppel :

« Le moment était difficile pour un évêque qui avait une réputation d'ultramontanisme. Ses administrés d'Angers le représentaient comme un autori-

(1) *Univers*, 24 décembre 1880.

taire; même parmi les conservateurs libéraux où l'on connaissait son antipathie pour M. de Falloux : les craintes, les préventions étaient grandes. Ne deviendrait-il pas un embarras dans un moment où se préparaient les persécutions contre le clergé? Était-ce le cas de prendre une attitude belliqueuse, provocante? Des membres de la minorité se prenaient à regretter cette recrue.

» Enfin Mgr Freppel fit son entrée. Bien curieux fut ce début dont on retrouverait les péripéties dans les comptes rendus du temps. La droite fut en partie réservée, mais tous les députés de la minorité manifestèrent pour le prélat, toutefois, la déférence due à sa situation épiscopale. A gauche, c'étaient des ricanelements mal dissimulés, une curiosité peu bienveillante. Voilà l'ennemi! semblait-on dire, clignant de l'œil à Gambetta, qui occupait le fauteuil et surveillait les mouvements du titulaire du siège de Brest.

» Comment le président de la Chambre, quand le successeur du vieux M. de Kerjégu allait monter à la tribune, le qualifierait-il? Oserait-il lui donner du « Monseigneur? » Grosse question qui avait agité les couloirs, amené une énorme affluence dans les tribunes. Anxieuse aussi, la droite attendait. Gambetta,

---

qui avait son plan arrêté, voulant sans doute trancher la situation conformément au vœu de ses amis, affecta de dire : « MONSIEUR FREPPEL, VOUS AVEZ LA PAROLE !

» La minorité murmura, quelques gauchers applaudirent, mais ce premier incident fut bientôt clos. Seulement, l'évêque d'Angers n'en fut point quitte pour cette première épreuve. Le ton de prédicateur qu'il avait à son entrée au Parlement, sa méthode d'éloquence sacrée, tout cela lui valut pendant quelque temps des quolibets, des outrages qui lui arrivaient jusqu'à la tribune.

« J'entends bien tout, disait-il en souriant, mais » cela m'est égal et d'ailleurs me donne plus de courage. »

Son premier discours politique traitait de l'expulsion des Jésuites.

Le président de la Chambre avait espéré l'intimider, en le vexant, quand il lui avait dit, aux applaudissements des députés radicaux :

— La parole est à *monsieur le député* Freppel.

— M. le président, répliqua aussitôt Mgr Freppel, vient de me gratifier d'un titre qui m'honore et dont je me glorifie.

Pendant le discours du nouvel orateur, les députés de la gauche ne cessèrent de faire du tapage, de crier, de cogner leurs pupitres, de lancer des interruptions déplacées.

Sans se laisser démonter, Mgr Freppel essayait de dominer le tumulte de sa forte voix.

— Messieurs, dit-il tout à coup, je suis Alsacien et, comme député, je représente ici des Bretons; c'est assez vous dire que, pour lasser ma patience, vous aurez à vaincre deux ténacités au lieu d'une. C'est peut-être beaucoup.

Les adversaires se turent.

— Je répète ma phrase, reprit l'évêque, dût-elle encore vous faire sourire.

La grossièreté du président de la Chambre ne devait d'ailleurs pas être perdue, et l'évêque prit sa revanche de cette impolitesse à quelque temps de là.

Ayant à parler de feu le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, il l'appela : « Monsieur le cardinal Mathieu. »

Immédiatement, tous les députés de la gauche poussèrent de sourds grognements, et, se tournant vers lui, lui crièrent :

— Mais appelez-le donc au moins *monseigneur*.

Mgr Freppel souriant, les laissa dire, et reprenant sa phrase sans se troubler, il continua à appeler *monsieur* le cardinal Mathieu.

Nouvelles interruptions des députés radicaux.

Alors l'évêque, toujours souriant, se tournant vers les interrupteurs, leur dit :

« Messieurs, vous mettez une telle persistance à m'interpeller à propos du qualificatif *monsieur* que j'ai substitué à celui de *monseigneur*, à l'égard du cardinal Mathieu, que je me vois dans la pénible nécessité de vous donner, bien malgré moi, une petite leçon d'étiquette et d'histoire.

» En France, au temps du beau langage, au dix-septième siècle, on disait, en parlant d'un cardinal, *monsieur* le cardinal, comme on disait *Monsieur*, en parlant du frère du roi. La raison en était que, dans notre pays, les princes de l'Eglise étaient assimilés aux princes du sang, tandis que, lorsqu'il s'agissait d'un simple évêque, comme moi, ajouta Mgr Freppel avec un doux sourire et en ramenant sa main droite sur sa poitrine, on disait *monseigneur*. »

Alors, on vit les députés, riant, applaudir de toutes parts Mgr Freppel.

Mgr Freppel savait qu'il luttait pour la bonne cause,



aussi c'est avec une grande assurance que, dès la première année de son entrée à la Chambre des députés, il rendait ainsi compte à ses électeurs de son mandat :

« — Il y a un an, vous m'avez fait l'honneur de me choisir pour vous représenter à la Chambre des députés. Devant les graves intérêts qui se trouvaient en jeu, il vous avait paru que la présence d'un évêque au Parlement pouvait être utile à la défense de vos droits et de vos libertés. Suivant vos prévisions et les miennes, je n'ai eu que trop souvent l'occasion d'intervenir dans les débats de l'Assemblée.

» Il énumérait ensuite les interventions nombreuses où il avait parlé.

» — Mon premier acte, dès mon entrée à la Chambre, a été de protester en votre nom et au mien contre l'exécution des décrets du 29 mars 1880, qui me semblaient violer, dans la personne de plusieurs milliers de citoyens français, la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté d'association, la liberté d'enseignement, le droit de propriété et de domicile, en un mot, tous les droits et toutes les libertés que les pays civilisés se font gloire de compter parmi leurs biens les plus précieux (1). »

(1) *Œuvres polémiques*, 3<sup>e</sup> série, page 391.

---

Comme l'a dit M. Fournel, il finit par prendre une grande place dans le Parlement.

Malgré les passions anti-religieuses de la Chambre et le caractère militant, belliqueux même de son éloquence, il avait fini par y prendre une place considérable.

Cela tenait sans doute à la valeur de sa parole, et de son argumentation, mais à d'autres causes aussi : à sa décision imperturbable, car les interruptions les plus violentes et les plus grossières ne le désarçonnaient pas, et il avait des ripostes qui mettaient parfois les rieurs de son côté ; peut-être aussi à une indépendance qui lui fit rompre plus d'une fois en visière à ses collègues de droite, par exemple sur la question du Tonkin, — et même à la belle humeur et à l'esprit de saillie qu'il déployait dans les couloirs, où il se montrait plus aimable qu'à la tribune.

On ferait d'ailleurs un volume rien qu'en citant les discours, les interruptions, les répliques souvent mordantes, les apostrophes indignées, les réfutations qu'il prononça à la tribune de la Chambre des députés où il lutta tant qu'il put pour la défense du droit, de la religion.

Citons quelques-uns des traits les plus remarquables qui sont à son honneur.

Un jour, défendant l'inamovibilité de la magistrature, il lança cette phrase d'allure un peu trop ecclésiastique :

« J'avais le dessein de montrer que M. le garde des sceaux, en tenant pendant une année entière suspendu sur la tête de tous les membres de l'ordre judiciaire le glaive de l'ange exterminateur... »

A ces figures d'une solennité quelque peu incohérente, des protestations éclatèrent.

S'apercevant de sa légère méprise :

« Messieurs, reprit-il avec un fin sourire, je ne croyais pas manquer de déférence envers l'honorable M. Cazot en le comparant à un ange... »

La diversion était heureuse.

Une autre fois, il attaquait certains actes de la Chambre précédente.

« Mais vous en faisiez partie, lui objecta la gauche. — Assurément, répondit-il, à peu près comme Daniel faisait partie de la fosse aux lions. Il est vrai que nos lions avaient les ongles et les dents peu redoutables... »

Dans un banquet à Quimper, M. Goblet, ministre des cultes, avait eu la malencontreuse idée de porter

un toast à la future députation républicaine du Ministère ; cette jovialité lui attira la réflexion suivante :

« Je vous avoue que, de la part d'un ministre, le procédé m'a paru un peu vif. En buvant ainsi officiellement à ma mort, à ma mort législative et à celle de mes honorables collègues, vous m'avez donné le droit de dire que ce coup-là était un coup de trop. »

A quelqu'un qui le harcelait de soltes interruptions :

« Si votre huile d'olive ne vaut pas mieux que votre interruption... »

A un autre qui ajoutait l'impertinence rageuse à la nullité :

« Si vous êtes aussi vif dans votre ménage que dans vos interruptions, mon cher collègue... »

Quand l'importunité dépassait les bornes et que la patience était à bout, la correction pouvait devenir cruelle.

M. Germain Casse s'étant un jour obstiné dans ses propos incongrus et déclarant qu'il n'avait pas de leçons à recevoir :

« Et cependant, lui réplique enfin Mgr Freppel, permettez-moi de vous dire que malgré tout, on a toujours besoin d'apprendre quelque chose... car ayant été exclu autrefois de toutes les facultés de droit de

l'Université de France, vous devez avoir nécessairement des lacunes dans vos connaissances juridiques. »

Le pauvre nègre se débattit en vain sous ce coup de massue, sous l'éclat de rire universel qui le suivit.

A la séance du 22 juin 1882, M. le comte de Douville-Maillefeu ayant osé crier à Mgr Freppel :

— Bossuet ? C'est un hérétique !

— Un hérétique ? répliqua l'évêque, ni moi, ni personne, monsieur, n'avons jamais dit que Bossuet ait été un hérétique ! Lorsque j'avais l'honneur de professer à la Sorbonne, j'ai fait pendant deux ans mon cours sur Bossuet, et tous mes auditeurs, parmi lesquels il s'en trouvait qui siègent aujourd'hui dans cette enceinte, savent quelle admiration j'ai toujours professée et je professe encore pour ce grand homme (1). »

Et cette autre apostrophe véhémement contre cette loi juive du divorce (2) ; avec quelle énergie il s'est écrié :

(1) Séance du 17 juillet 1884.

(2) Cela ne l'empêchait pas de reconnaître qu'en favorisant de son suffrage la Déclaration de 1682, le grand homme s'était trompé. Il ajoute :

— Il a pu se tromper sur l'un ou l'autre point avant que les questions fussent définies, cela peut arriver à tout le monde... mais, suivant l'adage bien connu : *errare humanum est, perseverare autem diabolicum.*

---

« Le divorce est une diminution, un amoindrissement des forces morales, politiques et sociales du pays : vous n'avez pas le droit d'y introduire une pareille cause de dissolution. Le divorce est une atteinte au droit naturel, une attaque directe et formelle contre les croyances et les institutions de la très grande majorité des Français : vous n'avez pas le droit de sacrifier la très grande majorité de vos concitoyens à une faible minorité !

» Depuis quelques années vous avez touché à bien des droits, à bien des intérêts. Eh bien, messieurs, respectez au moins ce qui est demeuré intact au milieu de nos ruines et de nos bouleversements. Ne touchez pas à la famille française, car c'est, avec la religion, la dernière force qui nous reste ! »

C'était bien là le cri d'une âme chrétienne !

« Et j'espère, ajouta-t-il en terminant, j'espère que les mœurs, plus fortes que les lois, réagiront contre ce mouvement sémitique, et qu'il ne se trouvera pas en France, comme dans l'ancienne Rome, un Spurius Corvilius Ruga pour ouvrir la marche dans une voie qui conduirait à la dissolution de la famille et à la décadence du pays. »

Et, comme les députés de la gauche réclamaient, l'évêque leur dit fièrement :

— Par la loi que vous allez voter, vous prononcerez le divorce entre la troisième République et l'Église catholique. Eh bien ! votez cette loi. Allez, si vous le voulez, du côté d'Israël, allez vers les Juifs ! Nous restons, nous, du côté de l'Église et de la France !

N'oublions pas non plus le beau discours qu'il prononça à la Chambre contre l'enrôlement des séminaristes. A la bête et stupide phrase : *Sac au dos les curés !* il montra judicieusement les inconvénients multiples qu'on allait créer pour satisfaire la passion haineuse de quelques sectaires francs-maçons et athées.

» Je vous demande, messieurs, s'écria-t-il, si dans de pareilles conditions, si en présence d'un excédent annuel que je ne veux pas exagérer, mais qui sera tout au moins de douze à treize mille hommes, excédent dont, je le répète, vous n'avez pas besoin et dont vous ne savez que faire, je vous demande si, dans un pareil état de choses, il est raisonnable d'incorporer nos séminaristes à l'armée, quand il est prouvé par les réclamations unanimes de l'épiscopat, assurément on ne peut plus compétent en fait de vocations ecclésiastiques.

tiques, que cette incorporation opposerait au recrutement du clergé un obstacle presque insurmontable.

» Si donc, malgré toutes nos instances réitérées, vous persévérez dans une résolution qui ne vous paraît pas plus fondée qu'à nous-mêmes, puisque en cas de mobilisation vous rangez les ecclésiastiques en fonctions parmi les non disponibles ; si, en dépit de cette contradiction manifeste, vous persistez à incorporer les séminaristes dans l'armée, sous prétexte d'égalité, bien que les inégalités abondent dans votre projet, comme vous l'a prouvé parfaitement M. Mézières ; si, ni le Concordat, ni les droits des catholiques, ni les exigences d'un grand service public ne parviennent à vous arrêter dans votre dessein, il sera clairement démontré pour tout le monde que ce qui vous guide, ce qui vous inspire, ce n'est pas l'intérêt militaire, mais l'hostilité contre la religion ; il sera clairement démontré que vous préparez la cessation du culte catholique, pour un temps plus ou moins rapproché, dans les trente-sept mille communes de France (1). Il sera clairement démontré pour tous que ce que vous faites en ce moment, c'est moins une loi militaire

(1) C'est le but d'ailleurs fort bien avoué par la Franc-Maçonnerie.



qu'une loi contre le clergé. Le pays vous jugera(1). »

Monseigneur était aussi parfois bien amusant. Le 25 octobre 1886, parlant contre la laïcisation du personnel de l'enseignement primaire, il s'écriait :

— Vous me rappelez absolument ce Trappiste de Bellefontaine dans mon diocèse, qui disait lors de l'expulsion en 1880 : « Mais qu'est-ce que nous avons fait à ce malheureux Louis-Philippe pour qu'il nous expulse de notre monastère ? » Le saint homme se croyait encore sous le règne de Louis-Philippe.

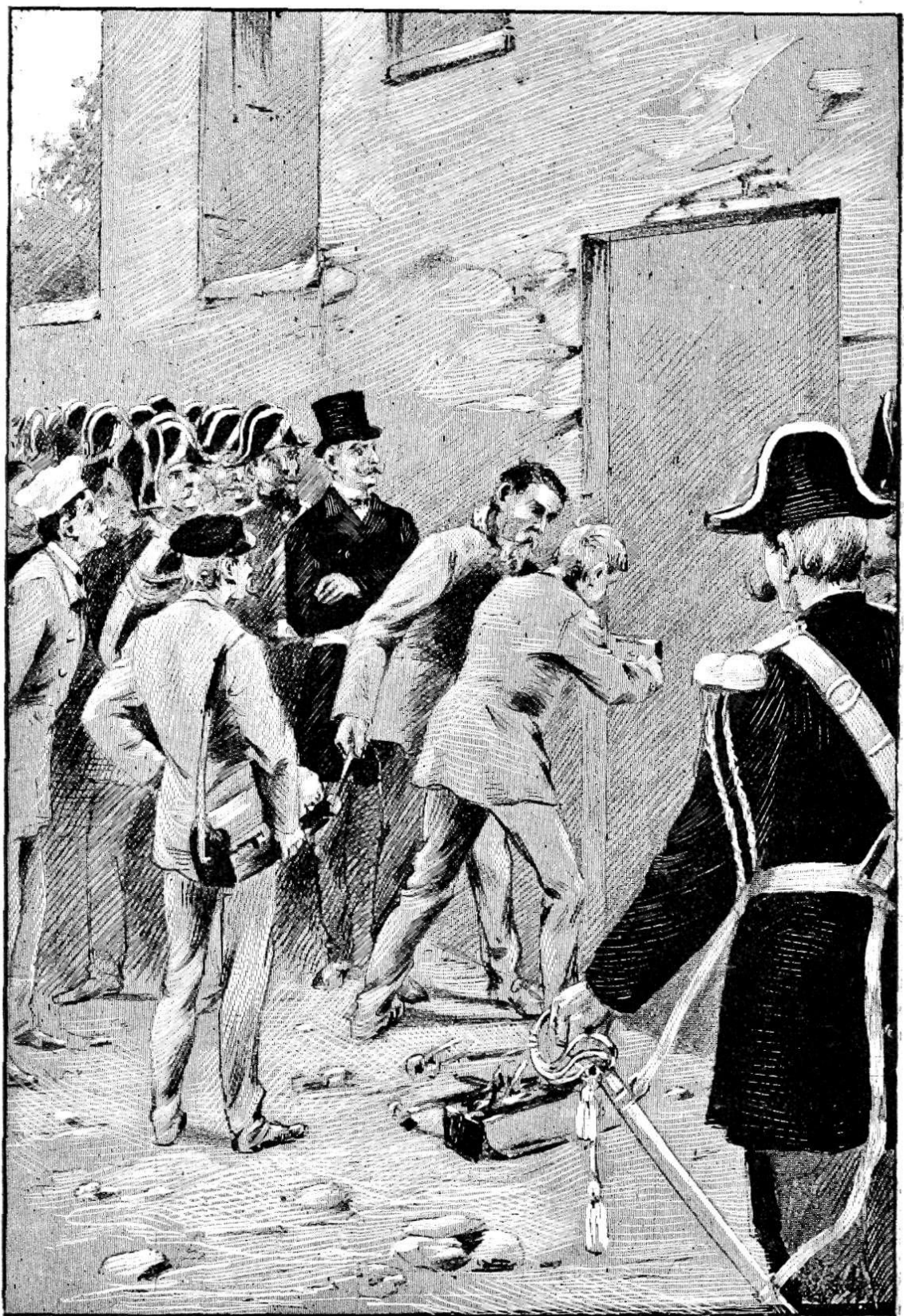
Un autre jour, Mgr Freppel s'écriait :

— Le Sénat, sur la proposition de M. Isaac — un nom prédestiné, semble-t-il, aux grandes immolations...

Ou bien il suppliait les « vénérables questeurs de mettre à profit la maturité de l'âge pour songer à terminer leurs études ».

(1) Et comme les députés radicaux semblaient s'inquiéter du recrutement du Clergé, l'ancien séminariste alsacien s'écriait :

— En vérité, si vous saviez de quelles garanties et de quelles précautions l'évêque cherche à s'entourer, avant d'admettre le jeune séminariste à l'émission de ses vœux ; s'il vous avait été donné d'assister à quelque-une de ces retraites préparatoires pendant lesquelles nos excellents directeurs de Saint-Sulpice et de Saint-Lazare représentent aux élèves de nos grands séminaires à quels malheurs et à quels périls ils s'exposeraient, en s'engageant dans un état auquel ils ne seraient pas appelés !...



Un courrier du chemin de fer suivait le défilé officiel chargé de clefs, de ferrures et d'autres ustensiles. (Page 205.)



Une fois qu'il parlait sur la politique coloniale, s'adressant à M. Georges Périn, l'évêque d'Angers disait :

— Je fais une exception pour vous, monsieur Périn, car personne n'ignore que, parce que vous avez eu la bonne fortune de faire le tour du monde, vous entendez que désormais chacun reste chez soi.

Il devenait bien plus agréable encore quand il poursuivait de son ironie amusante ceux qui avaient exécuté les décrets d'expulsion contre les religieux.

— En voyant tout à l'heure l'honorable M. Goblet à la tribune, il me semblait voir dans sa personne Scipion l'Africain montant au Capitole et s'écriant pour toute réponse : « Joignez-vous à moi pour rendre grâce à Dieu de ce que j'ai sauvé la patrie. »

Des rires bruyants interrompirent l'orateur qui reprit : « Eh bien ? oui, vous avez sauvé la patrie, je n'en disconviens pas. Pour vivre et pour grandir, le ministre avait besoin du baptême de la gloire... Désormais tous ses vœux sont accomplis... vous aurez eu vous aussi votre grande journée, la journée de Solesmes. »

Au milieu des rires inextinguibles, Mgr Freppel acheva :

— Vous avez remporté sur quarante moines une victoire insigne et cette victoire vous pouvez l'inscrire désormais dans vos annales avec une légitime fierté à côté du siège de Frigolet...

La droite applaudissait à tout rompre. L'orateur, en descendant de la tribune, s'écria :

— Ce seront les fastes de la troisième République ; personne ne songera jamais à vous les envier.

Cette même abbaye de Solesmes lui fournit à quelque temps de là l'occasion d'un récit charmant qui fit beaucoup rire à la Chambre.

Il s'agissait d'une lettre adressée au Révérendissime Abbé par le sous-préfet de La Flèche, demandant d'être relevé de l'excommunication que ce fonctionnaire apprenait trop tard avoir encourue, pour son expédition contre l'abbaye bénédictine.

— La réponse, dit l'évêque d'Angers, fut telle qu'on pouvait l'attendre d'un prélat aussi charitable que dom Couturier, Abbé de Solesmes ; il se rappelait cette maxime ; « A tout pécheur miséricorde » (*Ah ! Ah !*) et d'ailleurs il ne voulait pas, il ne pouvait pas faire obstacle au bonheur de M. le sous-préfet de La Flèche qui allait se marier...

... Et le retrait de l'excommunication devait figu-

rer, paraît-il, dans la corbeille de noces. (*Hilarité générale.*)

— Je ne dis rien là, messieurs, continue le narrateur en souriant, qui ne soit absolument honorable pour les deux parties contractantes.

Puis il ajouta :

— Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, l'abbaye de Solesmes se trouva enveloppée, elle aussi, dans la lune de miel. (*Nouvelle hilarité générale.*)

Le récit de la troisième expulsion des Bénédictins qui suivit cet épisode est vraiment trop joli pour que nous résistions au plaisir d'en citer quelques traits.

« Vendredi dernier, 1<sup>er</sup> juin 1883, une colonne expéditionnaire se formait dans le département de la Sarthe et sur les confins de l'Anjou. Elle se composait d'un commissaire de police, de quinze gendarmes et de six serruriers placés sous la conduite de M. le secrétaire général de la préfecture du Mans et de M. le sous-préfet de La Flèche. Un courrier du chemin de fer suivait le défilé officiel (*Rires*) chargé de clefs, de ferrures et d'autres ustensiles de toutes sortes devant servir à l'apposition de cent soixante scellés en cire, doublés d'autant de scellés en fer. De plus, en prévision d'une résistance qui aurait pu faire

traîner le siège en longueur, un cuisinier avait été attaché à l'expédition. (*Rires, Trompette! Trompette!*) (1) Et si je mentionne ce détail, c'est uniquement pour vous montrer que rien n'avait été épargné de tout ce qui pouvait assurer le plein succès des opérations. (*Hilarité générale.*)

« C'était pour la troisième fois qu'on procédait à l'expulsion des Bénédictins de Solesmes. Cette fois, ils étaient rentrés sous la protection du fiancé de La Flèche, et ils pouvaient se croire autorisés à jouir en paix des bénéfices de la levée de l'excommunication, que leur valait cette lune de miel, quand, tout à coup, le vendredi 1<sup>er</sup> juin...

Arrive la lune rousse, dit M. Sigismond Lacroix.

» ..... comme d'un coup de tonnerre dans un ciel serein, arrive la colonne expéditionnaire dont je décrivais la composition au commencement de ce discours : quinze gendarmes, six serruriers et M. le sous-préfet de La Flèche qui venait aussi marquer sa place parmi les récidivistes. » (*Rires.*)

Mais, si l'on veut voir le profond politique dans Mgr Freppel, il faut lire le discours qu'il prononça dans la séance du 7 mars 1882, contre la proposition

(1) *Trompette*, était le nom du cuisinier de Gambetta.

---

de M. Charles Boysset tendant à abroger le Concordat.

» Le Concordat, s'écriait-il avec feu, est une convention, et je puis ajouter une convention solennelle entre toutes ; par conséquent, il est impossible de l'abroger comme l'on ferait d'une simple loi.

» Dira-t-on que le Concordat est en même temps une loi ? Oui, sans doute, comme tous les traités sont des lois : comme le traité de Berlin est une loi, comme le traité de Francfort est une loi, comme le traité du Bardo est une loi, pour ne parler que des plus récents. Est-ce que cela vous autorise à les abroger ? Est-ce que cela vous permet de vous servir à leur égard du mot abrogation ? Inutile de vous dire la réponse que l'on vous ferait.

» Eh bien, messieurs, est-ce que la question change de nature parce que vous êtes en face d'une puissance moralement forte, mais matériellement faible ? Est-ce que les principes ne sont plus les mêmes, parce que derrière un traité il n'y a pas 500,000 hommes pour le soutenir ? »

L'orateur démontre ensuite, avec cette clarté et ce sens juridique dont il avait le secret, que cette abrogation est contraire au droit international, au droit



des gens ; qu'elle s'appuie sur une doctrine à laquelle une Chambre française ne peut s'associer ni directement ni indirectement, pas même par une prise en considération, sans porter un grave préjudice aux intérêts de l'État ; qu'elle est inconstitutionnelle puisque une pareille initiative appartient exclusivement au pouvoir exécutif et que l'assemblée peut tout au plus inviter le président de la République à négocier avec le Pape pour la dénonciation du Concordat ; enfin, qu'elle aurait les plus graves conséquences pour la paix des consciences et la tranquillité publique en alarmant les possesseurs de biens ecclésiastiques. Et comme la majorité, se sentant incapable de répondre à ces raisonnements, cherchait à couvrir la voix de Mgr Freppel par ses conversations et ses rires, il la réduit au silence par cette superbe et patriotique péroraison :

« Il y a douze ans, ce pays, qui nous est si cher à tous, subissait la plus cruelle humiliation qu'il ait peut-être connue dans le cours de sa longue histoire. Après de tels désastres, qui avaient trouvé l'Europe sinon hostile, du moins indifférente, qu'est-ce qui s'imposait de soi à la nation réduite et amoindrie ? Se replier sur elle-même et, dans l'isolement où les événements l'a-

vaient laissée, raviver toutes les forces qu'elle trouvait dans son sein, refaire son capital intellectuel et moral, à côté de ses ressources matérielles, les plus grandes que la Providence ait départies à un peuple, et, sous n'importe quelle forme de gouvernement, monarchique ou républicaine, travailler à rétablir l'union parmi les enfants d'une même patrie.

» Voilà ce qu'avait fait la Prusse au lendemain de la bataille d'Iéna ! Voilà ce qu'ont fait, à l'exception de la Pologne, toutes les nations éprouvées par des revers semblables aux nôtres. Eh bien, messieurs, au lieu de cela qu'avons-nous vu et que voyons-nous encore autour de nous ? Des querelles religieuses venant se greffer sur nos dissensions civiles, la guerre déclarée ouvertement à l'une des puissances historiques et traditionnelles du pays, et après une série d'entreprises que je ne veux pas rappeler, pour combler la mesure, une tentative suprême pour déchirer le pacte fondamental qui, depuis quatre-vingts ans, a su maintenir dans ce pays l'union religieuse et la paix des consciences.

» Messieurs, je vous l'avoue, j'avais compris d'une autre manière le relèvement de la France, et cela je le répète, sous n'importe quelle forme de gouverne-

ment, sous la République comme sous la Monarchie ; j'avais compris autrement la mise à profit de toutes nos forces religieuses, morales, intellectuelles, pour refaire la fortune nationale.

» Voilà pourquoi je supplie la Chambre, au nom de la patrie humiliée et meurtrie, de ne pas s'engager dans une pareille voie, de s'arrêter dès le premier pas, de ne point prendre en considération la proposition dont il s'agit. On nous parle d'une ligue prétendue nationale pour la séparation de l'Église et de l'État. Est-ce que vous ne voyez pas que demain, si votre projet aboutit, vous allez provoquer la formation d'une autre ligue, d'une ligue parallèle, de la ligue catholique pour le maintien du Concordat ? Est-ce que vous ne craignez pas, par de telles entreprises, de séparer la France en deux camps absolument hostiles l'un à l'autre ?

• En face de l'étranger qui vous observe et qui vous épie, est-ce que vous ne craignez pas de mettre en péril l'unité morale de la patrie ? Eh bien, croyez-moi, ne formons de ligue d'aucune sorte, ni de ligue prétendue nationale pour la séparation de l'Église et de l'État, ni de ligue catholique pour le maintien du Concordat. S'il y a une ligue à former, c'est la ligue

---

de tous les Français unis ensemble pour travailler de concert au relèvement de la patrie ! »

Nous trouvons un exemple de son ironie dans le discours qu'il prononça à la séance de la Chambre des députés du 1<sup>er</sup> juin 1886, où il montra au point de vue du résultat du vote quelle était souvent l'inutilité des discussions dans le Parlement :

« Sans vouloir m'ériger en prophète, disait-il, je pourrais la décrire cette discussion, dès maintenant, dans ses moindres détails. D'abord, en ce qui me concerne, je viendrais tout naturellement refaire le long, le très long discours du 11 novembre 1889, sur le Concordat et sur le budget des cultes.

» De son côté, M. Madier de Montjau fera de nouveau gronder sur nos têtes le tonnerre de son éloquence. (*On rit.*)

» Puis ce sera le tour de M. Clémenceau, qui viendra derechef aiguïser contre nous ses plus fines et ses plus mordantes épigrammes. (*Nouvelle hilarité.*)

» Ensuite, l'honorable M. Goblet déploiera toute sa souplesse d'un esprit fertile en ressources.

» Enfin M. de Mun viendra enrichir la tribune française d'un nouveau chef-d'œuvre.

» Et après ? Après, vous ne serez pas plus avancés qu'auparavant, vous n'aurez pas fait faire un pas de plus à la question dans le Parlement. . . . .  
 . . . . . »

Rappelons-nous cette anecdote si amusante. On discutait sur la suppression des facultés de théologie catholique (1) et l'adversaire le plus acharné de Mgr Freppel était Jules Roche.

Se tournant tout-à-coup vers lui, Mgr Freppel dit :

— Est-ce que l'honorable M. Jules Roche ne dut pas une partie de son érudition ecclésiastique à l'assiduité avec laquelle il suivait les cours de son oncle, l'un des professeurs les plus distingués de la Sorbonne ? (2) »

Rappelons-nous encore cette magnifique séance du 19 juillet 1881, où il s'interposait contre la désaffectation de l'église Sainte-Geneviève qu'on voulait enlever au culte.

Ayant invoqué le témoignage de Grégoire de Tours qu'il appela « le père de notre histoire nationale », il

(1) Elles devaient être tout simplement remplacées par des facultés vraiment protestantes. On démontre comment se fit cet acte de fourberie franc-maçonne dans le livre en préparation, la *France Protestante*, par MM. l'abbé Henri Desportes et François Bournand.

(2) L'abbé Roche, qui est mort évêque de Gap.

se vit interrompu par des députés qui poussaient des « oh! oh! »

— Alors, fit l'orateur en se tournant vers les bancs d'où partaient ces ineptes réclamations, alors vous ne connaissez pas même Grégoire de Tours?... Ils ne savent rien !

Et comme les ignorants hurlaient de rage :

— Oh! du reste, ajouta l'évêque d'Angers, vous ne m'intimiderez pas.

Ce jour-là, on lui objectait que Sainte-Geneviève, rendue au culte, se refusait à abriter les cendres des grands hommes de la France.

Mgr Freppel bondit sous l'outrage : « Qu'il vienne donc à mourir quelque grand homme, s'il y en a... »

La restriction amena une explosion de murmures. L'orateur se borna à sourire et dit finement :

— Vous êtes trop modestes, messieurs!

Puis, comme le silence s'était rétabli il dit :

» Qu'il vienne à mourir quelque grand homme estimé tel au jugement de ses contemporains, à l'instant même, les caveaux de l'église Sainte-Geneviève pourront s'ouvrir devant sa dépouille mortelle...

» A ce sujet, permettez-moi de vous dire ce qui s'est passé dans les trente dernières années.

» Pendant le temps où j'ai eu l'honneur, — je suis bien obligé de me mettre ici personnellement en cause, — d'être chapelain ou doyen de Sainte-Geneviève, la France a eu à regretter la mort de quelques personnages qui avaient rendu de grands services à leur pays. »

À ces mots un membre à gauche crut devoir s'écrier :

— Il y en a donc !

« Il y en avait, » répliqua Mgr Freppel, et il continua sans plus s'émouvoir : « Nous n'avons pas hésité à manifester le désir de voir leurs dépouilles mortelles transportées dans les caveaux de l'église Sainte-Geneviève. »

— Je le crois bien, interrompit Benjamin Raspail, cela vous rapportait de l'argent.

Mgr Freppel regarda de haut le pauvre interrupteur, qui cherchait à rapetisser ainsi le débat, et laissa tomber sur lui cette simple réplique méprisante :

« Votre interruption, monsieur, est inconvenante ! »

Puis, il acheva le récit de ses souvenirs personnels :

« Et bien ! messieurs, nous avons toujours échoué, devant quoi ? devant le refus des familles. Ce n'est pas notre faute si les grands hommes ne sont pas

plus nombreux ou si, étant nombreux, ils préfèrent être enterrés à côté des membres de leur famille. (*Très bien! à droite.*) Mais, de la part du clergé catholique, il n'y a jamais eu d'opposition à la sépulture de grands hommes dans les caveaux de Sainte-Geneviève. C'est en terminant cette belle harangue que l'éloquent évêque s'écria :

« Messieurs, vous ne voudrez pas qu'il soit dit qu'à quatorze siècles de distance, sous d'autres noms et sous d'autres formes, Attila et les Huns ont pris leur revanche contre Sainte-Geneviève. »

Nous trouvons encore un exemple de sa reconnaissance et de son courage dans la séance du 15 février 1883 où, lors de la discussion du projet de loi qui demandait l'expulsion des membres des familles qui ont régné en France, il s'écriait avec fierté et indignation :

« J'ai une qualité personnelle, pour protester contre les mesures qu'on propose à la Chambre d'adopter. Je ne saurais en effet oublier un seul instant que c'est au souverain dont on vous demande de frapper la famille que je dois, moi qui vous parle, l'honneur d'être Français... C'est donc en ma qualité d'Alsacien, c'est au nom de l'Alsace-Lorraine, c'est comme interprète de



---

nos frères absents de la grande famille française que je viens, du haut de cette tribune, protester contre la proscription des descendants et des membres de la famille de Louis XIV... »

Se tournant vers la gauche, d'un air fier, Mgr Freppel lui posa cette question :

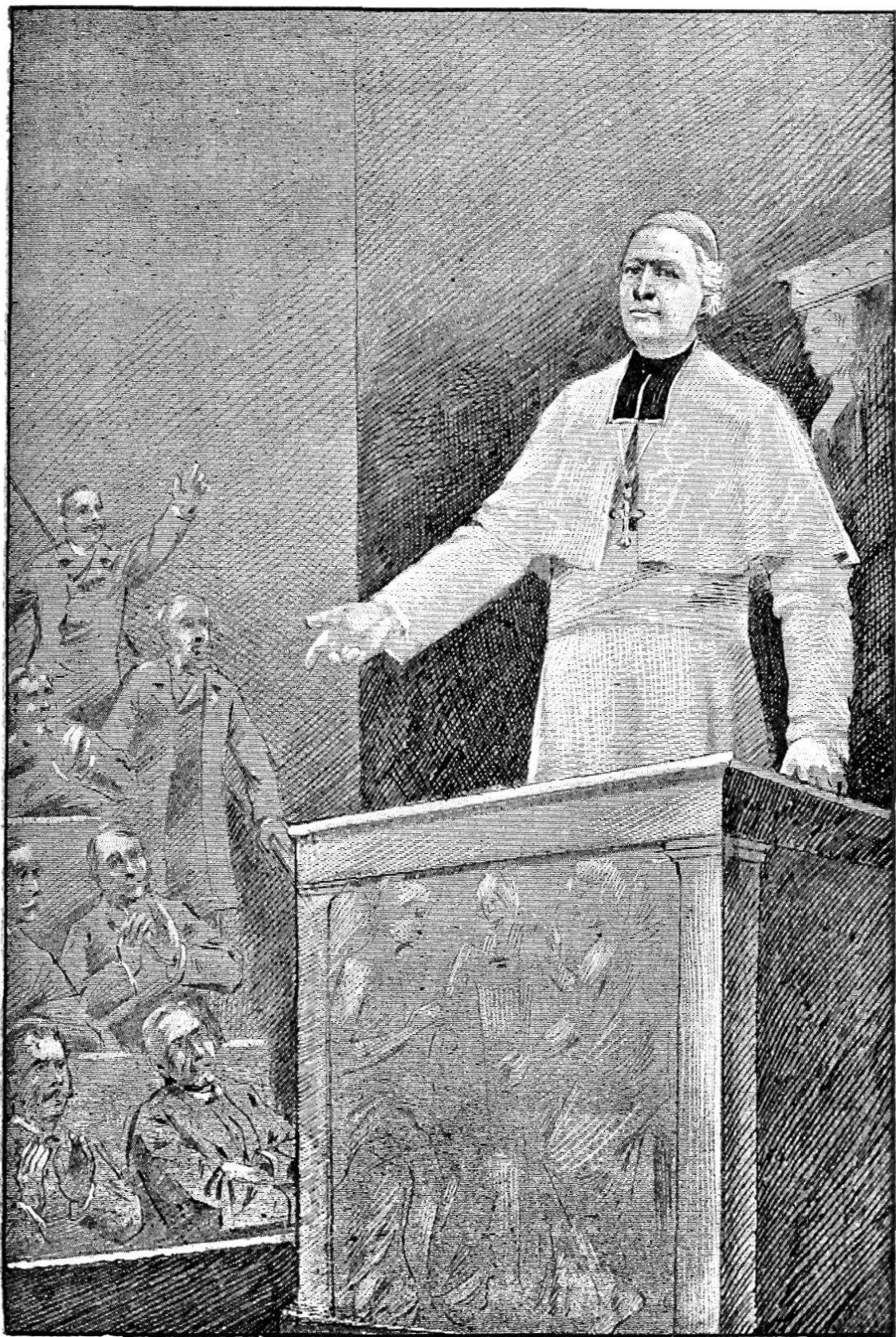
« Cette Alsace, cette Lorraine, dont nous pleurons la perte, et qui avant nos désastres de 1870, faisaient notre légitime orgueil, à qui les deviez-vous ? Qui les avait réunies au territoire national à force d'habileté et de persévérance ? La Maison de France..... »

La droite couvrait de ses applaudissements les murmures de la gauche. Le prélat patriotique continua :

« Les ancêtres de ces princes que l'on vous demande de proscrire, d'envoyer en exil, de disperser sur tous les chemins de l'Europe, que l'on vous propose de traiter comme des étrangers, comme des suspects, comme des ennemis. Eh bien ! je dis qu'une ingratitude aussi profonde retentirait douloureusement au cœur des Alsaciens-Lorrains. »

Et, comme les interruptions continuaient, il lança cet éloquent défi à ses adversaires :

« Je dis qu'une pareille proscription, qu'une expul-



Monseigneur Freppel à la tribune de la Chambre :  
— J'ai rempli, Messieurs, un devoir de reconnaissance. (Page 219.)



---

sion aussi odieuse, serait une injure cruelle à ce drapeau voilé d'un crêpe noir qui est devenu le drapeau de l'Alsace-Lorraine.

Et en descendant de la tribune, il s'écria fièrement :

— J'ai rempli, Messieurs, un devoir de reconnaissance.

C'est en parlant de Mgr Freppel comme homme politique qu'il faut rappeler les sages leçons qu'il dictait en apprenant aux fidèles les sérieux devoirs que leur impose le droit de voter :

« La Religion chrétienne, a-t-il répété bien souvent, a des règles de conduite pour toutes les situations de la vie. Ce n'est pas à l'activité purement individuelle que s'arrête son pouvoir de direction ; elle comprend dans ses préceptes tout l'ensemble des relations sociales. Rien n'échappe à cette législation suprême, qui suit la volonté humaine dans quelque sens que ce soit, partout où apparaît un devoir à remplir. Membre d'une famille ou d'une cité, le chrétien ne saurait, dans aucun cas, séparer ses actes de sa foi ni de sa conscience : il doit porter l'une et l'autre dans la vie domestique et dans la vie civile.

» C'est pour l'étranger un sujet d'inexplicable surprise, de voir un pays, foncièrement catholique comme

la France, choisir pour le représenter, dans les assemblées politiques ou civiles, des hommes en majorité indifférents ou hostiles aux croyances générales de la nation.

» Par quel étrange contraste, nous dirions volontiers par quel renversement de toutes les idées saines, en sommes-nous arrivés à voir, jusque dans nos provinces les plus chrétiennes, des hommes pratiquer leur religion le matin et voter le soir pour ceux qui cherchent à la détruire ? Évidemment, N. T. C. F., il doit y avoir là quelque grave erreur de l'intelligence qui, se traduisant par une faute de conduite non moins grave, amène cet état de choses dont souffrent également l'Église et l'État.

» Cette erreur consiste à penser que l'exercice du droit de suffrage est un acte moralement indifférent et qui n'engage pas la conscience du chrétien, par la raison qu'il est d'ordre civil et politique. Mais est-ce que l'ordre civil et politique n'est pas, lui aussi, gouverné par la loi morale ? N'est-il pas essentiel à la nature raisonnable de l'homme, que la question de bien faire ou de mal faire se pose pour chacune de ses actions où interviennent l'intelligence et la volonté ? S'il n'en était pas ainsi de l'exercice du droit de suffrage, com-

ment pourrait-il être susceptible de louange ou de blâme ? Ne cesserait-il pas d'être un acte humain, pour devenir un acte purement mécanique et machinal ? Et, d'autre part, quel moyen de dédoubler la conscience qui est une et ne souffre point de partage ? Comment la scinder de façon à ce qu'il y ait, d'un côté, la conscience du citoyen, et de l'autre, la conscience du chrétien, divisées et séparées ? Il suffit d'énoncer une pareille théorie, pour en faire ressortir la fausseté.

» On a donc beau dire que l'exercice du droit de suffrage appartient à l'ordre civil et politique ; il n'en constitue pas moins un acte moral, qui relève de la conscience chrétienne et ne saurait à aucun titre être traité d'indifférent au regard de la loi divine. Eh quoi ! N. T. C. F., on appellerait indifférent un acte qui aura pour effet de sauvegarder ou de mettre en péril les intérêts matériels, religieux et moraux d'une commune, d'une province, d'un pays tout entier ! Indifférent ! un acte par suite duquel vos enfants recevront le bienfait d'une éducation chrétienne ou seront condamnés à fréquenter des écoles sans prière, sans instruction religieuse, sans Dieu ! Indifférent ! un acte qui pourra contribuer à faire chasser des hôpitaux et des hospices les filles de la charité, pour leur substi-

tuer des mercenaires au cœur vide de foi et de dévouement ! Indifférent ! un acte dont dépendra la question de savoir si une politique de sectaires réussira à tarir dans sa source le recrutement du clergé ; si vos prêtres continueront à recevoir la modique indemnité que l'Assemblée constituante de 1789 leur avait garantie en retour des biens ecclésiastiques aliénés à la fin du siècle dernier ; si vos églises resteront affectées à l'exercice du culte catholique, ou bien si on les profanera pour leur donner nous ne savons quelle autre destination ! Indifférent ! un acte au bout duquel il y a la paix ou la guerre religieuse, la conciliation des esprits ou bien le trouble et le désordre universels ! Indifférent un pareil acte ! Mais il n'en est pas de plus grave, qui engage à un plus haut degré la responsabilité d'un chrétien.

. . . . .  
 . . . . .

» Si le pays a été bouleversé de fond en comble par des révolutions dont, à cent ans de là, nous n'entrevoyons pas encore le terme, c'est parce que les électeurs, égarés par de vaines promesses, avaient porté leur choix sur des francs-maçons, des libre-penseurs, des incrédules, des sceptiques, des hommes qui, n'é-

tant pas retenus par la crainte de Dieu et par le respect de sa loi, ont fait litière de tous les droits et de tous les principes, comme ils allaient se faire un jeu de la vie même de leurs semblables. A la place de ces sectaires dont les utopies ont coûté à la France tant de sang et de larmes, supposez des assemblées de véritables chrétiens, auxquels une foi ferme et sincère aurait interdit la révolte en leur inspirant l'esprit de justice et de charité fraternelle, et tous ces malheurs eussent été épargnés à notre patrie.

» Les réformes utiles se seraient opérées sous l'influence des maximes évangéliques, qui ordonnent le respect de l'autorité légitime, comme elles sont la sauvegarde des justes libertés. Vos villes et vos villages n'auraient pas été décimés par des guerres de propagande révolutionnaire, d'où nous n'avons retiré d'autre profit que la méfiance universelle. Au lieu de deux Frances hostiles l'une à l'autre, nous aurions sous les yeux le spectacle d'un pays profondément uni, ralliant tous ses enfants autour d'un même drapeau et sachant se préparer, par sa fidélité à des traditions glorieuses, un avenir plus glorieux encore.

» Voilà où conduit l'oubli des obligations du chrétien dans l'exercice du droit de suffrage. Il y a là,



nous n'hésitons pas à le dire, une question de vie ou de mort pour une nation. »

. . . . .

» Ministre de Jésus-Christ, nous ne luttons jamais pour le vain plaisir de lutter; si nous combattons le mal de front et sous toutes les formes, c'est que nous en avons reçu de Dieu l'ordre et le pouvoir. Autant nous aimons et nous désirons la paix, cette paix véritable, qui résulte de l'union des cœurs dans la foi et dans la charité, autant nous repoussons toute paix qui n'en aurait que le nom et qui consisterait à laisser les consciences s'endormir dans une fausse sécurité...

» A Dieu ne plaise que nous confondions jamais la prudence avec la peur, ni la faiblesse avec la modération... »

Lorsque la Chambre des députés, sous la pression de ses membres francs-maçons, supprima ou plutôt réduisit de 10,000 francs le traitement des évêques, le ministre envoya aux évêques de France une circulaire pour les avertir officiellement de cette réduction.

L'évêque d'Angers écrivit alors au ministre :

« Monsieur le ministre,

• • • • •

» Je refoule volontiers au fond de mon cœur les sentiments que me fait éprouver cette violation manifeste des engagements pris par les représentants de la nation en 1790, en retour de la mesure extrême, pour ne rien dire de plus, par laquelle ils s'étaient approprié les biens de nos évêchés. Mais je croirais trahir mon devoir, monsieur le ministre, en ne protestant pas auprès de vous contre un acte qui me paraît contraire à l'esprit, sinon à la lettre du Concordat. Trouver *convenable* en 1880 un traitement de 10,000 francs pour l'évêque d'une ville de plus de 60,000 âmes, auquel en 1790 l'Assemblée constituante avait attribué 20,000 livres comme traitement minimum, c'est une *interprétation* que je laisse à d'autres le soin de qualifier.

» Sans me faire aucune illusion sur le résultat de cette protestation, je tenais à la consigner dans les archives de mon évêché, pour laisser à mes successeurs un témoignage du soin que j'avais mis à défendre leurs droits et les miens.

» Permettez-moi une dernière observation, mon-

---

sieur le ministre, et celle-là est douloureuse pour mon patriotisme. Quand nos vénérables collègues, les évêques de Strasbourg et de Metz, eurent la tristesse de voir passer leurs diocèses sous la domination étrangère, la première chose que fit le gouvernement allemand, ce fut de porter leur traitement de 15,000 à 25,000 francs; estimant sans doute, et avec raison, que le chiffre adopté depuis quarante ans par la loi de finances ne répondait plus aux intentions de l'Assemblée constituante de 1789 et aux stipulations du concordat de 1801. Et tandis que l'Etat prussien augmente le traitement de nos collègues de près de moitié, l'Etat français diminue le nôtre d'un tiers! Il y a là un contraste trop pénible pour que ma fierté de Français, justement blessée, me permette d'ajouter un seul mot.

» Agréez, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

» † CH.-EMILE, év. d'Angers. »





MONSEIGNEUR FREPPEL APOLOGISTE,  
ORATEUR ET ÉCRIVAIN

L'œuvre de Mgr Freppel. — Professeur, apologiste, orateur, écrivain. — Un véritable arsenal. — Les *Œuvres polémiques*. — Les *Oraisons funèbres*. — Comment travaillait Mgr Freppel. — Plus de 200 discours à la Chambre des députés. — Ses procédés de composition. — L'éloquence de Mgr Freppel. — La défense de Dieu et les droits de l'Eglise. — Le christianisme. — Ce que dit le R. P. Clair. — Les travaux patrologiques. — Son culte pour la Vierge Marie.

**L'**ŒUVRE de Mgr Freppel comme professeur, apologiste, orateur, écrivain, est si considérable qu'il faudrait un volume entier pour en parler et cela encore d'une façon succincte.

C'est un véritable arsenal que la collection de ses travaux.

Rien que par la collection des *Œuvres polémiques* de Mgr Freppel, nous pouvons relever ces simples intitulés :

— Lettre à Gambetta, en réponse au discours de Romans.

— Lettre à M. Dufaure sur la *Délation contre la magistrature*.

— Pétition relative au *Projet de loi sur l'Enseignement supérieur*.

— Remarques sur le rapport de M. Spuller concernant ce même projet.

— Lettre à M. Jules Ferry en réponse à l'une des assertions de son discours.

— Lettre à Paul Bert sur la *Théologie morale du P. Gerry*.

— Lettre au R. P. Clair sur le même sujet.

— Observations relatives au projet de loi sur le *Conseil supérieur de l'Instruction publique*.

— Lettre sur l'*Exclusion du Clergé catholique de la Commission des hospices*.

— Lettre touchant les *Décrets relatifs aux Congrégations religieuses*.

— Observations sur la *Situation légale des chapelles dites non autorisées*.

— *La question des Lettres d'obédience*.

— *De l'Enseignement religieux dans les écoles*.

---

— Lettre à M. Jules Simon sur l'*Inamovibilité des desservants*.

— Lettre à M. de Villemessant, rédacteur en chef du *Figaro*.

— Lettre à M. Harmel sur le *Manuel de la Corporation*, etc., etc.

On a calculé que, depuis le 2 juillet 1880, jour de son premier passage à la tribune, jusqu'au 7 décembre 1891, il a prononcé à la Chambre des députés plus de 200 discours.

Ses lettres furent innombrables ; elles avaient trait à l'éducation, aux devoirs du chrétien, à la pratique du Chemin de la Croix, à l'observation du dimanche.

Parlerons-nous de son importante étude sur le *Protestantisme*, écrite à propos du centenaire de Luther ; c'est une des plus magnifiques apologies de la doctrine catholique.

Si l'on veut savoir comment Mgr Freppel travaillait, comment il préparait ses belles œuvres, nous n'avons qu'à écouter son panégyriste qui nous fait pénétrer dans son cabinet de travail :

« Voulez-vous savoir, mes frères, le procédé de composition de l'évêque d'Angers ? Tout le monde ne l'a pas à sa disposition. Monseigneur composait presque

toujours en se promenant dans son cabinet de travail. Le repos semblait l'impatienter ; la marche était plus dans sa nature vive et nerveuse. Une fois son sujet élaboré et perçu, il le fixait de tête dans le moule d'une phrase qui lui arrivait toute faite avec netteté et précision. C'est alors qu'il prenait la plume ; le papier se couvrait rapidement et passait presque sans rature aux mains de l'imprimeur. « Je ne comprends pas, disait-il, qu'on s'y prenne à deux fois pour énoncer une proposition, c'est un signe qu'on n'a pas une idée nette. » Il lui arriva très rarement que son style fût entaché de quelque incorrection ou négligence ; il y portait remède avec soin, car Mgr Freppel, comme tous les écrivains de marque, avait à cœur d'envelopper sa pensée d'une forme irréprochable. »

Partout où il avait à prendre la parole, Mgr Freppel le faisait : Aussi il est impossible de parler de son œuvre tout entière. Nous ne pourrions en donner qu'un aperçu (1).

(1) Rappelons, après Mgr le coadjuteur de Rennes, que, si le député se révéla, à la tribune française, avec des ressources infinies, les mêmes ressources d'éloquence se retrouvent dans l'orateur sacré, avec cet avantage que, les sujets étant plus vastes et plus élevés encore, le talent de l'Evêque y prit son vol d'une plus haute et plus large envergure. Pendant les quinze dernières années

Le *Mandement de 1872* fut un des chefs-d'œuvre de Mgr Freppel. Il avait trait à la famille française. C'est une page d'une haute élévation religieuse.

« Ne l'oublions pas, nos très chers Frères, disait-il, ce qui fait la grandeur et la beauté morale de la famille, c'est qu'elle repose tout entière sur le sacrifice. Il y a là deux existences qui doivent se confondre en une seule, deux vies qui n'en font qu'une. Il y a là deux êtres qui se dévouent constamment pour un troisième; et ce dévouement les ennoblit, les transfigure, pour ainsi dire, à nos yeux. Qu'est-ce qui prête, en particulier, à la mère de famille ce caractère de dignité qui l'élève au-dessus d'elle-même? C'est qu'elle offre dans sa personne l'image vivante du sacrifice; c'est que son nom rappelle un ministère de souffrances, une vie donnée au péril de la sienne propre, une existence qui se dédouble en quelque sorte, des jours, des mois, des années entières enlevées au repos, à la jeu-

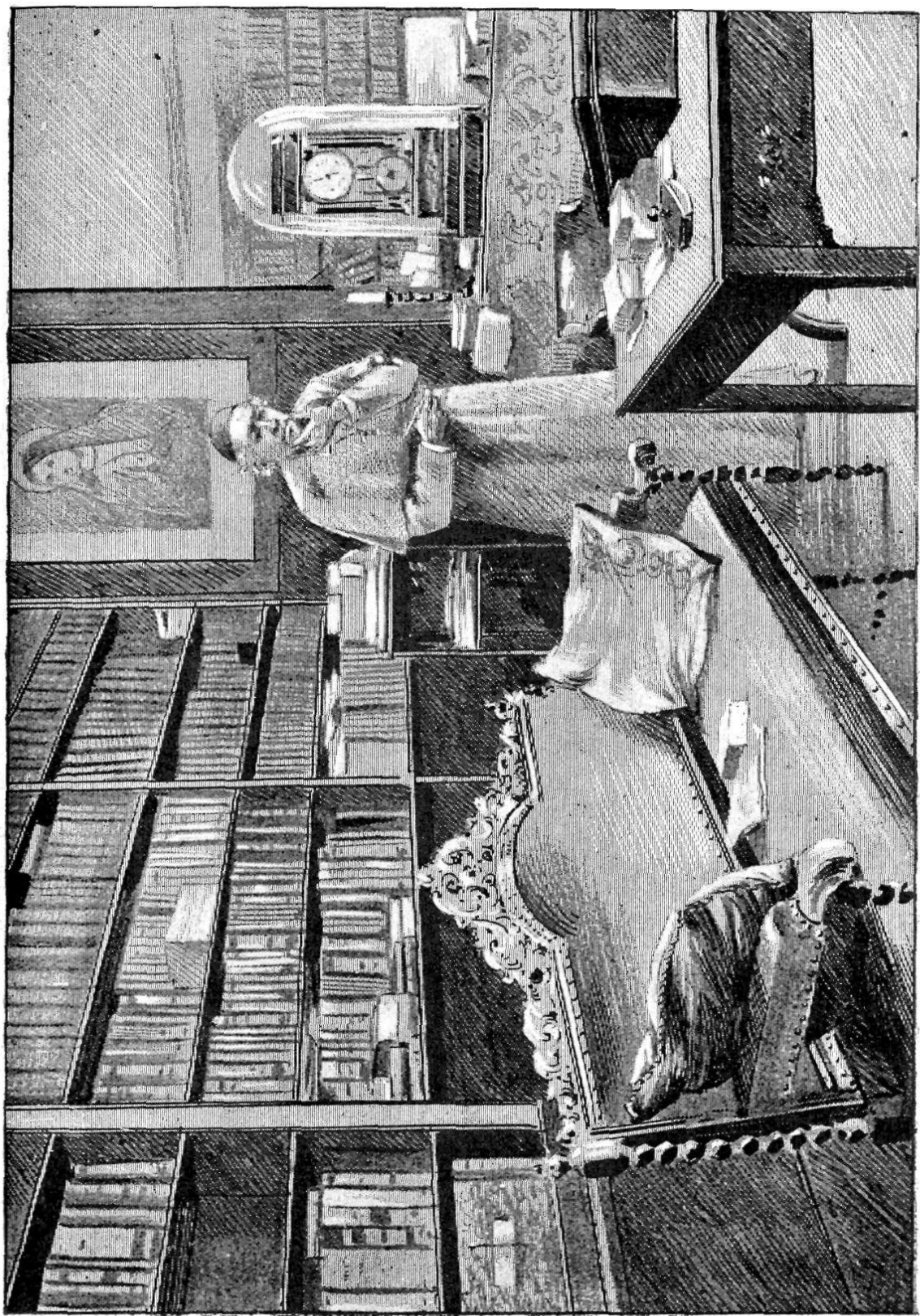
écoulées, il n'y a pas eu en France une cérémonie religieuse importante, sans que Mgr Freppel n'ait été appelé à en interpréter la grandeur et les leçons. Les auditeurs, attirés par la réputation du prédicateur autant que par l'éclat de la fête, affluaient par chiffre de mille qui ne se comptaient plus. Malgré leurs dimensions majestueuses, les antiques cathédrales se trouvaient trop étroites pour la foule qui les envahissait.



nesse, au plaisir; des alarmes, des veilles inquiètes, des angoisses douloureuses, toutes ces choses enfin que nous environnons du plus grand honneur et du plus grand respect, parce que nous y voyons le sacrifice à sa plus haute puissance. Eh bien! en place de cette immolation glorieuse, mettez, ce qui est trop fréquent de nos jours, les sécheresses d'une âme qui se perd dans la frivolité, qui se dissipe dans les ennuis d'une oisiveté ruineuse; d'une âme qui ne cherche qu'à se dérober aux soucis de la vie domestique et à échapper au sacrifice par la pente du plaisir; pour laquelle tout devoir est un fardeau, toute privation un tourment; et dites-nous ce qu'il vous restera de cet admirable composé de grâce et de pureté, de dévouement et d'amour, qu'on appelle une mère. »

Son grand amour inquiet est pour la France, pour la patrie bien-aimée. Il a des accents superbes pour en parler.

« Je sais bien, s'écrie-t-il, que de nos jours on voudrait tout déchristianiser; mais il est une chose du moins que l'on ne parviendra jamais à dépouiller de son caractère chrétien : c'est l'histoire même de la France... La France, comme nation ayant sa mission propre, ne se conçoit même pas sans le catholicisme,



Monseigneur Freppel dans son cabinet de travail. (Page 233.)



parce qu'il n'est pas dans le monde entier un intérêt catholique qui ne soit également un intérêt français ; il en a été ainsi de tout temps.

» Admirable destinée d'un pays dont l'intérêt se confond avec le devoir, qui, pour rester digne de lui-même, n'a besoin que de se rappeler de sa foi. Oh ! ne t'oublie pas, ô France, patrie bien-aimée ! Souviens-toi de ta longue et glorieuse histoire. Ne prête pas l'oreille aux sophistes qui parlent de séparer ce que Dieu a uni par une alliance indissoluble. »

Et ailleurs :

« Relève ton front, noble pays ; aie confiance dans ta vocation divine : non, tu n'as pas achevé ta mission ; car, en disparaissant, tu laisserais un vide que, seule, la toute-puissance de Dieu serait capable de combler.

» Tu reprendras le cours de tes destinées glorieuses, tu resteras au milieu du monde le soldat de la Providence, l'apôtre aimé de la foi et de la civilisation chrétiennes. Comme par le passé, tout ce qui est petit, tout ce qui est faible, tout ce qui se sent opprimé dans l'univers entier se tournera vers toi pour chercher sur tes lèvres le mot de la délivrance... Puissent tes enfants oublier leurs querelles intestines et se serrer plus

---

étroitement que jamais autour de leur mère, pour n'avoir désormais sur leurs lèvres et dans leur cœur que ces deux mots où tout se résume dans une même foi et dans une commune espérance : *Dieu et la Patrie!* »

Dans le triomphe du matérialisme et des idées anti-religieuses, Mgr Freppel apercevait un signe néfaste de décadence :

« *Décadence littéraire*, car le souffle de l'inspiration n'agite pas des poitrines d'où ne sort plus que le cri de la chair, et la flamme poétique s'éteint au contact glacial de l'athéisme. *Décadence artistique*, car l'idéal est le cri de l'art; or le matérialisme tue l'idéal pour rabaisser le vol de la pensée vers des réalités grossières. Il n'y a plus de place pour les Phidias là où l'on a cessé de comprendre le langage des Platon. *Décadence philosophique*, car il n'est pas de grande œuvre dans l'histoire de l'esprit humain qui n'ait été signée d'un nom religieux; et ceux-là mêmes qui nous ont combattus, j'en atteste leurs écrits, aux meilleures heures de leur vie, ils étaient religieux, ils étaient chrétiens. *Décadence morale*, car il fait nuit dans l'âme quand l'idée de Dieu s'en éloigne; et, une fois ce flambeau éteint, on peut y prendre au hasard

la vertu pour le crime et le crime pour la vertu *Décadence politique*, car l'autorité est sans force, si la majesté de Dieu ne la couvre, et la liberté sans garantie, si la loi divine ne la protège. *Décadence sociale*, car l'idée religieuse ne peut être remplacée que par la force; et si, en l'absence de ce frein moral, il n'y avait plus que la force matérielle pour contenir nos appétits et réprimer nos passions, il en résulterait une situation violente dont le premier mot serait la guerre sociale et le dernier mot la barbarie. »

Quelle éloquence, quand il s'agissait de prendre la défense de Dieu et des droits de l'Eglise !

Ecoutez, à ce sujet, un fragment de cet admirable discours qu'il a prononcé à la Chambre des députés sur la question scolaire. C'est l'un de ses discours politiques les plus beaux. Il s'élève avec une incroyable énergie contre les sectaires qui veulent bannir de partout l'idée et le nom de Dieu, même des livres de classe.

« Quel moyen, s'écriait-il, d'écarter un nom que l'enfant a sur les lèvres et dans le cœur, qu'il mêle à tout instinctivement, qu'il retrouve partout, qui lui apparaît à chaque page de ses livres de lecture? Ces livres où l'enfant apprend à lire, et où il est question

sans cesse de Dieu, du Christ, de l'Évangile, allez-vous les bannir de toutes les écoles publiques de France?...

» Comprenez-vous un livre d'histoire naturelle où il ne soit pas question de nature, de Providence, de création; où ne reviennent quantité de mots exprimant ces mêmes idées ou d'autres mots qui rendent des idées contraires? Comprenez-vous une histoire de France où l'on se taise sur l'Église catholique qui apparaît à chacune de ses pages? Sera-t-il interdit à l'enfant de demander à l'instituteur ce que signifient toutes ces choses? Sera-t-il défendu à l'instituteur de donner des explications, sous peine de pénétrer dans le dogme et de sortir de la neutralité? Devra-t-il répondre invariablement : « Ceci ne me regarde pas, c'est l'affaire de M. le curé? » Et voilà le rôle étroit, mesquin, infime, machinal, mécanique, auquel vous voulez condamner l'instituteur, sous prétexte de l'élever...

» Ne pas parler de Dieu à l'enfant pendant sept ans, alors qu'on l'instruit six heures par jour, c'est lui faire accroire positivement que Dieu n'existe pas ou qu'on n'a nul besoin de s'occuper de lui...

» L'instituteur, nous dit-on, se contentera d'enseigner la morale naturelle. Oui, sans doute, il y a une

---

morale naturelle, par cela seul que l'homme est un être raisonnable et libre ; tous les théologiens, saint Thomas à leur tête, sont unanimes sur ce point.....

» Mais, naturelle ou non, la morale est-elle indépendante du dogme ? Pas le moins du monde. A mon tour, je ne veux pas me tromper de lieu ; je ne dois pas oublier que la Chambre n'est pas une académie, autrement je lui demanderais la permission de lui rappeler que si l'idée du bien n'a pas son fondement et sa racine dans la raison et dans la volonté divines, c'est-à-dire dans le souverain lien, dans l'absolu, dans l'infini, ce n'est plus qu'un fait relatif, contingent, variable, qui ne saurait avoir plus rien d'impératif et de catégorique. En dehors de l'idée de Dieu, qui est à la base et au sommet de la doctrine morale, le devoir ne repose plus que sur un absolu néant. »

Et comme les députés radicaux, poussant des exclamations de surprise, semblaient douter de la parole de l'évêque, Mgr Freppel ajouta :

« Le mot n'est pas de moi, messieurs, il est de M. Barthélemy Saint-Hilaire. »

Pour assurer l'honnêteté publique, il faut baser l'éducation de la nation sur le christianisme. Là seulement est le salut.



Il y a sur ce sujet une page de Mgr Freppel qui semble écrite d'hier et qu'on nous saura gré de citer.

Après avoir dit « qu'une école de sophistes est apparue, ayant pour but de séparer la probité humaine de la foi religieuse et l'honnête homme du chrétien », Mgr Freppel concluait :

« Quant au chrétien, il n'a pas trop disparu, hélas ! par suite de ces tristes enseignements ; mais l'honnête homme, qu'est-il devenu à son tour ? Ce qu'il est devenu, demandez-le à tous les échos de la publicité. Ecoutez du haut en bas de l'échelle sociale tous ces adeptes de la libre-pensée se renvoyant les uns aux autres l'épithète de voleurs, se reprochant mutuellement le « trafic de l'honneur. »

» La vérité plus ou moins dissimulée des charges publiques, les affaires véreuses, les entreprises inavouables, les gains sordides, les fortunes mal acquises, les complaisances coupables, les opérations criminelles, toutes ces choses qui témoignent de l'oblitération complète du sens moral, à tel point qu'il faudrait le pinceau de Tacite pour flétrir ces turpitudes, et le fouet de Juvénal pour flageller ces vices.

» Une cruelle expérience ne l'a donc pas prouvé ; plus la religion perd son empire sur les âmes, plus la

probité baisse, et, dans chaque chrétien qui renie sa foi, il y a un honnête homme qui disparaît. Comment s'en étonner ? Que signifie la vénalité, que signifie la concussion, que signifie le crime lui-même pour un homme qui n'aspire qu'au néant après la mort, et ne croyant plus avoir à rendre compte de ses actes au Juge suprême, borne à la vie présente la satisfaction de ses intérêts et de ses passions ?

» Pourvu qu'il échappe à la justice humaine toujours si facile à tromper, et qu'il passe à travers les mailles du code pénal, souvent si larges, le reste lui est indifférent.

» Voilà pourquoi les époques ravagées par le fléau de l'incrédulité sont également celles où les scandales de l'improbité éclatent plus grands et plus nombreux.

» Dieu veuille que la France tire profit de ces enseignements, et même de ces hontes, pour revenir à l'éducation chrétienne de tous ses enfants !

» A ceux qui, bêtement, croient que l'Église est l'adversaire du progrès, il disait :

» Non, l'Église n'est hostile qu'à ce qui dégrade l'humanité, comme c'est son droit et son devoir. Si elle jette des cris de mère quand on lui arrache ses enfants, elle n'a pour leurs succès que des larmes de

joie et des bénédictions. Elle qui n'a pas maudit l'empire romain, alors même que l'empire romain versait par torrents le sang de ses fils ; elle qui n'a pas jeté l'anathème à la féodalité, bien que la féodalité l'ait menacée si souvent dans son indépendance ; elle qui a traversé l'ancien régime sans que jamais nulle mesure oppressive ait découragé son zèle et sa fidélité ; elle enfin qui, loin de repousser aucune des formes sociales du passé, a su adapter à toutes sa discipline et ses lois ; l'Église, dis-je, ne saurait montrer pour le présent moins de sympathie ni de condescendance maternelle que pour les âges précédents. Car si elle est de tous les siècles par l'immuable vérité de sa doctrine, elle est de chaque siècle par le concours qu'elle lui prête ; et si elle est de tous les pays par son principe supérieur à toute nationalité, elle est de chaque pays par l'amour qu'elle inspire à ses enfants pour leur patrie terrestre. Voilà pourquoi nulle transformation des arrêtés humains ne saurait l'effrayer, c'est parce que la justice et la vérité ne perdent aucuns de leurs droits ; il n'est pas de peuple qu'elle ne soit prête à serrer sur son sein pour l'envelopper de lumière et d'amour. »

Voilà, certes, une belle page d'histoire...

Un docte Jésuite, le R. P. Clair, a aussi parlé des travaux patrologiques de l'abbé Freppel :

« Faire revivre en de savantes études les immortels modèles de l'éloquence chrétienne; dessiner d'une main ferme et délicate, les grandes figures des anciens apologistes et des premiers Pères; résumer sous une forme brillante, avec toute l'exactitude théologique, les enseignements des Justin et des Athénagore, des Tertullien et des Irénée, des Cyprien, des Clément d'Alexandrie et des Origène; telle est l'œuvre imposante à laquelle M. l'abbé Freppel, pendant plusieurs années, a consacré les ressources d'un talent sérieux, d'une érudition qu'envierait l'Allemagne, et une ardeur toute française. »

Contre l'esprit révolutionnaire qui tend à décomposer les forces sociales de la France, Mgr Freppel écrivit un substantiel et remarquable opuscule ayant pour titre : *la Révolution française à propos du centenaire de 1789!* C'est assurément, au point de vue historique et social l'un de ses plus beaux écrits.

« Ce n'est pas seulement l'Église catholique, y dit-il, sa hiérarchie et ses institutions que la Révolution française entend bannir de l'ordre civil, poli-

tique et social. Son principe, comme son but, c'est d'en éliminer le christianisme tout entier, la révélation divine et l'ordre surnaturel, pour s'en tenir uniquement à ce que ses théoriciens appellent les données de la nature et de la raison. »

Le *socialisme d'État* lui paraissait un de des périls des temps présents, et déjà dans sa lettre pastorale du 18 janvier 1879, il en montrait le programme et en indiquait le but.

« Détruire la propriété individuelle pour y substituer la propriété collective ; faire de l'État l'unique possesseur du sol et des instruments de travail ; revendiquer pour tous la même part à tous les biens et à toutes les jouissances ; ne laisser subsister aucune inégalité sociale ou politique, aucune hiérarchie de droits ni de pouvoirs ; et, par suite, faire table rase de toutes les institutions existantes, religieuses, juridiques, militaires, pour reconstruire la société sur de nouvelles bases qui seraient la négation de Dieu, de l'âme immortelle, de la vie future, c'est-à-dire le matérialisme théorique et pratique ; telle est l'œuvre à laquelle travaillent des milliers d'hommes, d'une extrémité du monde à l'autre, et qui, à des degrés

divers et sous des formes multiples, se résume dans la révolution sociale. »

. . . . .

« La Révolution, c'est la *société déchristianisée*; c'est le Christ refoulé au fond de la conscience individuelle, banni de tout ce qui est public, de tout ce qui est social; banni de l'État, qui ne cherche plus dans son autorité la consécration de la sienne propre; banni des lois, dont sa loi n'est plus la règle souveraine; banni de la famille, constituée en dehors de sa bénédiction; banni de l'école où son enseignement n'est plus l'âme de l'éducation; banni de la science, où il n'obtient plus, pour tout hommage, qu'une sorte de neutralité non moins injurieuse que la contradiction; banni de partout, si ce n'est peut-être d'un coin de l'âme où l'on consent à lui laisser un reste de domination.

» La Révolution, c'est la nation chrétienne débaptisée, répudiant sa foi historique, traditionnelle, et cherchant à se reconstruire, en dehors de l'Évangile, sur les bases de la raison pure, devenue la source unique du droit et la seule règle du devoir. Une société n'ayant plus d'autre guide que les lumières naturelles de l'intelligence, isolées de la Révélation,

ni d'autre fin que le bien-être de l'homme en ce monde, abstraction faite de ses fins supérieures, divines : voilà dans son idée essentielle, fondamentale, la doctrine de la Révolution. »

Voyons maintenant comment il montre l'homme ayant pris la place de Dieu.

. . . . .  
 . . . . .

« Est-ce en Dieu que les révolutionnaires cherchent le principe et la source de l'autorité? Nullement : c'est dans l'homme, et dans l'homme seul. La loi est-elle pour eux l'expression de la raison et de la volonté divines déterminant et ordonnant ce qu'il faut faire et ce que l'on doit éviter? Pas le moins du monde; la loi est pour eux l'expression de la volonté générale, d'une collectivité d'hommes qui décident, en dernier ressort et sans recours possible à aucune autre autorité, de ce qui est juste et injuste.

» Existe-t-il à leurs yeux des vérités souveraines, des droits antérieurs et supérieurs à toute convention positive, de telle sorte que tout ce qui se ferait à l'encontre serait nul de plein droit et non avenu?

« Ils n'ont pas même l'air de soupçonner l'existence de ce principe en dehors duquel tout est livré à l'arbi-

---

traire et au caprice d'une majorité. Si le peuple est souverain, y a-t-il au moins des limites à cette souveraineté dans des lois que Dieu, législateur suprême, impose à toute société ! Pas un mot indiquant qu'une déclaration des droits de l'homme implique nécessairement une déclaration corrélatrice de ses desseins... »

Au sujet de son éloquence, les compliments lui venaient de toutes parts :

Après l'éloge de Mgr Fruchaud, archevêque de Tours, Mgr Pie, évêque de Poitiers, lui écrivait :

« Cher Seigneur, merci de votre oraison funèbre ; c'est ainsi que les esprits supérieurs savent tirer parti de tous les sujets. Je ne vous lis jamais sans entrer en confusion de ce que j'ose écrire. »

Et le 5 août 1877, Mgr Pie lui écrivait encore au sujet de l'oraison funèbre de Mgr de Nantes :

« Cher Monseigneur,

» Je veux céder sans retard au plaisir et au besoin de vous dire la très vive satisfaction et admiration où je suis après la lecture de votre très belle oraison funèbre de Mgr de Nantes. C'est une œuvre magistrale et les plus hautes leçons dont notre temps et



notre pays ont besoin y sont formulées avec un accent incomparable.

» Tout à vous avec un respectueux et bien entier dévouement.

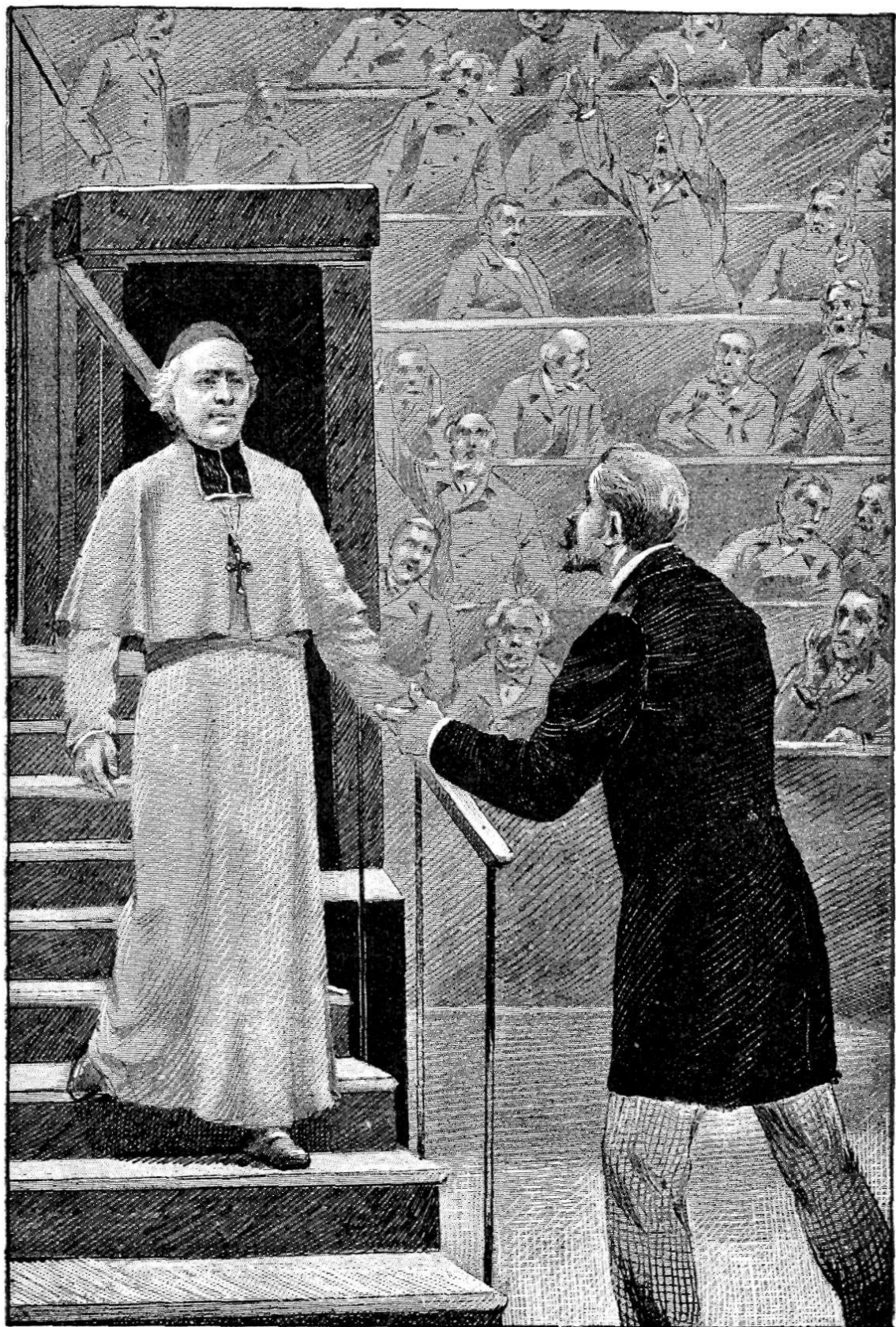
» L. ÉDOUARD, évêque de Poitiers. »

Quand il eut reçu son ouvrage, les *Pères apostoliques*, le Père Lacordaire écrivit à l'abbé Freppel :

« Souze, 14 février 1859

» Monsieur l'abbé,

» Je n'ai que de rares moments pour lire, et je ne lis jamais que des ouvrages vraiment sérieux. Celui que vous venez de publier sur les *Pères apostoliques* me paraît tel, et je le lis. Il me rappelle mes premières études patrologiques d'il y a trente ans, lorsque, enfermé dans une petite chambre bien obscure, je lisais les deux volumes in-folio du P. Cotelier. Tout ce que vous touchez me rappelle ces premières lueurs de l'antiquité dans mon esprit, et je me rencontre souvent avec vous dans les pensées que j'avais il y a trente ans. Mais vous êtes plus habile, plus savant que je ne l'étais alors, que je ne le suis encore aujourd'hui. J'ai donc un double plaisir à vous suivre, celui de me rappeler mes premières sensations pa-



M. Delahaye s'étant approché pour le féliciter... (Page 256.)



trologiques et celui de profiter de votre érudition.

» Maintenant, pourrai-je vous consacrer quelques pages dans le *Correspondant*? Cela est bien douteux. Mes jours s'enfuient dans les occupations multipliées par un gouvernement complexe; je désirerais écrire et je ne puis pas. C'est mon sacrifice, à l'heure dernière, et celui qui me rassure le plus sur ce que je fais, puisque ma volonté propre n'y est pas. Ne comptez donc pas sur moi. Il en est de mon article sur vous comme de la question d'Italie: le désir y est, le temps n'y est pas.

» Veuillez, monsieur l'abbé, agréer tous mes remerciements du livre et du souvenir, ainsi que mes sentiments respectueux.

» F. H.-D. LACORDAIRE, *des Fr. prêch.* »

Quelques jours après, Mgr Dupanloup lui exprimait son admiration sous une autre forme haletante et pressée :

« Orléans, le 11 mars 1859.

» Monsieur l'abbé,

» C'est seulement au retour d'un petit voyage que je trouve chez moi le livre que vous avez eu la bonté

de m'adresser. Le premier regard que j'y ai jeté m'a profondément intéressé.

Je prévois que ce livre va me faire manquer quelquefois à mes devoirs, à cause de l'inclination très vive qui ne me permettra pas toujours de m'en séparer quand il le faudrait.

» Je recommande mon diocèse et son pauvre évêque à vos meilleures prières.

» Nos besoins sont très grands.

» Veuillez agréer, monsieur l'abbé, l'hommage de mon profond et religieux dévouement.

» † FÉLIX, évêque d'Orléans. »

Ses oraisons funèbres (1) sont des merveilles du genre et quelques-unes d'entre elles sont des *chefs-d'œuvre*.

(1) « Chacune de ces physionomies héroïques fournit au grand orateur l'occasion de dessiner le tableau de toute une époque, d'en apprécier les événements et d'en dégager les enseignements de l'histoire. En maints endroits, c'est le souffle puissant de Bossuet qui passe.

» A côté de ces portraits d'une touche magistrale, viennent prendre place des études historiques et religieuses, que la forme oratoire rend attrayantes : considérations sur la Papauté et son rôle bienfaisant, sur l'épiscopat et sa mission, la gloire de la Sorbonne, le concile du Vatican, les moines, les ordres religieux, les questions ouvrières et sociales. Il éclaire tout au flambeau de l'Évangile. »

Rappelons aussi en dernier lieu que Mgr Freppel avait un véritable culte pour la Sainte-Vierge et qu'il fit tout pour favoriser son culte et les pèlerinages en honneur dans son diocèse :

« Ce sont là pour un pays de glorieuses traditions, et il est de notre devoir de les garder fidèlement. Grâce à Dieu, notre Anjou est riche en souvenirs de ce genre, et c'est avec une piété reconnaissante que nous saluons les lieux témoins de si nombreuses merveilles : cette terre bénie du Marillais, où l'apparition de la Sainte-Vierge à saint Maurille donna tant d'éclat à la fête du 8 septembre, appelée pour cette raison *l'Angevaine* ; et cette île sainte de Béhuard, où pendant de si longs siècles rois et peuples, tous venaient déposer aux pieds de la Mère de Dieu l'hommage de leur culte ; et cette église des Ardilliers qui s'élève pour ainsi dire à l'entrée de notre diocèse, comme une citadelle sacrée. C'est notre vœu le plus ardent, nos très chers Frères, de rendre à ces sanctuaires fameux leur antique splendeur, en ramenant vos enfants vers les sources de piété où leurs pères avaient puisé ou entretenu leur foi. »





## LA DERNIÈRE ANNÉE

Les derniers efforts de Mgr Freppel. — Une pénible séance à la Chambre des députés. — Une trop grande fatigue. — Un récit de Mgr Gonindard. — Les derniers moments. — Un mandement des vicaires capitulaires. — Un éloge du comte Albert de Mun.

**O**n peut dire que la mort surprit debout Mgr Freppel; car, malgré le mal impitoyable qui le minait, il voulait être sans cesse sur la brèche.

Les docteurs lui défendirent d'aller à la Chambre des députés prendre part à la discussion sur la séparation de l'Église et de l'État. Ses amis, eux-mêmes, voulurent l'empêcher de parler.

« Il ne m'est pas permis de me taire sur un pareil sujet, répondit-il à M. Delahaye qui le suppliait avec une affectueuse insistance; surtout s'il est vrai, comme je le crois, que je n'aie plus que quelques jours à vivre. »

On vit l'héroïque évêque à la tribune, courbé comme

un vieillard. La majorité l'accablait de ses cris hargneux et de ses invectives, et lui, s'épuisait au milieu du bruit et des insolentes conversations particulières. Quand il revint à son banc, il avait les traits contractés.

M. Delahaye s'étant approché pour le féliciter, Mgr Freppel lui répondit : « Ce n'est pas pour eux que j'ai parlé, c'est pour le pays. Quand vous aurez un devoir à remplir à la tribune, mon cher ami, ne vous laissez jamais décourager par leur hostilité ou leur apparente indifférence : le pays vous entendra. N'oublions pas que c'est à lui, rien qu'à lui, que nous devons nous adresser, et que nous ne devons jamais nous lasser de lui parler. »

« Certains troubles dans l'économie générale de sa santé, dit Mgr Gonindard, auraient dû l'avertir de modérer la dépense de lui-même. Il n'en fit rien. Bien plus, ne voulant pas que le ravage de cette consommation apparût visible sur son visage, il s'efforçait de la cacher au regard inquiet de ceux qui l'entouraient. On eût dit qu'il opposait au mal la question préalable en essayant de se dissimuler à lui-même son propre état. Vains efforts : la vie était atteinte dans sa source. Or, la besogne était toujours là, impi-



---

toyable, s'imposant sans ménagement à son énergie physique épuisée.

« Il devait, comme un lutteur, expirer sur la brèche. »

A la Chambre, on discutait l'adoption d'une loi dont les effets lui apparaissaient funestes.

— Monseigneur, lui crièrent ses amis, effrayés de sa pâleur, ne parlez pas ; vous n'êtes pas en état de le faire.

Et on lui barrait l'accès de la tribune. Mais, lui, intraitable avec la fatigue :

— C'est mon devoir de parler, répondit-il, et je le ferai, dussé-je le payer de ma vie.

Quatre jours après, plus exténué encore, les fils dévoués qui l'entouraient, à l'évêché d'Angers, les médecins, vinrent lui dire à leur tour :

— Monseigneur, c'est impossible, ne faites pas cette ordination ; vous n'irez pas au bout. Il faut vous reposer : de grâce, reposez-vous.

— Non, répondit-il encore ; j'irai à la cathédrale, dussé-je m'y traîner sur les genoux.

« C'était une réédition du mot héroïque de Jeanne d'Arc. »

Il vint, en effet, mais si péniblement, que la vue de son effort arrachait l'âme.

Regardez, mes frères, avec respect, les degrés de cet autel majeur qu'il gravit pour la dernière fois.

C'était non plus le sacrificateur, mais la victime montant au sacrifice. Pendant l'accomplissement des rites sacrés, il fallut constamment soutenir sa marche défaillante. Ainsi des vieux patriarches, lorsqu'au terme de leur carrière, ils demandaient à bénir, dans les adieux et les recommandations suprêmes leurs enfants éplorés. On soulevait, au moment de la prière, leurs bras appesantis sous l'abondance des mérites du passé et le poids des bénédictions de l'avenir.

Le dernier acte de cette existence a donc été un acte créateur ! La vie durable, inextinguible, s'est échappée de cette main saisie déjà par la mort pour animer d'autres êtres surnaturels qui la transmettront à leur tour.

Le lendemain de l'ordination, un lundi, Mgr FreppeL consentit à garder la chambre, il assista au repas comme d'habitude, et reçut quelques visites. Le soir, il écrivit plusieurs lettres d'affaires.

Dans la nuit du lundi au mardi, vers 10 heures, il

fut pris de suffocation et sonna son domestique qui le trouva haletant.

Il demanda à être habillé et levé.

On le mit dans un fauteuil où, aussitôt assis, il se plaignit d'un violent mal de tête.

Tout le monde s'empressa.

On courut vite chercher les médecins et son confesseur, le Père Julien, capucin du couvent d'Angers, qui avait entendu le pieux évêque quelques jours avant.

Son médecin ordinaire étant arrivé, l'évêque lui dit avec une voix affaiblie :

— Répondez-moi franchement ? Pour combien en ai-je encore ?

— Pour quelques heures seulement, Monseigneur, répondit le docteur.

Mgr Freppel tourna vers lui son regard attendri et lui dit avec une voix bien affectueuse :

— Merci !

Il se recueillit ensuite, afin de paraître dignement devant Dieu, le grand Juge dont l'image avait guidé toute sa carrière.

Quand le P. Julien arriva, Monseigneur reçut l'absolution, et l'un de ses vicaires généraux, Mgr Pes-sard, lui donna l'extrême-onction.

Malgré de grandes souffrances causées par la suffocation, il demeura très calme.

Il eut encore la force, vers les six heures du matin, de serrer la main de son secrétaire intime, l'abbé Pinier, et de lui dire adieu!

Une religieuse de Notre-Dame-sous-Terre-d'Angers, sa cousine, étant venue le voir, il ne la reconnut pas. Il entra alors en agonie.

Les chanoines, s'étant réunis dans sa chambre, récitaient les prières.

A midi trois quarts, Mgr Freppel, poussant un grand cri, rendit son âme à Dieu.

C'était le 22 décembre 1891.



A la mort de Mgr Freppel, dans un beau mandement, les vicaires capitulaires ont rappelé la parole du saint évêque de Tours : « *Non recuso laborem* : Je ne puis me dérocher au devoir de mon ministère », et ont résumé ainsi fidèlement, et avec une magistrale autorité, la carrière pastorale de leur évêque :

« Comme il s'était attaché à cette Eglise d'Angers ! Comme il se montrait fier de la bonne réputation, de la foi de ses enfants, de la douceur de ses habitants,

de la grâce de ses paysages! Comme il aimait à énumérer les ressources qu'il y avait trouvées pour fonder ou entretenir tant d'œuvres religieuses, encourager à tous les degrés l'enseignement chrétien, et surtout établir cet enseignement supérieur qui est devenu une des gloires de notre Anjou; cette Université catholique de l'Ouest, création grandiose conçue par lui et soutenue de sa forte main, qui réalise l'une des œuvres les plus hautes et les plus utiles de notre temps, et qu'il laisse confiée au bienveillant appui de nos vénérables évêques et au généreux concours de tous les gens de bien!

» Si notre pasteur vénéré ne négligeait rien pour procurer à ses diocésains les bienfaits de l'instruction chrétienne, il n'était pas moins attentif à leur assurer tous les autres secours de la religion. Cette année même, qui devait être la dernière de sa vie, il en donna une de ces preuves qui font époque dans l'histoire d'une cité. Nous voulons parler de la mission incomparable donnée, au Carême dernier, dans toute la ville d'Angers, par quarante religieux, avec un succès qui a dépassé toute espérance. Oui, cette mission fut son œuvre; ce fut bien lui qui en conçut le plan et qui sut le réaliser, malgré les appréhensions que pouvait

faire naitre, dans une grande ville, une entreprise aussi hardie. Aussi, quelle joie pour son cœur quand la procession finale se déroula dans les rues de notre cité! Quel bonheur immense et profond dilata son âme quand il vit se dresser au-dessus d'une multitude innombrable de tout un peuple prosterné le signe sacré de notre rédemption! A la flamme de ses yeux, au rayonnement de son visage, on sentait qu'aucun des triomphes de sa vie n'avait égalé celui-là. Ce fut la joie suprême de son épiscopat, joie si intense et si pure qu'on eût dû pressentir qu'après elle il n'y avait plus que les joies de la céleste patrie. »

\* \* \*

Nous trouvons un admirable et éloquent éloge de Mgr Freppel sous la plume du brillant défenseur du catholicisme, M. le comte Albert de Mun.

Voici la lettre qu'il écrivait, à la fin de décembre 1891, à M. l'abbé Pinier :

« Paris, 26 décembre 1891.

» Cher monsieur l'abbé,

» Ma courte réponse à votre télégramme de mardi dernier n'a pu vous porter que l'expression affaiblie de ma profonde émotion. Le coup terrible qui frappe

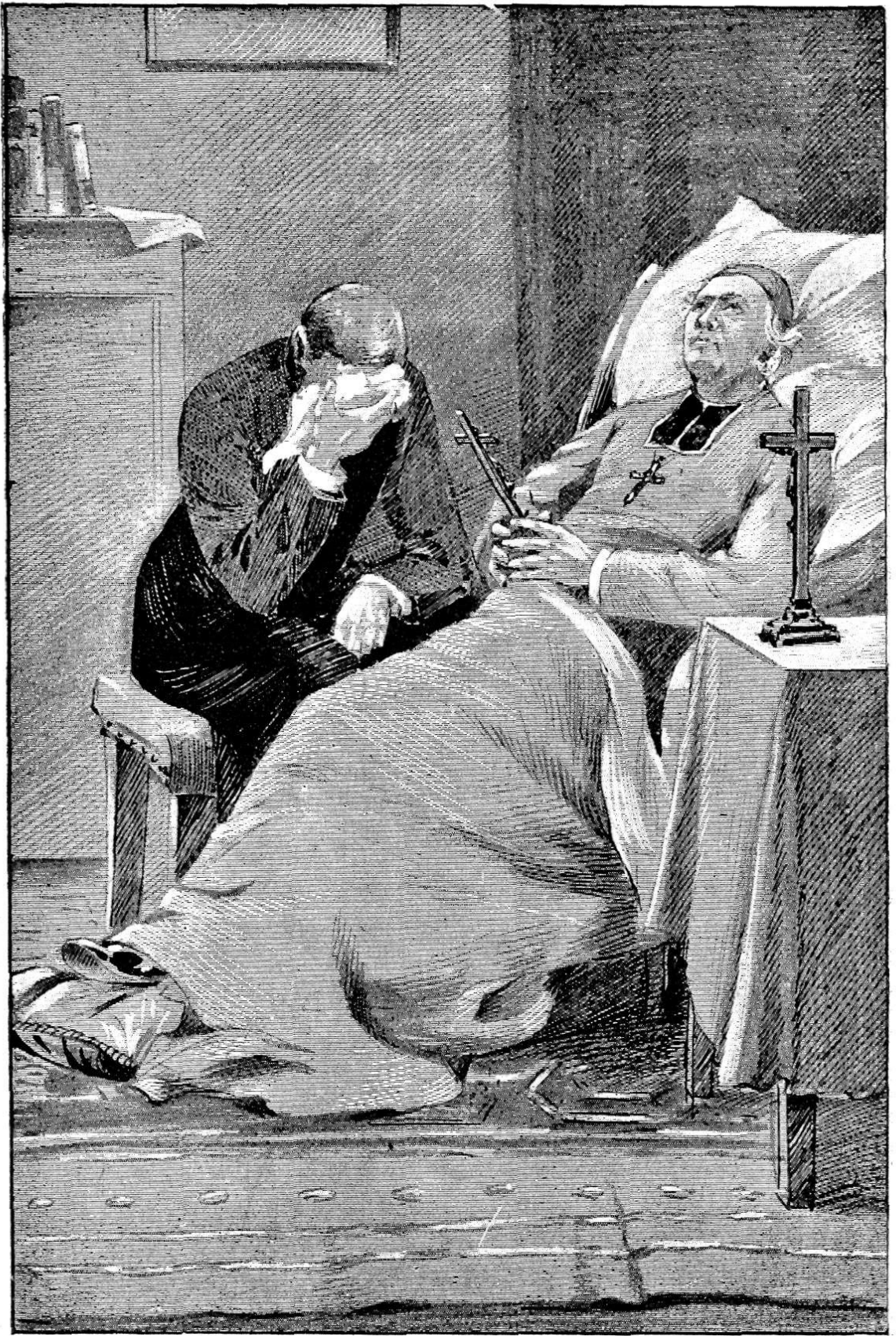
la famille épiscopale de Mgr Freppel atteint au cœur tous les catholiques, dont l'illustre évêque était l'intrépide et infatigable défenseur; mais nul, j'ose le dire, ne le ressent plus vivement que moi, qui, depuis dix ans assis à ses côtés sur ce banc où si souvent il est revenu de la tribune en triomphateur, était le témoin quotidien de sa vie publique.

» Ce n'est pas en un jour qu'on mesurera dans toute son étendue le vide qu'il laisse au milieu de nous; c'est peu à peu, lorsque surgiront encore toutes ces discussions sans cesse renaissantes pour lesquelles on avait l'habitude de se reposer sur lui, le sachant toujours prêt, d'esprit toujours dispos, toujours armé. Et je ne parle pas seulement des questions religieuses; il était au courant de toutes les autres, non pas superficiellement, mais à fond. C'était un esprit universel, servi par une promptitude d'intelligence et une certitude de mémoire vraiment extraordinaires: il savait presque tout et il aspirait à tout savoir. Un jour, me rendant chez lui pour le consulter sur un amendement à la loi scolaire encore en discussion, je le trouvai environné d'ouvrages sur la fortification et la défense des places; et, pendant deux heures, il me tint sur ce sujet, discutant les systèmes et les méthodes, avec la

précision d'un mathématicien et l'ardeur patriotique d'un soldat.

» Une autre fois, je lui demandais quel était l'objet de ses études, en dehors de ses occupations ordinaires, et il me dit qu'il s'appliquait tout entier à la démonstration du *Postulatum* d'Euclide; que c'était une honte pour la science de ne l'avoir pas encore établie. Nous l'avons entendu, à la tribune et dans les conversations de couloirs, parler en maître de tous les sujets, également fort en droit ecclésiastique et en droit civil, en jurisprudence et en doctrine. Que de fois, dans ces discussions sur la politique coloniale où il a déployé tant de courage et de talent, avec un sentiment si vrai de la grandeur nationale, il nous a surpris par la connaissance parfaite de la géographie des contrées les plus lointaines et sa mémoire imperturbable des noms les plus barbares de l'Océan Indien ou de la mer de Chine! Et quel sujet d'admiration alors, quand nous songions à cet orateur parlementaire, prêt à tous les débats, qui avait dans son passé vingt années d'enseignement littéraire et théologique qui eussent suffi à illustrer son nom, et ajoutait, dans le présent, au fardeau de cette vie publique si remplie, la charge pesante du diocèse qu'il gouvernait sans un





Mort de Monseigneur Freppel. (Page -60.)



instant d'abandon, et d'œuvres multiples qu'il soutenait par son énergique activité.

» Ce n'était là pourtant qu'un côté, qu'une face de ce grand caractère. Pour les catholiques, ce qui le distinguait avant tout, ce qui valait à Mgr Freppel la reconnaissance de tous, l'enthousiaste affection du clergé, de tous ces prêtres de campagne que j'ai vus si souvent frémir d'admiration à son nom, c'était le dévouement sans bornes qu'on lui savait pour l'Eglise et qu'on lui voyait prodiguer à sa défense. Tandis que s'accomplissait contre elle l'œuvre néfaste de ces dix dernières années, il s'est tenu constamment sur la brèche, disputant chaque position pied à pied, au prix d'une lutte acharnée : et c'est sur cette brèche qu'il est mort!

» A la fin des douloureuses séances des 11 et 12 décembre, comme je le voyais épuisé, à demi courbé, la souffrance, presque la mort sur le visage, et s'appretant cependant à prendre la parole à une heure où on ne voudrait pas l'entendre, je le pressais de s'épargner cette fatigue; et je n'oublierai jamais de quel ton, de quel accent ému par le sentiment du devoir accepté, il me répondit :

» — Il faut que je parle quand même! Je dois rfaie

ce discours ; je le dois pour l'Eglise et pour le clergé.

» Et à un autre, qui s'effrayait aussi et lui parlait de sa santé, des conseils de son médecin, il disait, le pied sur les marches de la tribune :

» — Sans doute, cela me fatiguera beaucoup, mais il le faut ; quand je devrais mourir dans les huit jours, il faut que je parle !

» C'était le 12, il est mort le 22. Dans l'intervalle, le 17, je crois, il était encore à son poste, et, surpris par la nouvelle d'une proposition sur la comptabilité des conseils de fabrique qu'on allait joindre à la loi des finances, il trouva encore la force de parler. Cinq jours après il n'était plus. Voilà sa dernière leçon, et c'est par là, plus encore que par son éloquence, par son savoir, par la puissance irrésistible de sa dialectique, par toutes les qualités de son esprit, qu'il est et qu'il restera grand. C'était vraiment un prêtre et un évêque : *Ecce sacerdos magnus!*

» Mais encore sont-ce là des vertus que tout le monde lui connaissait : il en avait d'autres et de plus cachées. C'est aux petits et aux humbles qu'il faudrait demander d'en livrer le secret : c'est dans ses œuvres intimes qu'il faut le chercher.

» J'ai vu, le jour de sa mort, des hommes de service

---

de la Chambre me parler de lui, les yeux pleins de larmes ; et, depuis, j'ai reçu des confidences que je ne dois pas trahir, mais dont je puis dire qu'elles sont le plus éloquent témoignage de sa bonté et de sa charité.

» Je m'arrête : vous savez ces choses bien mieux que moi. Mon cœur cependant me pressait de les écrire pour rendre hommage au grand évêque que nous pleurons.

» Puisse cette faible marque de mon ardente sympathie adoucir un peu votre douleur et celle de MM. les vicaires généraux et des autres ecclésiastiques attachés à l'évêché, auxquels je vous prie d'offrir l'expression de mes sentiments respectueux, en l'agréant vous-même avec celle de mon entier dévouement.

» A. DE MUN. »





## MGR FREPPEL DEVANT LES CONTEMPORAINS

Faits élogieux sur Mgr Freppel. — Une lettre de Louis Veillot à sa sœur. — Un article de M. Eugène Veillot. — Un hommage de M. Jules Delahaye. — Un éloquent éloge par le comte Albert de Mun. — Un écrit de M. le comte de Paris. — Une appréciation de M. V. Fournel. — Eloges des radicaux. — Ce que pense Mgr Ricard. — Un éloge du R. P. Cornut.

**L**ES écrits élogieux sur la mémoire de Mgr Freppel n'ont pas fait défaut au lendemain de sa mort. Parmi ces éloges nous avons fait un choix que nous livrons aux lecteurs et qui montrent en quelle estime, de toutes parts d'ailleurs, on tenait l'éminent prélat.

Dans la correspondance que Louis Veillot entretenait avec sa sœur, nous trouvons quelques pages à l'adresse de Mgr Freppel.

Dans une lettre adressée du Pouliguen, à la date du 18 septembre, nous lisons :

« Ma sœur,

» Mes écritures publiques m'ont empêché de t'annoncer l'arrivée hier de l'évêque d'Angers avec deux secrétaires, le curé de Cholet et le P. Lavigne. Il vient, dit-il, passer avec moi le temps que je devais, selon lui, passer avec lui, et nous partons ensemble vendredi matin. La question est de savoir si je filerai tout droit par Tours, ou si je m'arrêterai à Angers jusqu'à dimanche après dîner. Je combats pour filer, parce que je suis pressé; et j'ai peur d'être vaincu, parce qu'il insiste fort et veut me présenter « son clergé », y compris le curé du Tremblay. En attendant, il me secoue ferme et veille à ce que je ne trouve pas de train. Nous allons tout à l'heure déjeuner dans les grottes. Un déjeuner d'abbés dans les grottes! Il y a du changement. Ce soir, ils dînent tous en Esgrigny.

» Tu ne saurais, avec toute ton imagination, te figurer notre cher prélat en face de la mer. Il ne se contente pas de rester sur les bords; il se précipite sur les escarpements les plus rapides et court sur les rochers, suivi de près par son secrétaire, tandis que

---

le P. Lavigne et moi, du haut de la falaise, nous lui crions en vain : casse-cou !

» Il a bien voulu escalader le lion entouré d'eau ! Si nous avons une tempête, je tremblerais pour son chapeau et même pour son petit corps. Il est d'ailleurs gai et charmant, et jusqu'au cou pour le moins dans la bonne doctrine.

» Quant à moi, j'ai vaincu la mer, et je me porte bien pour un homme de mon âge. Je n'ai plus mes sueurs, mes courbatures et tout cet assommement général et cette perpétuelle défaillance qui m'ont tant tarabusté...

» Hier l'évêque d'Angers a fait trois sermons que j'ai entendus ; il a donné trois bénédictions que j'ai reçues ; il a donné deux saluts, et j'en ai eu trois ; il a fait trois repas, que j'ai mangés ; quatre processions que j'ai suivies, et joué trois parties de billard, que j'ai perdues.

» Je vois des choses capables de me faire oublier mon cher *chez toi*. Dis à Eugène que je suis à Torfou, que j'ai visité hier Tiffauges ; et dis-toi que je suis dans une communauté jeune, naïve, pauvre et magnifique, pavée en briques, bâtie en pavé, sans calorifère et presque sans piano. *On aime l'évêque* comme dans la



primitive Eglise ; *et cet évêque, cet ancien professeur de Sorbonne, a vraiment le langage, les pensées, l'avenir d'un évêque de ce temps-là.* Il n'y perd pas. Véritablement, je trouve bien des hommes et un fameux homme en cet homme-là. Il est la preuve que le bon Dieu fait bien les évêques qui veulent bien être faits (1). »

(1) C'est ici le moment de rappeler la belle lettre que Mgr Freppel adressait à Mademoiselle Veillot, le lendemain de la mort de l'illustre écrivain, véritable témoignage d'admiration.

« Angers, 8 avril 1883.

» Bien que n'étant pas inattendue, la nouvelle de la mort de votre illustre frère ne m'en a pas moins vivement peiné ; car, tout réduit qu'il était à l'inaction, nous le sentions là, nous suivant du regard dans nos luttes, lui, le glorieux vétéran des campagnes de l'Eglise contre l'impiété moderne. Ce grand nom était déjà entré dans l'histoire, mais il semblait que Dieu se complût à le conserver au livre des vivants. Enfin, le jour de la récompense est venu, et quelle récompense, après un demi-siècle de combats pour Dieu et pour l'Eglise !

» Combien je regrette de n'être pas à Paris pour assister aux obsèques de cet incomparable athlète de la foi ! Mais vous savez, sans doute, que sans avoir été atteint des maladies dont les journaux m'ont gratifié si bénévolement, j'ai néanmoins payé par un rhume opiniâtre des fatigues trop accumulées ; de telle sorte que mon médecin m'interdit pour huit jours tout voyage tant soit peu considérable. C'est un véritable chagrin pour moi, car j'aurais aimé pouvoir rendre ce tribut d'admiration et de reconnaissance au premier écrivain catholique de notre temps.

« Ce qui me console par-dessus tout, c'est de voir l'*Univers*

---

Le lendemain de sa mort, M. Eugène Vuillot a ainsi tracé dans l'*Univers* un portrait de Mgr FreppeL :

« Il faudra distinguer entre ses allures, que l'on pouvait parfois trouver impétueuses, presque cassantes, et son caractère foncièrement large, qui lui faisait accepter la contradiction et oublier bien vite qu'on l'avait contredit. Ajoutons que cet esprit, très absolu d'apparence, très prompt à parler selon ses impressions, et que l'on pouvait croire aventureux, était au fond un esprit modéré. Il n'aimait pas à s'engager hors des voies connues. Que l'on étudie de près ses actes, sa conduite, quant aux questions politiques et sociales de ce temps comme sur le terrain de l'action religieuse, et l'on reconnaîtra que, s'il était très tranché dans les termes, il apportait beaucoup de ré-assuré de son avenir, grâce à la direction de M. Eugène Vuillot, dont j'apprécie plus que je ne saurais le dire la sagesse, la clairvoyance et la fermeté de caractère.

» Pour vous, mademoiselle, vous aurez achevé auprès de votre excellent frère votre mission de charité et de dévouement. C'est aussi un grand exemple de piété fraternelle que vous aurez donné, et le bon Dieu vous en tiendra compte dans son infinie miséricorde.

» Agréez, mademoiselle, avec l'expression de ma vive et sincère condoléance, l'hommage de mon profond respect.

» † CH. ÉMILE, évêque d'Angers. »

---

serve dans les conclusions. Tels de ses amis, de ses admirateurs, lui auraient volontiers reproché de trop les retenir. »

Un des amis de l'évêque, un homme politique bien connu, M. Jules Delahaye, dans le *Journal d'Indre-et-Loire*, a ainsi rendu hommage à la mémoire de Mgr Freppel :

« La volonté de Dieu ne l'a point surpris. Il l'attendait bravement toutes les semaines, pour ne pas dire tous les jours : car ses médecins lui avaient révélé son mal incurable, impitoyable. Ils lui avaient défendu de monter à la tribune dans le dernier débat sur la séparation de l'Église et de l'État, pour ne pas avancer sa fin.

» — Il ne m'est pas permis de me taire sur un pareil sujet », leur avait-il répondu et me répétait-il à moi-même, surtout s'il est vrai, comme je le crois, que je n'aie plus que quelques semaines ou quelques jours à vivre. »

» Et il travailla quand même toute une semaine, avec une surexcitation, j'allais dire une irritabilité qui m'effrayait; et il monta quand même à la tribune, courbé comme un vieillard, résolu à épuiser ses dernières forces dans une dernière lutte.

» Je n'avais point encore assisté, à la Chambre, à un spectacle aussi affligeant. Ce fut au milieu de l'inattention volontaire et du tumulte des conversations, encouragées par l'inertie de M. Floquet, que parla, pendant une heure, le vieil évêque. A peine sa voix, encore soutenue par une énergie morale que l'énergie physique abandonnait, parvint-elle jusqu'au banc des sténographes.

» En vain le marquis de la Bourdonnaye, député de Maine-et-Loire, somma-t-il le président de faire respecter la liberté de la tribune, M. Floquet persista dans sa complaisante indifférence ; en vain criai-je moi-même à Mgr Freppel :

» — Vous faites trop d'honneur à ces gens-là, Monseigneur, en restant à la tribune. »

» Le courageux évêque accomplit sa tâche jusqu'au bout.

» Il sentait que c'étaient ses dernières paroles, son testament politique, et il voulait soutenir *usque ad mortem* la lutte parlementaire, la plus pénible de toutes, réservée, en ce temps, à tous les défenseurs de la religion, devant cette assemblée oublieuse des traditions libérales de toutes ses devancières, devant cette Chambre servile et grossière qui ne sait plus

---

respecter que le pouvoir et ses représentants, c'est-à-dire que la force, qui ricane stupidement de tout, même du plus illustre passé de science, de talent, d'éloquence, et surtout de la faiblesse qui se défend, de l'idée et du droit qui protestent.

» L'évêque d'Angers descendit de la tribune, les traits contractés. Il succombait à la fatigue. Les plus tristes pressentiments m'envahirent. Je l'abordai néanmoins pour lui faire mes compliments et lui renouveler la protestation qui m'avait échappé pendant son discours.

» — Ce n'est pas pour eux que j'ai parlé, me répondit-il, c'est pour le pays. Quand vous aurez un devoir à remplir à la tribune, mon cher ami, ajouta-t-il, ne vous laissez jamais décourager par leur hostilité ou leur apparente indifférence : le pays vous entendra. N'oubliez pas que c'est à lui, rien qu'à lui que nous devons nous adresser, et que nous ne devons jamais nous lasser de lui parler. »

» Tels furent les derniers conseils que je reçus de lui. Il partit pour Angers quelques jours après, et je ne le revis plus.

» On dira de lui comme de tous les grands lutteurs, qu'il est mort sur le rempart confié à sa garde. On

louera dignement son talent, sa vertu. Mais on ne louera jamais assez sa bonté, son désintéressement, sa charité. Il donnait tout ce qu'il avait et vécut pauvre. Il ne laisse qu'une assurance sur la vie, destinée à payer ses dettes contractées pour toutes les œuvres de son diocèse.

» Rude et brusque au premier abord, il était d'une délicatesse, j'allais dire d'une tendresse de cœur, d'une fidélité à ses amis, que ne pourront oublier ceux qui l'ont pratiqué dans l'intimité.

» La nouvelle de sa mort a produit, dans la Chambre, une profonde émotion. A gauche comme à droite, on a compris que ce n'était pas seulement un grand évêque qui venait de disparaître, mais aussi un grand Français d'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire un grand caractère et un grand cœur. Et, dans un temps comme celui-ci, en face d'un avenir si plein d'obscurité et de dangers, les cœurs et les caractères comme celui-là semblent encore plus nécessaires que le génie lui-même. »

De son côté, M. le comte de Paris a ainsi rendu hommage à la mémoire de Mgr Freppel :

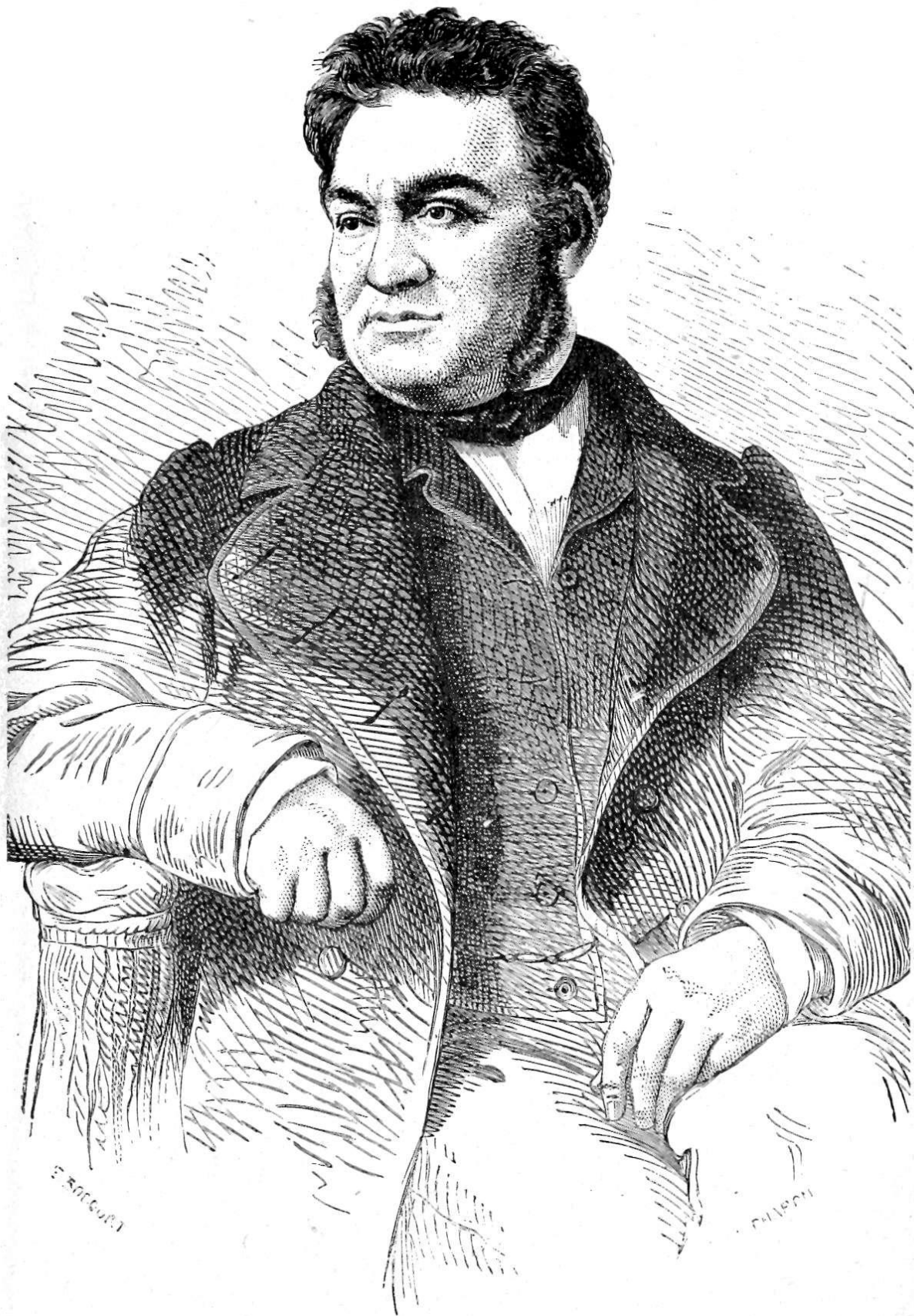
« L'épiscopat français perd en lui un de ses membres les plus éminents, la religion un de ses plus in-

trépides défenseurs. Comme député, sa mort laisse dans les rangs du parti monarchiste un vide irréparable ; il savait que les grands intérêts religieux de la France ne trouveront jamais de garantie sérieuse sous la République, qu'une réconciliation ne sera jamais sincère, et que, même au cas où les catholiques arriveraient au pouvoir sous ce régime, ils demeureraient toujours exposés à l'un de ces revirements électoraux qui font perdre aux partis les fruits de leurs victoires ; il avait foi dans l'avenir de notre cause parce qu'il avait confiance dans les principes qu'elle fera prévaloir et, j'ai le droit de le dire, de la personne de son Chef. De cette foi et de cette confiance, j'ai recueilli des témoignages qui ont toujours été pour moi un soutien et un encouragement dans l'accomplissement de ma tâche. »

. . . . .

M. F. Hamel a aussi laissé de lui cet intéressant portrait :

« Plein d'activité et de zèle, prélat autoritaire, polémiste redoutable, ne ménageant pas plus, quand il n'était pas de leur avis, ses alliés habituels que ses adversaires, ce fut une physionomie originale et vigoureuse, qui attirait l'attention de ceux mêmes dont



Louis Veillot





elle ne gagnait pas la sympathie. Ses dernières paroles publiques auront été, comme il convenait, pour la défense des libertés de l'Eglise; mais il disparaît au moment où, pour les luttes et les périls qu'il est aisé de prévoir, elle avait plus que jamais besoin de voix éloquents et de champions intrépides.

Ses adversaires politiques mêmes lui ont rendu hommage. A l'occasion de sa mort, le journal radical de M. Clémenceau n'a pas craint d'écrire :

« L'évêque d'Angers discourait sur beaucoup de sujets humains, et, autant que le lui permettait son caractère épiscopal, avec des arguments humains. Ses passions n'étaient pas des passions d'église : c'étaient des passions politiques bien vivantes. Dans les commencements, quand il débuta à la tribune, dans ce terrible milieu plein du bruit des batailles, devant un auditoire divisé par des passions diverses, hostiles, contradictoires, et qui éclatent à tout instant en interruptions ou ironiques ou violentes, il avait encore gardé le genre oratoire qui convient aux sermons; il y renonça bien vite, et l'on peut dire que cet évêque réussit à « laïciser » son éloquence... La droite, en le perdant, a certainement perdu une de ses parures, une de ses forces. Et c'est aussi une perte pour la tribune. »

Un rédacteur d'un autre journal peu suspect de cléricalisme écrivait aussi :

« Le député Freppel valait par ses vertus dont on ne parlait pas autant que par ses mérites qui firent grand bruit dans le monde. Le chroniqueur, pour éloigné qu'il soit des opinions défendues par le vénérable prélat, a le devoir de saluer un prêtre qui fut un savant et un caractère... A la Chambre, les hommes sérieux marquaient à l'évêque Freppel la déférence due à son caractère et à ses talents. Il avait su s'imposer par sa belle humeur, par les saillies d'un esprit affiné, par sa courtoisie. On goûtait, dans ses discours, d'où le ton sacerdotal était banni, la sévérité de la méthode, l'imprévu des aperçus, la vaillance de l'esprit, et surtout la belle langue française qu'il parlait... »

« Que ces discours *portent*, comme on dit, sur la Chambre ou ne *portent* pas, écrit un critique délicat et plein d'esprit, ce n'est point là la question. L'auditoire, à la Chambre, est tellement factice et artificiel ! Mais lisez-les, ou relisez-les : vous y découvrirez un orateur parlementaire de premier ordre, du tout à fait premier... Vous y verrez un dialecticien remarquable servi par une vaste érudition, par une facilité d'assi-

milation prodigieuse... par beaucoup de bon sens, de traits et même de belle humeur. »

A la Chambre des députés, à la nouvelle de la mort de Mgr Freppel, M. Floquet fit de lui ce bel éloge :

« Messieurs, dit-il, vous le savez déjà, comme toute la France, la Chambre vient de faire une perte cruelle.

» Dans ces cathédrales où lui-même a fait entendre tant d'oraisons funèbres, dont quelques-unes resteront historiques, Mgr l'évêque d'Angers sera glorifié par l'Eglise, pour les services qu'il lui a rendus et pour ses vertus.

» Ici, je dois adresser, au nom de l'Assemblée, un dernier et respectueux salut au collègue éminent qui laissera un grand vide parmi ceux qui l'entouraient de plus près, et qui manquera à la tribune française.

. . . . .

» Mgr Freppel savait que son éloquence lui ferait retrouver dans la lutte des opinions, au milieu des plus ardentes controverses, dans la pleine lumière des débats publics, une partie de cette autorité que lui donnaient ailleurs la foi et l'obéissance des fidèles.

» Cette éloquence était bien celle qui convient aux délibérations des assemblées politiques, prodigue-

d'elle-même, toujours prête à la lutte, armée depuis longtemps sur toutes les questions, également à l'aise dans la revendication des grands principes et dans le maniement de la tactique la plus souple.

» Elle valut à notre collègue plus d'un succès. Elle eut la bonne fortune de réunir plusieurs fois tous les cœurs dans une émotion commune. C'était dans ces jours de véritable apaisement où, nous entraînant au-dessus de nos querelles, ce fils de l'Alsace bien-aimée nous parlait de la France, de ses espérances et de son devoir patriotique. Ces jours-là son éloquence était faite non seulement des paroles qu'il prononçait à la tribune, mais du souvenir des appels saintement passionnés que l'évêque patriote adressait jadis à tous ceux qui dépendaient de lui et auxquels il dictait le devoir. »

Mgr Ricard, le fécond écrivain, a lui aussi laissé de Mgr Freppel ce charmant portrait :

« Ce qui fait encore l'évêque, c'est la charité qui se prodigue, a-t-il dit. Mgr Freppel se donnait tout entier; il s'ingéniait à soulager toutes les misères, à secourir toutes les infortunes. Aucune requête ne l'importunait; il était accessible à tous et son dévouement ne faisait exception de personne. On raconte que l'é-

vêque d'Angers avait l'habitude de se faire porter à son domicile de la rue de Narbonne ses dossiers, chaque soir. L'huissier chargé de ce service est franc-maçon, et Mgr Freppel le savait. Il ne l'en accueillait pas moins très bienveillamment, et, chaque fois, le retenait à dîner. Ce détail nous peint bien l'évêque condescendant et charitable : ce qu'il faisait à Paris, il le faisait encore mieux à Angers. Aussi son peuple lui était-il très attaché. On l'a vu à l'émotion profonde que produisit la première nouvelle de sa mort prématurée, à l'empressement de la foule à se rendre auprès de sa dépouille mortelle, aux marques de douloureuse vénération dont fut entouré son cercueil et qui signalèrent la cérémonie de ses funérailles. Sa mort a été un deuil public.

» Son clergé était justement fier d'un tel évêque, mais il l'aimait plus encore qu'il ne l'admirait : il saisissait toutes les occasions pour lui prouver son attachement filial, et lui, il aurait cru manquer à un des plus doux devoirs de sa charge s'il n'avait répondu à cette sincère affection, — même depuis que son mandat de député l'obligeait à se tenir éloigné de son diocèse, — en se retrouvant dans certaines circonstances solennelles au milieu de ses fils bien-aimés. Nous fai-

sons surtout allusion à ces rendez-vous annuels qui avaient lieu au palais épiscopal d'Angers le dernier jour de l'année : les prêtres félicitaient l'évêque de ses actes toujours si nombreux de dévouement à l'Eglise, à la France et à son diocèse; l'évêque répondait en remerciant son clergé, en lui exprimant toute la tendresse de son cœur, en lui révélant soit les tristesses de son âme à la vue de nos épreuves toujours renouvelées, soit les consolations que sa confiance inébranlable entrevoyait dans l'avenir : échange familial de pensées et de sentiments entre un père et ses fils, d'où chacun sortait réconforté et prêt pour affronter les nouvelles surprises de l'année qui allait s'ouvrir. »

Le R. P. Cornut a tracé aussi un bien joli et bien ressemblant portrait de Mgr Freppel :

« La solidité de la foi, la dévotion à la sainte Vierge, le dévouement pratique à l'Eglise, l'amour des saintes doctrines, le sentiment profond du devoir et l'austérité d'une vie laborieuse et sans recherche forment les traits extérieurs de sa piété. La pureté de ses mœurs n'a pas même été effleurée d'un soupçon, pas plus que sa loyauté. Son désintéressement touchait presque à l'imprudence. Il ne se contentait pas de faire largement l'aumône dans son palais ou dans ses visites; il

venait libéralement au secours des infortunes publiques ou privées. Lors des grandes inondations qui ravagèrent le Midi, en 1875, il fit parvenir à Mgr Després, cardinal-archevêque de Toulouse, qu'il avait connu à Rome et qui était, comme lui, dévoué aux doctrines romaines, une somme considérable. A l'occasion de sa mort, les journaux ont raconté grand nombre de traits qui prouvent son bon cœur vis-à-vis des humbles et des gens de service, et ce n'était pas simplement le mépris de l'or ou la philanthropie qui l'inspiraient; c'était la charité surnaturelle, qui voit, qui respecte et qui secourt Jésus-Christ dans ses membres souffrants. « Il ne donnait pas comme les autres. »

Il montrait le même détachement en ce qui regardait sa réputation. A un confident éprouvé qui s'alarmait pour lui à propos de quelques méchants libelles, il répondait avec bonne humeur : « Je sais de quelle source ces vilenies coulent. Que voulez-vous que j'y fasse ? Il n'y a que les sots qui n'aient pas d'ennemis, et encore ! On met tout cela sous ses pieds et l'on va de l'avant. Je vous remercie d'avoir démenti ; mais, de grâce, n'allez pas au delà. Quant à m'en occuper, jamais ! j'ai bien autre chose à faire. »



Il était vif dans ses discussions, libre dans ses jugements, un peu âpre dans la défense théorique de ce qu'il croyait son droit, très conciliant en réalité. Il ne trouvait pas surprenant qu'on lui répondît sur le même ton. Il reconnaissait et réparait ses torts et ne gardait jamais rancune. Il aimait « les gens qui savent bien leur affaire », le lui eussent-ils appris à ses dépens, comme il est arrivé quelquefois ; il les louait et les employait à l'occasion. Les difficultés matérielles semblaient ne pas exister pour lui. Doué d'une santé robuste et d'une capacité de travail presque indéfinie, il en usait largement ; mais s'il ne s'épargnait pas lui-même, peut-être exigeait-il un peu trop des autres.

. . . . .  
 . . . . .

En somme, malgré des imperfections que nous ne prétendons pas dissimuler, Mgr Freppel a vraiment été un homme dans cette dernière moitié du siècle qui comptera si peu d'hommes. *Il a été un homme d'Église et un homme d'État*, un homme de principes et un homme de caractère, un homme d'idées et un homme d'action. Doué par la Providence d'un esprit vaste, d'un jugement sûr, d'une volonté forte ; lentement et

---

solidement préparé par de bonnes études classiques, par une excellente éducation cléricale, par l'étude approfondie de la philosophie, de la théologie, de l'Écriture sainte, des sciences ecclésiastiques, de l'histoire et des sciences naturelles, par un long commerce avec les grands maîtres du dix-septième siècle d'abord, notamment avec Bossuet, et ensuite avec les Pères de l'Église, il est devenu un homme supérieur et il a rendu des services éminents à l'Église et à la France dans sa chaire de Sorbonne, à Rome, dans son diocèse d'Angers, du haut de la tribune du Palais-Bourbon. Il a été une de ces digues que Dieu oppose au mal, une de ces colonnes qui empêchent les nations de s'effondrer. Les semences qu'il a jetées dans les sillons ouverts devant lui fructifieront. On peut bouleverser, après sa mort, quelques-unes des œuvres qu'il avait fondées avec tant de peine ; sa mémoire et ses écrits resteront.





## LES DERNIERS HOMMAGES

- I. Les obsèques. — II. La translation du cœur.  
III. Le service funèbre de Mgr Freppel.

### I

#### LES OBSÈQUES

**D'**ADMIRABLES funérailles ont été solennellement faites pour honorer dignement la mémoire de celui qui fut un si grand chrétien et un si grand Français.

Nous ne saurions mieux faire, pour les raconter, que de laisser la parole à M. Auguste Roussel (témoin de ces magnifiques obsèques), qui dans une lettre adressée d'Angers à l'*Univers*, le 29 décembre 1891, a su en décrire la grandeur et la beauté.

« Angers, le 29 décembre 1892.

» A l'introît du Commun des Docteurs, l'Eglise

---

chante ces paroles tirées de l'Écclésiaste : « *In medio Ecclesiæ aperuit os ejus : et implevit eum Dominus spiritu sapientiæ et intellectus : stolam gloriæ induit eum* : « Au milieu de l'assemblée des fidèles le Seigneur lui a ouvert la bouche : Il l'a rempli de sagesse et d'intelligence, et il l'a revêtu d'un vêtement de gloire. » Ce texte n'indique-t-il pas, avec l'ensemble des qualités que montra l'illustre Evêque d'Angers, le caractère de la manifestation dont il vient d'être l'objet en ses glorieuses funérailles ? Déjà, depuis huit jours, le sentiment populaire s'était montré d'une façon éclatante. Dans la crypte, transformée en chapelle ardente, où le prélat reposait sur un lit de parade, on a calculé que cent mille personnes, venues de tous les quartiers de la ville et de tous les points du diocèse, ont passé tour à tour, contemplant, dans la majesté de la mort, ce visage où, de son vivant, se reflétèrent tant de fortes pensées ; priant à côté de sa dépouille, et faisant toucher à ses restes toutes sortes d'objets pieux qu'on emportait comme autant de précieux souvenirs.

Mais ce n'était là qu'un prélude, et on l'a bien vu ce matin, quand, au mépris de l'inclémence du temps, les foules sont accourues, plus nombreuses encore, se

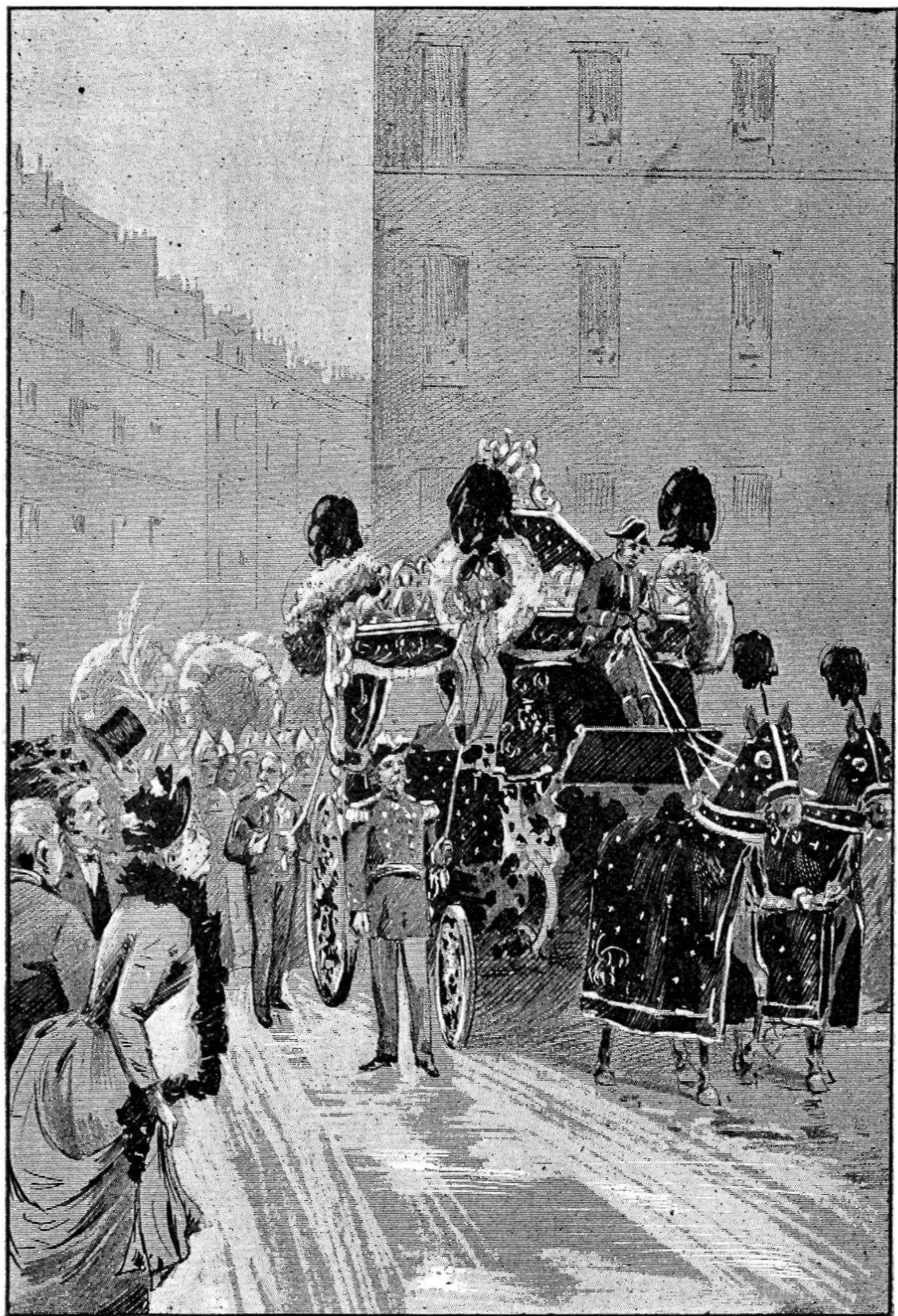
massant en lignes serrées sur tout le long du parcours indiqué à l'avance pour la marche du cortège funèbre. Vainement, sous forme de brouillard, une pluie drue et fine s'acharne contre l'empressement de la foule. Dès huit heures, isolément ou par groupes, on voit sur les boulevards, dans les rues et à tous les angles des carrefours, se presser des multitudes, qui, trois heures durant, sans bouger d'un pas, resteront dans une respectueuse attente, jusqu'à ce qu'ait été satisfaite leur pieuse curiosité.

A neuf heures précises, les divers groupes du cortège s'étant formés à l'avance aux endroits qui leur avaient été assignés, la procession s'ébranle. La croix marche en tête, précédée par l'ordonnateur des pompes funèbres et les suisses des diverses paroisses urbaines. Viennent ensuite, sur deux rangs ou par masses — chaque groupe étant annoncé par une bannière, un drapeau, une musique instrumentale, un chœur de chant — les députations des écoles communales de garçons, des écoles de frères, de l'école municipale du pensionnat de Saint-Julien avec sa musique, du lycée (celle-ci particulièrement remarquée à cause de la récente circulaire ministérielle qui semblait proscrire désormais l'assistance des écoliers

universitaires aux cérémonies religieuses de ce genre), de l'externat Saint-Maurille, du pensionnat Saint-Urbain.

Voici maintenant le petit séminaire avec sa musique, une nombreuse députation de l'œuvre des Cercles catholiques et les corporations ouvrières avec leurs riches bannières (épiciers, menuisiers, cordonniers, métallurgistes, maçons, charpentiers et couvreurs), le syndicat des industries textiles et les sociétaires de Notre-Dame de l'Usine, parmi lesquels on remarque le dévoué zélateur des conférences ouvrières, M. l'abbé Secrétain; MM. Neveu et Dominique Delahaye, frère du député d'Indre-et-Loire, avec leurs principaux employés. En voyant ces groupes corporatifs si nombreux, on ne songeait pas sans émotion à l'active protection que leur a donnée depuis longtemps l'illustre évêque, si désireux de voir partout revivre les confréries ouvrières d'autrefois et qui, chaque année, se plaisait à bénir et parfois à présider les fêtes de ces corporations restaurées.

Les membres de la conférence Saint-Louis se présentent à la suite, précédant les professeurs de l'Université catholique en costume, témoins, eux aussi, d'une autre grande sollicitude du prélat défunt à l'endroit



Funérailles de Mgr Freppel.





---

d'une des grandes institutions d'autrefois. Puis viennent les frères de Saint-Joseph et, précédés d'une grande croix de bois que porte un capucin pieds nus, les religieux de tous ordres, auxquels il faut joindre le supérieur des missionnaires de Notre-Dame du Chêne du diocèse du Mans, les enfants de chœur et le clergé des paroisses de Sainte-Madeleine, Saint-Léonard, Sainte-Thérèse, Saint-Jacques, Saint-Joseph, Notre-Dame, Saint-Laud, la Trinité, Saint-Serge.

Les enfants de chœur de la cathédrale, placés après ce groupe, défilent avant les nombreux élèves du grand séminaire, que précèdent les vicaires, les prêtres habitués, les aumôniers, le chœur des chantres, les curés du diocèse selon l'ordre des préséances, les directeurs du séminaire, les chanoines honoraires et les vicaires généraux. Ce n'est point exagérer de dire qu'il y a là plus de sept cents prêtres et, à les entendre chanter d'un accent si pénétré les prières liturgiques, on sent combien est profonde en leur âme le sentiment de la grande perte qu'ils ont faite en la personne de leur évêque et père.

En avant du cortège épiscopal, paraît Mgr d'Ilulst, recteur de l'Institut catholique de Paris et prélat de la maison du Pape, revêtu de la mantelletta (Mgr Sauvé

et Mgr du Couëtus, qui seront tout à l'heure présents à la cathédrale, n'ont pu, à cause de leur santé, prendre part à la procession). Il précède le R. P. abbé de la Trappe de Bellefontaine, le R. P. abbé de Ligugé dom Bourigaud, le R. P. abbé des moines bénédictins de Solesmes, dom Delatte, chacun d'eux marchant accompagné de deux religieux de leur ordre. Viennent ensuite NN. SS. les évêques, chacun également accompagné de deux chanoines. Ce sont, par ordre de la plus récente accession à l'épiscopat (Mgr Labouré, évêque du Mans, devant chanter la messe, n'assistait pas à la procession) : NN. SS. Lagrange, évêque de Chartres; Cléret, évêque de Laval; Luçon, évêque de Belley; Lamarche, évêque de Quimper; Denéchau, évêque de Tulle; Laborde, évêque de Blois; Calteau, évêque de Luçon; Lecoq, évêque de Nantes; Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Rennes (1).

C'était l'heure où devait se placer dans le cortège le corps de l'Im<sup>e</sup> et R<sup>me</sup> évêque d'Angers; mais, aussitôt faite la levée du corps par Mgr l'évêque de Nantes, deux orateurs, avec la permission des autorités religieuses, vont se faire entendre. En deux

(1) Aujourd'hui archevêque de Rennes.

brèves allocutions, M. de Maillé, député de Maine-et-Loire, et M. Le Guen, sénateur du Finistère, expriment, au nom de la députation départementale et du peuple de Bretagne, les sentiments dont ils sont animés et dont, par ailleurs, ils sont les échos, à l'endroit du prélat illustre que pleurent le diocèse et le Finistère. Dans son émotion, c'est à peine si M. de Maillé peut prononcer son discours et cette émotion parle plus éloquemment que tout ce qu'on pourrait entendre.

Le corps étant placé, visage découvert, sur le char funèbre, que traînent deux chevaux noirs richement caparaçonnés, et les cordons du poêle étant remis à M. le général de division, M. le préfet, M. le maire d'Angers, M. de Kermenguy, député du Finistère, le cortège à nouveau s'ébranle, et l'on assiste dès lors à un spectacle inoubliable pour tous ceux qui en ont été les témoins.

Au mois de juin dernier, après une mission extraordinaire donnée dans toutes les paroisses d'Angers par quarante religieux rédemptoristes, Mgr Freppel traversait en triomphe, à la suite de la croix, les rangs agenouillés de tout un peuple courbé sous sa bénédiction. Dans une allocution vibrante, il faisait ressortir le haut enseignement contenu dans cette

marche glorieuse de la croix, acclamée par une foule en laquelle se vérifiaient les paroles de Notre-Seigneur, disant qu'il attirerait tout à lui quand il serait en croix ; et quelques jours plus tard, au souvenir de cette scène d'un autre âge, l'évêque d'Angers, encore ému jusqu'au fond de l'âme, aimait à proclamer que cette journée de la croix de mission était la plus belle page de son épiscopat. Aujourd'hui, bien que ses mains inertes ne puissent plus bénir ; bien que son cœur ne batte plus dans sa poitrine d'où il a été tiré pour être gardé à la maison de retraite où est enterrée sa mère, en attendant qu'Obernai le reçoive quand l'Alsace sera redevenue française ; bien que ce vaste front sous lequel furent élaborés tant de grands projets soit glacé par la mort, le peuple se courbe comme autrefois sur le passage de son glorieux évêque, et nul doute que, de cette dernière rencontre, il ne sorte, pour tous, une dernière bénédiction.

Au plus près du char funèbre, dans l'attitude d'une douleur contenue, mais profonde, voici le fidèle Edouard, ce serviteur modèle en qui se reposait si justement la confiance de son maître et qui fut le premier à secourir Mgr Freppel quand le prélat sentit venir soudain l'angoisse des derniers moments.

---

La cravate de crêpe attachée au grand cierge de cire blanche qu'il porte n'est que la faible image d'une tristesse domestique dont la mesure donne celle de la bonté par laquelle l'évêque d'Angers se distingua envers les humbles, lui qui pouvait prétendre à ne converser qu'avec les personnages les plus éminents.

Mais que dire du chagrin de la famille épiscopale, représentée par Mgr Pessard, vicaire capitulaire, M. l'abbé Grimault, ancien vicaire général, secrétaire du chapitre, M. l'abbé Pinier, secrétaire de Mgr FreppeL, et M. l'abbé Uzureau, pro-secrétaire? Surmontant sa douleur, M. l'abbé Thibaut a pris le courage de faire fonction de maître des cérémonies, afin que jusqu'au bout se montre ce zèle à tout bien faire que l'évêque d'Angers inspirait à tous, et qu'il savait si bien découvrir chez ceux dont il faisait choix pour être ses plus proches collaborateurs. Ceux qui ont pu converser avec cette élite des familiers du palais épiscopal, ont facilement compris combien leur désolation est profonde, personne mieux qu'eux ne sachant quelle perte irréparable a faite le diocèse, parce que personne n'a été mieux initié à chacune des œuvres qui ont rempli cette vie si féconde.

La famille du sang vient après la famille épisco-

pale ; depuis qu'il avait eu la douleur de perdre sa vénérée mère, Mgr Freppel, en qui l'amour du pays natal se confondait pour ainsi dire avec l'amour de sa famille, avait voulu qu'un de ses oncles par alliance, le vénérable M. Hirn, devint son commensal : est-il besoin de dire que le bon vieillard ne se console pas de survivre à un tel neveu ? M. Léon Lefébure, ancien sous-secrétaire d'Etat, a voulu prendre rang avec son fils parmi les membres de la famille.

A la suite des marguilliers, parmi lesquels on aime à citer M. de Farcy, l'éminent érudit dont l'évêque d'Angers prisait fort le mérite et qui a présidé avec tant d'art à la décoration funèbre, un groupe compact de cent officiers de toutes armes, ayant à leur tête un général, dit éloquemment quels sont les sentiments de l'armée pour le prélat qui, en maintes circonstances, a si fièrement parlé des sacrifices que la patrie réclame. Sur leur passage on entend dans la foule les murmures les plus flatteurs : « A la bonne heure, dit-on, l'armée montre qu'elle a du cœur ! » Et ces réflexions ont bien l'air d'être à une double adresse, visant directement ceux qu'elles honorent, indirectement ces magistrats qui, dans la manifestation de tout un peuple, n'ont pas eu honte de faire

bande à part, se cantonnant dans un isolement dont ils se sont fait eux-mêmes une flétrissure, en montrant de quoi est capable, après épuration, par rapport au manque d'égards les plus élémentaires, un corps qui, jadis pour assurer le respect de la justice, comprenait qu'il devait, tout le premier, professer le respect de la religion. Les magistrats nouvelle couche ont-ils pensé qu'à se mêler aux rangs d'un cortège ils le dépareraient? C'est une hypothèse qu'on peut se dispenser d'éclaircir et qu'il suffit d'indiquer.

On se consolait, d'ailleurs, très aisément, de leur absence, en portant les regards sur l'élite des sénateurs et députés catholiques, venus de loin tout exprès pour faire hommage au vaillant qu'ils avaient tant de fois admiré à leurs côtés ou à leur tête dans les luttes parlementaires. Auprès des sénateurs Soubigou, en son costume breton, Le Guen, Guibourd de Luzinais, de Raismes, Merlet, l'on voyait : MM. de Mun, de Lamarzelle, Delahaye, de Baudry-d'Asson, Cazenove de Pradines, de Maillé, Berger, Bigot, de Soland, Malartre, Le Gonidec de Tressan, de Terves, d'Aillères, Boucher, Lecour Grandmaison, de Villebois-Mareuil, députés ; puis, à la tête des principaux catholiques de l'Anjou, MM. Ch. de Quatrebarbes, Cas-

sain de la Loge, d'Andigné, de la Guillonnière, etc.; MM. les membres du conseil général et des diverses administrations, précédant le groupe des hommes d'œuvres, membres de l'Adoration nocturne, de la Société de Saint-Vincent de Paul, de la Société catholique d'Economie politique et sociale, de la Société générale des secours mutuels, de la Société d'agriculture, des sciences et arts, et enfin de la Société des Alsaciens-Lorrains, dont la bannière provoque toujours la plus vive émotion. Est-il nécessaire de dire que la presse catholique avait là nombre de représentants : pour la presse locale, MM. Poirier, de l'*Anjou*; Jules André, de l'*Union de l'Ouest*; Michel, du *Journal de Maine-et-Loire*, et le rédacteur de l'*Océan*, de Brest; M. Ménard, pour la *Croix*; M. Oscar Havard, pour le *Monde*. L'*Univers* était représenté par trois de ses rédacteurs, dont MM. Pierre et François Veuillot.

Puis, comme il fallait que les bataillons du dévouement le plus délicat et le plus pur aux œuvres d'enseignement et de charité se missent humblement à l'arrière-garde d'une procession où figuraient toutes les œuvres dont l'infatigable ardeur du prélat défunt avait voulu couvrir son diocèse, on voit défilér suc-



cessivement les religieuses de vingt instituts divers, associant en leurs œuvres l'activité de Marthe et l'amour de Marie, au service de toutes les ignorances, de toutes les infirmités et de tous les délaissements.

A ce spectacle, le souvenir revenait de ce que disait Louis Veillot quand, en octobre 1872, il écrivait de Torfou, à sa sœur, après une course avec l'évêque d'Angers, à travers les principaux établissements religieux du diocèse :

« Je vois des choses capables de me faire oublier mon cher *chez-toi*. Dis à Eugène que je suis à Torfou, que j'ai visité hier Tiffauges ; et dis-toi que je suis dans une communauté jeune, naïve, pauvre et magnifique, pavée en briques, bâtie en pierres, sans calorifère et presque sans piano. *On aime l'évêque comme dans la primitive Église* ; et mon évêque, oui, cet ancien professeur de Sorbonne, a vraiment le langage, les pensées, l'accent d'un évêque de ce temps-là. Il n'y perd pas. Véritablement je trouve bien des hommes et un fameux homme dans cet homme-là. Il est la preuve que le bon Dieu fait bien les évêques qui veulent être bien faits (1). »

(1) *Correspondance de Louis Veillot*. Tome II des lettres à sa sœur, p. 167.

Il est onze heures et quart quand, après plus de deux heures de parcours, le cortège fait sa rentrée dans la cathédrale. L'aspect de la vaste église est saisissant. Au milieu, en avant du transept, se dresse un superbe catafalque où, à une grande hauteur, on dépose le corps du prélat. A l'entrée du sanctuaire, du côté de l'évangile, le trône épiscopal porte l'écusson aux armes de Mgr Freppel, des abeilles avec la devise (*sponte favos, ægrè spicula*) que traverse en diagonale un large ruban de crêpe, pendant que, sur les tentures frangées d'argent appendues tout autour de l'édifice, une série d'inscriptions en lettres d'or se détachent, qui rappellent les phases principales de la vie et les principales œuvres de Mgr Freppel.

C'est ainsi qu'on lit successivement :

Obernai  
 Séminaire de Strasbourg  
 Ecole des Carmes  
 Collège de Saint-Arbogaste  
 Sainte-Geneviève  
 Sorbonne  
 Concile du Vatican  
 Évêché d'Angers  
 Ambulances  
 Orphelines de la  
 guerre  
 Alsace-Lorraine

---

Conseil supérieur  
d'instruction  
publique

Église du Sacré-Cœur  
Hautes-Études  
Externat Sainte-Maurille

Fourneaux économiques  
Saint-Louis de Saumur  
Université catholique

Troisième circonscription  
de Brest  
Colonies de France

Jeanne-d'Arc  
Lamoricière  
Courbet-Sonis

Visites pastorales  
Corporations ouvrières  
Missions d'Angers

Mais voici qu'ont commencé les chants funèbres, auxquels se mêleront tout à l'heure les airs appropriés d'un chœur de musique instrumentale dirigé avec une perfection qui n'a d'égale que celle de l'exécution. Mgr l'évêque du Mans célèbre la messe de *Requiem*, et la foule en suit toute l'action dans un recueillement profond. Il est près de midi et demi quand commencent les cinq absoutes faites successivement par Mgr Denéchau, évêque de Tulle ; Mgr Laborde, évêque de Blois ; Mgr Catteau, évêque de Luçon ;

---

Mgr Lecoq, évêque de Nantes, et Mgr Gonindard, archevêque de Sébaste, coadjuteur de Rennes, qui, en l'absence de Mgr l'archevêque de Tours, retenu par sa santé, présidait la funèbre cérémonie. Un moment, le bruit avait couru que Mgr Luçon, l'évêque de Belley, originaire du diocèse, dirait quelques paroles pour donner un écho à tous les sentiments contenus dans tous les cœurs, et j'ai entendu regretter que cela n'ait pas eu lieu. C'est à Mgr Gonindard qu'il appartiendra, dans quarante jours, de dire, autant qu'on le peut en un seul discours, ce que fut pour l'Église et pour la France le grand évêque à qui son diocèse et sa ville épiscopale, en union avec tous les catholiques de France, ont voulu faire de si admirables funérailles.

## II

## LA TRANSLATION DU CŒUR

*La translation du cœur de Mgr Freppel dans la chapelle de la Sainte Vierge, à la Retraite. (Récit extrait de la brochure publiée sous ce titre par M. l'Aumônier.)*

Le samedi 16 janvier 1892 sera une date mémorable dans les annales de la congrégation de la Retraite d'Angers.

Ce jour-là, Madame la Supérieure générale et ses religieuses, tout entières à la tristesse d'un deuil qui les a particulièrement atteintes, et trouvant à peine, dans un privilège qui les honore à un si haut degré, un adoucissement à leur douleur, recevaient solennellement le cœur de celui dont elles furent, vingt-deux ans, les filles de prédilection, et, pieusement, le déposaient selon le désir du plus délicat des fils, auprès du corps de sa mère inhumé depuis douze ans dans leur enclos.

Cette cérémonie, qui toucha vivement ceux qui en furent les témoins, mériterait d'avoir son écho, tout

affaibli dût-il être auprès des autres enfants de la famille diocésaine en pleurs. On a cru que le titre d'aumônier d'une des maisons de la Retraite me suffirait pour faire revivre aux yeux de tous ces scènes intimes si capables de tenter des plumes que je sais mieux taillées pour cela. Ne voulant pas refuser une tâche qui dépassait mes forces, j'encourageai un instant ma faiblesse, trop heureux de lui faire payer ainsi mon pauvre tribut d'hommage au grand homme qui ne dédaignait pas de sourire aux petits.

Nous sommes à la Retraite ; dix heures vont sonner. Pendant que la voix de la cloche convoque à la cérémonie les religieuses, les élèves et les nombreux invités, entrons à la chapelle. Si vous ne la connaissez pas encore, vous serez émerveillés à l'aspect de ce sanctuaire, le plus rayonnant peut-être de notre Angers, une vraie chapelle de noviciat et de pensionnat où tout frappe les yeux, afin de mieux parler au cœur. Aujourd'hui, une large tenture de deuil dont le noir n'est plus si sombre sous le reflet des larmes d'argent mat qu'on y a discrètement semées, court tout le long de la nef, se relevant en festons soutenus par de gracieuses palmes argentées, à chaque colonne, et portant, au centre des arcades qui forment



Translation du cœur de Mgr Freppel.





les travées, un écusson bien connu, mais que nous ne sommes point accoutumés à voir orner des tapisseries funèbres. Au-dessous de la grande porte, on a placé trois magnifiques couronnes. Sur l'une d'elles on lit : « Société de réintégration des Alsaciens-Lorrains, à leur confrère Mgr Freppel. » Le choeur présente, sur des faisceaux de palmes, les armes du Chapitre de la cathédrale et de la ville d'Angers, puis le fier blason de Strasbourg, *d'argent à la bande de gueules*, et celui de Brest, *parti de Bretagne et de France*, qui dit, ce qui n'est pas un mal : « Français, mais Breton toujours ! »

Au milieu du transept se dresse un catafalque aux lourdes tentures noires frangées d'argent, entre deux rangées de cierges et quatre massifs candélabres chargés de bougies et du plus grand effet.

Quand vous entrez, ce qui attire vos regards, c'est, en avant du catafalque, une sorte de petit trône pouvant facilement se transformer en brancard. C'est dans l'ornementation de ce tout petit monument, on le sent, que dut se concentrer le travail le plus fini de ces mains de religieuses, qu'aucune difficulté n'effraie ou ne déconcerte parce qu'elles sont au service de l'esprit le plus ingénieux et du cœur le plus délicat.

A voir ces riches lambrequins de velours noir galonné d'argent, aux courbes et aux plis si gracieux, on devine qu'on a taillé largement en pleine étoffe. Sur un côté se détachent les armes d'Obernai, à *l'aigle d'or employée sur champ de gueules*, et sur l'autre, celles de Brest. Un petit baldaquin doré recouvert d'une dentelle noire couronne le tout. Si vous soulevez discrètement cette dentelle, vous verriez, entre les quatre colonnettes qui soutiennent le petit baldaquin, un cylindre de cristal enveloppé d'une précieuse étoffe de soie blanche, finement brodée aux armes de Mgr Freppel et à l'hermine de Bretagne. C'est dans ce cylindre de cristal, hermétiquement fermé et muni du sceau du Chapitre de la cathédrale, qu'a été religieusement déposé le cœur de celui qui fut notre Evêque très cher et très aimé Père en Dieu. A la vue de cette custode sacrée, malgré soi on pense au cœur de saint Augustin, mystérieusement enlevé à la poitrine du grand docteur, enfermé par un ange dans un reliquaire de cristal cerclé d'or, et déposé par miracle, une nuit, sur l'autel de l'oratoire de Sigisbert, l'évêque de Lyon, comme le raconte une tradition de cette église ; et quand, devant ce cœur de notre Evêque, on murmure les mots de Dieu, d'Église et de

---

Patrie, volontiers on croirait qu'il va tressaillir, comme tressaillait celui d'Augustin quand on chantait le *Sanctus* de son *Te Deum*.

Cependant la chapelle s'emplit des religieuses dans leurs stalles, des élèves dans leurs bancs et des invités dans les ailes du transept. Parmi ces derniers et au premier rang on remarque le vénérable M. Hirn, oncle de Mgr Freppel, à côté d'Édouard, le fidèle valet de chambre du Prélat défunt. Toutes les communautés religieuses de la ville ont répondu à l'invitation de madame la Supérieure de la Retraite. Elles sentent que l'honneur fait par leur Évêque à cette dernière congrégation rejaillit sur elles toutes.

Les prêtres prennent place aux deux côtés du catafalque. Ce sont : Mgr Pessard, l'un des vicaires capitulaires, M. le chanoine Ledoyen, supérieur de la Retraite et du Petit-Séminaire Mongazon, Mgr Maricourt, doyen du Chapitre, M. Grimault, chanoine titulaire, M. Seigneuret, chanoine prébendé, MM. les chanoines Gardais, supérieur de l'Externat Saint-Maurille, Gouby, supérieur du pensionnat Saint-Urbain, Brisset, aumônier du Lycée, M. l'abbé L. Pessard, curé de Sainte-Madeleine, MM. les abbés Benoit,

---

prêtre habitué à Sainte-Madeleine, Olivier, aumônier du Petit-Séminaire Mongazon, Galard, aumônier de l'oratoire, Urseau, secrétaire à l'Évêché, Briand et Huré, vicaires à Sainte-Madeleine, Préaubert, Riobé Roger, Harpin, professeurs à Mongazon. M. l'abbé Serrant, professeur aux Hautes Études Saint-Aubin, qui a préparé tous les chœurs que nous allons entendre, est à l'harmonium et nous fera, tout à l'heure, apprécier et goûter son talent de musicien très distingué. M. l'abbé Lefèvre dirigera avec une entente parfaite des moindres détails les enfants de chœur du Petit-Séminaire qu'il a lui-même formés. M. l'abbé Beduneau, aumônier de la Communauté et du Pensionnat, au zèle duquel nous devons cet ordre parfait qui fut bien, là encore comme toujours, un élément nécessaire à la beauté, se multiplie et est partout à la fois.

Mgr Chesneau, vicaire capitulaire, monte à l'autel, accompagné de MM. les chanoines Thibault, secrétaire général de l'Évêché, et Pinier, secrétaire du Prélat défunt. La messe commence : une de ces messes de *Requiem* en faux-bourdon, dont la mélodie grave et solennelle porte jusqu'au plus intime de l'âme la tristesse mêlée d'espérance qui en forme le fond. Au

---

jugement des plus difficiles, la façon dont cette messe fut chantée fait le plus grand honneur à celui qui l'exerça comme à ceux qui l'exécutèrent. Le *Dies iræ* surtout, interprété avec ce sentiment des nuances, tour à tour par la voix souple et sonore de M. l'abbé Harpin et un chœur de religieuses et d'enfants, nous a remis en mémoire ces belles paroles dont Mgr Freppel lui-même, alors professeur à la Sorbonne et dans la vigueur de sa jeunesse, saluait la célèbre prose : « L'hymnographe s'avance jusqu'au terme des siècles... il a entendu la trompette fatale qui retentit dans le silence des tombeaux... La mort s'étonne de voir que sa proie lui échappe... Le juge s'assied sur son trône et la manifestation des consciences a lieu... Mais ici le poète s'interrompt : il se demande plein d'effroi ce qu'il répondra, lui pécheur, à cette heure formidable où les justes eux-mêmes n'attendront leur arrêt qu'en tremblant... Il se trouble, il gémit, il conjure le Sauveur de ne pas l'abandonner... Il cherche à l'intéresser à son salut, en lui rappelant la crèche et la croix. Alors il peut espérer. Si la justice l'effraie, la bonté le rassure ; et son cœur, suspendu entre l'espérance et la terreur, éclate dans un dernier cri de confiance. »

Après l'Élévation, M. l'abbé Harpin nous fit entendre un *Misereremini mei* du plus saisissant effet. C'était bien la voix des trépassés, sortant du purgatoire et mendiant humblement l'aumône de la prière des vivants.

La messe est achevée. M. l'abbé Ledoyen, Supérieur de la Retraite, monte en chaire et, dans une touchante allocution, nous révélant tout un côté, resté par trop dans l'ombre, de cette figure du fils le plus délicat et le plus tendre qui fut Mgr Freppel, il donne à cette réunion de famille, avec son véritable caractère, toute sa signification. J'aurai bien garde, en l'analysant, d'effleurer cette belle page où les faits eux-mêmes, simplement racontés, sont de la plus haute éloquence. J'ai vu des larmes couler à la narration de cette scène en laquelle la mère confiait à son fils, qu'elle appelait « son Seigneur », les angoisses que faisait naître en elle la pensée d'être séparée de lui et portée, elle, l'exilée d'Alsace en la terre d'Anjou, au cimetière commun où son souvenir s'effacerait bientôt et où personne ne prierait pour elle. Je ne connais comme pendant à cette scène que le colloque entre Monique et Augustin, à la fenêtre d'Ostie.

## III

## LE SERVICE FUNÈBRE

Un des rédacteurs de *l'Univers* (1), qui assistait au service de quarantaine, a ainsi relaté le magnifique service funèbre qui fut fait à Mgr Freppel en février 1892 :

Angers, 9 février 1892.

Il y a six semaines, dans le deuil universel des cœurs, le diocèse d'Angers faisait à son grand évêque d'incomparables funérailles. Après quarante jours, la douleur n'est pas moins profonde ; car, la dépouille de l'illustre prélat disparue, il semble que plus grand encore apparaisse le vide immense opéré par la mort. Qui s'étonnerait dès lors que la maison de Dieu, cette cathédrale où vibre encore l'écho des plus beaux enseignements, s'essaie à peindre cette douleur en offrant au peuple fidèle, résumés en quelques phrases lapi-

(1) M. Auguste Roussel.

daires, les motifs de la tristesse générale : *Lapides clamabunt*, dira tout à l'heure Mgr Gonindard, en rappelant les devises qui se détachaient sur les murs au jour des funérailles. Ce cri des murailles consacrées à Dieu par l'onction de l'évêque retentit non moins aujourd'hui et pénètre au plus intime de l'âme. Comment, en effet, se défendre d'une émotion profonde quand, sur le pilier aux multiples colonnes qui, du côté de l'épître, porte jointes la retombée de l'arcature du chœur et celle de l'arcature du transept de droite, on lit ce texte de saint Paul où le grand apôtre indique si nettement les devoirs de l'évêque et ce que fut Mgr Freppel : *Oportet amplectentem eum, qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem, ut potens sit exhortari in doctrina sana et eos qui contradicunt arguere.* « Il faut que l'évêque s'attache fidèlement aux vérités de la foi, afin qu'il soit en mesure de prêcher une saine doctrine et de convaincre ceux qui le contredisent. » Au-dessus de cette inscription, un écusson se détache où on lit : *Galea salutis in capite ejus.* « Sa tête porte le casque du salut. » D'autre part, au-dessus du siège épiscopal, où se détachent les armes du défunt voilées de crêpe, se dresse un second écusson portant ces mots : *Indutus est justitia ut lo-*



---

*rica*. « Il s'est revêtu de la justice comme d'une cuirasse. » Et, pour tout résumer, une immense bannière, encadrée d'ornements funèbres, qui flotte au-dessus du baldaquin à six colonnes servant de pavillon à l'autel, fait lire, en grandes lettres blanches, sur fond noir, le célèbre texte de saint Paul : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi in reliquo reposita est mihi corona justitiæ*. « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi : il ne me reste maintenant qu'à recevoir la couronne de justice. » Puis, comme pour répondre à ce témoignage, l'*antepodium* du maître-autel inscrit la supplication des fidèles : *Dona eis requiem*. « Seigneur, donnez-lui le repos. »

Dans le transept et autour de la nef, sur la litre funèbre où alternent des palmes avec les écussons aux armes épiscopales et des anges agenouillés portant le monogramme du Christ, des inscriptions semées de part en part rappellent les principaux actes de la vie du grand évêque : sa naissance et son éducation sacerdotale, — *Obernai — Séminaire de Strasbourg* ; son ascension dans les sphères de l'enseignement, — *Ecole des Carmes — Saint-Arbogaste — Sainte-Geneviève* ; son accession aux honneurs et charges

ecclésiastiques, — *Concile du Vatican* — *Evêché d'Angers*; les œuvres de son patriotisme, — *Alsace-Lorraine* — *Orphelinat de la guerre* — *Ambulances*; les actes et fonctions de son épiscopat, — *Saint-Louis de Saumur* — *Eglise du Sacré-Cœur* — *Conseil supérieur de l'instruction publique* — *Ecole des hautes études* — *Externat Saint-Maurille* — *Université catholique* — *Visites pastorales*; ses fondations en rapport avec la question sociale, — *Corporations ouvrières* — *Fourneaux économiques*; ses plus notables panégyriques, — *Jeanne d'Arc* — *Lamoricière* — *Courbet*; ses fonctions publiques, — *Circonscription de Brest* — *Colonies de France*; enfin ces *Missions d'Angers*, dont lui-même se plaisait à dire qu'elles étaient la plus belle page de son épiscopat.

Tout autour de la chaire se déroule, sur la tenture funèbre, cette belle maxime : « Dieu ne nous a pas ordonné de vaincre, mais de combattre. » Se souvenant d'avoir vu cette pensée dans les œuvres de Louis Veillot, un des membres de la famille épiscopale, jadis, au moment où l'action de Mgr Freppel subissait le plus de contradictions, s'avisant un jour de la citer à son évêque, qui, dès lors, se plut à en faire sa devise. Ce devrait être, ajoutait-il, celle non seulement de

---

tout évêque, mais de tout catholique, surtout en notre temps. Aussi, en lui donnant cette place d'honneur dans la belle décoration que j'ai tenté de décrire, MM. de Farcy et le chanoine de Machefer, custode de la cathédrale, aux soins et au goût desquels est due cette décoration, ne pouvaient-ils douter d'être les fidèles interprètes de la pensée quotidienne du prélat défunt.

Pour l'entière mise en œuvre de cette ornementation, il a fallu tenir fermées jusqu'à neuf heures et demie les portes de la cathédrale. Elles s'ouvrent enfin devant le public qui les assiège, et en un instant le vaste édifice est comble dans tout l'espace réservé aux invités et à la foule. Au premier rang on remarque, du côté de l'épître, les dames qui forment la famille du sang, et, du côté de l'évangile, les membres de la famille épiscopale : M. l'abbé Grimault, M. l'abbé Piniér, M. l'abbé Urseau et le fidèle serviteur Edouard. On sait que MM. les anciens vicaires généraux Chesneau et Pessard sont devenus vicaires capitulaires. Comme au jour des funérailles, un autre membre de la famille épiscopale, M. Thibaud, fait office de maître des cérémonies.

A dix heures, tout le vaste transept est rempli, dans

les deux bras, par des centaines d'ecclésiastiques venus de tous les points du diocèse et des diocèses de Tours, de Rennes, de Nantes, de Laval et du Mans. Successivement on voit arriver Mgr Catteau, évêque de Luçon, qu'accompagnent M. le chanoine Giraud, son vicaire général, et M. l'archiprêtre de la cathédrale; Mgr Labouré, évêque du Mans, qu'accompagnent M. le chanoine Demory, membre de son conseil épiscopal, et M. le chanoine Goupil; Mgr Pagis, évêque de Verdun, qu'accompagnent M. le chanoine Barreau et M. le chanoine Sécher; le R<sup>me</sup> Dom Delatte, Abbé de Solesme, et un de ses moines; le R<sup>me</sup> Dom Chouteau, Abbé de la Trappe de Bellefontaine, avec un de ses moines; Dom Bourigaud, Abbé de Ligugé; Dom Chamard, prieur de Saint-Maur de Glandfeuil; Mgr Maricourt, recteur de l'Université catholique; Mgr de Kernaëret, et tous les dignitaires ecclésiastiques, les professeurs de l'Université catholique, en costume.

Aux premiers rangs de l'assistance on remarque MM. Blavier, Merlet, sénateurs de Maine-et-Loire; Guibourd, sénateur de la Loire-Inférieure; l'airé, de Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, députés de Maine-et-Loire; Bigot, député de la Mayenne; le gé-

néral de brigade Mourland ; le docteur Guignard, maire d'Angers ; Joxé, adjoint ; la plupart des membres du conseil général : MM. Bruas, Baron, Bodinier, Gonnevraye, de Beaumont, de Castries, Grignon, de Livonnière, Richou, des Nouhes, de Rochebouët ; beaucoup de conseillers d'arrondissement, entre autres MM. Legris de la Pommeraye, Deperrière, de la Perraudière, de Terves ; MM. Fourrier, de la Noue, de Tarlé, conseillers municipaux ; Joseph Joubert ; Bellanger, ancien bâtonnier du barreau d'Angers ; de Quatrebarbes, de l'Espinay, Max Richard, Cassin de la Loge, de Jeux, et une grande partie de la société angevine, ainsi qu'un certain nombre d'officiers.

Bientôt, Mgr Cléret, évêque de Laval, ayant revêtu ses ornements, la messe commence, pendant laquelle un chœur, composé de séminaristes et d'amateurs, exécute avec une rare perfection les chants de la messe de *Requiem* de Haller, sous la direction du maître de chapelle, M. Delaporte.

La messe finie, un vif mouvement se produit dans l'assistance à l'apparition de Mgr Gonindard. Rarement, en effet, un orateur eut une tâche plus difficile, et Mgr le coadjuteur de Rennes le proclame le premier en toute humilité, car, dit-il, seul, un homme doué

comme Mgr Freppel pouvait célébrer un tel évêque. Cependant Mgr Gonindard a su rendre avec une grande délicatesse de sentiments et de termes les traits principaux de cette grande figure, et l'on a particulièrement remarqué l'ardeur du patriotisme et le tact avec lesquels il a traité le côté au point de vue extérieur le plus difficile de son sujet, quand il a commenté la disposition testamentaire de Mgr Freppel léguant son cœur à l'Alsace pour le jour où cette chère province sera redevenue française. On a remarqué non moins la grâce et l'originalité du parallèle symbolique établi entre les aspects du paysage d'Alsace vu d'Obernai et les qualités variées du talent de Mgr Freppel. On sait que le nom de la grande patronne d'Alsace, sainte Odile, signifie fille de lumière. Sans doute, comme l'a dit Mgr Gonindard, elle a envoyé un rayon de lumière sur le berceau de l'enfant, qui plus tard devait être lui-même une si grande lumière de l'épiscopat. En lui, l'on peut dire que se retrouvaient à un degré suréminent les qualités maitresses du caractère alsacien, qui sont : une intelligence sérieuse au service d'un cœur généreux.

Mais si le patriote fut grand, combien grand aussi fut l'écrivain, l'orateur, l'évêque ! L'orateur le montre



**S. G. Monseigneur GONINDARD, Archevêque de Rennes.**





---

à traits rapides, que nous ne tenterons même pas d'indiquer en résumé, ce discours mémorable devant être bientôt publié intégralement. Nous nous bornons à noter quelques idées. Ainsi, en rappelant que le combat était la vie de Mgr Freppel, Mgr Gonindard n'a pas négligé de citer la devise de Louis Veuillot évoquée plus haut. Il a dit, pour juger d'un mot l'œuvre considérable de l'écrivain et de l'orateur, qu'il laissait « un arsenal d'armes puissantes au service de la vérité », et, en parlant de l'Evêque, il a principalement insisté sur sa grande œuvre de l'Université catholique, œuvre nécessaire, qui doit être un legs sacré non seulement pour le diocèse d'Angers, mais pour les diocèses associés à cette grande entreprise et intéressés à son maintien comme à son développement.

Pour finir et afin de justifier son texte, Mgr Gonindard a fait éloquemment ressortir le grand exemple que laisse Mgr Freppel, et l'obligation de rendre des actions de grâces à Dieu, qui montre de tels évêques au monde. Le louer, en effet, n'est-ce pas, pour tous, s'encourager à l'imiter, et ainsi la consolation ne se trouve-t-elle pas dans le deuil même? C'est donc à bon droit qu'au quarantième jour après les funérailles

de « l'Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu Charles Emile Freppel, évêque d'Angers, Chancelier des Facultés catholiques de l'Ouest, député au Corps législatif », l'orateur sacré nous a fait entendre Isaïe disant : *Consolabitur Sion et invenietur in ea gratiarum actio et vox laudis.* « Sion sera consolée, et on y joindra l'action de grâce avec l'écho de la louange. » Puisse-t-elle, cette louange, ainsi que Mgr Gonindard en a fait publiquement le souhait, saluer aussi l'évêque qui, bientôt, appelé à monter sur le siège de Mgr Freppel, devra se ceindre les reins pour assumer ce glorieux et lourd héritage! »



## APPENDICE

---

### UN CHEF-D'OEUVRE ORATOIRE DE MGR FREPPEL

**L'***oraison funèbre de l'amiral Courbet* passe généralement pour le chef-d'œuvre de Mgr Freppel dans le domaine de l'Eloquence sacrée. Nous croyons rendre service à sa mémoire en reproduisant entre autres cette superbe page que n'auraient pas désavouée les premiers Pères de l'Eglise chrétienne.

#### I

C'était en 1827. La France, fatiguée de la gloire militaire, s'était reposée dans l'ordre et dans la liberté. Reliant le présent au passé, par-dessus le gigantesque drame qui venait de se dénouer à Sainte-Hélène, elle cherchait à résoudre dans des luttes pacifiques les problèmes soulevés par les événements du siècle dernier. Tout semblait lui promettre un avenir désormais garanti contre les excès de la licence et les abus de la force. Retrempée dans les épreuves de l'exil, la royauté s'appliquait à guérir les maux de la patrie, en même temps qu'elle gardait vis-à-vis de l'étranger une attitude dont nos récents désastres rehaussaient la dignité. La tribune s'honorait d'une parole qui n'avait jamais retenti plus éclatante ni plus ferme. En attendant la prise d'Alger, Cadix et Navarin venaient d'apprendre au monde que notre armée rajeunie conser-

vait le souvenir des vétérans d'Austerlitz et d'Iéna. Sciences et arts, philosophie et belles-lettres, toutes les branches du savoir humain avaient repris un développement arrêté ou ralenti par vingt années de guerre. Avec les progrès toujours croissants de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, la fortune publique, si gravement atteinte, s'était relevée à force de sagesse et d'économie. Enfin, pour couronner tout ce travail de restauration, la religion, cet organe essentiel de la vie nationale, se remettait peu à peu des blessures que lui avaient faites tour à tour l'impunité et le despotisme. Il était permis de tout espérer d'une alliance si féconde du droit héréditaire avec les libertés publiques. Pourquoi faut-il qu'une opposition aveugle, aidée d'une ambition illégitime, soit venue troubler le cours de ces prospérités renaissantes au risque de rouvrir une ère de discordes qu'on pouvait croire à jamais fermée après les leçons d'un passé qui n'avait laissé derrière lui que du sang et des ruines !

Je me suis arrêté un instant devant cette année 1827, date de la naissance de l'amiral Courbet, parce qu'elle parle à mon cœur comme elle parlait au sien, entre toutes celles de ce siècle. Nés à quelques jours l'un de l'autre, nous avons, depuis cinquante ans, traversé les mêmes vicissitudes de notre histoire nationale, tressailli aux mêmes joies, partagé les mêmes tristesses, sans nous être laissé ravir jusqu'au bout nos communes espérances.

La plus grande faveur que Dieu puisse accorder à un homme, c'est de le faire naître d'une famille chrétienne. Anatole Courbet eut ce bonheur dont les souvenirs allaient le suivre tout le long de la vie. Au lendemain de Fou-Tchéou, il pourra écrire ces lignes, touchant hom-

mage à la piété maternelle : « C'est la Vierge Marie, que notre mère invoquait avec tant de confiance, qui me préserve d'une façon manifeste. » Aux leçons religieuses du foyer domestique, venait s'ajouter pour lui l'exemple du travail, de cette activité consciencieuse qui a valu au commerce français un si juste renom de probité et d'honneur. Ces influences salutaires ne perdirent rien de leur force, lorsque, privé trop tôt des bienfaits de la sollicitude paternelle, par suite d'un événement tragique, il se vit placé sous la direction d'un frère aîné, devenu le chef de la famille, et auquel je me reprocherais de ne pas payer en ce moment le tribut d'éloge que mérite une si haute vertu. Car, pas plus que l'amiral Courbet, dont la reconnaissance se doublait d'une affection profonde, vous n'avez oublié cet autre enfant d'Abbeville que sa piété semblait destiner au sacerdoce, mais qui, voyant dans le malheur des siens un signe de la Providence, n'avait pas hésité à sacrifier son goût personnel à ses devoirs de famille : à la tête de votre cité, comme dans les conseils du département et de la nation, il a su joindre, à la science des affaires, un dévouement à toute épreuve, et laisser après lui une mémoire qui reçoit aujourd'hui de la gloire fraternelle un nouveau lustre, par le soin qu'avait mis cet homme de bien à préparer une renommée qui devait un jour ajouter à la sienne.

Est-ce à dire, Messieurs, que tant de soins furent dès l'instant même couronnés de succès ? Je manquerais à la vérité de l'histoire, si je disais que votre jeune concitoyen se montra au début ce qu'il devait paraître plus tard à un degré si éminent, l'homme du devoir et de la discipline. Elève du petit séminaire de Saint-Ricquier, il annonçait des goûts d'indépendance qui se pliaient difficilement à

une règle ; et, par une suite toute naturelle, ses premières études avaient dû se ressentir des résistances d'une nature impatiente du frein, selon la maxime du Sage : *Qui diligit disciplinam, diligit scientiam* : « Qui aime la discipline aime la science (1). » S'il fallait en juger par quelques traits de son enfance, il lui en aurait coûté de se sentir renfermé entre des murailles qui lui paraissaient froides et sévères, au lieu de pouvoir s'épanouir en toute liberté au grand soleil de la nature. Il semblerait même que la lutte avec le règlement eût pris dans son imagination l'apparence d'une théorie ; car — vous me permettrez bien de ne pas sacrifier ce détail à la gravité de la chaire — Saint-Riquier n'a pas perdu le souvenir d'une « confrérie de réfractaires » dont le futur amiral avait dressé les statuts, où l'élévation du grade devait se mesurer au degré de l'indocilité, tandis que le président se réservait le privilège de porter l'indiscipline à sa perfection. Surprenant contraste entre de tels commencements et l'avenir d'un homme pour qui la soumission à la règle allait devenir le premier des devoirs, et qui, placé un jour entre une conviction profonde et des désordres contraires, devait montrer par un mémorable exemple qu'il y a souvent quelque chose de meilleur que d'avoir raison, c'est de savoir obéir même à ceux qui ont tort, du moment qu'ils portent au front le signe de l'autorité.

La voix de la famille et celle de la religion, ces deux échos de Dieu dans la conscience humaine, ne tardèrent pas à triompher d'une indépendance de caractère qui demandait à être assouplie au devoir. Cédant à des remontrances auxquelles l'amitié fraternelle prêtait une force irrésistible, Anatole Courbet prit l'engagement, sinon

(1) Prov. XII, 1.

de garder constamment le premier rang, du moins de ne pas descendre au-dessous du second dans ses compositions. Il tint parole au collège d'Abbeville, comme plus tard au lycée d'Amiens et au lycée Charlemagne. C'est qu'il avait trouvé sa véritable voie, celle des mathématiques. Elles devaient convenir, en effet, à son esprit net et positif, ces sciences exactes qui, par la sévérité de leur méthode, la rigueur de leurs déductions, la précision de leurs formules et leur indiscutable certitude, tiennent une si grande place dans l'ensemble des connaissances humaines : disciplines puissantes, qui, loin de rien ôter au jugement de sa rectitude, accoutument l'esprit à procéder avec ordre, à marcher sans cesse du connu à l'inconnu et du simple au composé, à suivre jusqu'au bout le fil d'un raisonnement, à porter une attention continue sur un même sujet, à écarter les idées vagues. les aperçus incomplets, pour saisir en toutes choses, avec le point précis de la difficulté, le principe de la vraie solution ; admirables sciences qui, à force d'opérer sur les lois de cet univers que Dieu a fait « avec nombre, poids et mesure ». ont pu ouvrir à l'analyse un champ illimité, se créer à l'aide de quelques signes une langue universelle merveilleuse de concision et de clarté, et par leurs applications fécondes, influencer sur la destinée des peuples, depuis le géomètre de Syracuse qui mettait au service de sa patrie défaillante les ressources de son génie, jusqu'au modeste ingénieur qui, hier encore, demandait au calcul des forces motrices une nouvelle arme pour protéger l'honneur et l'indépendance de son pays.

Avec son programme où les mathématiques tiennent la tête, l'Ecole polytechnique se désignait d'avance au brillant lauréat des concours de la Sorbonne. Il y entra pour

marquer sa place au premier rang de cette jeunesse d'élite qui, depuis près d'un siècle, a su jeter sur l'œuvre des Monge et des Berthollet un si vif éclat : trop heureuse si l'écho de nos discordes civiles était venu la troubler plus rarement dans le calme de ses études, et si, au milieu de ses démarches parfois prématurées, elle avait toujours compris que l'opposition, pour être légitime, ne saurait jamais se passer de la justice. En 1848, les circonstances étaient peu faites pour ne laisser aux élèves d'autres préoccupations que celles de la science. Comme la plupart des jeunes hommes de sa génération, Courbet ne trouvait pas que la France eût reçu du côté de la liberté assez de dédommagements pour une gloire absente et pour une paix conservée au prix de l'effacement. Dieu me garde de me montrer sévère pour ces rêves de vingt ans, pour ces ardeurs généreuses d'esprits à la recherche de l'idéal, pour ces élans d'enthousiasme trop tôt ramenés à un sentiment plus juste des réalités ! Toujours est-il que, dans l'histoire de la célèbre institution dont je parle, il y a d'autres pages plus glorieuses que celle-là. Ce n'est ni derrière les barricades de février ni à l'Hôtel-de-Ville que je me plais à suivre le sergent-major de la promotion de 1847 et ses jeunes camarades. J'aime mieux me rappeler la mémorable journée du 30 mars 1814, où, à la barrière du Trône et sur l'avenue de Vincennes, leurs aînés, ces héroïques enfants, debout à leurs pièces sous le feu de l'ennemi, tiraient contre l'étranger le dernier coup de canon de la France, laissant à l'École polytechnique une tradition d'honneur impérissable, et à la jeunesse française tout entière un sublime exemple de courage et de patriotisme.

A quoi faut-il attribuer le goût précoce de votre conci-



toyen pour les choses de la mer? Votre ville avait-elle excité en lui cette inclination par l'activité de son port aujourd'hui relégué parmi les souvenirs de l'histoire? Le fait est qu'entre toutes les carrières qui s'ouvraient devant lui, il n'hésita pas un instant à choisir celle de la marine; et je n'en suis pas étonné. Cet art merveilleux a toujours attiré, par ses difficultés mêmes, les hommes les plus doués d'énergie et d'audace. C'est à vaincre un obstacle en apparence insurmontable que les peuples ont appliqué d'âge en âge toutes les découvertes de la science et de l'industrie. Placés en face de l'Océan qui semblait devoir les séparer, ils ont jeté d'une rive à l'autre des ponts flottants qui désormais les rapprochent entre eux. Quelques bateaux informes suffiront à Tyr et à Memphis pour porter la civilisation du vieil Orient. La trirème de Corinthe a-t-elle remplacé le radeau de Cadmus, Thémistocle pourra confier à des murailles de bois le salut de sa patrie. Entre Rome et Cartage, c'est à qui cherchera sur mer l'empire du monde. Les siècles se succèdent, et Venise du fond de ses lagunes, Gênes et Pise, sur des côtes rivales, envoient leurs galères s'ouvrir de nouvelles routes vers des plages inconnues. Avec l'aiguille aimantée pour guide et les astres pour jalons, une légion de hardis navigateurs s'élançant à la suite de Christophe Colomb, et tout un monde nouveau vient se révéler à l'ancien. Chaque progrès de la marine marque ainsi une étape de plus sur le chemin de la civilisation; et aujourd'hui que la vapeur a donné des ailes aux navires, l'homme a pris enfin possession du globe entier que Dieu a assigné pour théâtre à son activité.

Je ne suis donc pas surpris de l'attachement passionné du brillant officier de marine pour le grand service au-

quel il devait consacrer sa vie. Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je suive dans tous ses détails cette carrière de trente-six ans qui n'a eu pour couronnement un poste suprême qu'après s'être prolongée à travers tous les rangs de la hiérarchie. Tour à tour enseigne de vaisseau sur la *Capricieuse*, second sur le *Coligny*, officier instructeur de l'école des canonnières sur le *Montebello*, directeur de l'école des torpilles, chef d'état-major des divisions cuirassées de la Manche et de la Méditerranée, Courbet montra partout cette précision scientifique qui était le trait dominant de son esprit, ces habitudes de calcul et d'observation si précieuses à une époque où l'art des Duquesne, des Tourville et des d'Estrées a subi des modifications profondes; où, sur mer comme sur terre, la tactique et la stratégie sont constamment gouvernées par des problèmes de mécanique et de chimie; où, hier encore, sous l'armure d'airain qui les protège, nos vaisseaux semblaient invulnérables, tandis que, le lendemain, il a suffi, pour donner un tout autre cours à la guerre maritime, de susciter un adversaire que l'on ne peut plus guère combattre que par la fuite; de faire jouer le salpêtre sous l'eau et de refouler la masse liquide qui, par un choc irrésistible, entr'ouvre le flanc des navires et détruit en un clin d'œil ces forteresses mobiles, la veille encore l'orgueil et l'espoir d'une nation.

A l'esprit scientifique qu'il possédait à un si haut degré, le commandant Courbet joignait cette patience de travail qui, sans négliger les vues d'ensemble, n'oublie aucun détail dans l'accomplissement d'un service; ce sens ferme et droit que ni les préjugés ni les illusions ne parviennent à troubler; cette énergie de caractère aussi incapable de se laisser arrêter par les obstacles que par les contradic-

tions; ce sentiment de la justice qui, avec la bonté d'âme, concilie au chef l'affection de ses subordonnés; cet ascendant que donne une haute intelligence servie par une volonté inébranlable; ce mélange d'audace et de prudence sans lequel les grandes entreprises ne se conçoivent ni ne s'exécutent; et, par-dessus tout, cette qualité maîtresse de l'homme de guerre, qui, après avoir préparé le succès à force de prévoyance, sait l'obtenir par une action aussi prompte que sûre.

Mais ce que je suis heureux de pouvoir ajouter devant ces autels, en présence de ce grand Dieu qui « juge les justices mêmes », c'est que l'homme religieux et moral était à la hauteur du savant et du soldat. Fidèle aux traditions chrétiennes restées l'honneur et la force de la marine française, Courbet donnait aux équipages placés sous ses ordres l'exemple d'une foi vive et sincère. Ils en rappelaient naguère le touchant souvenir, ces aumôniers de la flotte qui avaient pu le voir, à bord du *Richelieu* et du *Solférino*, assistant au saint sacrifice de la messe avec un profond recueillement, et suivant dans la « Journée du chrétien » les actes et les prières de la liturgie. Elle en gardera pour toujours le pieux témoignage, cette église qui s'élève sur les hauteurs de Montmartre comme une réparation du passé et un gage d'espérance pour l'avenir.

## II

En distribuant le globe aux nations, Dieu leur assigne à chacune la mission qui répond le mieux à leur force et à leur génie. C'est le concours de toutes ces activités, distinctes mais non séparées, qui doit amener l'accomplissement du plan providentiel. Car il n'est pas plus permis

---

aux peuples qu'aux individus de s'isoler les uns des autres dans un égoïsme stérile : la solidarité dans la justice et dans la vérité est la loi de ce monde. Par l'étendue de ses côtes, par sa situation merveilleuse sur trois mers, par l'ardeur persévérante de ses populations maritimes, la France était appelée à prendre une large part au mouvement qui devait porter l'ancien monde vers les nouvelles régions ouvertes devant lui. C'est la gloire de Richelieu et de Louis XIV d'avoir mieux compris qu'on ne l'avait fait dans le passé ce rôle échu à leur pays; et la première récompense de leurs efforts, c'est d'avoir trouvé pour mener leur plan à bonne fin des hommes tels que Colbert et Vauban. A quel point le génie expansif de notre race est apte à s'assimiler les peuples d'origine étrangère, le Canada, la Louisiane, Bourbon, Maurice, les Antilles, vingt contrées diverses en témoignent à l'envi sur toute la surface du globe. Si, à ces hautes et fermes conceptions, est venue succéder au siècle dernier une politique d'abandon et de défaillance, si notre cœur saigne encore au souvenir des Dupleix et des Labourdonnais, notre génération, qui a tressailli dès son début au son du canon d'Alger, doit se sentir fière de pouvoir réparer de si grandes fautes. Oui, Messieurs, à une époque où la scène de l'histoire s'est élargie; où toutes les nations de l'Occident cherchent à s'étendre hors de ce coin de terre devenu trop étroit pour leur activité; où, pour compter en Europe, il faudra désormais compter dans le reste du monde; où devant l'Amérique déjà menaçante et devant la Chine qui se révèle, chaque peuple jaloux d'assurer son avenir est tenu de marquer d'avance sa place et de planter ses jalons sur la future carte du globe; à une telle époque, dis-je, créer une France d'outre-mer, prolonger la patrie

sous d'autres latitudes, y porter sa langue, son influence, sa religion, en un mot, son empire, c'est une entreprise qui s'imposerait encore avec la nécessité, alors même qu'elle ne serait pas faite pour parler au cœur de tout Français par sa noblesse et par sa grandeur.

Aucun homme public de notre temps ne souhaitait plus vivement que l'amiral Courbet la reprise de nos traditions coloniales : il y voyait, pour notre pays, le moyen de jeter dans l'avenir les assises de sa puissance et de conserver sur mer sa part de souveraineté. Seulement, il aurait voulu qu'on apportât dans ce vaste projet plus de décision et d'esprit de suite. On le vit bien, lorsque, nommé gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, il déploya autant de fermeté que de sagesse dans l'administration d'une île où le problème de la colonisation se compliquait d'une difficulté particulière. Réprimer sévèrement toute tentative de révolte parmi les coupables que la mère-patrie met en état de se créer une nouvelle existence au delà des mers ; leur procurer toutes les ressources nécessaires pour se réhabiliter dans un milieu où la propriété, le travail et la famille peuvent les rendre à une vie honnête et respectée ; protéger, d'autre part, la population française contre les agressions d'indigènes que leurs habitudes et leurs mœurs ont retenus si longtemps au dernier rang de l'échelle sociale, telle est la tâche qui s'offrait à l'amiral Courbet ; et il sut la remplir avec cette vigueur et cette promptitude de résolutions qu'il avait coutume de montrer dans l'exercice du commandement. Quelques mois lui suffirent pour pacifier entièrement cette île qui, avec les Nouvelles-Hébrides, son prolongement naturel et nécessaire, formera dans l'avenir l'un des joyaux les plus précieux de la couronne de France.

---

**Mais, en même temps qu'il s'appliquait à développer tous les éléments de la prospérité matérielle, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie n'oubliait pas que la religion est la condition essentielle et la base même de toute colonisation. Il savait que, toujours et partout, les missionnaires ont été l'avant-garde de la France chrétienne; que, de Madagascar en Cochinchine, ils nous ont frayé la voie à travers toutes les régions où nous sommes allés planter le drapeau national; qu'ils ont fécondé chacune de nos conquêtes par les sueurs de l'apostolat et par le sang du martyr; et que, d'ailleurs, aucune contrée ne s'ouvre à la civilisation, à moins que la croix ne vienne se dresser au milieu d'elle comme le symbole de la lumière et du sacrifice. Aussi, lorsqu'une politique aussi étroite qu'imprévoyante voulut le contraindre à expulser de leurs établissements les Pères Maristes, sans le concours et l'influence desquels la Nouvelle-Calédonie serait aujourd'hui une terre anglaise, le noble officier, peu soucieux d'une disgrâce qui allait suivre de près sa résistance, refusa énergiquement de prêter la main à des mesures que la reconnaissance, à défaut de la loi et du respect de la propriété, aurait dû suffire à écarter de l'esprit d'un pouvoir quelconque. Grand exemple, amiral, que vous avez donné par là aux dépositaires de la puissance publique! Vous leur avez enseigné qu'il y a des droits supérieurs auxquels le caprice de l'homme ne saurait porter atteinte; que, dans ce qui touche à l'ordre religieux et moral, la soumission a des limites au-delà desquelles elle deviendrait une faiblesse; et que la conscience, placée entre l'intérêt et le devoir, doit toujours aller du côté où la loi de Dieu lui indique le droit chemin de la justice et de la vérité.**



L'amiral Courbet.





De tels hommes peuvent bien être méconnus pour un temps; mais leurs qualités les désignent à la confiance publique, dès l'instant où les besoins du pays appellent les grands talents et les grands caractères. Il y a deux ans, la France se trouvait aux prises avec l'une de ces difficultés qui demandent, pour être résolues, la sûreté du coup d'œil et la vigueur dans l'action. A la suite d'initiatives plus héroïques que sages, il s'agissait, pour notre pays, d'assurer ses possessions de l'Indo-Chine, ou bien de renoncer pour toujours au prestige de son nom et de ses armes dans tout l'Extrême-Orient. Le choix ne pouvait être douteux que pour une nation jalouse de venger son honneur et de maintenir ses droits. Déjà Fénelon, du haut de la chaire chrétienne, saluait, dans le lointain de ses espérances, ces régions de l'Annam et du Tonkin qui avaient appris depuis plus d'un siècle à respecter et à bénir le nom français (1). A la veille de tomber victime de nos discordes civiles, la monarchie s'était acquis, en retour du plus signalé des services, un droit de protection garanti par un pacte solennel. Présentait-il dès lors, dans l'ardeur de son patriotisme, cet illustre évêque d'Adran, le conseiller de Louis XVI, qu'il arriverait un jour où la formation d'un empire indo-chinois deviendrait pour son pays le moyen de rétablir un équilibre rompu par la perte des grandes Indes? Le cœur a ses intuitions comme le génie. Toujours est-il que, à cent ans de là, nous avons repris, pour l'agrandir, cette portion du patrimoine national. Ah! sans doute, messieurs, l'héritage d'un passé comme celui de la France est lourd à porter, parce que, à côté de l'honneur, le

(1) Sermon pour la fête de l'Epiphanie, *Sur la vocation des gentils*.

dévouement y entre pour une large part. Alors même que la violation des traités, succédant à de cruelles persécutions, la rend juste et légitime, la guerre a des extrémités devant lesquelles reculeront toujours la raison et la conscience des peuples. Mais, du moins, ces grandes souffrances ne demeurent-elles pas stériles; car rien de fort ni de durable ne se fonde ici-bas que sur le sacrifice; et l'on s'attache à une cause par les efforts qu'elle coûte. Voilà pourquoi cette terre du Tonkin, qui a bu le sang de nos soldats avec celui de nos martyrs, restera pour toujours une terre française; nous y avons laissé trop de tombes, pour ne pas y laisser encore le drapeau qui les couvre de ses plis; et si jamais une pensée de défaillance venait à l'emporter sur le sentiment de l'honneur, les ossements des vainqueurs de Sontay, de Bac-Ninh, de Thuen-Quang tressailleraient à la simple annonce d'un abandon qui, livrant la faiblesse désarmée aux coups de la force brutale, imprimerait au nom français une tache ineffaçable.

Mais, pourquoi parler de l'avenir, quand c'est le passé, et un passé d'hier que j'ai à vous rappeler? Aussi devrai-je être court, en voulant refaire un récit qui est encore sur toutes les lèvres ou plutôt dans tous les cœurs. A peine arrivé sur le théâtre de la lutte, l'amiral Courbet a vu du premier coup d'œil sur quel point il faut porter l'effort pour obtenir le succès. Il part de Touranne à la tête de son escadre, se dirige vers les forts de Thuan-An qu'il prend d'assaut sous la protection d'un feu bien nourri, force l'entrée de la rivière de Hué et va dans la capitale dicter un traité de paix à l'ennemi étonné d'un coup de main aussi hardi qu'habilement exécuté. Une campagne de cinq jours lui a suffi pour réduire l'Annam. De là, sans

perdre un instant, il tourne ses regards vers le Tonkin, où une action énergique et immédiate pourrait faire tomber une résistance que le temps rendrait plus opiniâtre. Trois mois se passent, trois mois trop longs au gré de l'homme de guerre pour qui tout retard ajoute à la difficulté. Enfin, il peut agir, et alors tombe de sa plume ce mot du soldat qui se souvient du chrétien : « Nous ferons de notre mieux, et la Providence fera le reste (1). » La prise de Sontay est en tête de son plan d'opération : il marche sur cette place réputée imprenable, avec sa faible armée qu'il partage en deux colonnes ; l'une et l'autre se rejoignent devant les ouvrages avancés qu'elles emportent après une résistance désespérée ; la ville cède à son tour malgré les formidables retranchements qui la protègent, et la citadelle abandonnée témoigne de l'impression produite par la bravoure de nos soldats et par l'habileté de leur chef. Encore quelques jours, et Bac-Ninh tombera sous les coups du vainqueur, le Tonkin tout entier, surpris par la rapidité foudroyante de cette marche, va se ranger sous nos lois, avant qu'un nouvel adversaire, plus redoutable que le premier, entre en ligne pour rallier des bandes dispersées et vaincues.

Pourquoi faut-il que des motifs étrangers à l'art de la guerre soient venus arrêter l'amiral Courbet dans le cours de ses victoires ? Ah ! je comprends comme vous tous, messieurs, la douleur dont il a dû être saisi en se voyant brusquement séparé de ses compagnons d'armes, au moment où il allait les conduire à un triomphe qui lui semblait certain. Je comprends ces épanchements intimes du soldat qui redoute pour l'honneur et les intérêts de sa

(1) Lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1883.

patrie. les hésitations du pouvoir, les lenteurs de la diplomatie, les luttes des partis politiques, et qui, devant la mauvaise foi dont il est témoin, ne connaît qu'un moyen efficace d'en avoir raison, les grands coups portés d'une main ferme et sûre. Les natures de cette trempe s'accommodent peu des demi-mesures, et leur magnanimité s'irrite de ne pas trouver, là surtout où elles se croient le plus en droit de la chercher, une énergie qui égale la leur.

L'homme du devoir et de la discipline était rentré à bord du *Bayard*, où il allait rendre à sa patrie des services encore plus éclatants que ceux de la veille. Sans doute, ses vastes conceptions ne devaient pas se réaliser en face d'un courant d'opinion moins porté vers la guerre que vers la paix et devant des puissances étrangères plus soucieuses de protéger leurs intérêts que de servir les nôtres. Mais que de brillants faits d'armes dans cette campagne de six mois qui s'ouvre à Fou-Tchéou pour se terminer aux îles Pescadores ! S'il n'est pas donné à l'amiral Courbet de remonter à Port-Arthur pour frapper au cœur la puissance ennemie, il ira dans la rivière Min détruire la flotte chinoise, briser les moyens de défense accumulés sur les deux rives depuis vingt ans, et, sortant d'un défilé dont cent obstacles semblaient devoir lui fermer l'issue, ramener en pleine mer son escadre triomphante, après avoir accompli, aux applaudissements de la marine de tous les pays, une opération dont la hardiesse rappelle les exploits les plus audacieux des Jean-Bart et des Duguay-Trouin. Il ira, le long des côtes de la Chine, dans une croisière mémorable à jamais, appliquer cette science navale dont il a suivi tous les progrès, et montrer par une expérience décisive ce que l'on peut

---

attendre des batteries flottantes, quand on a, pour les manier au péril de la vie, des héros comme ceux des canots du *Bayard*. A Kélung, et pendant tout le blocus de Formosc, de cette île si bien faite pour tenter une politique d'avenir, il ira déployer cette constance du marin plus admirable encore dans sa lutte de chaque jour contre les éléments de la nature qu'au milieu des combats où l'énergie croît avec le danger. Enfin, couronnant sa carrière par un dernier coup d'éclat, il ira conquérir pour la flotte une station militaire dans les mers de Chine, et s'emparer des îles Pescadores après un combat de trois jours où l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, d'une prévoyance qui ne laisse rien au hasard, d'une direction à laquelle n'échappe aucun détail, ou bien d'un calme et d'une décision si propres à soutenir la confiance d'une poignée de braves combattant à trois mille lieues de la France.

Que ne pouvait-on, messieurs, espérer de l'homme de guerre auquel deux ans avaient suffi pour révéler au monde de si hautes qualités? Et quel motif de confiance pour le pays de se sentir en possession d'une gloire à laquelle de plus grandes luttes n'auraient pu qu'ajouter un nouveau lustre! Il n'entrait pas sans doute dans les desseins de la Providence qu'une telle force nous fût réservée pour l'avenir. Lorsque, du haut de la montagne des Pescadores, l'amiral Courbet entouré de ses compagnons d'armes, leur montrait avec une légitime fierté cette nouvelle conquête qu'il espérait pouvoir conserver à la France, c'était pour son cœur de soldat la joie qui précède le sacrifice suprême. Il touchait à ce moment où, les honneurs de la terre n'ayant plus rien qui puisse égaler le mérite, Dieu seul se réserve de décerner aux

hommes des récompenses aussi grandes que leurs œuvres. Vainement le pressait-on de toutes parts d'aller demander à la terre natale la réparation de ses forces épuisées sous la zone torride : « Moi, répondait-il, en montrant ses marins, quitter ces braves gens, jamais ! » La paix ne lui semblait pas assurée ; dès lors sa résolution était prise : « Mon devoir, disait-il en se dérochant aux instances les plus vives de l'amitié, mon devoir est de rester ici, et j'y resterai jusqu'au bout. » C'est au milieu de ces braves qu'il allait montrer comment savent mourir les hommes qui ont fait du devoir la règle de leur vie. Ils l'avaient vu calme et intrépide sous le feu de l'ennemi ; ils le verront opposer à la souffrance une égale sérénité, s'oublier lui-même pour ne s'occuper que des autres, remplir sa charge comme si la fatigue et la douleur n'avaient aucune prise sur son âme, descendre à terre chaque jour pour visiter les blessés, et conserver jusqu'à la fin cette force de volonté qui n'avait jamais connu de défaillance. Comme cet empereur romain près d'expirer et disant d'une voix ferme au centurion qui venait tous les matins lui demander le mot d'ordre, *Laboremus*. « Travajillons », on verra l'amiral Courbet se traîner à son bureau la veille de sa mort, et là, d'une main tremblante, rédiger ses derniers ordres, en vrai soldat chrétien qui, en face du trépas, attend tranquillement sous les armes que Dieu et la patrie viennent le relever de son poste.

Dieu ! ah ! Messieurs, comment n'aurait-il pas tourné vers Dieu le dernier regard de son âme ? Avant de partir pour le Tonkin, n'était-il pas allé, pèlerin plein de foi, se placer lui et son escadre sous la protection de sainte Anne d'Auray ? En réclamant avec tant d'instance le

ministère des prêtres de Jésus-Christ pour ses frères d'armes, n'avait-il pas mérité que la religion vînt le consoler et le fortifier lui-même à ses derniers moments? Aussi quel calme et quelle touchante simplicité dans l'accomplissement des actes qui préparent le chrétien à paraître devant le Juge suprême ! Comme toutes les âmes vraiment fortes et qui ont senti par elles-mêmes le néant des choses de ce monde, l'amiral a compris que la vie présente n'est qu'un passage à la vie future ; que, pour être admis à contempler le saint des saints face à face, l'homme a besoin d'être purifié de ses fautes, et que, seule, la religion avec les pouvoirs du pardon dont elle est dépositaire peut ouvrir devant nous les portes de l'éternité bienheureuse. C'est avec la foi la plus vive qu'il s'incline sous la main bénissante du prêtre, en serrant sur sa poitrine le signe de la piété chrétienne qui ne l'avait jamais quitté au milieu des hasards de sa périlleuse carrière. Il pourra mourir désormais, comme il a vécu, sans peur et sans reproche, le regard vers le ciel, après un adieu suprême à sa famille, objet d'une affection si tendre, à sa patrie dont les joies et les tristesses ont été constamment les siennes ; et quand la fatale nouvelle de sa mort aura jeté la consternation d'un navire à l'autre, quand le morne silence d'un équipage en pleurs lui aura fait un éloge funèbre auprès duquel pâliront tous nos discours, en face de cet océan qui prête sa majesté aux grands deuils comme aux grands triomphes, devant ces flots, dernier trophée d'une série de victoires sans revers, debout sur le *Bayard* devenu un cercueil après avoir été le théâtre de la gloire, la Religion pourra redire, pour l'instruction de tous les âges, en montrant les dépouilles du héros chrétien : *Confiteantur Domino qui descendunt*

*mare in navibus, facientes operationem in aquis multis :*  
« Rendez hommage au Seigneur, vous qui descendez sur mer dans les navires, et qui faites vos opérations au milieu des grandes eaux. »

Ces paroles, amiral, dans lesquelles se résume votre vie, nous les répétons en ce jour où les prières de l'Eglise, plus durables dans leur effet que tous les honneurs du monde, descendent sur vos dépouilles au milieu de votre ville natale. Ah ! vous aurez rendu à la France d'immortels services. Vous n'avez pas seulement attaché votre nom à des conquêtes dont l'avenir montrera tout le prix ; mais, en portant le pavillon haut et fier dans les mers lointaines, vous avez relevé votre pays à ses propres yeux ; vous avez ajouté à sa confiance dans la grandeur de ses destinées ; vous avez prouvé par votre exemple ce qu'il tient en réserve d'intelligence et de bravoure, et quelles merveilles on peut obtenir de l'armée française, quand on sait la conduire avec énergie et talent. Et puis, ces manifestations unanimes autour de votre mémoire, ne sont-elles pas faites pour ouvrir nos cœurs à l'espérance ? Serait-il possible que votre cercueil eût traversé la France d'une extrémité à l'autre, salué sur son passage par le respect de tous, sans laisser derrière lui une pensée de paix et d'union ? S'il est pénible de voir la division parmi les enfants d'une mère qui souffre, et pour nous, cette mère, c'est la France ! si le cours des événements nous a mis en face de tout un ordre de choses sur lesquelles l'opinion se partage, vous nous avez enseigné par votre dévouement à la cause commune, par votre esprit de sacrifice et d'abnégation, que tous les partis doivent s'effacer, et tous les ressentiments se taire, du moment qu'il s'agit de l'honneur et des intérêts de la patrie.



---

**Grand Dieu ! qui, depuis l'origine de la France, n'avez cessé de proportionner vos grâces à sa mission, et qui, pour manifester sur elle vos desseins de miséricorde, avez, aux plus mauvais jours de son histoire, fait germer l'héroïsme militaire avec la sainteté jusque dans le cœur d'une pauvre fille des champs, Dieu de Godcfroy de Bouillon, de saint Louis et de Jeanne d'Arc, suscitez parmi nous des serviteurs du pays qui soient en même temps des fils dévoués de l'Eglise, des hommes en qui la religion et le patriotisme s'unissent, comme dans l'amiral Courbet, pour élever leur âme à la hauteur du devoir. Ajoutez à ce patrimoine d'honneur que les siècles nous ont légué, en ramenant parmi nous ce qui fait la force d'une nation, les grands cœurs et les grands caractères. Tout ce qui profite à la France tourne au bien de votre Eglise, car entre l'un et l'autre, il y a des liens d'amour qui ne se rompent jamais.**





## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>DÉDICACE . . . . .</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION . . . . .</b>	<b>7</b>
<b>La jeunesse de l'abbé Freppel. . . . .</b>	<b>11</b>
<b>L'abbé Freppel et la Sorbonne. . . . .</b>	<b>49</b>
<b>L'évêque d'Angers. . . . .</b>	<b>93</b>
<b>Mgr Freppel grand patriote. . . . .</b>	<b>115</b>
<b>Mgr Freppel homme politique. . . . .</b>	<b>179</b>
<b>Mgr Freppel apologiste, orateur et écrivain. . . . .</b>	<b>227</b>
<b>La dernière année. . . . .</b>	<b>255</b>
<b>Mgr Freppel devant les contemporains. . . . .</b>	<b>271</b>
<b>Les derniers hommages . . . . .</b>	<b>293</b>
<b>Appendice. . . . .</b>	<b>333</b>

# EN VENTE A LA MEME LIBRAIRIE

---

VOLUMES IN-8° ILLUSTRÉS 0,22 × 0,14

*De la même collection.*

---

- Le Général de Sonis, le héros de Patay**, par M. T. JOSÉFA.  
1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses gravures hors texte, culs-de-lampe, lettres ornées, vignettes, par E. BOUARD. (Couverture illustrée.)
- S. E. le Cardinal Mermillod. Vie intime et souvenirs**, par G. FÉLIX. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par E. BOUARD. (Couverture illustrée.)
- Calby ou les Massacres de Septembre 1792**, par F. A. DE BOAÇA. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par DAMBLANS. (Couverture illustrée.)
- Récits instructifs du Père Balthazar**, par EUGÈNE ALCAN. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe, lettres ornées, par J. MAUREL. (Couverture illustrée.)
- Les Petits Touristes, premier voyage de vacances**, par SYLVA CONSUL. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses gravures hors texte, par DECOPREZ. (Couverture illustrée.)
- Le Clergé pendant la Commune 1871**, par F. BOURNAND. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par DAMBLANS. (Couverture illustrée.)
- Le Clergé pendant la guerre 1870-71**, par F. BOURNAND. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par BARENTIN. (Couverture illustrée.)
- Les Martyrs de Castelfidardo**, par le Marquis de SÉGUR. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par F. BOUISSET. (Couverture illustrée.)
- Garcia Moreno, président de la République de l'Équateur**, par M. T. JOSÉFA. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par BARENTIN. (Couverture illustrée.)
- Les Fondateurs des Ordres religieux. Récits familiers**, par G. FÉLIX. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par BARENTIN. (Couverture illustrée.)
- Simplees histoires sur les Pères du Désert**, par G. FÉLIX

- 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions. (Couverture illustrée.)
- Les Jeudis de mes filleuls** ou *l'Histoire sainte racontée aux enfants*. 2 vol. in-8° illustrés de 150 gravures. (Couvertures illustrées.) Chaque volume se vend séparément ; le tome I renferme l'*Ancien Testament*, le tome II le *Nouveau Testament*.
- Foi et Honneur**, par J. MASSIN. 1 joli vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par BARENTIN. (Couverture illustrée.)
- Légendes d'Auvergne**, par LUDOVIC SOUBRIER. 1 beau vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe, lettres ornées. (Couverture illustrée.)
- Les Mémoires d'un gros sou**, par SYLVA CONSUL. 1 beau vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par F. BOUISSET. (Couverture illustrée.)
- Négro**. *Aventures d'un Caniche parisien*, par SYLVA CONSUL. 1 beau vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par J. MAUREL. (Couverture illustrée.)
- Faits et gestes d'enfants**. *Nouvelles*, par M. l'abbé LUDOVIC BRIAULT. 1 fort vol. in-8° illustré de belles compositions hors texte, par F. BOUISSET. (Couverture illustrée.)
- Les Conversions célèbres**, par LÉO TAXIL. 1 fort vol. in-18 Jésus illustré de belles gravures hors texte.
- Jeanne d'Arc**, par M. l'abbé MOUCHARD. 1 petit vol. in-8° illustré de nombreuses gravures. (Belle couverture.)
- Christophe Colomb**, par M. T. JOSÉFA. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, vignettes, culs-de-lampe. (Couverture illustrée.)
- Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion**, par MGR DE SÉGUR. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions hors texte, par F. BOUISSET. (Couverture illustrée.)
- Notre-Dame de Lourdes**, par HENRI LASSERRE. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions dans et hors texte. (Couverture illustrée.)
- Les Episodes miraculeux de Lourdes**, par HENRI LASSERRE. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions dans et hors texte. (Couverture illustrée.)
- Bernadette** (*Sœur Marie-Bernard*), par HENRI LASSERRE. 1 fort vol. in-8° illustré de nombreuses compositions dans et hors texte. (Couverture illustrée.)